



LF
R8645

Rom. Sam

.5.

OE U V R È S

COMPLETES

DE J. J. ROUSSEAU.

NOUVELLE ÉDITION,

CLASSÉE PAR ORDRE DE MATIERES, ET ORNÉE

DE QUATRE-VINGT-DIX GRAVURES.

TOME VINGT-HUITIÈME.

1793.

438639
11.9.45

PQ
2030
1788
L. 28



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DELICES DES CHARNETTES.

TOME XXVIII.

DE
VARENS.

C. Monnet inv. et del.

C. F. Letellier sculp.



PIECES DIVERSES

Relatives aux calomnies publiées
contre Rousseau et aux persé-
cutions qu'a essuyées ce grand
homme.

1917

1917

1917

1917

1917

1917

1917

LA
VERTU VENGÉE
PAR L'AMITIÉ,
OU
RECUEIL DE LETTRES
SUR J. J. ROUSSEAU

Par madame de ***.

INTRODUCTION.

JE me crois dispensée de dire par quel motif j'ai écrit les lettres qui composent ce recueil : si après les avoir lues on pouvoit l'ignorer encore , j'aurois eu grand tort de les publier. Mais je dois compte des circonstances qui y ont donné lieu , des considérations qui m'ont portée à en faire paroître quelques unes sous différens noms,

enfin des raisons qui m'engagent à les remettre aujourd'hui sous les yeux du public. Je lui demande grace pour les longueurs où vont m'entraîner ces détails, que je voudrois pouvoir lui rendre aussi agréables qu'ils seront sinceres. Ah ! sans doute personne ne desira jamais plus vivement que moi de lui plaire, puisque jamais personne n'eut à lui persuader des mensonges autant d'intérêt que j'en ai à le convaincre de la vérité.

La premiere de ces lettres fut adressée sur la fin de 1766 à l'auteur anonyme d'une petite brochure intitulée, *Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*. J. J. Rousseau étoit alors en Angleterre : l'anonyme dit qu'il ne l'a jamais connu ; et cela est prouvé par le peu de chaleur qu'il met dans son ouvrage.

La deuxieme lettre, si l'on peut appeler ainsi un écrit adressé en partie au public et en partie à un particulier, a pour titre, *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau et de M. Hume*, fut faite dans les premiers jours de 1767,

et n'a jamais paru (1). La personne qui s'étoit chargée de la donner à l'impression ayant fait une absence forcée de la durée de six mois, je redemandai mon manuscrit, parcequ'il me sembla que ce petit ouvrage avoit perdu son principal mérite, celui de l'*à-propos*. Aujourd'hui qu'il me paroît utile à la gloire de J. J. Rousseau de rassembler sous un seul point de vue les différentes apologies qu'en différens temps l'acharnement de ses persécuteurs a arrachées à mon zèle, je crois ne pas devoir négliger celle-là. De plus on verra, par les ménagemens que j'ai eus pour MM. d'Alembert et de Montmollin dans ces deux premiers morceaux faits durant la vie de Jean-Jacques, combien la crainte de lui déplaire et de choquer ses principes en a imposé à mon ressentiment contre ceux de ses ennemis

(1) Non : mais en 1772 Jean-Jacques la lut et l'honora de son approbation. Circonstance que je crois ne pas devoir passer sous silence ; parceque, selon moi et tous ceux qui ont connu le caractère de cet homme véridique, elle décide la question si souvent agitée, *La Nouvelle Héloïse est-elle une histoire ou un roman ?*

qui avoient encore quelque réputation d'honnêteté à perdre.

Les troisieme et quatrieme lettres, adressées à M. Fréron, furent écrites en novembre et en décembre 1778, et insérées dans l'*Année Littéraire*, numéro 35 et 39 de la même année. La premiere roule sur un article de M. de la Harpe qui se trouve dans le *Mercur* du 5 octobre 1778. En écrivant cette lettre, j'eus moins pour but de combattre un adversaire de J. J. Rousseau, que de prouver aux rigoristes en fait de procédés, qui critiquoient le ton dont M. de Corancez avoit combattu M. de la Harpe, que, loin d'avoir passé les bornes que prescrit l'honnêteté, M. de Corancez lui avoit fait des sacrifices qui avoient dû coûter beaucoup à son attachement pour J. J. Rousseau. Je rapporterai le préambule dont M. Fréron daigna orner ma lettre ; et j'en userai de même pour tout ce qu'il a écrit de relatif à celles qui ont obtenu place dans son journal. Peut-être devrois-je m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs de contribuer ainsi moi-même à propager les choses obligeantes que

cet estimable journaliste a bien voulu dire de moi (sur la foi d'autrui, car il est bien vrai qu'il ne m'a jamais vue). Mais son goût est si délicat, son jugement si sain et son cœur si droit, que J. J. Rousseau même peut s'honorer de ses éloges : dès là je ne dois pas l'en priver. D'ailleurs, je l'avoue, j'ai tant besoin de la bienveillance de mes juges, que je ne puis me résoudre à supprimer ce que je crois propre à me la concilier.

La seconde de ces deux lettres a pour objet le ridicule *avis* (sans nom d'auteur) qui se trouve si bien placé dans le *Mercur*, volume du 25 novembre 1778. Je ne rapporterai point cet *avis*, parcequ'il ne faut pas multiplier les sottises.

Les deux lettres suivantes, l'une du 7 février, l'autre du 15 mars 1779, furent encore successivement adressées et envoyées à M. Fréron, avec prière de les admettre dans l'*Année Littéraire*. Sur son refus, qui ne pouvoit m'être suspect, je pris le parti de les faire imprimer à part, et débiter, non comme j'aurois voulu, mais comme il plut

à MM. les encyclopédistes de le permettre (1). La première contient l'examen d'un article du n°. 361 du journal de Paris (même année), dans lequel je trouvai que MM. les rédacteurs de ce journal, qui s'étoient précédemment annoncés comme amis de J. J. Rousseau, dérogeoient cruellement à ce titre. La seconde est consacrée à venger l'infortuné Genevois des atrocités dont fourmille l'exécrable *note* que M. Diderot a souffert qu'on insérât dans son misérable *Essai sur la vie de Sénèque*. Cet ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli, y entraînera-t-il la *note* qui lui a valu les regards du public? ou bien cette *note*, partageant la célébrité des grands crimes dont elle a les affreux caractères, le préservera-t-elle d'y tomber? Je suis fâchée qu'il n'appartienne qu'au temps de résoudre cette intéressante question.

La septième lettre, du 20 mai 1779, intitulée *Lettre d'une anonyme à un ano-*

(1) On sentira que je veux parler des obstacles que leurs manœuvres opposent à tout ce qui entreprend de les démasquer.

nyme, ou *Procès de l'esprit et du cœur de M. d'Alembert*, a pour sujet l'éloge de *Georges Keith*, grand maréchal d'Écosse; ouvrage trop connu sans doute pour que j'aie rien à en dire ici. La même raison m'empêchera de donner l'extrait d'aucun des écrits de M. d'Alembert auxquels j'ai répondu.

La huitième lettre, du mois de juillet 1779, adressée à M. Fréron, et insérée dans l'*Année Littéraire* n°. 21 de la même année, répond à une analyse qu'il avoit donnée du *nouveau Dictionnaire historique* dans le n°. 18. Comme je suppose l'*Année Littéraire* aussi répandue qu'elle doit l'être, je ne rapporterai point cette analyse; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle me procura un plaisir bien rare et bien sensible pour quelqu'un qui aime Jean-Jacques, moins en raison de ses talens que de son extrême bonté, le plaisir de pouvoir le défendre sans accuser personne. Je le goûtai d'autant mieux que je craignois de n'en être plus susceptible: il me sembloit que, perpétuellement irritée par les noirceurs que chaque jour voit éclore contre mon ver.

tueux ami, je devois avoir perdu cette bienveillance universelle dont il nous a peint les effets d'une maniere si touchante.

La neuvieme lettre, adressée à M. d'Alembert, répond à celle qu'il avoit lui-même adressée le 18 septembre 1779 à MM. les rédacteurs du *Mercur de France*, et qu'ils insérèrent dans celui du 25 du même mois.

La dixieme lettre, intitulée *Réponse anonyme à l'auteur anonyme de la réponse à la reponse faite aussi par un anonyme à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la voie du Mercure aux amis de J. J. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde*, réfute un article du *Mercur* du 27 novembre 1779, qui porte pour titre, *Réponse à la lettre que M. d'Alembert a insérée dans le Mercure pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau dans l'éloge de milord maréchal*. Ce titre, qui n'a pas le sens commun, comme on le verra dans ma réponse, m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée: son ridicule entortillage m'a séduit; il m'a paru piquant de faire assaut d'extravagance avec le secourable anonyme: j'ai pensé que si je pouvois le surpasser en cette partie,

qui est incontestablement la seule où il excelle, à plus forte raison pourrois-je l'emporter sur lui dans celles où il n'excelle pas. Puissent mes lecteurs juger que cette espérance ne m'a point trompée !

L'onzieme lettre, du 10 septembre 1780, est intitulée *Errata de l'Essai sur la Musique ancienne et moderne, ou Lettre à l'auteur de cet Essai, par madame ****. Ce titre est justifié par la maniere dont elle est faite, puisque des assertions calomnieuses sont les fautes les plus graves qu'un ouvrage puisse contenir, et que je me suis attachée à détruire celles dont l'*Essai sur la Musique* est rempli. Je n'ai daigné tenir compte d'aucun de ses autres défauts, mon objet n'étant pas de travailler à la perfection de cet ouvrage. Au reste, en prouvant combien l'auteur a l'esprit faux ou le cœur gâté, j'ai suffisamment mis ses lecteurs en garde contre ses jugemens de tous genres.

La douzieme lettre parvint manuscrite par la poste à M. d'Alembert le 9 décembre 1780 : elle ne devoit être imprimée ni par mes soins, ni par ceux de M. Fréron ; car il n'étoit pas vraisemblable que M. d'Alembert,

que je priois de la publier, l'adressât à cet intéressant journaliste. D'ailleurs, pour ne pas mettre la complaisance de l'académicien à une trop forte épreuve, je l'engageois à confier ma lettre au *Mercur*, son messenger favori. Au lieu d'avoir cette condescendance, ou de s'y refuser formellement, ce qui auroit encore compromis sa dignité, il abandonna la paperasse à MM. les rédacteurs du *Mercur* pour en faire ce que bon leur sembleroit. Cette tournure étoit excellente pour empêcher qu'elle ne parût (1), et se réserver la faculté de dire qu'*il ne s'opposoit nullement à ce qu'elle fût publiée*. Or il leur sembla bon de mettre dans leur volume du 23 décembre une lettre amphigourique, qui porte en substance que M. d'Alembert s'en étoit rapporté à eux pour y insérer, ou non, une lettre, dans laquelle *une femme qui signe D. R. G. et qui leur est inconnue ainsi qu'à lui, essaie* (le mot est précieux) *de répondre à une lettre qu'il leur a adressée dans le Mercur du 14 octobre. Nous nous*

(1) Il étoit naturel de croire que cette dédaigneuse indifférence me rebuteroit.

permettrons, ajoutent-ils, *une seule observation sur un fait qui paroît avoir induit madame G.*** en erreur. Elle n'a pas fait attention* (on le verra) *à ce que M. d'Alembert dit expressément et qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses Elémens de musique, donnée en 1762, six ans avant le Dictionnaire de M. Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses Elémens.* Eh bien ! quand cela seroit vrai, est-ce que cela l'auroit autorisé à tronquer indignement le texte, à changer avec la plus révoltante perfidie les expressions *de la note dont il se plaint*, pour faire croire que J. J. Rousseau dit que la *seconde édition des Elémens a paru en 1768*? Est-ce qu'en disant une chose vraie on acquiert le droit de dire cent faussetés? M. Rousseau a dû dire ce qu'il a dit, puisqu'il parle d'une *nouvelle édition avec des augmentations* qui a paru quelque temps après son *Dictionnaire*, et qu'en effet il en parut une en 1772. M. d'Alembert n'avoit qu'un moyen de se réhabiliter, c'étoit de faire imprimer ma lettre : il a préféré d'avoir aux yeux de toute la France, outre les torts que je lui reproche, celui de s'être

refusé à leur réparation ; ce qui levera les doutes qu'une excessive indulgence pourroit encore former sur la mauvaise foi qui a été jusqu'à présent le principe de sa conduite. J'avoue qu'exiger qu'un personnage aussi important que le chef d'une secte importante, le plus grand géometre de l'univers, le secrétaire perpétuel de l'académie françoise, l'ornement de toutes les autres, le représentant de l'Europe, M. d'ALEMBERT enfin, rétracte, à la requisition d'une femme, les calomnies qu'il s'est permis d'avancer contre un *fou* (1), c'est avoir aussi des prétentions trop outrées. Je me suis donc rebattue à supplier humblement M. Fréron de se charger de mon iniquité, c'est-à-dire de ma lettre ; et il a eu la bonté de lui donner place dans le n°. 37 de l'*Année Littéraire* 1780, ainsi qu'à celle que j'eus l'honneur de lui écrire pour lui demander ce bon office, et qui se trouve la treizieme de ce recueil. Je sens tout le prix de l'égard que M. Fréron eut pour moi dans cette délicate circon-

(1) Voyez la lettre de M. d'Alembert à MM. les rédacteurs du *Mercur*.

stance ; et je le prie de permettre que je lui en fasse ici les plus sinceres remerciemens.

La quatorzieme et derniere lettre a moins de rapport à J. J. Rousseau que les précédentes ; mais elle en a encore assez pour n'être pas déplacée à leur suite. Voici quelle en fut l'occasion. M. l'abbé Roussier, savant du premier ordre, ayant lu l'*Errata de l'Essai sur la Musique*, fut affecté de l'article de cette brochure qui le regarde , au point de prendre la peine de faire sur ce sujet une note, qu'il remit à un de ses amis, à qui il ne connoissoit et qui n'avoit en effet aucune relation avec moi. De mains en mains cette note tomba dans les miennes : le caractere de modération qui la distingue me détermina à écrire sur-le-champ à M. l'abbé Roussier une lettre d'excuses qu'il reçut par la poste le 15 février 1781. Je la terminois en le priant de la faire mettre dans quelque papier public : il ne l'a pas fait que je sache ; mais la maniere flatteuse dont il a bien voulu l'accueillir me donne lieu de croire que sa seule modestie l'en a empêché. Comme je n'ai pas encore assez de lumieres pour n'avoir plus de conscience , je pense que ce

seroit imiter fort mal-à-propos M. l'abbé Roussier, que de laisser subsister mon injustice, sous prétexte qu'elle ne peut tirer à conséquence, et que, puisqu'elle a été publique, je dois la réparer publiquement.

Cette lettre n'étoit point signée, parceque la poste n'est pas si difficile que MM. les journalistes, qui, assure-t-on, sont assujettis à ne publier aucune lettre qui ne soit revêtue d'une signature, ou dont ils ne connoissent l'auteur. Cette condition est dure pour quelqu'un qui ne veut ni se taire, ni faire parler de soi. Pour m'y soustraire, on me conseilla de mettre à ma première lettre un nom qui ne me fit pas perdre les avantages de l'*incognito*. Cette petite ruse n'étoit guere de mon goût, cependant il fallut l'employer; et comme en tout il n'y a que le premier pas qui coûte, me trouvant dans le cas de récrire, je crus devoir, pour mieux dérouter les curieux, signer mes lettres de différens noms, et y dire des choses qui induisoient à penser qu'elles étoient de différentes personnes, ne me flattant pas d'avoir un style assez à moi pour rendre cette précaution inutile. Mais je n'ai pas pris un seul nom

qui ne m'appartînt : celui que je porte sera connu , quand je ne pourrai plus ni m'en applaudir , ni m'en plaindre.

Il ne me reste plus qu'à déduire les raisons qui m'engagent à former ce recueil. La plus forte de toutes est la douce obligation de déférer au sentiment de deux hommes recommandables que je révere profondément, et à l'un desquels je dois toutes les consolations que la mort de Jean-Jacques m'a permis de goûter ; tous deux doués d'un genre de mérite qui les rend plus capables que personne d'apprécier celui de ce vrai philosophe ; animés pour lui d'une amitié ardente et d'un zèle infatigable ; dépositaires de ses dernières volontés ; éditeurs de la seule collection de ses œuvres qu'on doit tenir pour authentique ; enfin dignes de lui succéder dans le cœur des gens sensibles qui l'ont tous aimé, et même dans l'opinion publique, puisqu'ainsi que lui ils honorent les talens en en faisant le plus noble usage. J'aurois certainement pour ces deux respectables amis de mon ami des déférences plus coûteuses ; car, il faut l'avouer, celle-ci s'accorde avec mon inclination comme avec mon de-

voir. Je sens qu'autant auroit-il valu ne pas faire ces lettres, que de m'en tenir à la manière dont elles ont été publiées. Les brochures isolées qui n'ont qu'un objet ne peuvent satisfaire que sur cet objet, et ne sont guère lues que de ceux qui y prennent intérêt; mais un corps de défenses embrasse tout et est lu de tout le monde.

Je sais bien qu'un partisan de Jean-Jacques a dit, tout en écrivant en sa faveur, *A Dieu ne plaise que je veuille me donner les airs d'être le défenseur de Jean-Jacques! il n'en a pas besoin, ses œuvres existent.* Ou je me trompe beaucoup, ou il y a dans cette phrase plus de sentiment que de réflexion. Elle a beau faire honneur à M. de Marignan, en invitant à croire qu'il voit dans les œuvres de Jean-Jacques la réfutation complète de toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui, il n'en seroit pas moins dangereux que la façon de penser qu'elle annonce fût adoptée par tous les amis de Jean-Jacques. Si on n'attaquoit que ses œuvres, à la rigueur ils pourroient se taire et les laisser parler; mais ce sont ses mœurs, son caractère, ses intentions, ses principes, sa mé-

moire enfin, qu'on attaque avec fureur, sans frein et sans exemple. Or, comme ses ennemis prouvent journellement qu'on peut écrire les plus belles choses et faire les plus infâmes, il est indispensable d'établir l'admirable conformité qui a toujours subsisté entre ses principes et sa conduite : ce qui ne se peut qu'en démontrant jusqu'à l'évidence la fausseté des accusations dont on a pris à tâche de le charger. D'ailleurs j'ai toujours cru et je croirai toujours que défendre la vertu contre le vice est un *air* qui sied à tout le monde. Mais n'est-ce pas servir la société, peut-être plus utilement que Jean-Jacques même, que de préserver des impressions funestes aux mœurs, que quelques littérateurs et la plupart des journalistes cherchent à donner sur son compte, les jeunes gens, les femmes, les gens du grand monde, trop dissipés pour méditer les ouvrages de ce philosophe, et trop répandus pour ne pas trouver sous leurs mains et au moins parcourir les petits libelles qui s'impriment contre lui, et qui ont pour but de rendre sa personne méprisante et sa morale suspecte ? Si nous négligeons de pré-

sement le préservatif, nous qui connoissons tous les dangers du mal, qui tentera d'appliquer le remède? Il faut défendre Jean-Jacques pour l'intérêt de la vérité, pour celui de sa mémoire, pour le bien général, et pour son propre soulagement pour peu qu'on sente avec vivacité. Eh! comment ne pas employer toutes ses forces à repousser les efforts de prétendus philosophes, qui se liguent pour diffamer dans l'esprit de la multitude, sur qui leur charlatanisme a acquis quelque pouvoir, un homme qu'ils devroient prendre et lui proposer pour modèle? Comment retenir son indignation quand on voit deux hommes (1), qui s'étoient concilié l'estime générale par leur attachement à la bonne cause, et le noble zèle qui les portoit à seconder dans ses travaux un jeune littérateur également intéressant par son âge, ses talens, son caractère, à l'abri d'un non respecté abandonner lâchement l'une et l'autre, parler avec la dernière indécence

(1) Messieurs Geoffroy et Royou, ci-devant coopérateurs de M. Fréron, actuellement auteurs du Journal de monsieur, frere du roi.

du plus profond des moralistes , du plus exact des logiciens , du plus simple des philosophes , du plus éloquent des écrivains , du plus grand des hommes , puisqu'il en fut le plus vertueux ; et cela , après s'être élevés avec autant de vigueur que de courage contre le *lâche* mais dangereux *agresseur* qui , après quinze ans de silence , n'ouvre la bouche qu'après la mort de l'accusé , et quand il n'a plus pour se défendre que le souvenir de ses vertus civiles et l'estime du petit nombre de personnes qui l'ont connu ; après avoir avoué que cet accusé est un témoin irréprochable dont la candeur et la simplicité sont déjà reconnues (1) ; et par cette absurde palinodie , s'exposer au soupçon flétrissant dont aucune protection ne peut les garantir de s'être laissé corrompre par les encyclopédistes ? A quel prix ? c'est ce que je n'aurai pas la témérité de vouloir approfondir. Ah ! sans doute , ce ne peut être que par un déplorable effet de cette

(1) Voyez la lettre de M. l'abbé Royou à M. Fréron au sujet de l'éloge de milord maréchal , n^o. 17 de l'Année Littéraire 1779.

corruption qu'ils ont oublié ce qu'ils se devoient à eux-mêmes, jusqu'à se permettre de dire, en rendant compte du *supplément à l'Emile de J. J. Rousseau* : *Ce fragment me paroît la meilleure critique qu'on ait jamais faite de l'Emile* (1). On dirait que le citoyen de Geneve a voulu nous prouver lui-même l'inutilité de son système d'éducation. Après avoir uni son élève à la charmante Sophie, le Mentor s'éloigne, quoique plus nécessaire que jamais.

Sans compter qu'il n'est pas d'usage qu'un homme marié garde son gouverneur, du moins à ce titre, si le Mentor d'Emile étoit resté auprès des nouveaux époux, ou il n'y auroit servi à rien, ce qui donneroit vraiment prise à la critique, ou il n'y auroit pas eu matière à un *supplément*; car rien ne seroit plus simple, plus uniforme, moins fertile en évènements, que la vie privée de deux époux, qui, sous les yeux d'un bon

(1) M. Geoffroy parle au singulier : mais, M. Royou étant son associé, ils répondent l'un pour l'autre; et le produit de leur journal, tant en approbation et en blâme qu'en argent, doit être commun entre eux.

instituteur, ne s'écarteroient point de la route qu'il leur traceroit, et resteroient constamment attachés l'un à l'autre.

Cet Emile, si bien affermi dans ses principes, devient galant et presque petit-maître: la tendre et vertueuse Sophie n'est plus qu'une femme à la mode; et, sans respect pour la philosophie, elle fait à son époux l'outrage le plus sensible.

Voilà la pernicieuse influence des mœurs des grandes villes sur les caractères honnêtes mais foibles: la crainte de paroître ridicules les jette dans le précipicē; mais les principes d'une bonne éducation, reprenant le dessus, les en retirent; ils deviennent plus forts par l'épreuve de leur foiblesse, et plus estimables peut-être de savoir réparer et se pardonner réciproquement leurs fautes, qu'ils ne l'auroient été de savoir s'en garantir. Nous aurions vu Emile et Sophie dans cette heureuse situation, si la mort avoit laissé à J. J. Rousseau le temps de les y conduire. Cela est vraisemblable, du moins; car ayant cru ce *supplément* utile, il n'a pu que le suspendre et non pas l'abandonner. *Ce sans respect pour la philosophie* est une

plaisanterie d'un bien mauvais ton. Mais que M. Geoffroy plaisante tant et si lourdement qu'il voudra, cela ne fera pas qu'un *homme galant et presque petit-maitre* soit un scélérat, ni qu'une *femme à la mode* soit un monstre, tels que nous n'en voyons que trop sortir des colleges et des couvens, où l'éducation est si opposée à l'inutile *système* de J. J. Rousseau.

Emile ignore sa disgrâce.

Cela prouve qu'au moins Sophie ne fouloit pas aux pieds les bienséances.

Sophie la lui apprend par un raffinement héroïque de délicatesse.

Très *héroïque*, assurément : elle s'est, en ce point, fort éloignée de *la mode* ; et son exemple ne sera pas contagieux.

Incertain du parti qu'il doit prendre, il forme une espece de monologue tragique par le style et comique par le sujet.

Comique par le sujet ! Quoi ! aux yeux de M. Geoffroy l'adultere est un *sujet comique* ! Thalie se montre plus scrupuleuse.

Si Sophie avoit été trompée par un breuvage, comme le prétendent les éditeurs pour l'honneur de son éducation. . .

Les éditeurs ne prétendent rien ; ils ne disent que ce qu'ils savent , et ressemblent trop à leur ami , pour chercher à le faire valoir aux dépens de la vérité.

Elle devoit se justifier aux yeux de son époux.

Elle devoit avouer son malheur au Mentor d'Emile , ai-je entendu dire à une personne d'esprit. Moi je dirai , Elle devoit..... Ce qu'il y a de vraiment comique , c'est que nous cherchions les moyens qu'elle auroit dû prendre ; comme si la plus féconde imagination qui fut jamais avoit pu en manquer ! Tout ce que Sophie n'a pas fait étoit incompatible avec le plan de l'auteur. Si elle avoit tenu une autre conduite , Emile n'auroit pas été « aux prises avec la fortune , placé « dans une suite de situations effrayantes ; « que le mortel le plus intrépide n'envisageroit pas sans frémir » ; et son maître n'auroit pas pu , comme il le vouloit , « montrer que les principes dont Emile fut nourri « depuis sa naissance pouvoient seuls l'élever au-dessus de ces situations (1) ». Il falloit pour qu'Emile fût complètement malheureux que Sophie parût coupable ; et il suf-

(1) Voyez l'avis des éditeurs.

fisoit pour l'honneur de son éducation que son innocence se découvrit un jour. Si cette infortunée s'étoit justifiée aux yeux de son époux, si elle s'étoit confiée à la prudence de son Mentor, l'une ou l'autre de ces démarches auroit rétabli le calme dans le cœur d'Emile ; et alors que devenoient les affreuses situations où J. J. Rousseau vouloit le jeter ? La plus cruelle de toutes est son erreur sur la cause de l'infidélité de Sophie ; c'est elle qui donne lieu à la fuite d'Emile et au mot sublime qui fait tressaillir toutes les meres dans le cœur desquelles le goût des frivoles amusemens n'a pas éteint le feu sacré qu'y allume la nature : « Non ,
« jamais il ne voudra t'ôter ta mere : viens ,
« nous n'avons rien à faire ici ». Car il ne suffisoit pas pour qu'Emile quittât Sophie, que ses charmes fussent profanés, il falloit qu'il crût son ame dégradée.

Si elle étoit vraiment coupable, elle ne devoit pas le chercher.

Je crois qu'il auroit mieux valu dire, *il n'étoit pas naturel qu'elle le cherchât.* Ce que dit M. Geoffroy semble interdire aux épouses coupables la ressource et par con-

séquent les dispenser de l'obligation de rentrer dans leur devoir. Cette phrase, *elle ne devoit pas le chercher*, est, par son amphibologie, aussi dangereuse que ces vers de Boileau :

L'honneur est comme une isle escarpée et sans bords,
Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.

L'auteur, en nous offrant son Emile tour-à-tour menuisier, matelot, esclave, a le dessein de faire voir que son éducation lui tient lieu de fortune, et lui fournit des ressources dans les situations les plus cruelles de la vie ; mais pour l'honneur de l'élève et de l'instituteur, n'eût-il pas mieux valu nous montrer Emile dans des emplois plus importants, consacrant au service de la patrie les talens qu'il a cultivés dans sa jeunesse ?

Il est sûr que cela auroit été plus imposant. Il n'y avoit pour cela qu'une petite difficulté à vaincre : il auroit fallu seulement que l'auteur eût fait élever par l'instituteur d'Emile le monarque, les ministres et les premiers commis du pays où il auroit voulu

faire parvenir Emile aux *emplois importans* ; car on ne s'aviserait pas de les confier à un *bon menuisier dans nos gouvernemens paisibles*. Et en supposant qu'Emile eût joint *les qualités de l'esprit à la vigueur du corps*, les hommes à grand mérite ne consacrent pas toujours leurs talens à *la patrie*. On sait cela en France, et on s'en applaudit.

Ici M. Geoffroy abandonne le *supplément à l'Emile* ; crache en passant sur le *supplément à la Nouvelle Héloïse* ; et il arrive à *des réflexions sur l'illustre citoyen de Genève*, qu'il nous assure être *plus utiles* que tout ce qu'il a dit sur ces fragmens : et on le croit aisément jusqu'à ce qu'on les ait lues. Ces *réflexions* débutent par un parallèle entre Voltaire et Rousseau. Ce sont incontestablement deux hommes, et en voilà assez pour autoriser la comparaison : aussi n'y a-t-il que cela ; car on ne peut regarder Rousseau comme un bel esprit, ni Voltaire comme un grand génie. Quant à leur caractère moral, l'opposition est trop frappante pour qu'il faille en parler. Ce parallèle est suivi d'un autre, entre Rousseau et le

sincere, le désintéressé, le bon, le vertueux Sénèque : on y trouve ces sentences remarquables :

Tous deux ont étonné leur siècle par des paradoxes ; mais les paradoxes de Sénèque sont sublimes , ceux de Rousseau sont bizarres. Les paradoxes de Sénèque sont les chimères de la vertu ; ceux de Rousseau ne sont que les boutades de la misanthropie. Sénèque élève l'homme jusqu'à Dieu ; Rousseau le ravale jusqu'à la bête.

On sent que moi, femme, je n'ai rien à répondre à cela, et que c'est au public, qui connoît les mœurs et les ouvrages des deux auteurs comparés, à qui il appartiendra de juger le juge.

Son caractere est encore un problème : les uns le respectent comme un philosophe assez courageux pour dire à son siècle des vérités hardies et nouvelles.

Graces au ciel ! c'est le plus grand nombre, malgré les Voltaire, les Hume, les Diderot, les d'Alembert, les Geoffroy, les Royou, et une poignée d'anonymes.

Les autres le représentent comme un

sophiste ambitieux, qui, pour faire du bruit (1), a soutenu des opinions révoltantes, dont il n'étoit pas lui-même persuadé. (Notez que M. Geoffroy se déclare du nombre de ceux-ci, puisqu'il ajoute) : Quel étoit son objet en publiant ses opinions? l'intérêt de l'humanité? Mais ne voyoit-il pas qu'elles n'étoient propres qu'à faire briller la subtilité de sa dialectique?

Je gagerois que ce pauvre Jean-Jacques n'a point vu cela ; que M. Geoffroy ne le voit pas non plus ; et qu'il seroit, non embarrassé, mais bien fâché si une force majeure l'obligeoit à dire sans détour quel est son objet en publiant si dogmatiquement son opinion sur la personne et les ouvrages de l'illustre citoyen de Geneve.

Le seul de ses ouvrages, continue M. Geoffroy, où l'éloquence soit d'accord avec la raison, c'est sa Lettre sur les spectacles.

Voilà ce qu'aucun de ses ennemis n'avoit

(1) En tout cas cette manie s'est emparée de lui bien tard, et l'a lâché de bonne heure, puisqu'il ne s'est montré que treize ans en soixante-six ans de sa vie.

osé dire. Aussi les preuves qu'en apporte celui-ci sont-elles pour la plupart risibles : comme, par exemple,

Avions-nous besoin du Contrat Social ? Pourquoi fatiguer de maximes républicaines les peuples heureux d'une monarchie ? Est-il question d'accord et de traité entre le père et les enfans ?

En effet, n'est-il pas clair comme le jour que, puisque les François n'avoient pas besoin du *Contrat Social*, Jean-Jacques a eu le plus grand tort de le faire ? Cela me rappelle le propos d'un officier françois qui, dînant un jour (à Stutgard) à la table du duc de Wirtemberg, qui avoit en l'égard de n'y admettre que des François, dit finement, *Il n'y a ici d'étranger que monseigneur.*

Rousseau ne peut donc prétendre au titre de philosophe (que M. Geoffroy lui donne pourtant) : s'il ressemble à Socrate, c'est parcequ'il a été comme lui joué sur le théâtre.

Triomphez, monsieur Palissot, si le pardon que vous obtint Rousseau vous en laisse le courage !

Quintilien lui refuseroit peut-être une place

parmi les orateurs ; l'art de colorer des mensonges paroîtroit méprisable à ce grave législateur.

Et c'est de J. J. Rousseau qu'on ose parler avec une si scandaleuse licence ! de J. J. Rousseau le moins présomptueux des philosophes et le moins tranchant des auteurs, qui ne cesse de prémunir ses lecteurs contre la séduction de son style, qui insiste toujours sur la droiture de ses intentions, et jamais sur la sureté de ses lumieres ; qui dit expressément :

« Quand mes idées seroient mauvaises , si j'en fais naître de bonnes à d'autres , je n'aurai pas tout-à-fait perdu mon temps.... Mon sujet étoit tout neuf après le livre de Locke , et je crains fort qu'il ne le soit après le mien. Je ne vois point comme les autres hommes ; il y a long-temps qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi de me donner d'autres yeux et de m'affecter d'autres idées ? Non : il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens et de ne point croire être tout seul plus sage que tout le monde ; il dépend de moi , non de changer de sentiment , mais de me défier du mien :

voilà tout ce que je puis faire et ce que je fais. Que si je prends quelquefois le ton affirmatif, ce n'est pas pour en imposer au lecteur, c'est pour lui parler comme je pense. Pourquoi proposerois-je par forme de doute ce dont, quant à moi, je ne doute point? Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit. »

« En exposant avec liberté mon sentiment, j'entends si peu qu'il fasse autorité, que j'y joins toujours mes raisons, afin qu'on les pese et qu'on me juge. Mais quoique je ne veuille point m'obstiner à défendre mes idées, je ne m'en crois pas moins obligé de les proposer : car les maximes sur lesquelles je suis d'un avis contraire à celui des autres ne sont point indifférentes ; ce sont de celles dont la vérité ou la fausseté importe à connoître, et qui font le bonheur ou le malheur du genre humain. » (1)

Est-il possible qu'il existe des propositions dont on soit en droit de faire un crime à l'auteur qui s'est expliqué ainsi? C'est pourtant à lui qu'on attribue l'*art* si familier

(1) Voyez la préface d'*Emile*.

à ses adversaires *de colorer des mensonges !* c'est à J. J. Rousseau, dont la conduite prouve la conviction, dont la morale excessivement sévère ne l'est cependant pas plus que ses mœurs ! enfin à J. J. Rousseau, qui a porté si loin l'exercice de toutes les vertus, que ses détracteurs, dans le désespoir de ne pouvoir lui reprocher un vice (1), se rabattent à l'accuser d'hypocrisie, le plus odieux de tous, sans doute, mais qui suppose cependant l'apparente exemption de tous les autres ! accusation d'autant plus commode à hasarder contre un homme qui ne s'est jamais démenti, que l'impossibilité de la prouver en dispense, et que le mortel le plus constamment vertueux peut passer pour le plus profondément hypocrite.

L'art de colorer des mensonges ! Et ce sont des hommes obligés par état à guider la jeunesse dans ses études (2) et le public dans

(1) Des inculpations dénuées de fondement ne sont pas des reproches.

(2) A titre de professeurs, l'un de philosophie, l'autre d'éloquence, aux collèges de Louis-le-Grand et Mazarin.

ses jugemens (1), qui confondent insidieusement l'erreur, dont tout homme est capable, avec *le mensonge*, dont J. J. Rousseau ne le fut jamais !... En voyant un tel excès de perversité, qui ne seroit entraîné à s'écrier, d'après l'*Evangile*, SI LE SEL PERD SA FORCE, AVEC QUOI LE SALERA-T-ON ?

Le 9 mai 1781.

(1) A titre de journalistes.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The second part outlines the procedures for handling discrepancies and errors, stating that any such issues should be reported immediately to the relevant department. The third part details the process for auditing the accounts, including the selection of samples and the use of statistical methods to ensure the reliability of the data. The final part concludes with a statement of assurance that all financial statements have been prepared in accordance with the applicable laws and regulations.

E X T R A I T

Du n°. 53 de l'Année Littéraire 1778.

LA littérature est dans ce moment, monsieur, frappée du fléau de stérilité; à peine paroît-il un ouvrage digne des honneurs de l'analyse; on ne voit éclore dans l'ombre que de petits romans sans vie et sans chaleur, d'insipides pamphlets *morts avant que de naître*, un essaim prodigieux de *prospectus*, et pas un bon livre: vous devez donc m'excuser et même me savoir gré, monsieur, si, au milieu de cette sécheresse, j'accueille avec plaisir les lettres intéressantes qu'on me fait l'honneur de m'adresser. Celle-ci est d'une dame encore plus recommandable par ses vertus sociales que par ses talens; au don de penser elle joint la bienfaisance et la sensibilité; elle est digne d'apprécier J. J. Rousseau. Cette justice que je rends ici aux qualités de son cœur et aux lumières de son esprit ne doit point être regardée comme cette monnoie courante d'éloges payés et rendus que nos écrivains

actuels s'adressent mutuellement avec tant de b nignit . Ce n'est point pour reconno tre les choses flatteuses que madame D. R. G.*** veut bien dire de ce journal que je me permets cette foible esquisse de sa personne. Quoique parfaitement instruit de tout ce qui la rend si estimable, je n'ai cependant l'avantage de la conno tre que par quelques lettres dont elle m'a honor  au sujet du petit  crit que vous allez lire : je l'ai m me suppli e d'en retrancher les louanges que l'*Ann e Litt raire* doit   son indulgence ; mais elle a  t  in branlable, et il m'a fallu malgr  moi les adopter, plut t que de priver mes lecteurs d'un morceau fait pour leur plaire.

Le nom de J. J. Rousseau suffit pour exciter le plus vif int r t, et la maniere dont il est veng  ne peut que le justifier et l'accro tre. Mad me D. R. G. trace avec beaucoup de finesse le caractere de ce grand  crivain d'apr s les ouvrages immortels qu'il nous a laiss s. Le style de cette lettre est noble, pur,  l gant. M. de la Harpe sera le seul qui s'en plaindra ; mais il lui sera ais  de se consoler en se rappelant

avec sa modestie ordinaire que le divin Orphée fut autrefois déchiré par les bacchantes.

Lettre à l'auteur de ces feuilles sur un article du Mercure et du Journal de Paris concernant J. J. Rousseau.

M O N S I E U R ,

Dans le premier mouvement d'indignation que me causa la lecture de l'article qui se trouve dans le *Mercury* du 5 octobre concernant J. J. Rousseau, je vous demandai si vous vous proposiez de défendre ce grand homme. Je crus que vous montrer le desir qu'avoient ses véritables partisans de vous voir embrasser sa querelle, c'étoit vous y engager. Vous me répondites plusieurs jours après que *vous ne vous proposiez nullement de venger Rousseau dans ce moment-ci*. Je ne pus attribuer ce retard qu'à l'abondance des matieres qui devoient entrer dans votre excellent journal. Il ne me paroissoit pas naturel que vous renonçassiez à un honneur que vos talens et l'opinion

publique vous déféroient. Après y avoir bien pensé, je crois que ce n'est pas un autre *moment* que vous attendez, mais un autre adversaire de qui on ne puisse pas dire, Vaut il la peine d'être combattu?

Vous connoissez sans doute, monsieur, une lettre qui a paru dans le n°. 303 des feuilles de Paris : mais je désespere que vous nous en disiez votre sentiment, et je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que je vous entretienne de l'impression qu'elle m'a faite. Cette lettre a causé la plus grande sensation ; quelques personnes en ont été transportées : s'annoncer comme ami de Rousseau, c'est se concilier le suffrage de tous les gens qui l'aiment ; et chez presque tous ces gens-là le sentiment prévaut sur la réflexion. Il étoit si bon, si sensible, que tous ceux qui ont l'imagination vive et l'ame tendre se déclarent nécessairement pour lui. D'autres personnes prétendent que la façon dont M. Olivier de Corancez relève les écarts de M. de la Harpe n'est pas décente : pour moi, monsieur, je suis plus attachée à la mémoire de Jean-Jacques que ceux qui préconisent la lettre de M. Olivier

de Corancez , et plus indulgente que ceux qui la censurent. Si la persuasion de mon insuffisance n'avoit pas réprimé le desir que j'ai eu de répondre à M. de la Harpe , j'aurois bien mieux mérité que M. Olivier de Corancez les reproches qu'on lui fait. J'aurois dit à l'académicien que je ne suis pas étonnée que le jugement qu'il prononce sur J. J. Rousseau soit pitoyable , mais que je le suis beaucoup qu'il ait eu la témérité de le prononcer. En effet, monsieur , comment la destinée d'Oza ne l'a-t-elle pas fait trembler? Je lui aurois dit..... Mais laissons là M. de la Harpe , laissons-le voir, sentir, écrire, versifier, juger à sa maniere: le corbeau ne sauroit croasser aussi mélodieusement que le rossignol chante.

Venons à M. Olivier de Corancez. Personne ne demandera pourquoi on s'occupe de lui : je trouve ses intentions louables, son style naturel; le rôle dont il s'est chargé fait bien présumer de son cœur, et la façon dont il le remplit fait l'éloge de son esprit. Avec tout cela sa lettre me laisse beaucoup à desirer. Loin de trouver qu'il dit à M. de la Harpe des vérités trop dures,

j'aurois voulu qu'il relevât avec plus de fermeté la révoltante légèreté avec laquelle l'auteur du *Mercur*e donne pour vraies des anecdotes qui ne peuvent pas l'être, et qui, le fussent-elles, seroient absurdement placées à la suite de cette phrase, *La tombe sollicite l'indulgence en inspirant la douleur.* Quelle indulgence, grand Dieu! quelle douleur que celles qui présentent chargé de torts et d'humiliations aux yeux du public un homme célèbre qu'il pleure encore! Quand ces anecdotes, controuvées par malignité et adoptées par sottise, seroient incontestables, il y auroit de la barbarie à les rapporter; et, quoique la cruauté soit l'apanage de la bassesse, on est surpris d'en trouver dans un homme qui a tant de besoin de l'humanité des autres. Eh! quel tort plus grave peut-on imputer à un philosophe qui a pris pour devise *Vitam impendere vero*, que d'avoir abandonné le prix de la vérité pour courir après celui de l'éloquence? Que la calomnie ne se rassure pas sur ce que la mort enchaîne les facultés de Jean-Jacques. Si un homme de lettres avoit l'audace de dire, *C'est moi qui ai donné*

à Rousseau le conseil qui lui a valu la couronne académique, mille voix s'éleveroient pour lui répondre, Vous êtes un imposteur : celui qui a renoncé à la fortune, sacrifié sa liberté, exposé sa vie par attachement à la vérité, ou aux sublimes erreurs qu'il prenoit pour elle, n'a jamais établi ce qu'il ne pensoit pas. C'est pour cela que son éloquence étoit si soutenue, si magnifique, si entraînante : l'énergie naît de la persuasion. Voilà, monsieur, d'où il me semble que M. Olivier de Corancez devoit partir pour nier qu'un homme de lettres eût tenu le propos cité, et non pas de sa trivialité. Il y a tel homme de lettres qui en tient de plus plats encore : je n'en veux pour preuve que l'observation niaise qui donna lieu à la belle réponse de M. de Buffon, qui lui fait encore plus d'honneur qu'à Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas aussi, monsieur, que M. Olivier de Corancez relève bien faiblement la vile adresse avec laquelle M. de la Harpe insinue que M. D. excluoit Jean-Jacques de sa table quand les gens de lettres s'y rassembloient ? Je sais qu'il y a des gens lettrés dans les classes les plus élevées

de la société : mais qui sont donc les gens de lettres par état (les exceptions ne tirent point à conséquence) pour que le citoyen de Geneve ne pût être admis à manger avec eux ? Du côté de la naissance il les valoit tous ; du côté du mérite il valoit mieux qu'eux tous. Si j'étois à la place de ce M. D., je me trompe fort, ou j'apprendrois à M. de la Harpe qu'on ne couvre pas impunément de ridicule un homme qui a des *commis* de l'espece de J. J. Rousseau. Quant à moi, je ne pourrois admettre la vérité de ce fait, si malhonnêtement allégué, qu'à l'aide de cette supposition : Si Rousseau ne diroit pas avec les gens de lettres convives de M. D., c'est que dès lors il les connoissoit assez pour les fuir.

Je ne conçois pas, monsieur, comment quelqu'un qui annonce autant d'esprit, de jugement, de sagacité, que M. Olivier de Corancez, et qui a vécu pendant douze ans familièrement avec Jean-Jacques, peut dire, *J'ose affirmer qu'il ignoroit sa force et qu'il ne se voyoit qu'à travers le voile de la modestie.* Je n'ai pas eu l'inestimable avantage de vivre familièrement avec Jean-Jac-

ques; mais j'ai étudié son caractere dans ses ouvrages, où il se peint si bien; et, dans tout ce que j'ai pu recueillir de ses discours et de ses actions, j'ose affirmer que je l'ai bien saisi ce caractere unique, et que je chéris plus que personne la mémoire de celui qu'il immortalise bien plus surement encore que les talens qu'il réunissoit: car la maniere d'être de Jean-Jacques passera à la postérité avec ses écrits, puisqu'ils la contiennent. Eh bien! monsieur, je suis forcée de l'avouer, si cela étoit en mon pouvoir, je retrancherois de la touchante énumération que M. Olivier de Corancez nous fait des vertus pratiques de son ami le mot de *modestie*, et je lui substituerois celui de *modération*, vertu que l'extrême sensibilité de Rousseau rendoit en lui si admirable, et que M. Olivier de Corancez se contente d'indiquer. Jean-Jacques n'étoit point modeste; il étoit bien mieux que cela, il étoit vrai. *Les gens d'esprit*, disoit-il, *se mettent toujours à leur place, la modestie chez eux est toujours fausseté.* Que l'on pese cette phrase dans le silence de l'amour-propre, et on conviendra que ce qu'on ap-

pelle *modestie* n'est une vertu dans un homme supérieur qu'aux yeux de ses concurrens offusqués de sa gloire. Trop sincère pour être modeste, trop grand pour être vain, celui que nous regrettons s'apprécioit comme l'auroit apprécié tout autre qui auroit eu autant de lumières et d'impartialité que lui : il connoissoit bien la trempe des armes qu'il employoit pour combattre les préjugés et les vices, fléaux de la nature et de la société : il goûtoit le premier et mieux qu'aucun de ses lecteurs les charmes inexprimables qu'il répandoit sur ses ouvrages ; l'accord de ce qu'il disoit et de ce qu'il sentoit lui garantissoit leur succès. Quelquefois sa fierté s'indignoit des odieuses interprétations de ses adversaires ; mais sa bonté, qualité que personne n'a jamais portée plus loin que lui, l'amenoit bientôt à les plaindre, non avec cette compassion insultante à l'usage de la médiocrité, mais avec cette tendre commisération que l'ami de la vérité doit avoir pour tous ceux qui s'éloignent d'elle. Il jouissoit sans doute du sentiment de sa propre valeur ; mais il n'en tiroit pas le droit de dédaigner les gens
d'un

d'un mérite ordinaire; et ; pourvu qu'on ne fût ni fourbe ni méchant, on étoit à son avis tout ce qu'il est nécessaire d'être.

Souffrez, monsieur, que je me permette encore une observation sur la lettre de M. Olivier de Corancez. Je suis blessée d'y voir les noms de Voltaire et de Rousseau ornés des mêmes épithètes et placés à côté l'un de l'autre. Je crois que le premier doit retentir dans les académies et le foyer de la comédie françoise; et le second par-tout où sont encore en honneur l'amour de la vérité, la rectitude des principes, l'austérité de la morale, la pureté des mœurs et la saine philosophie. Il y a long-temps qu'on l'a dit, *On est de la religion de ce qu'on aime*. Je suis trop l'amie de Rousseau pour être l'ennemie de Voltaire : mais il me semble que le plus bel esprit et le plus grand génie de ce siècle ne sont pas faits pour figurer ensemble; et je dirois volontiers que M. Olivier de Corancez est trop l'ami de Voltaire pour être autant qu'il le faudroit celui de Rousseau. Au reste M. Olivier de Corancez, choqué de l'essor que prend M. de la

Harpe, me paroît un homme raisonnable, impartial, ami de l'ordre; et ce n'est que parceque je fais un cas infini de sa façon de penser, que je desirerois qu'il eût assez aimé Rousseau pour ne lui associer personne. J'ai encore été tentée de reprocher à M. Olivier de Corancez de n'avoir pas mis assez de chaleur dans la défense de l'immortel Genevois; mais, en considérant que c'est à M. de la Harpe que cette défense est adressée, j'applaudis à la générosité de son auteur.

Ne pensez pas, monsieur, que j'aie voulu faire l'éloge de J. J. Rousseau; ce seroit encore le réduire au taux général. Depuis l'établissement des académies de qui ne fait-on pas l'éloge? Non seulement je ne voudrois pas faire le sien quand je me sentirois des talens qui pussent répondre à mon zele, je voudrois même que personne ne le fît. Eh! ne l'a-t-il pas fait lui-même toutes les fois qu'il a écrit, parlé, agi? Il ne nous a laissé qu'un moyen de le louer, c'est de nous rendre ses bienfaits utiles en méditant ses ouvrages, en nous pénétrant de ses

principes, en nous rappelant ses exemples,
et sur-tout en imitant ses vertus.

J'ai l'honneur d'être,

M O N S I E U R,

votre très humble et très
obéissante servante,

D. R. G.

Le 4 novembre 1773.

E X T R A I T

DU N^o. 39 DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1778.

LETTRE de madame D. L. M. à l'auteur de ces feuilles , au sujet d'un avis imprimé dans le Mercure du 15 novembre 1778, concernant un recueil de musique de chambre composée par J. J. Rousseau.

LA cause de J. J. Rousseau devient la cause commune d'un sexe aimable , qui semble reconnoître les obligations qu'il lui doit par la chaleur avec laquelle il défend et venge sa mémoire. Vous avez lu dans un de mes derniers numéro une lettre éloquente de madame D. R. G. touchant cet illustre écrivain : en voici maintenant une autre , non moins bien écrite , non moins solidement pensée , de madame D. L. M. Il est bon que je vous mette sous les yeux l'*avis* qui a donné lieu à ce morceau intéressant.

« Toutes les productions du célèbre Rousseau publiées pendant sa vie ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme :

celles qu'on annonce aujourd'hui obtiendront sans doute un accueil encore favorable. On a vu dans *le Devin du village* et dans *le Dictionnaire de Musique* à quel degré cet homme extraordinaire possédoit la pratique et la théorie du plus ravissant des beaux arts. Il est à présumer qu'on trouvera la même source de plaisir dans les nouvelles productions musicales que sa veuve vient offrir au public. »

« On aime à se représenter l'éloquent et profond auteur du *Contrat Social* modulant sur un clavier des airs champêtres, des vaudevilles et des romances; mais on s'étonne de voir ce véhément écrivain, ce génie libre et fier, accoutumé à méditer sur les intérêts des souverains et des peuples, et né, ce semble, pour leur faire adorer la justice, oubliant tout-à-coup sa destinée glorieuse pour embrasser la profession des mercenaires, et devenir un simple copiste de musique. Celui qui consacra des hymnes à la vertu, qui sut réveiller en nous l'instinct sublime de la liberté, qui fait encore retentir la voix de la nature dans le cœur des mères, n'a-t-il donc pu subsister des

produits de ses chefs-d'œuvre ? La langue françoise entre ses mains n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du Tasse , aussi riche que celle de Pope , aussi expressif que celle des orateurs de Rome et d'Athenes ? L'homme enfin qui devoit tenir un des premiers rangs parmi ses semblables , à qui tôt ou tard on élèvera des monumens publics , étoit-il donc fait pour vivre et mourir au sein de l'indigence ? Est-ce là le sort du bienfaiteur de l'humanité ? Proscrit par ses concitoyens , fugitif au milieu des Alpes , toléré chez une nation hospitaliere , mais obligé d'imposer à son génie un silence absolu , il ne laisse pour héritage à sa respectable veuve que des *mémoires*, dont elle ne peut tirer aucun parti , parceque des convenances sociales en arrêtent la publicité. L'unique ressource de madame Rousseau consiste en un recueil de *petits airs* composés par l'auteur d'*Emile* et d'*Héloïse* : elle offre ce recueil au public moyennant une souscription d'un louis, etc. » (1).

(1) Extrait du Mercure du 25 novembre 1778.

Cet avis a excité la juste indignation de madame D. L. M. ; elle a cherché, mais inutilement, à en deviner l'auteur, et, dans son incertitude, elle m'a fait l'honneur de s'adresser à moi pour lui donner là-dessus quelques éclaircissemens.

« M O N S I E U R ,

« Je n'ai point l'honneur de vous connoître ni même d'être liée avec personne qui le soit avec vous ; mais une lecture suivie de l'*Année Littéraire*, où j'ai vu la sagesse de vos jugemens et la touchante persévérance avec laquelle vous avez défendu la mémoire de feu monsieur votre pere contre les antagonistes que sa critique, aussi sure que sévère, lui avoit suscités, m'a inspiré autant de confiance en votre honnêteté que de déférence pour vos lumieres. Permettez donc, monsieur, qu'entraînée par mon estime je vous supplie de me tirer d'embarras sur un point qui ne laisse pas que de m'en causer : le voici. Est-ce dans la classe des amis ou dans celle des ennemis de J. J. Rousseau qu'il faut

placer l'auteur de l'*avis* qui se trouve dans le *Mercure* du 25 novembre concernant un recueil de musique de chambre composée par ce grand homme? En sollicitant votre complaisance je crois devoir vous déduire les motifs de la perplexité où me jette cet *avis*. Peut-être sera-ce d'ailleurs en donner un fort bon à MM. les rédacteurs du *Mercure* : car enfin , quoique par sa nature ce journal soit autorisé à tout admettre , privilege dont M. de la Harpe et ses dignes coopérateurs usent bien amplement quand ils nous donnent des logogriphes , encore faut-il qu'ils nous les donnent pour ce qu'ils sont. »

« L'*avis* dont il est ici question , monsieur , a sans doute pour objet d'engager le public à grossir l'avantage que madame Rousseau espere retirer de la souscription qu'elle propose , et dont le *prospectus* est dans les mains de tout le monde. Si on pouvoit s'assurer que cet *avis* fût de M. le marquis de Gérardin , la question que j'ai l'honneur de vous faire seroit décidée : mais contre deux raisons de croire qu'il en est , j'en trouve quatre de croire qu'il

n'en est pas. Par exemple l'épithète de respectable, adressée à madame Rousseau, indique M. de Gérardin : cette veuve n'est certainement aussi *respectable* pour personne que pour lui, à qui les dernières dispositions de Jean-Jacques imposent envers elle les devoirs les plus étendus et les plus sacrés. L'intérêt que l'auteur de l'*avis* prend à elle annonce bien encore un ami de l'homme célèbre qui l'avoit élevée au rang de son épouse ; mais à côté de ce qui prouve cet intérêt il y a des choses qu'il est impossible d'attribuer à l'amitié. Comment cet *avis* seroit-il donc de M. de Gérardin ? Quant à moi, je ne puis le penser. »

« 1°. M. de Gérardin, dont la vaste érudition est si connue, et qui, se nourrissant habituellement de la lecture des anciens, ne sauroit ignorer que rien n'est beau, estimable, touchant, que ce qui est naturel et simple, n'auroit pas fait un puéril étalage de phrases bien froides, bien recherchées, bien emphatiques, bien entortillées, bien alambiquées, et sur-tout bien déplacées, qui ne signifient pas grand'chose,

et qui n'aboutissent à rien , si ce n'est à présenter Jean-Jacques sous le jour le moins propre à lui attirer la considération de ceux qui ne l'ont pas personnellement connu. »

« 2°. M. de Gérardin, si digne d'être comparé à Aristée, n'auroit pas dit de la veuve de J. J. Rousseau , que ce nouvel *Eudamidas* lui a laissée à protéger, que son *unique ressource consiste en un recueil de petits airs composés par l'auteur d'Emile et d'Héloïse*. Non, il ne l'auroit pas dit, et parcequ'il sait bien que cela n'est pas vrai, et parcequ'Aristée ne recommanda ni la mere, ni la fille, ni les créanciers d'Eudamidas à la commisération des Corinthiens. »

« 3°. On a beau, ainsi que M. de Gérardin, posséder la musique jusqu'au point d'avoir sur cet art agréable des systèmes absolument neufs, et certainement sublimes, quand on fait des vers aussi pathétiques, aussi harmonieux, aussi poétiques, aussi admirables en un mot que ceux dont il décore le monument que sa magnificence érige à la mémoire de Jean-Jacques, on se garde bien de dire, au détriment de la poésie, que la musique est le plus ra-

vissant des beaux arts. J'avoue que les charmes de la musique agissent sur tel organe absolument insensible à ceux de la poésie : mais cela ne prouve pas que leur effet soit plus *ravissant* ; cela prouve seulement qu'il est plus général. »

« 4°. M. de Gérardin, à qui la reconnaissance assure la confiance de la veuve de Jean-Jacques, n'auroit pas dit de lui : *N'auroit-il donc pu subsister du produit de ses chefs-d'œuvre ?* question qui pourroit être prise pour un reproche d'inconduite. M. de Gérardin sait bien que ce n'étoit pas pour subvenir à ses besoins physiques que J. J. Rousseau s'étoit abaissé à l'occupation mécanique de copier de la musique, mais pour satisfaire au besoin le plus pressant de sa grande ame, celui d'aider d'estimables indigens du produit de son travail, la modicité de sa fortune n'en permettant pas le partage. »

« Il faut donc, monsieur, s'en tenir à cette opinion, l'*avis consigné dans le Mercure* n'est point de M. de Gérardin... Mais il n'appartient qu'à lui d'embrasser ouvertement les intérêts de madame Rousseau.

De qui l'auteur de cet *avis* tient-il donc une mission qu'il remplit avec tant de mal-adresse ou de perfidie? A quel titre fait-il les honneurs de J. J. Rousseau? Lorsqu'on n'a, ainsi que moi, d'autres droits d'entretenir le public d'un grand homme qu'il vient de perdre que ceux qu'on peut tirer du respect et de l'attachement dont on est pénétré pour sa mémoire, il faut au moins ne présenter l'objet de ses regrets que sous un point de vue qui les justifie; et cette obligation est doublement stricte quand il s'agit de J. J. Rousseau, puisqu'on ne peut, sans altérer la vérité, affoiblir l'idée qu'il a laissée de son mérite. »

« Trouvez bon, je vous prie, monsieur, que je jette encore un coup-d'œil sur ce petit écrit fait avec une si grande prétention. On y dit en débutant, *Toutes les productions du célèbre Rousseau publiées pendant sa vie ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme.* Une sorte d'enthousiasme! certes c'est rendre une sorte d'hommage bien étrange au discernement du public, et aux talens d'un écrivain qui

joignoit aux graces propres à tous les styles la profondeur des connoissances , l'élévation des idées , la majesté des images , la richesse des expressions , que de rappeler en ces termes l'accueil inoui dont le public honora *toujours* ses ouvrages. Ce n'est pas tout. On y supprime des éloges qui sont dus au philosophe genevois , et qui ne sont dus qu'à lui ; et on lui en adresse qu'il auroit sans doute mérités s'il eût vécu au commencement du dix-septieme siecle , mais qui me paroissent ne lui pas convenir. En effet ; après le degré de perfection où la poésie et l'éloquence françoises ont été portées depuis cette époque , ne trouvez-vous pas , monsieur , qu'il est ridicule de dire , en parlant de J. J. Rousseau , comme s'il eût écrit du temps de Ronsard , *La langue françoise entre ses mains n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du Tasse , aussi riche que celle de Pope , aussi expressif que celle des orateurs de Rome et d'Athenes ?* Quelle sorte de louanges ! quelle sorte de sentiment peut les inspirer ? »

« Je ne puis , monsieur , m'empêcher

de déplorer la destinée d'un homme à qui ses vertus et ses talens devoient en procurer une si différente. Je gémiss en voyant que la malignité de l'astre qui présida à sa naissance n'a pu être corrigée par sa mort. Depuis que nous l'avons perdu, presque tous ceux qui ont parlé de lui ont plus ou moins ouvertement insulté à sa cendre. Il semble qu'on ait pris à tâche d'avilir la mémoire d'un homme dont la noble fierté osa lutter contre tous les genres d'infortunes. On a été jusqu'à se croire dispensé d'observer à son égard les lois de la décence et de l'honnêteté. Par exemple, monsieur, est-il concevable que MM. les rédacteurs du Journal de Paris, qui ont la réputation d'être honnêtes, aient consenti à se prêter aux desirs de la personne qui a mis au jour l'*extrait*, que l'on trouve dans le n°. 201 de ce journal, d'un *mémoire* daté de février 1777? Si ce mémoire est de J. J. Rousseau, supposition qu'il faut bien adopter, puisque ces messieurs affirment qu'ils l'ont *entre leurs mains, entièrement écrit de sa main et signé de lui*, comment n'ont-ils pas senti que, soit qu'il ait été

surpris à Jean-Jacques, ou confié par lui à la personne qui le leur remettoit, on ne pouvoit le rendre public sans devenir coupable de la plus criante infidélité ou du plus insigne abus de confiance? L'ancienneté de la date de ce *mémoire* ne prouve-t-elle pas que l'auteur vouloit qu'il fût ignoré, puisqu'il ne l'a pas fait paroître? A quelle fin le produire après sa mort? Seroit-ce pour nous donner une idée de sa façon d'écrire?... Quoique toutes ses productions me soient chères, attendu la méprise où celle-là pouvoit entraîner, si elle avoit été en ma possession, j'aurois cru, en la brûlant, faire un sacrifice propitiatoire aux mânes de son auteur. Eh! quel est l'homme qui connoît assez peu les hommes, pour ne pas savoir que la prospérité est le tarif de leur estime, et que celui qu'on leur montre environné des horreurs de la misère n'obtient d'eux qu'une pitié si outrageante, dût-elle être prodigue de secours, que Jean-Jacques lui auroit préféré la triste situation qu'il peint avec tant d'énergie? Mais cette situation n'étoit point la sienne : jouissez, monsieur, du plaisir

de le penser. Il avoit sans doute fait ce *mémoire* pour quelqu'un des infortunés que sa bienfaisance attiroit ; car il n'y a point de façon de les servir qui ne fût à son usage. Voilà la seule hypothèse compatible avec les sentimens et la position de J. J. Rousseau. Il n'étoit pas riche, il est vrai, parceque les moyens de le devenir répugnoient à la dignité de son caractere, il s'en est cent fois expliqué : mais il avoit à sa disposition des moyens honnêtes, je dirai même honorables, d'ajouter de l'aisance au nécessaire qu'il possédoit ; et s'il négligea de les employer, c'est que des motifs supérieurs à son propre intérêt dirigerent toujours sa conduite. Je pense, monsieur, qu'on doit conclure de tout ce qui s'est passé relativement à cet homme *extraordinaire*, tant durant sa vie que depuis sa mort, qu'il a presque toujours eu des ennemis adroits, et des amis gauches : car il faudroit détester l'humanité, si on pouvoit croire que tous ceux qui ont nui au meilleur des hommes en eussent eu l'intention. »

« Je vous supplie, monsieur, de vouloir
bien

bien donner place à ma lettre dans votre intéressant journal, si vous jugez qu'elle en vaille la peine. Je serois bien flattée que vous daignassiez y répondre par la même voie. La saine partie du public qui s'occupe encore de Jean-Jacques est sûrement dans la même incertitude que moi sur le problème que j'ai l'honneur de vous proposer, et me sauroit gré de lui en procurer la solution. Je n'ignore pas que vous avez une si invincible aversion pour les louanges que vous n'en voulez point admettre même en faveur de leur sincérité : mais quelques vérités obligeantes que je me sens forcée de vous dire seront-elles pour moi un titre d'exclusion ? Les éloges d'une femme qui n'a, ne peut, ni ne veut avoir aucune espèce de célébrité, peuvent-ils alarmer votre délicatesse ? et ne me trouverez-vous pas dans le cas de l'exception ? Je le souhaite vivement, monsieur ; je souhaiterois encore que vous crussiez me devoir quelque chose pour la justice que je vous rends, et qu'il vous parût digne de vous de faire tourner votre reconnaissance au profit de mon sexe, en prouvant au public que madame

D. R. G. n'est pas la seule femme qui sache vous apprécier.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

votre très humble et très
obéissante servante,

D. L. M.

P. S. En commençant ma lettre, monsieur, mon dessein étoit de risquer quelques observations sur le style de l'*avis* inséré dans le *Mercur*e ; mais, après y avoir bien pensé, j'ai cru que le rôle d'amie de Jean-Jacques étant celui qui m'honoroit le plus et me convenoit le mieux, je devois me borner à le remplir.

Le 7 décembre 1773.

R É P O N S E

D E M. F R É R O N.

M A D A M E,

Si j'étois admis dans la confiance du messenger des dieux de l'Encyclopédie, il me seroit facile de résoudre le problème que vous me faites l'honneur de me proposer; mais j'ignore absolument ce qui se passe dans le palais de *Mercur*e et ce qui se fabrique dans ses forges. Le cyclope qui a martelé l'*avis* dont vous vous plaignez avec tant de raison a pris soin lui-même de se dérober à votre vengeance en se couvrant du manteau de l'anonyme. Comment donc vous livrer le coupable? mes incertitudes sont égales aux vôtres. Mais ce qui me paroît prouvé d'après votre lettre, c'est qu'on auroit le plus grand tort d'attribuer un pareil *avis* à M. le marquis de Gérardin. Vos raisonnemens sont faits pour dissiper tous les soupçons à cet égard.

N'en doutez nullement, madame; l'*avis*

en question est l'ouvrage d'un ennemi de Rousseau, ou d'une plume vendue à ses ennemis, d'autant plus cruels, qu'en le couvrant de blessures ils feignent de caresser son ombre. Si c'étoit un ami de Rousseau qui eût publié cet *avis*, lui auroit-il fait les reproches que vous relevez avec tant de force dans cette lettre? auroit-il choisi pour cela le moment où son ami est à peine descendu dans le tombeau? auroit-il livré cet *avis* à l'impression sans le communiquer à des gens de lettres liés comme lui avec l'illustre Genevois, qui en eussent fait disparaître les traits offensans pour ce grand homme; et qui eussent soufflé sur la bouffissure du style dont il est écrit?

Je ne conçois pas qu'on ait pu soupçonner un seul instant M. de Gérardin d'avoir mis au jour un *avis* de cette nature, lui qui a donné tant de preuves de son attachement à votre illustre ami. Est-il vraisemblable qu'il ait avancé que l'unique ressource de madame Rousseau *consiste en un recueil de petits airs composés par son mari*? N'auroit-il pas, s'il s'étoit exprimé ainsi, joint la mal-adresse à la cruauté? C'eût été dés-

avouer en quelque sorte les services et les *ressources* que madame Rousseau trouve dans son amitié, dans la sensibilité de son cœur. Je pense donc comme vous, madame; on ne me persuadera jamais qu'il soit l'auteur d'un *avis* aussi méchant et aussi ridicule; et il doit se trouver fort offensé qu'on en ait eu même l'idée.

Quel qu'il soit, cet auteur ténébreux, il doit rougir de son ouvrage: qu'il continue d'ensevelir son nom dans l'obscurité pour laquelle il est fait. Cette précaution qu'il a prise prouve qu'il a senti lui-même combien étoit indécent le rôle qu'il jouoit, et révoltant le ton qu'il osoit prendre en parlant d'un homme tel que Rousseau.

Je ne finirai point cette lettre sans vous remercier, madame, des choses obligeantes que votre indulgence vous a dictées pour moi; votre manière de penser et d'écrire donne un nouveau poids à votre suffrage et m'en fait sentir tout le prix: puisse-je un jour m'en rendre digne!

Je suis, etc.

LETTRE

DE

MADAME DE SAINT-G.***

A M. FRÉRON.

MONSIEUR,

Je n'ai pas l'avantage d'être du nombre de vos abonnés, parceque l'emploi que je fais d'une fortune très honnête ne me laisse rien à donner à mes plaisirs; mais on me procure l'*Année Littéraire* exactement, quoiqu'un peu tard. Le cas infini que j'en faisois du vivant de M. votre pere ne s'est point affoibli depuis que nous avons perdu cet excellent critique: j'aime à retrouver en vous ses lumières, son tact, ses principes; et vos décisions sont si analogues à ma façon de penser, qu'il ne me manque que de savoir m'exprimer comme vous pour dire les mêmes choses sur les sujets qui sont à ma portée. Enfin, monsieur,

quoique j'aie à ma disposition plusieurs ouvrages périodiques, le vôtre est le seul que je lise, à moins qu'on ne m'indique dans les autres quelques articles que les circonstances rendent spécialement intéressans pour moi. Par exemple on m'a dit qu'il y en avoit un dans le n°. 361 du *Journal de Paris*, dont mon amitié pour J. J. Rousseau ne seroit pas contente. Je l'ai lu cet article, non sans le plus grand étonnement de ce qu'il n'a encore excité le zèle d'aucun ami de cet homme si justement célèbre. La persuasion où je suis, monsieur, que mesdames D. R. G. et D. L. M. doivent autant leurs succès à votre approbation et au sujet qu'elles ont traité qu'à leurs talens, m'enhardit à marcher sur leurs traces. Pénétrée comme elles de respect pour les vertus de J. J. Rousseau, d'attachement pour sa mémoire, et de reconnoissance pour les services qu'il a rendus à mon sexe en faisant valoir les qualités qui lui sont particulières, en le rappelant à sa véritable destination, enfin en lui inspirant l'amour de ses devoirs, je crois pouvoir espérer que ces sentimens, auxquels votre honnêteté ap-

plaudit si volontiers, vous engageront à ne pas trouver mauvais que j'aie l'honneur de vous communiquer quelques observations que j'ai faites sur l'article dont il s'agit. Mais, monsieur, plus occupé de perfectionner votre ouvrage que de chercher les défauts de ceux de vos concurrens, peut-être ne le connoissez-vous pas cet article. Je vais vous rapporter ce que j'y ai trouvé de reprochable : je laisserai de côté ce qu'il contient d'avantageux à Jean-Jacques ; il n'y a rien à dire sur ce qui est dans l'ordre.

« Un heureux hasard, dit l'éditeur d'un *Supplément aux OEuvres de J. J. Rousseau*, nous a procuré les pièces suivantes ; et nous les donnons au public d'après les originaux, la plupart écrits de la main même de l'auteur. »

Il me paroît bien singulier que MM. les rédacteurs du *Journal de Paris* copient si bénévolement cette phrase. Est-ce que je me tromperois, monsieur, en croyant que celles de ces pièces qui ne sont pas écrites de la main même de l'auteur ne sont pas des originaux ? Quoi qu'il en soit, MM. les rédacteurs ajoutent..... Toutes réflexions fai-

tes , monsieur , je ne continuerai point à vous transcrire cet article : il vous sera aisé de vous le procurer , si vous en voulez voir l'ensemble ; le *Journal de Paris* n'est rare dans aucun sens. Souffrez que , pour éviter les redites et mettre un peu d'ordre dans mes observations , je les attache aux phrases de ces messieurs qui me les fournissent.

Il s'en faut de beaucoup , disent-ils , que ce hasard nous paroisse aussi heureux qu'à l'éditeur ; nous sommes persuadés que J. J. Rousseau , s'il étoit encore vivant , seroit pleinement de notre avis.

Je doute fort que Jean-Jacques fût *pleinement de l'avis* de MM. les rédacteurs , et j'ose croire qu'il ne s'éloigneroit pas beaucoup du mien. L'éditeur du *Supplément aux OEuvres de J. J. Rousseau* , persuadé que le public se jetteroit avec le plus vif empressement sur tout ce qui paroîtroit sous le nom de ce grand homme , n'a songé ni à le servir ni à lui nuire en publiant ce volume , mais seulement à faire une spéculation utile. Cette indifférence sur ce qu'il en pourroit résulter pour la mémoire de Jean-Jacques est déjà un grand tort aux yeux

de l'équité : il en a un plus grave encore , c'est d'avoir rendu publique une correspondance censée secrète par la nature des objets sur lesquels elle portoit , et dont Jean-Jacques et madame la baronne de Warens avoient seuls le droit de disposer ; droit dont ils n'auroient surement pas fait usage , ne le pouvant sans présenter M. et madame de Sourgel sous l'aspect le plus défavorable. Selon moi , la conduite de l'éditeur offense l'honnêteté , et non pas la mémoire de Jean-Jacques.

Singulière destinée de cet homme célèbre ! il devoit donc être encore indignement persécuté après sa mort ! car c'est une nouvelle sorte de persécution , c'est un véritable outrage à sa mémoire , que la publication de lettres qui n'intéressent personne , et qui n'ont jamais été destinées à l'impression.

Ne trouvez-vous pas , monsieur , que ces messieurs font bien du bruit pour peu de chose , et que les reproches aussi modérés que justes que madame D. L. M. leur fait dans la lettre qu'elle vous a adressée prouvent que le scrupule leur vient un peu tard ? Mais en quoi consiste donc l'outrage sur le-

quel le zèle de ces messieurs s'échauffe si froidement? Tout leur paroît perdu parcequ'on a publié des lettres de Jean-Jacques qui ne sont pas écrites avec autant d'élégance et de soin qu'il en a mis dans les ouvrages qu'il a offerts au public : comme si la réputation de cet homme immortel n'avoit d'autre fondement que la magie de son style! Si, comme on n'en sauroit douter, on ne peut *outrager la mémoire* d'un philosophe qui tiroit son prix bien plus encore de ses vertus que de ses talens, qu'en produisant de lui des choses dont il a dû rougir vis-à-vis de lui-même, la *mémoire de Jean-Jacques* est inaccessible aux outrages. Mais prêtons-nous pour un instant aux idées de MM. les rédacteurs, et supposons que ces lettres soient en effet indignes de Jean-Jacques parcequ'elles sont écrites dans un langage un peu suranné. Que peut-on conclure contre la gloire d'un auteur de la disproportion du mérite de ses différentes productions? Sans compter les auteurs grecs et latins, dont il ne m'appartient pas de parler ne pouvant les connoître que d'après les traducteurs qui les défigurent, nos

auteurs les plus estimés, Corneille, Racine, La Fontaine, Molière, Boileau, malgré l'arrêt qu'il a prononcé quand il a dit,

Il n'est point de degrés du médiocre au pire,

n'ont-ils rien fait de médiocre? Voltaire lui-même, Voltaire, l'idole des académies, de la secte encyclopédique, enfin de ceux qui s'adjugent le plus haut rang dans la littérature, n'a-t-il pas fait, et, qui pis est, donné au public, des choses au-dessous de la médiocrité? Est-ce sur ce qui les confond avec les écrivains ordinaires, et malheureusement trop communs, qu'on juge les grands écrivains; ou sur ce qui les en distingue?.... Ce n'est pas sans motifs, monsieur, que je ne cite que des poètes, quoique Jean-Jacques ne le fût pas; c'est parceque ce sont de tous nos auteurs et les plus généralement connus et ceux dont les ouvrages sont d'une inégalité plus sensible. Il me semble de plus qu'on ne peut considérer comme un ouvrage les épanchemens qu'un jeune homme se permet, les détails domestiques dans lesquels il en-

tre vis-à-vis d'une femme qui lui tient lieu de mère, et à qui il rend à son tour les devoirs et les services qu'elle seroit en droit d'attendre d'un fils. *Ces lettres n'ont jamais été destinées à l'impression.* Cela est vrai, et c'est à mes yeux leur principal mérite. Excepté quelques expressions triviales, très pardonnables dans un commerce aussi familier; qu'y peut-on trouver à reprendre? Quant à moi, monsieur, je trouve qu'elles font d'autant plus d'honneur à Jean-Jacques, qu'elles n'ont pas été écrites pour lui en faire; qu'elles prouvent que le malheur et les infirmités l'ont accablé dès son enfance; qu'il ne se plaignoit donc pas pour être plaint, comme on a eu la dureté de le prétendre; qu'il a soutenu l'indigence avec un courage qui ne pouvoit prendre sa source que dans son propre caractère; qu'il a reçu sans bassesse des secours de madame de Warens, et qu'il les lui a rendus sans ostentation; qu'il étoit sensible et reconnoissant dans l'âge où l'on songe plus à jouir des bienfaits qu'à les apprécier; enfin que, sorti de l'obscurité où sa première éducation l'avoit condamné, et placé sur le

plus grand théâtre de l'Europe, il y a paru tel qu'il s'étoit montré dans le secret de l'amitié.

Quel homme voudroit que tous les billets qu'il a tracés par hasard et pour ses affaires particulières fussent un jour rassemblés et mis sous les yeux du public ?

Je crois en effet, monsieur, qu'il y a peu d'hommes qui le voulussent, sur-tout dans le nombre de ceux qui, briguant le fauteuil académique ou sollicitant des pensions, cabalent pour renverser leurs contendans, s'approprient dans la carrière des lettres les plans, les ouvrages, et dans celle des sciences les découvertes d'autrui, enfin à qui tout moyen de réussir paroît bon pourvu qu'il soit heureux. De tels hommes ont un grand intérêt à souhaiter que le public ne porte jamais ses regards sur leurs correspondances particulières. Mais Jean-Jacques, qui, ne prétendant rien, n'avoit point de concurrent à écarter, et dont la droiture ne s'est jamais démentie, n'a jamais pu le craindre.

Quand on trouve de tels écrits, n'est-ce pas violer les droits de la société les plus

sacrés que de les faire paroître au grand jour, et de les exposer ainsi aux attaques d'une sottise et lâche malignité? Quoi qu'il en soit, si on ne reconnoît pas le grand écrivain dans ces lettres de J. J. Rousseau, on y retrouve toujours une ame honnête, et le germe de la vertu qu'on lui a tant reproché d'avoir poussée jusqu'à l'excès.

Et cela n'est rien à l'estimation de ces messieurs!... Mais passons. Je crois qu'on pourroit défier, je ne dis pas *une sottise et lâche malignité*, mais la malignité la plus adroite et la plus intrépide, d'extraire de tout le volume dont il est question une seule phrase dont elle pût se faire une arme redoutable contre la *mémoire de Jean-Jacques*. Je vous l'avoue, monsieur, je dois tant à ce bienfaiteur de l'humanité, je mets un si haut prix au bien qu'il m'a fait en fortifiant par l'attrayante morale qu'il a répandue dans ses écrits les bonnes inclinations que je tenois de la nature, que tout ouvrage qui porte son nom me paroît une mine où je vais puiser de nouvelles richesses. Je l'ai donc lu ce volume d'un bout à l'autre, poésies, lettres, mémoires, avec

une avidité qui n'a point nui à mon attention. Il ne contient rien qui, à mon avis, n'annonce le plus rare désintéressement, la plus noble franchise; la plus touchante générosité, la plus héroïque modération, et, de plus, cette précieuse simplicité d'ame; qualité presque inaliïable avec le bel-esprit; souvent compagne du génie; mais plus propre; il en faut convenir; à prolonger l'innocence des mœurs qu'à accélérer le progrès des talens (1); et qui rend d'autant plus naturelle la différence que l'on remarque entre le style des premiers et celui des derniers écrits du vertueux Jean-Jacques. Mais messieurs les rédacteurs du journal, qui font le procès à l'éditeur du *supplément*, se croient-ils donc irréprochables? S'ils pensent; comme ils le disent, que sa publication soit une injure à la réputation de Jean-Jacques, il falloit n'en point parler. Ce qu'ils en disent n'est pas fait pour inspirer le desir de le lire; et ceux qui ne le liront pas croiront, sur la parole de ces messieurs (s'ils

(1) Quel est celui de ses détracteurs dont les *billets* clandestins offreroient toutes ces choses?

ne croient rien de pire), que l'on n'y reconnoît pas le grand écrivain : or assurément on l'y reconnoît si bien, que personne ne s'est avisé de douter qu'il en fût l'auteur, bien qu'on y eût été autorisé par la plus légère apparence, puisque, de son vivant même, ses ennemis ont osé lui attribuer leurs ouvrages. Que conclure de tout cela, monsieur? Que si quelque chose pouvoit faire tort à Jean-Jacques, ce seroit la réclamation de MM. les rédacteurs.

L'obscurité et le malheur étoient alors son partage.

Ils l'ont été trop tôt et trop long-temps. Voilà enfin une vérité, souvent contestée, qui s'établit à la faveur du *supplément* : aussi redouble-t-il mon admiration pour l'homme étonnant qu'on a l'air de craindre qu'il ne déshonore. Jean-Jacques me paroît un prodige quand je compare le point d'où il est parti avec celui où il est arrivé en dépit des obstacles qui se sont accumulés sous ses pas et de la privation des ressources qui ont manqué à sa jeunesse.

Il écrit à une dame qui a eu le bonheur de meriter d'être sa bienfaitrice, etc.

Ces messieurs n'auroient-ils pas parlé plus juste, en disant qu'il a mérité qu'elle le fût par la façon dont il a répondu à ses soins et reconnu ses services? Il paroît, monsieur, que l'heureuse madame de Warrens tint de son étoile, et non pas du choix de Jean-Jacques, une préférence dont elle a dû faire le plus grand cas quand elle a pu juger l'objet de ses bontés. Il étoit tout simple qu'il eût recours à elle dans les positions critiques où il s'est trouvé, et dont il est vraisemblable qu'on ne se disputoit pas l'honneur de le tirer : elle étoit sa marraine. D'après le portrait qu'il fait d'elle, il est tout simple aussi qu'elle ait chéri les devoirs que ce titre lui imposoit. Cette respectable dame étoit accoutumée à faire des sacrifices, et n'en a pas toujours été aussi bien récompensée que de ceux qu'elle a faits pour lui.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre journal; quelque médiocrement qu'elle soit écrite, je crois que vous le pouvez, sans compromettre la sûreté de votre goût. Ceux qui seront de mon avis vous sauront gré de votre

complaisance, et vous serez disculpé auprès des autres par vos motifs. Je ne prétends point faire assaut d'éloquence avec les dames à qui vous avez accordé la distinction que je sollicite : je n'ai d'autre but que de corriger l'effet que l'article que je combats a pu produire sur une classe de lecteurs qui n'approfondissent rien, parceque peu de choses les intéressent, mais dont l'opinion n'est cependant point à dédaigner. Il me semble qu'on doit, autant qu'on le peut, empêcher la propagation des idées fausses, sur-tout sur le compte d'un homme célèbre qui ne peut que perdre à n'être pas bien connu, et que le public perdrait aussi à ne pas bien connoître, puisqu'il en respecteroit moins l'autorité de ses exemples et de ses leçons. Enfin je pense, monsieur, qu'il vous convient mieux qu'à personne de favoriser des vues qui ont pour objet l'avantage de Jean-Jacques et celui de la société.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

vosre très humble et très
obéissante servante,

DE ST.-G. ***

Le 14 janvier 1779.

P. S. Des circonstances indépendantes de ma volonté ayant empêché cette lettre de paroître aussitôt qu'elle l'auroit dû, je profite, monsieur, du retard qu'elles ont occasionné, pour avoir l'honneur de vous dire avec quel plaisir je me joins à tous les honnêtes gens pour applaudir à la maniere dont messieurs les rédacteurs du *Journal de Paris* ont parlé de l'infernale *note* qui acheve de consigner, dans le dernier ouvrage de M. Diderot, page 121, l'éternel opprobre de la philosophie encyclopédique. Pour cette fois ces messieurs doivent réunir tous les suffrages; car les partisans de J. J. Rousseau ont à se louer de leur équité, et ses antagonistes de leur modération. En qualité d'amie de ce grand homme, j'aurois sans doute sur le même sujet des remerciemens à vous faire, si j'avois lu le n°. 2 de l'*Année Littéraire*; mais il ne m'est point encore parvenu. Vous voyez, monsieur, comme on sert mon empressement.... Je connois assez la délicatesse de votre façon de penser pour être bien sûre que vous ne répondrez pas, *quene vous abonnez-vous?*

L E T T R E

A M O N S I E U R F R É R O N

P A R M A D A M E D. L. M.

M O N S I E U R ,

J'AI long-temps hésité à vous rendre compte du scandale que m'a causé la lecture de la seconde feuille de l'*Année Littéraire*; mais enfin , persuadée que , quand on dit la vérité avec autant de courage que vous , on doit l'aimer assez pour l'entendre sans dédain , quel qu'en soit l'organe , je me détermine à vous ouvrir mon cœur. Lorsqu'on a choisi un état qui rend dispensateur de la gloire , il ne suffit pas , monsieur , de posséder au suprême degré le talent de l'analyse , d'être littérateur instruit , écrivain éloquent , observateur exact , critique éclairé , points sur lesquels vous êtes à l'abri de tout reproche ; il faut encore être juge équitable. Or vous avez doublement manqué à ce devoir ; 1°. en anathématisant sans distinction

les deux fameuses *notes* qui se trouvent pages 121 et 267 de l'*Essai sur la vie de Sénèque* ; 2°. en privant M. Négeon, qu'on assure qui en est l'auteur, de la part qui lui est due dans la condamnation que vous avez prononcée contre M. Diderot : car, ne vous y trompez pas, monsieur, il n'y a point d'encyclopédiste qui ne se croie rehaussé d'un cran à chaque effort que vous faites pour combattre les maximes favorites de sa secte ; à plus forte raison, quand c'est lui personnellement que vous provoquez au combat. En effet, toutes les fois que vous vous y présentez, ne leur préparez-vous pas une victoire ? Vos gothiques principes peuvent-ils se soutenir auprès de ceux de ces nouveaux illuminés ? Et votre inaction ne les rendroit-elle pas suspects de ne pas vous être aussi opposés qu'ils le doivent ? Quoi qu'il en soit, monsieur, venons aux *notes*. Je vous abandonne la première : elle a occasionné un soulèvement si général, qu'il faut bien que mon indulgence renonce à la défendre. L'animadversion publique tombe également sur le maître connu qui a permis qu'elle fût insérée dans son ouvrage, et sur

l'adepte obscur qui l'a faite. Eh ! le moyen, dit-on d'une part, qu'un homme qui, au bout du compte, n'étoit pas un sot et qui avoit l'air de croire en Dieu, ne leur parût pas hypocrite ? D'une autre part, on prétend que ce n'est pas de bonne foi qu'ils l'accusent d'hypocrisie ; qu'ils auroient tâché de lui arracher son masque, quand ils croyoient qu'il le portoit. De toutes parts enfin on s'accorde à dire que l'existence des *Mémoires*, crime capital de J. J. Rousseau, ayant été généralement sue plus de dix ans avant sa mort (1), il est aussi bas qu'atroce de l'avoir attendue pour le diffamer : que le prudent silence que ses détracteurs ont gardé, tant qu'il a pu leur répondre, prouve qu'ils se sentoient accablés du poids de sa supériorité, et qu'ils lui portoient la haine sourde et le respect forcé que le vice a toujours pour la vertu : qu'il faut que M. Diderot, qui a intimement (2) vécu avec Jean-Jac-

(1) M. Hume en parle dans l'*Exposé succinct* qu'il donna en 1766 de sa contestation avec J. J. Rousseau.

(2) Ceci exige un petit commentaire pour l'éducation des lecteurs peu au fait de ces liaisons. in-

ques, soit non seulement bourrelé, mais aveuglé par ses remords, pour n'avoir pas senti que, s'il l'a ménagé dans ses *Mémoires* (ce qu'on ne manquera pas de croire, de quelque façon qu'il y soit traité), il rend ces ménagemens inutiles, et s'accuse lui-même par les lâches précautions qu'il prend contre la publicité de cet ouvrage, puisqu'il est clair qu'il ne craint tant d'y trouver son portrait que parcequ'il est sûr d'avoir fourni des traits odieux à son peintre. Voilà ce que pensent les gens qui s'y entendent. Pour moi, qui ne suis qu'une bonne femme, tout ce que je conclus de cette *note*, c'est que ces messieurs ne croient pas aux revenans. Mais vous, monsieur, que je veux continuer d'estimer, quoique vous ayez négligé de tirer une ligne de démarcation entre ces deux *notes*, si différentes par l'objet qu'elles

times. Elles ont en effet existé; mais elles se sont brusquement converties, d'une part en éloignement, dès que Jean-Jacques a appris à connoître ces prétendus amis, d'une autre part en haine, d'abord sourde, aujourd'hui très déclarée, dès que ces messieurs se sont vus pénétrés et en ont senti la conséquence. (*Note de M. du Peyrou.*)

traitent, par le but auquel elles tendent, et même par le style qui les caractérise, comment le cri de votre conscience ne vous a-t-il pas averti de l'énorme injustice que vous commettiez en ne faisant aucune mention de M. L'ÉDITEUR NÉGEON? Oh! depuis le *factum* de M. Hume, j'ai les ÉDITEURS en grande recommandation, et sur-tout M. L'ÉDITEUR NÉGEON. Vous me direz, sans doute, que cette façon de parler est impropre, inusitée.... Tant pis, monsieur, tant pis! Que seroit ce nom sans l'épithete qui le précède? de quelle autre l'avez-vous vu décoré? Savez-vous bien que c'est un homme précieux qu'un ÉDITEUR capable d'enrichir un ouvrage de *notes* qui le font cublier? Or je n'entends citer l'*Essai sur la vie de Sénèque*, que pour indiquer où se trouvent les *notes* dont il s'agit. Je ne sais si l'enthousiasme m'égare: mais je voudrois que le titre d'ÉDITEUR fût spécialement, inséparablement, exclusivement annexé au nom de NÉGEON; que l'on dît l'ÉDITEUR NÉGEON, comme on dit..... le chancelier d'Aguesseau, par exemple. J'avoue que ces deux noms ne présentent pas des idées ab-

solument analogues. Mais qu'importe? n'y a-t-il pas différens genres de célébrité? On ne parlera peut-être pas moins long-temps de Cartouche que de Turenne.

Je me suis précédemment montrée à vous, monsieur, parée de la qualité d'amie de J. J. Rousseau, et je ne ferai jamais rien qui y déroge. En dépit du tort que M. l'éditeur Négeon et M. Helvétius lui font dans mon esprit, je le sens, mon cœur sera toujours fidele; car ce sont ses vertus qui m'attachent, et ces messieurs n'attaquent que ses talens. Mais aussi avec quel avantage!... En vérité, en lisant la lumineuse *note* de la page 267, on rougit pour les partisans de Jean-Jacques du travers qu'ils se donnent en prétendant pour lui à une sorte de réputation, à laquelle peut avoir droit un homme qui, NÉ DÈS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE, n'a pas deviné les grandes vérités de la morale, et s'est contenté de les exposer avec tant de clarté, de dignité et de grace, qu'il les a rendues sensibles, respectables et chères aux gens de l'intelligence la moins exercée; qui n'a pas deviné que deux et deux font quatre, et qui s'en est tenu à soumettre sa

conduite à un calcul aussi exact que celui-là ; qui n'a pas dit le premier que les femmes feroient fort bien , tant pour eux que pour elles-mêmes , de nourrir leurs enfans , et qui l'a seulement répété de façon à vaincre la vanité et la mollesse qui engageoient à livrer ces infortunés à des soins mercenaires toutes les meres en état de les payer.

Un pitoyable dialecticien , qui n'a jamais sumarcher de conséquence en conséquence , dont les principes sont *faux et communs* , et qui perd son temps à vouloir coudre ensemble des idées incohérentes , dont le choc perpétuel ne produit que des *contradictions*.

Un écrivain stérile , qui n'a rien à lui que l'arrangement assez heureux des mots qu'il emploie ; qui va sans cesse et sans pudeur moissonnant dans le champ d'autrui ; car , sans parler de ses autres ouvrages , il est évident qu'il a volé à *Séneque* , à *Plutarque* , à *Montagne* , à *Locke* , à *Sidney* , etc. , etc. , etc. , tout ce qu'il y a de profondément pensé dans son *Contrat Social*. Tandis qu'un homme qui auroit assez d'âge , d'étude et de mémoire pour posséder tous les auteurs qui

ont écrit depuis l'origine du monde (1), ne trouveroit dans tout ce que nous a donné le divinisé Voltaire (à qui pourtant on a osé comparer Rousseau) pas un plan, pas une idée, pas une opinion, pas une pensée, pas une observation, pas un raisonnement, pas une comparaison, pas une erreur, pas une fiction, qu'aucun d'eux pût revendiquer, le génie de l'invention lui ayant été soumis jusqu'au point de lui dicter l'histoire.

Un sophiste dangereux, qui n'a fait servir son artificieuse éloquence qu'à en imposer à un sexe dont la sensibilité *ouvre l'ame à toutes sortes de séductions*. Prêtez, monsieur, une oreille attentive et un esprit docile à l'importante vérité que je vais vous révéler. Toute la reconnoissance que les femmes portent à Jean-Jacques (car quel homme seroit assez dupe pour imaginer lui en devoir?) n'a aucun fondement réel : la

(1) Grace pour cette expression, monsieur; je ne m'en sers que comme M. Diderot dit *plût à Dieu!* Je sais bien qu'il ne faut pas croire que le monde ait commencé. A propos de cela, n'admirez-vous pas avec quelle condescendance les initiés se prétent à dater comme le vulgaire?

révolution qui paroît s'être faite depuis 1762 dans nos mœurs et dans nos usages, relativement à la première enfance, n'est qu'une pure illusion : on croit bonnement que, quand leurs forces répondent à leurs desirs, des femmes de toutes conditions allaitent leurs enfans ; que, la tendresse maternelle qui veille sans relâche à leur sûreté rejetant les liens qui comprimoient leurs membres délicats, gênoient leur liberté déjà si bornée par leur foiblesse, substituoient les convulsions de la douleur au sourire caressant que la nature cherche à placer sur leurs levres innocentes, ces enfans en sont plus aimables, plus sains, plus robustes et plus heureux. . . . Prestiges que tout cela. Tout va, à cet égard, comme tout alloit avant la publication d'*Emile*. Voilà, monsieur, ce dont je ne me doutois pas avant d'avoir lu la flamboyante *note* qui a dissipé les fausses lueurs dont la fantastique éloquence de Jean-Jacques avoit environné mon esprit. J'avoue donc hautement les prodigieuses obligations que j'ai aux HOMME DE BIEN (1),

(1) Cette expression, très familière à M. Diderot, m'a paru on ne peut pas plus propre à le désigner.

et ÉDITEUR par excellence. Cependant la reconnaissance qui applaudit au mal étant presque aussi condamnable que l'ingratitude qui le commet , je suis forcée d'abattre au moins un des coins de l'autel que mon admiration a élevé à la merveilleuse sagacité de ces hommes rares. Le dernier dit, avec le consentement de l'autre, que Jean-Jacques *n'est pas même un ami très sincère et très zélé de la vérité*. Comme cela est foible! Après les horreurs qu'ils ont imputées dans leur première note à ce philosophe, dont, pour me servir d'une expression du Journal de Paris , *l'inflexible probité* est le désespoir des philosophes du jour , cette perfide modération choque autant le bon sens que l'honnêteté. Celui qui n'est pas un *ami très sincère et très zélé de la vérité* , est un fourbe. J'en demande pardon à ces messieurs; mais il faut trancher le mot , ce n'est pas pour Jean-Jacques qu'il peut être une injure. Quand j'ai dit qu'ils n'attaquoient que ses talens , le trait que je relève m'avoit échappé; et j'étois entraînée par la persuasion où l'on est universellement (je ne les excepte pas) qu'ils auroient fait grace à ses

vertus, si ses talens n'avoient pas irrité leur envie. Jean Jacques étoit un ami *très sincère et très zélé de la vérité*, puisqu'il la préféroit aux intérêts de son amour-propre, de sa fortune et de sa liberté. Un Cardan peut combattre cette assertion ; mais il n'est pas en son pouvoir de la détruire, elle est trop incontestablement prouvée. Eh ! ces messieurs la prouvent eux-mêmes sans le vouloir, en disant que Jean-Jacques *se met fort peu en peine de se contredire* ; car cela est vrai, non par inconséquence, comme ils feignent de le croire, mais par amour pour la vérité. Lorsque son expérience, ses réflexions ou les observations de ses amis jetoient de nouvelles lumières sur un objet qu'il avoit mal vu, *il se mettoit fort peu en peine de se contredire*, parcequ'il craignoit moins les triomphes de ses adversaires, que les reproches de sa délicatesse, et ne balançoit point à rectifier, en revenant sur ses pas, les idées de ceux que son autorité avoit pu séduire : ce qui, au surplus, ne lui arrivoit qu'en matières de goût et tout-à-fait étrangères aux bonnes mœurs. Je ne présume pas que ce soit en qualité d'orthodoxes que ces mes-

sieurs lui font son procès : ainsi je n'ai rien à leur abandonner , et je dois défendre tout ce qu'ils attaquent , la beauté de son ame , la pureté de ses intentions , et l'intégrité de sa vie.

Ne pensez pas , monsieur , que ce soit parceque la nature m'a placée dans la classe *de ces êtres mobiles dont l'imagination prompte à s'allumer les met toujours à la discrétion du moment. . . de ces êtres peu instruits , dissipés , avides de jouissances* , etc. que je consacre mes forces à la défense de J. J. Rousseau. Malgré le portrait , hélas ! trop fidele , que ces messieurs font de mon sexe , je ne me déclare pour son bienfaiteur que parcequ'avec les mêmes raisons qu'eux de l'estimer je n'ai pas le même intérêt à cacher mon estime. J'ai personnellement très peu connu Jean-Jacques ; mais je suis entourée de gens qui l'ont connu à fond : il n'y en a pas un qui , négligeant de préconiser son mérite littéraire comme trop généralement reconnu , n'insiste sur les éminentes qualités qui constituoient son caractere , et qui ne dise qu'il n'avoit de défauts que l'ex-
cès

çès de quelques vertus. De plus j'ai lu de lui 184 lettres particulières , toutes écrites de sa main , et adressées à différentes personnes , dans les plus cruelles circonstances où il se soit trouvé : il n'y a pas une de ces lettres , qui ne porte l'empreinte de l'ame de leur auteur ; pas une qui ne respire la sensibilité , la candeur , le désintéressement , la bonté , l'indulgence ; pas une qui ne soit de tout point conforme aux excellens principes de morale qu'il établit dans ses ouvrages , sur lesquels il n'a jamais varié , et sur-tout qu'il n'a jamais démentis par sa conduite. Enfin la droiture de Jean-Jacques m'est si démontrée , que je suis obligée de la soutenir , et contre l'impudence qui l'attaque ouvertement , et contre la lâcheté qui cherche à la rendre suspecte ; puisque mon coupable silence me rendroit complice de la plus exécrable noirceur que la méchanceté philosophique se soit jamais permise. A la vérité je n'espere pas de détromper ses accusateurs. Ce n'est pas parcequ'on se trompe que l'on fait une emphatique apologie de Sénèque , et un infâme libelle contre Jean-Jacques ;

c'est parcequ'on a des desseins au succès desquels on est déterminé à tout sacrifier. Mais je croirai mes efforts assez récompensés si je préserve une seule personne honnête du malheur de refuser au plus vrai et au meilleur des hommes le tribut de respect et d'admiration qui lui est dû.

A présent que j'ai rempli de mon mieux l'honorable tâche que mon amour pour la justice et ma vénération pour J. J. Rousseau m'imposent, souffrez, monsieur, que je me plaigne à vous du tort involontaire mais irréparable qu'il m'a fait. La lecture de ses ouvrages a tellement obstrué mon intelligence, que je n'entends presque plus que vous, M. de Buffon, et lui. C'est sans doute par cette raison que je trouve tant de choses qui m'arrêtent dans ces *notes*, que vous n'auriez pas jugées *dangereuses* si elles avoient été mal faites. Par exemple je ne conçois pas ce que peut être le style de *Montagne*, si *Rousseau*, qui écrit avec *cet agrément, ce nombre, cette harmonie dont le charme est irrésistible*, n'est pourtant pas aussi agréable à lire que

lui. Je ne conçois pas comment Montagne , qui orne toutes les bibliothèques, et que tout le monde lit , puisque je l'ai lu , étant plus agréable à lire que Rousseau , n'obtient pas sur lui la préférence auprès des femmes et des gens du monde , qui, s'ils veulent être instruits , desirant encore plus d'être amusés ; et s'il l'obtient , je ne conçois pas comment on espère que , quand il sera mieux connu , l'enthousiasme que Rousseau inspire s'affoiblira , et peut-être même se perdra tout-à-fait. Je ne conçois pas comment on dit de Rousseau , à qui on a tant reproché la fureur des paradoxes , que , peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues , le nombre de ceux qui les adoptent lui en impose. J'avois toujours cru qu'un paradoxe étoit un sentiment opposé à une opinion généralement reçue. Enfin , monsieur , je ne conçois pas où se trouvent les traces de la persécution qu'éprouvent les ennemis de Jean-Jacques de la part de ses amis. Connoissez-vous une seule victime de cette persécution qui a tous les effets de la haine théologique ? Or ces effets doivent être bien éclatans , car la haine

théologique est audacieuse et barbare. Mais *la haine* philosophique l'est-elle moins? Et si la philosophie à la mode, celle qui hait, étoit assise sur le trône où siege la religion, pensez-vous que les malheureux rejetés de son sein eussent à bénir sa tolérance? Si les sectateurs de Jean-Jacques haïssent, nuisent, calomnient, persécutent (ce dont on peut défier de citer une seule preuve), ils sont bien éloignés de suivre les maximes et d'imiter les exemples de leur chef. Quant à la beauté de son style, d'où l'impossibilité de la nier engage ses adversaires à tirer des argumens contre lui, j'ai fait une observation, peut-être assez futile pour n'être que du ressort d'une femme, c'est que nous n'avons point d'auteurs plus avarés d'épithètes que J. J. Rousseau. Mais, monsieur, pourquoi MM. Diderot et l'éditeur *Négcon* s'étaient-ils de l'autorité de M. Helvétius? Est-ce une méchanceté? est-ce une mal-adresse? S'ils ont été ses amis, ce que leur citation rend très problématique, ils doivent être bien humiliés d'une certaine *note* que l'on trouve à la 17^{me} page des *Lettres de la monta-*

gne, édition d'Amsterdam (1). Quant à moi, je regrette l'opinion que j'avois de lui; c'est tout ce que je me permettrai d'en dire.

Tous les témoignages que l'équité peut rendre aux vertus de J. J. Rousseau lui sont désormais inutiles, monsieur; la Providence l'a couvert d'une égide que les traits de la calomnie ne pénétreront pas. Cependant je n'en crois pas moins devoir publier ce que je sais de lui et ce que je pense de ses détracteurs: les raisons de cette opinion sont faciles à saisir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

votre très humble et très obéissante
servante, D. L. M.

Le 15 mars 1779.

P. S. Je vous rends mille graces, mon-

(1) Cette *note* est insérée dans la seconde lettre de ce recueil. Elle prouve plus en faveur de Jean-Jacques qu'un tome de raisonnemens. Je ne sais pourquoi j'ai plaidé sa cause: pour la défendre il ne faut que le montrer.

sieur, d'avoir bien voulu me faire passer les remerciemens de madame Rousseau : assurément elle ne m'en devoit point ; aucun intérêt ne pouvoit accroître celui que son respectable mari étoit digne d'inspirer. Je me croirois autorisée à la remercier si sa lettre avoit été assez détaillée et avoit paru assez tôt pour rendre la mienne inutile (1). Il ne falloit pour cela qu'avoir plus de confiance en elle-même, et moins en M. Pankouke, qui, à titre de rédacteur du *Mercur*, me paroît en mériter peu de sa part. Au surplus, monsieur, quelque prix que la veuve de l'illustre Rousseau puisse attacher au principe et à l'effet de ce que j'ai osé faire pour le venger, son étonnement surpasseroit de beaucoup sa reconnoissance si elle savoit à qui elle vous a prié de l'exprimer.

(1) La lettre de madame Rousseau dont il est ici question se trouve dans le n^o. 9 de l'*Année Littéraire* 1779.

LETTRE

D'UNE ANONYME

A UN ANONYME,

OU PROCÈS DE L'ESPRIT ET DU COEUR

DE M. D'ALEMBERT;

Avec les pieces justificatives.

Nous voici, monsieur, au moment du triomphe des *notes*. Aujourd'hui les auteurs négligent le corps de leurs écrits et rejettent dans les *notes* ce qu'ils imaginent de plus saillant ; c'est là sur-tout qu'ils parlent de J. J. Rousseau : et comme parler de lui, quand on est encyclopédiste , académicien (1), etc. etc. etc. , c'est le diffamer, il

(1) Il faut pourtant excepter le courageux auteur de cette épitaphe si simple, si noble, si touchante, et qui convient si bien à son sujet :

Entre ces peupliers paisibles
Repose Jean-Jacques Rousseau :

ne sort plus d'ouvrages du redoutable atelier de ces messieurs qui ne contiennent quelques *notes* consacrées à la diffamation de ce grand homme. MM. Diderot et l'éditeur Négeon étoient dignes de donner cet exemple ; M. d'Alembert s'est senti digne de le suivre. C'est ce qu'il a fait en nous donnant l'*éloge de milord maréchal*, dont la plus grande partie du public avoit ignoré l'existence. Quand je dis *en nous donnant*, cela est rigoureusement vrai, monsieur : vous en serez convaincu quand vous saurez de quelle manière cet *éloge* m'est parvenu ; aussi bien est-elle trop plaisante pour que je ne vous la raconte pas. L'envie de le lire m'ayant été inspirée par quelqu'un qui vouloit savoir ce que j'en penserois, je priai une de mes amies de me le prêter, lui promettant de le lui rendre aussitôt qu'elle l'exigeroit. *Oh ! pour cela*, me répondit-elle, *vous pouvez en disposer ; cet éloge ne se prête*

Approchez, cœurs droits et sensibles,
 Votre ami dort sous ce tombeau.

C'est au nouvel académicien qu'il appartient de
 et de mériter des éloges.

pas, il se donne : la personne de qui je l'avois emprunté me l'a laissé ; je vous le laisse, et je ne doute pas que vous n'en fassiez autant en faveur du premier curieux qui vous l'empruntera. Je ne sais où s'arrêtera cette originale circulation : j'envoie la brochure circulante à cent lieues, où probablement elle n'auroit pas été sans moi ; mais je l'ai lue avant de lui laisser remplir sa vagabonde destinée. Oui, monsieur, lue tout entière : j'ai tenu bon contre l'ennui ; car j'avoue, à ma honte, qu'elle m'en a causé un mortel, et que, sans l'empire que la curiosité a sur les femmes, je n'aurois pu le surmonter. Mais je voulois voir quel ton le tendre académicien donneroit à ses regrets sur la mort d'un homme qui l'honoroit de son amitié, et qui lui avoit envoyé des indulgences par douzaines. Quel bienfait ! Aussi je vous laisse à juger de sa reconnoissance ; car il faut bien se garder de le croire dans le cas des frippons qui parlent de probité. Me rappelant qu'il avoit fait confiance à toute l'Europe (c'étoit du moins son intention) de la larme qu'il avoit versée sur le tombeau de madame Geoffrin, je voulois encore voir

combien il en verseroit sur celui d'un ami tout autrement recommandable ; je me préparois à les calculer. Je n'y en ai pas trouvé une seule ; et, dans le premier moment de ma surprise , je me suis écriée , *Ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne ?*

Il est bien singulier , monsieur , que l'auteur de cet éloge en ayant déjà fait beaucoup d'autres (qui , si je ne me trompe , n'entre-ront pas dans le sien) , n'ait pas vu qu'il n'avoit pas rempli son titre , et que ce qu'il publioit méritoit , tout au plus , celui de *notice pour servir aux mémoires de la vie de milord maréchal*. Un biographe doit à la vérité de rassembler tous les traits avantageux ou non qui peuvent compléter le portrait de l'homme qu'il veut peindre ; mais il me semble qu'un panégyriste ne doit exposer à nos regards que les traits propres à faire valoir l'homme qu'il veut nous faire admirer. M. d'Alembert ne pense vraisemblablement pas ainsi : il raconte des minuties qui ne tirent à aucune conséquence pour le caractère de milord maréchal. Ce n'est pas tout ; il dit des choses qui , sans sa réputation de philosophe exempt de toutes

superstitions, seroient douter s'il a voulu faire l'éloge ou la critique de ce respectable vieillard. En voici une entre autres : *Il prenoit indifféremment ses domestiques dans toutes nations, catholiques ou hérétiques, chrétiens ou infideles ; il y eut même un temps où pas un de ceux qui le servoient n'étoit baptisé.* De bonne foi, M. d'Alembert peut-il croire que cette indifférence absolue pour toutes les religions soit un grand mérite aux yeux de la majeure partie des hommes ? ou n'a-t-il voulu acquérir à milord que la vénération des prétendus esprits-forts ? Et le *vox populi, vox Dei*, dont son héros fait une application si heureuse ! Pour moi, monsieur, je pense que cette circonstance étoit fort bonne à supprimer : je pense encore que si nos François (que M. d'Alembert a l'air de croire tous à Paris) trouvent de l'affectation dans un choix, c'est sur-tout dans celui des propos qu'il cite : je pense encore que cet éloge est si grêle, si décharné, si vuide de choses, qu'il n'est pas possible que l'auteur n'ait pas senti qu'il n'avoit pas été assez avant dans la confiance de milord, dont le véritable mérite étoit d'ailleurs

de nature à lui échapper, pour avoir autant de matériaux qu'en exige un *éloge* public : et cela me conduit à penser encore qu'il n'a célébré *Georges Keith* que pour avoir un prétexte d'insulter à la mémoire de J. J. Rousseau, qu'il n'eût osé attaquer en son propre nom ; car il n'y a qu'un desir immodéré de nuire qui ait pu l'emporter chez lui sur la crainte de compromettre ses talens.

Si je médis un peu de M. d'Alembert ; monsieur, *ce n'est pas sans un regret tout aussi sincère* que celui qu'il éprouve en calomniant Jean-Jacques : et j'ai pour vaincre ce douloureux sentiment des motifs bien plus pressans que le circonspect machiavéliste. Je ne fais point l'*éloge* de Jean-Jacques (nous en avons vingt-deux volumes , et nous en attendons encore d'autres) ; c'est son apologie que j'entreprends : je ne puis donc le disculper qu'en inculpant son accusateur. Mais la gloire de milord ne dépendant point de l'avilissement de son obligé, cet accusateur n'a pu se charger de ce rôle que pour le plaisir qu'il y prenoit. Aussi avec quel succès il le joue !

Une personne très estimable, nous dit le grand référendaire de la philosophie (1), que milord honoroit avec justice de son amitié et de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles : « Milord m'avoit donné sa correspondance avec Rousseau en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort... Je dois cette justice à sa mémoire que, malgré les justes sujets de plainte qu'il avoit contre Rousseau (2), jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage; il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, et me conta historiquement l'affaire de la pension ». Cette lettre (ajoute la même personne) étoit remplie d'injures...

Rousseau, qui a demandé au roi d'Angleterre comme une faveur de vouloir bien suspendre l'effet de sa bienveillance pour

(1) Expression empruntée de la piquante analyse que M. Fréron (bon appréciateur des auteurs et des ouvrages, et de plus fort honnête homme,) a faite de cet insipide éloge, Année Littéraire, n^o. 12.

(2) Il y a bien de la justice dans cette citation-là. Mais ce n'est pas moi qui l'y mets, monsieur, ce n'est pas là de la mienne.

lui jusqu'à ce qu'il eût éclairci ses soupçons sur le caractère de l'équivoque ami qui la lui avoit procurée , auroit continué à jouir des bienfaits de milord maréchal dans un temps où il se seroit cru en droit de lui écrire des *injures* !.. Rousseau , qui n'a jamais écrit *d'injures* à M. d'Alembert , en auroit écrit à milord maréchal !... Pour persuader d'aussi étranges choses il faut les prouver : et comment les prouve-t-on ? ce n'est pas en disant , *une personne très estimable* , etc. ; c'est en la nommant , afin que le public puisse juger si elle est *très estimable* , ce qu'il n'est ni autorisé ni porté à croire sur la parole de M. d'Alembert. Et comment trouvez-vous , monsieur , que milord montre *une lettre remplie d'injures* , qu'il a reçue de Jean-Jacques , à *une personne très estimable* , en lui recommandant de n'ouvrir qu'après sa mort sa correspondance avec ce même Jean-Jacques ?... C'étoit donc pour lui milord que l'ouverture de cette correspondance pouvoit être dangereuse (1) ? Car enfin qu'au-

(1) On essaieroit en vain de rétorquer cet argu-

roit-elle pu contenir de plus désavantageux au philosophe genevois que la démonstration de son ingratitude? Il y a, ce me semble, dans la précaution qu'on prête au *bon milord* moins de bonté que de prudence. Et comment trouvez-vous encore l'agréable contraste que fait le legs de la *montre*, trop médiocre en lui-même pour pouvoir être pris pour autre chose que pour une marque d'amitié, avec le dépôt de cette *correspondance* mise en réserve à dessein de déshonorer le légataire? (1)

J'aurois bien encore quelques observations à vous faire sur d'autres passages médiocrement honorables à la mémoire de milord; mais, retenue par sa qualité d'ami de

ment contre Rousseau relativement à ses *Mémoires*. Il s'étoit engagé à ne rien publier tant qu'il seroit en France, où il est mort; il a rendu ses *Mémoires* aussi publics qu'il le pouvoit sans manquer à son engagement, puisqu'il les a lus à un grand nombre de personnes, entre lesquelles on compte un roi et plusieurs princes. En pareil cas le rang des auditeurs tire bien à quelque conséquence.

(1) Voilà le Georges Keith de M. d'Alembert. On connoîtra le véritable.

Jean-Jacques , je ne veux pas indiquer ce que peut-être tout le monde n'a pas vu. On a si superficiellement lu cet *éloge* ! Voilà pourtant ce que M. d'Alembert appelle un *tribut* (à la vérité bien doux) (1) qu'exige de lui l'amitié dont milord maréchal l'honorait ! L'infortuné milord ! Il faudroit le défendre contre celui qui s'est chargé de le louer.

Sûre de vous intéresser en vous entretenant de votre ami , du mien , de celui de tous les *cœurs droits et sensibles* , j'espère que vous me pardonnerez de vous tant parler de son ennemi : oui , monsieur , je le répète , de son ennemi ; tout modeste qu'est M. d'Alembert , je le défie de nier que ce superbe titre lui convienne. Dès le temps où on posa les fondemens du fameux édifice de l'Encyclopédie , il disoit à ses connoissances intimes en parlant de son vertueux coopérateur , *Je ne sais ce que m'a fait cet homme , mais je ne le saurois souffrir ; il a une manière d'être qui m'est insupportable*. Je le sais bien , moi , ce qu'il lui avoit

(1) Doux à quoi ? à recevoir , ou à payer ?

fait ; il lui avoit fait ombrage ; il le lui faisoit encore ; il s'annonçoit de façon à le lui faire toujours. Mais n'osant avouer le principe de sa haine, il ne lui en assignoit aucun ; car il n'y avoit pas moyen de dire alors , comme à présent , *Il est triste qu'après tant de marques d'estime et d'intérêt données à M. Rousseau , le bienfaisant et paisible milord , qui auroit pu s'attendre à l'amitié , n'ait pas même éprouvé la reconnoissance.* Quelque envie qu'on ait de calomnier, encore faut-il être secondé par les circonstances.

Je sens , monsieur , que l'aménité philosophique dont je viens de vous amuser ne peut que fortifier la répugnance que vous a inspirée pour son auteur la *réponse sans réplique* (1) qui termine l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau* ; et je gémiss de ce mauvais effet. Au moins n'est-il pas produit par une imputation hasardée ; vous devez en être convaincu : il ne doit vous rester aucun doute sur la louable franchise qui

(1) On en trouve la raison dans un dicton trop trivial pour être rapporté.

regne dans l'aveu qu'a fait M. d'Alembert à ses familiers de son aversion pour l'offusquant Genevois : vous en avez trouvé plus d'une preuve dans le verbeux *éloge* qui fait le sujet de cette lettre très verbeuse aussi , et pour cause. Ce seroit bien se moquer , qu'une femme babillât moins qu'un académicien ; il faut en tout observer les convenances. D'après cette regle , je vous dirai et ce qu'il nous a déjà dit et ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Vous lui avez donné peu d'attention, je le sais ; cependant comme il y a des choses qui nous frappent en dépit de notre volonté , vous aurez surement remarqué les jolies plaisanteries que contient la vingtieme page. Que de sel , de finesse , de grace et de légèreté ! . . . Le noble courroux qui a dicté l'épithete de *coupable* , employée à la seconde ligne de la page cinquantieme , et l'édifiante générosité qui vient enchaîner ce courroux , ne vous auront sans doute pas échappé . . . Ces deux endroits ne vous ont-ils pas rappelé les LVI et LXV fables du charmant *la Fontaine* ? Quant à moi , j'ai cru voir le *SECRETARE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE* donner la patte à

M. Diderot, et allonger un coup de pied à *Jean-Jacques*.

C'est grand dommage, monsieur, que la vérité des faits soit incommensurable; sans cela l'exactitude des conteurs géomètres nous consoleroit de leur pesanteur. *M. d'Alembert* ne nous diroit pas, *Le philosophe genevois lui écrivit un jour* (à milord) *qu'il étoit content de son sort, mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée en cas qu'elle vînt à le perdre; qu'il voudroit seulement lui procurer par son travail six cents livres de rente. Milord maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroit l'élevation et la bonté de son ame; il assura au mari et à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.* Or il faut que vous sachiez, monsieur, que ce fut dès 1765 que milord constitua entre les mains de *M. du Peyrou*, sur la tête de *Jean-Jacques*, six cents livres de rente viagère; dont QUATRE SEULEMENT étoient reversibles à mademoiselle le Vasseur, qui en jouit à présent sous le titre de madame Rousseau, qu'elle n'obtint qu'en 1769. Il est donc impossible que ce bienfait

ait été provoqué par les *gémissemens* de Jean-Jacques sur le sort à venir de sa femme, puisqu'il n'en avoit point encore lorsqu'il accepta ce bienfait; il n'est donc pas vrai que Jean-Jacques ait mendié ce bienfait, comme M. d'Alembert l'insinue; il est donc faux que milord ait assuré au mari et à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur, comme M. d'Alembert l'avance, puisque, selon lui, cette rente étoit de six cents livres, et que mademoiselle le Vasseur, alors gouvernante de M. Rousseau, depuis sa femme, et aujourd'hui sa veuve, ne tient que quatre cents livres de rente viagère de la générosité de milord maréchal. Mais ce qui est incontestable, c'est que M. d'Alembert invente à ravir, et qu'on ne peut trop regretter qu'avec une imagination si féconde, si riche, si brillante, il ne se donne pas pour un faiseur de contes.

Réellement, monsieur, cet homme surprenant étend presque jusqu'à l'infini le cercle de nos idées..... Nous n'avions jamais cru que la vérité obligeât à mentir... Eh bien ! il nous l'apprend en ces termes :

1. *La vérité nous oblige de dire (et ce n'est*

pas sans un regret bien sincère), (1) que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement et si promptement obligé (2). Mais la mort du coupable, (la caressante, la charitable et sur-tout la juste épithète!) les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques.

Les preuves d'un détail! Je n'entends pas ce françois-là. Mais il en faut passer bien d'autres à l'académicien. Poursuivons. *Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de milord maréchal.* Oh! pour cela, je le crois bien. Que veut dire M. d'Alembert avec ses *lettres authentiques*? Quelle est la forme qui les rend telles? Sont-elles signées par des notaires, légalisées par des magistrats, vérifiées par des experts?

(1) Cette parenthèse est une petite gaieté philosophique.

(2) Il avoit fait bien mieux, puisqu'il avoit prévenu toute demande.

Point du tout. Un particulier a des lettres d'un autre ; M. d'Alembert nous l'assure ; et les voilà revêtues de tous les caractères de l'authenticité. Gardez-vous d'en douter ; monsieur : le chef des philosophes encyclopédistes doit être réputé aussi infailible en-deçà des monts, que le chef des catholiques l'est au-delà. A la vérité ; je connois des incrédules qu'on ne soumet pas à si peu de frais : voici comment ils raisonnent. Quand on veut attribuer à un auteur, dont les ouvrages, les malheurs et la conduite ont fait le plus grand éclat ; un écrit qui déroge à l'idée qu'on a généralement prise de ses talens et de son caractère, il faut déposer cet écrit en original entre les mains d'un homme public ; chez qui tout le monde ait le droit et la facilité de s'assurer qu'il est bien réellement autographe : car enfin ; quand on ne reconnoît pas dans un écrit quelconque la manière d'un écrivain, pour être fondé à croire qu'il est de lui il faut au moins y reconnoître son écriture. Par exemple ; s'il paroissoit sous le nom de M. d'Alembert (quoique bien moins célèbre que celui de Jean-Jacques) un ouvrage d'un

style serré, nerveux, rapide, dégagé d'inutilités, où la religion ne fût pas confondue avec ses abus, où Voltaire et Rousseau fussent appréciés à leur juste valeur, enfin un ouvrage qui portât l'empreinte du génie; personne ne voudroit croire qu'il fût de M. d'Alembert, à moins qu'il ne soumit son manuscrit à l'examen de quiconque daigneroit chercher à se convaincre. Encore craindrois-je qu'il n'y eût des gens assez obstinés pour soutenir que ce manuscrit ne seroit lui-même qu'une copie.

Ce sujet m'amène tout naturellement, monsieur, à mettre sous vos yeux une lettre de J. J. Rousseau à M. Guy son libraire (1), datée de Wootton, du 7 février 1767. Il est bon que vous la connoissiez : elle donnera de nouvelles forces à votre opinion sur le compte de M. Hume. Je vous garantis la fidélité de cette copie; je l'ai faite sur l'ori-

(1) Je n'ai point demandé son aveu pour le nommer, parce que ce n'est pas là le cas d'en avoir besoin. La manie des *notes* me gagne, monsieur; j'en fais beaucoup aussi, mais elles ne sont ni longues ni superflues, et n'ont pas pour objet d'outrager un honnête homme.

ginal, sans ajouter, retrancher, ni changer un seul mot.

« J'ai lu, monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele et de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collegue, si nous nous étions connus auparavant : mais je n'ai pas eu ce bonheur ; et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre ; tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et

des cœurs honnêtes. C'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces (1) des choses très essentielles, et on y a fait des méprises qu'on eût évitées, si, m'avertissant à temps de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissements. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, et tout étoit dit. »

« Voici un fait assez bizarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du *S. James's-Chronicle* ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur

(1) Ces deux pièces sont la *Lettre à l'auteur de la justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*, insérée dans ce recueil, et les *Observations sur l'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, qui se trouvent chez la veuve Duchesne, rue S.-Jacques, à Paris.

et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'assure être un honnête homme; et il n'a rien trouvé, les feuilles sont éclipsées. Je ne fais point de commentaire sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées sans revoir jamais la face d'un ami sûr dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur! »

Croyez-vous, monsieur, que l'héroïque modération qui caractérise cette lettre adressée à un tiers, désintéressé dans l'affaire dont elle traite, et cela, dans le moment où l'auteur devoit être le plus violemment affecté, permette de penser un instant qu'il eût été capable d'écrire des *injures* à milord maréchal, même en supposant que celui-ci l'eût mérité? Voilà pourtant de quoi le véridique d'Alembert l'accuse hautement. . . . Voilà pourtant d'où de fort honnêtes gens, qui trouvent plus commode de s'en rapporter que de s'instruire, partent pour dire, *Fi donc! Cela est infâme! Oh! puisque Jean-Jacques a fait cette bassesse, il peut bien avoir fait aussi toutes les horreurs qu'on lui*

impute. Et voilà ce qu'on gagne à suivre cette maxime, *Calomnions toujours, et il en restera quelque chose.* C'est là la maxime favorite du débonnaire d'Alembert : monsieur, voici la mienne : *On n'est pas assez bon pour les bons quand on est trop bon pour les méchants.* Aussi ne leur ferois-je point de quartier si j'étois constituée leur juge. J'avoue cependant que je me sens de l'indulgence pour celui dont il s'agit ; sa gaucherie m'intéresse : car, malgré la sévérité de mes principes, j'ai l'âme tout-à-fait accessible à la pitié. Voyez donc, monsieur, combien l'animosité le fourvoie ! il nous dit :

Milord maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante et trop
 CONNUB (1) *faite à M. Hume par M. Rousseau, à qui l'équitable milord donnoit le tort qu'il avoit si évidemment et aux yeux même de ses partisans les plus zélés.*

(1) *Trop connue.....* Oh ! le précieux aveu !.....
 Messieurs les éditeurs, ce n'est pas moi qui vous fais ce reproche..... Au reste il laisse tout à espérer de la conversion de M. d'Alembert : il n'est pas endurci dans son péché.

Il nous dit encore : *Il fallut enfin , après la retraite de milord maréchal , que ce malheureux et célèbre écrivain , déjà proscrit en France et dans sa patrie (1) , échappât aussi par la fuite à ses nouveaux oppresseurs. Le roi de Prusse , d'ailleurs peu enthousiaste de Rousseau , mais indigné de la rage théologique de ses fougueux adversaires , leur écrivit ce peu de mots : « Vous ne méritez pas qu'on vous protège , à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite , qu'il y regne jusqu'à présent d'esprit de vertige , d'inquiétude et de sédition ».* *C'étoit aux sollicitations de milord maréchal auprès du roi de Prusse que le philosophe de Geneve étoit redevable de cette réponse du monarque à ses absurdes persécuteurs. (2)*

Depuis que M. d'Alembert s'efforce de faire des vers , il se familiarise avec les chevilles : assurément ce *d'ailleurs peu enthous*

(1) Qu'il est doux d'appuyer sur cette double prescription !

(2) *Absurdes* , sans contredit. C'étoient des gens d'église.

siaste de Rousseau en est bien une. Frédéric conquérant ne peut *s'enthousiasmer* que pour des héros; mais Frédéric philosophe ne peut accorder sa protection, aux *sollicitations* de qui que ce soit, qu'à un homme qu'il honore de son estime; et cette estime, fût-elle aussi froide que l'amitié de M. d'Alembert, prouve plus en faveur de Rousseau que l'*enthousiasme* de toute l'académie françoise ne prouve en faveur de Voltaire. Au reste, monsieur, tout autre que M. d'Alembert ne seroit jamais parvenu à me persuader qu'il eût fallu *solliciter* un prince aussi éclairé que le roi de Prusse, pour qu'il *s'indignât* de ce qui devoit exciter l'*indignation* de l'homme le plus ordinaire. Mais l'oracle yant prononcé, le doute seroit un crime. Pour vous préserver de le commettre, monsieur, pour vous convaincre du degré de certitude que l'autorité de M. d'Alembert donne aux choses les plus incroyables, comparez, je vous prie, l'idée que ce qu'il vient de dire tend à faire prendre de la façon de penser du roi de Prusse sur le compte de J. J. Rousseau, avec la pièce suivante.

Lettre de milord maréchal à J. J. Rousseau, du 29 octobre 1762.

« Je vous envoie, monsieur, une lettre dont j'attends une réponse, et je me flatte qu'elle sera favorable *aux desirs du roi* et de votre serviteur. »

« Le roi m'écrit, *Votre lettre, mon cher milord, au sujet de Rousseau m'a fait beaucoup de plaisir : je vois que nous pensons de même.* »

« Puis il m'ordonne de vous envoyer de sa part du bled, du vin et du bois, en ajoutant, *Je crois qu'en lui donnant les choses en nature il les acceptera plutôt qu'en argent* (1). Je laisse à vous à décider si cette façon d'agir à votre égard ne mérite pas quelque complaisance de votre part, et si en

(1) Si l'objet d'un don si noblement présenté s'y est refusé avec autant de respect que de gratitude, c'est qu'il se croyoit alors des ressources personnelles contre le besoin, et que, dans ses principes, le besoin réel et absolu peut seul légitimer l'acceptation des bienfaits, même offerts par la main de son souverain. (*Note de M. du Peyrou.*)

conscience vous pouvez refuser à un homme qui seroit très aise , si ses affaires le permettoient , *de faire le quatrieme avec David , Jean-Jacques , et votre serviteur.* »

D'après cette lettre , monsieur , il faut croire que milord maréchal abusoit de la faveur du roi pour le compromettre , et de la crédulité de Rousseau pour le tromper. Il faudroit croire bien pire encore , plutôt que d'opposer la moindre résistance à une opinion que M. d'Alembert veut accréditer. Cette soumission est bien due à sa précieuse candeur ; à la violence qu'il se fait pour déchirer la mémoire d'un homme qu'il abhorroit ; *au regret bien sincere* qu'il ressent d'être dans cette cruelle nécessité , *regret* qu'il ne vaincroit jamais si la *vérité* ne l'y *obligeoit* , et que la maniere douceuse dont il s'exprime manifeste si bien ; enfin aux délicates précautions qu'il a prises pour constater les faits déshonorans que , par attachement pour milord maréchal , et par amour pour la *vérité* , il attribue au *fiis chéri* de milord maréchal et au plus ardent ami de la *vérité*. Toutes choses qui , vous en conviendrez , proposent M. d'Alembert à notre

vénération comme un homme irréprochable.

Je pourrois, en parlant de lui, monsieur, employer jusqu'à mon dernier jour le ton que j'ai pris dans cette lettre, et dire comme Fontenelle, *Je mourrai avec la consolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu.* Toutefois il est temps de le quitter ce ton ; il ne conviendrait pas à la dignité des fonctions auxquelles la plus respectable amitié m'appelle. Il faut déchirer le voile que l'envie et l'imposture suspendent entre le public et la vérité ; il faut écraser M. d'Alembert sous le poids des preuves de sa mauvaise foi ; il faut montrer son caractère dans toute sa difformité ; il faut effrayer le calomniateur que l'impunité que lui assureroit mon silence enhardiroit à marcher sur ses traces ; il faut apprendre aux méchans que leur triomphe, toujours trop long, n'est pourtant jamais durable, et qu'il vient un moment où le redoutable aspect de la vérité les replonge dans le néant ; enfin il faut produire au grand jour le témoignage le plus honorable, le plus sincère, le plus imposant, le plus irréfragable
que

que des hommes vertueux aient jamais rendu à la vertu. Je suis sûre de les bien remplir ces sublimes fonctions : ce n'est pas à mon éloquence qu'elles sont confiées, c'est à ma droiture.

Révoltée de toutes les faussetés que M. d'Alembert accumule dans son *éloge* du maréchal d'Ecosse, pressée par le besoin de les détruire, j'ai écrit au plus digne ami du maréchal et de J. J. Rousseau pour lui demander des lumières que ma position ne m'avoit pas permis d'acquérir par moi-même : non que j'aie eu le malheur de balancer un instant entre Jean-Jacques et son détracteur, mais parce que l'ardeur de servir, toujours subordonnée à l'amour de la justice, bien différente enfin de l'ardeur de nuire, n'avance rien dont elle ne veuille administrer la preuve. Cet ami, d'une espèce trop rare pour le bonheur de la société, est M. du Peyrou, dont le nom seul fait pâlir les fauteurs de la calomnie, tant il annonce de candeur et de probité. Il a daigné favoriser mon projet ; il m'a fait une réponse où la justesse de son esprit, la pureté de ses intentions, la beauté de son ame, se développent avec

un égal avantage. Il a bien voulu m'envoyer des extraits de lettres, tant du lord Keith que de Jean-Jacques, qui donnent le démenti le plus formel aux scandaleuses assertions de M. d'Alembert, et rectifient les idées que fait naître celle qui est la moins téméraire. A l'abri de la réputation de M. du Peyrou, monsieur, la fidélité de ces extraits est inattaquable; aucun de ceux qui le connoissent n'osera les suspecter. Je vais vous transcrire ces pièces intéressantes; observez-en s'il vous plaît les dates.

Réponse de M. du Peyrou.

Neuchâtel, 9 mai 1779.

« Depuis vendredi matin, moment de la réception de votre lettre du 3 de ce mois, je n'ai cessé, madame, de m'occuper des éclaircissemens que vous desirez de moi. Mon état de foiblesse, qui ne me permet pas encore de quitter le lit, n'a pu ralentir mon zèle. La nature des questions que vous m'adressiez intéresse mon cœur autant que le vôtre. Je vois que vous êtes indignée comme moi de l'imputation calomnieuse contre Jean-Jac-

ques Rousseau , dont M. d'Alembert a osé profaner l'éloge prétendu d'un homme digne en effet de tous les éloges , mais au-dessus de ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'ignore si M. d'Alembert a , dans son *éloge* , étayé son accusation contre Jean - Jacques de quelques témoignages plus probans que le sien ; ou s'il s'est flatté que sa simple assertion auroit en Europe le même poids qu'elle peut avoir dans quelques cercles de Paris ; je sais seulement que M. d'Alembert , avant de publier son *éloge* , avoit dans des conversations de société cherché à accréditer son accusation contre Rousseau en s'étayant d'un secrétaire de lord maréchal. Or ce secrétaire ne peut être que le sieur Junod , mort depuis quelques années. Sans doute que M. d'Alembert ne cite le témoignage *d'un mort contre un mort* , qu'appuyé de preuves par écrit ou incontestables. En attendant qu'il les produise , comme il y est appelé par l'honneur , s'il en a encore un germe , je vais , madame , mettre sous vos yeux les éclaircissemens que vous me demandez , ceux du moins que je me suis mis en état de vous fournir aujourd'hui. J'ai com-

pulsé une centaine de lettres, toutes originales, écrites de la main de milord maréchal, dont les deux tiers adressées à Jean-Jacques, depuis juillet 1762 à octobre 1765, époque du départ de celui-ci pour passer en Angleterre. Les autres me sont adressées depuis juin 1765 à juin 1767. Vous ne recevrez cet ordinaire que les extraits de quelques unes des premières, qui vous apprendront en quel temps et à quelle occasion *la rente viagere de six cents livres fut constituée entre mes mains. Au lieu de cinquante livres sterling que lord maréchal avoit destinées à son fils chéri, celui-ci le supplia de borner ce bienfait à la somme ci-dessus de six cents livres.* Les extraits de quelques unes de ces lettres vous feront surement regretter comme à moi que des considérations d'honnêteté ou de convenance ne permettent pas la publication entière d'une collection si précieuse, si honorable à deux cœurs vertueux et sensibles, tels que ceux de lord maréchal et de Jean-Jacques. Il n'y a pas une de ces lettres qui n'offre des traits intéressans de générosité, de délicatesse, de sensibilité, de bonté, de raison et de vertu ;

pas une qui ne caractérise par les expressions et par les choses cette tendre et paternelle affection de lord maréchal pour *son fils chéri*. Plusieurs contiennent des anecdotes historiques, qui la plupart prouvent combien étoient vifs et fondés l'attachement, le respect, l'admiration de lord maréchal pour le souverain qui l'honoroit de sa bienveillance et de son amitié. Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici le morceau suivant, extrait d'une lettre de Jean-Jacques écrite au noble lord le 21 août 1764 : vous jugerez du reste par ce léger échantillon. *Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de FRÉDÉRIC, et dans le choix le cœur de GEORGE. On feroit une histoire digne d'immortaliser le roi sans autres mémoires que vos lettres.* »

« Parmi ces anecdotes historiques M. d'Allembert ne se doute pas peut-être qu'il est quelquefois question de lui, et qu'avec

une façon de penser aussi aisée que la sienne, on pourroit le chagriner un peu en rendant le public confident de quelques discours échappés à la liberté philosophique dont il jouissoit à Postdam. Mais l'impunité du méchant n'a qu'un temps, et l'exacte probité est compagne de la justice. Tant que les détracteurs de Jean-Jacques ne s'affichent que comme de vils calomniateurs auprès des gens sensés, on ne leur doit que le mépris. Qu'ils produisent les preuves de leurs odieuses imputations, on leur en promet d'avance une réfutation victorieuse d'un côté, flétrissante de l'autre.

.

« Non, madame, Jean-Jacques n'a pu donner d'autres chagrins à lord maréchal que sa querelle avec M. *Hume*; et si à cette époque la correspondance du lord s'est ralentie, elle n'a jamais cessé totalement. Je sais de Jean-Jacques lui-même qu'il recevoit quelquefois des nouvelles de ce respectable ami : je sais de lord maréchal qu'en ralentissant sa correspondance par des rai-

sons pleines de sagesse et fondées sur son âge, il desiroit et demandoit des nouvelles de son Jean-Jacques. J'ai vu celui-ci à mon passage à Paris, en mai 1775, m'exprimer avec plénitude de cœur les sentimens de tendresse et de vénération pour l'homme qu'il aimoit et respectoit *au-dessus de tous les hommes*. Je l'ai vu *s'attendrir* au récit que je lui faisois des preuves multipliées que j'avois eues à Valence en Espagne du souvenir plein de tendresse et de respect que l'on y conservoit pour la personne et les vertus de cet homme vraiment fait pour inspirer ces sentimens. »

« Malheureusement notre ami, avant sa retraite à Ermenonville, a brûlé la majeure partie des papiers qui lui restoient : *il n'a pas dépendu de lui que ce qui étoit entre mes mains n'ait subi le même sort ; tant il attachoit peu d'importance aux titres les plus précieux qu'il eût à opposer à la rage de ses calomniateurs !* Ses écrits subsisteront ; c'est son cœur qui les a dictés : la postérité le jugera d'après ces écrits ; et ses lâches ennemis, qui assouvissent sur un cadavre une fureur trop long-temps contrainte,

seront trop heureux d'échapper par l'oubli à l'exécration qui les attend. »

« Je me suis peut-être trop abandonné aux mouvemens de mon cœur. Je n'en désavoue pourtant aucun ; *et vous pouvez , madame , faire de cette lettre et des morceaux qui l'accompagnent et la suivront l'usage que vous jugerez à propos d'en faire. Vous pouvez me nommer sans scrupule ; vous pouvez même assurer que je suis prêt à communiquer à qui le voudra les pièces originales , ou leurs copies authentiques , et défier les accusateurs de Jean-Jacques d'en produire d'équivalentes.* » (1)

*Extrait d'une Lettre de lord maréchal d'Es-
cosse à M. J. J. Rousseau.*

Edimbourg , 6 mars 1764.

« J'ai acheté pour la somme de trente

(1) Si vous désapprouviez , monsieur , l'emploi des lettres italiques qui se trouvent dans cette lettre et dans les extraits , ce seroit à moi qu'il faudroit vous en prendre , M. du Peyrou n'en ayant indiqué aucun.

mille guinées une de mes terres. J'ai eu le plaisir de voir le bon cœur de mes compatriotes ; personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter, et la salle et la rue retentissoient de battemens de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas et que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir par le profit que je pourrois retirer de mon achat faire quelque bien à des gens que j'estime et que j'aime. *Mon bon et respectable ami, vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner, soit à présent, ou par testament, cent louis à mademoiselle le Vasseur ; cela lui seroit une petite rente viagere pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parens proches, personne plus de ma famille ; je ne puis emporter dans l'autre monde mon argent ; mes enfans, Emetulla, Ibrahim, Stepan, Motcho, sont déjà pourvus suffisamment. J'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage ; s'il étoit un peu traitable, il rendroit un grand service à son ami et serviteur. »*

Réponse de J. J. Rousseau du 31 mars
1764.

« Sur l'acquisition, milord, que vous avez faite et sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos compatriotes. »

« *Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Milord n'a rien de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, madame; ils m'ont donné pour ami milord maréchal.* »

« Sur vos offres qui regardent mademoiselle le Vasseur et moi, je commencerai, milord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de disputes : les preuves que vous vous intéressez à moi, de quel-

que nature qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier ; et je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes. »

« Mais j'ai du pain quant à présent, et, au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours : que me serviroit le surplus ? *Rien ne me manque de ce que je desire et qu'on peut avoir avec de l'argent.* Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin ; et je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs je n'aime point qu'on me parle de testament. Je ne voudrois pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent ; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre. »

« Vous savez, milord, que mademoiselle le Vasseur a une petite pension de mon libraire avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement ; et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui ap-

pliquassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviteroit l'embaras de la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien. »

Dans une lettre adressée à M. Rousseau, datée de Keith-hall le 13 avril 1764, milord, après avoir rendu compte de son plan de vie et d'arrangemens lorsqu'il sera de retour à Berlin, ajoute :

« Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *bendita Valencia*, et mon *filz le sauvage*. Dans ma dernière je lui fais une proposition très raisonnable : je ne sais ce qu'il me répondra ; rien qui vaille ; j'ai peur. Bon jour ; je vous embrasse de la plus tendre amitié. »

*Lord maréchal en réponse à la lettre de
M. Rousseau du 31 mars.*

Londres, 6 juin 1764.

« Je ne puis vous exprimer le plaisir que *votre indulgence en ma faveur m'a donné* ; j'en sens vivement la valeur. Je n'ai que le temps de vous assurer combien je suis votre

serviteur et fidele ami. Je suis comme dans une tempête sur mer, les cours à faire, les visites, les dîners, etc. Je me sauve; on fait mon coffre; je pars demain pour Brunswick, et puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir; en attendant je vous embrasse de tout mon cœur. »

*Extraits de lettres de lord maréchal à
M. J. J. Rousseau.*

Postdam, le 8 février 1765.

Après avoir discuté sur la cherté des vivres en Angleterre où il étoit déjà question pour Rousseau de se retirer, milord ajoute: « Mon bon ami, si vous n'étiez plus sauvage que les sauvages du Canada, il y auroit remède. Parmi eux, si j'avois tué plus de gibier que je ne pourrois en manger ni emporter, je dirois au premier passant, Tiens, voilà du gibier. Il l'emporteroit; *mais Jean-Jacques le laisseroit* : ainsi j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage, etc. »

Postdam, le 22 mai 1765.

« Ce qui me fâche est la crainte que l'im-

pression de vos ouvrages à Neuchâtel ne se faisant pas, il ne vous manque un secours nécessaire : car item il faut manger, et on ne vit plus de gland dans notre siècle de fer. Vous pourriez me rendre bien plus à l'aise que je ne le suis, et il me semble que vous le devriez. Vous m'appellez votre pere, vous êtes homme vrai ; ne puis-je exiger, par l'autorité que ce titre me donne, *que vous permettiez que je donne à mon fils cinquante livres sterling de rente viagere?* Emetulla est riche, Ibrahim a une petite rente assurée, Stepan de même, Mutcho aussi. Si mon fils chéri avoit quelque chose assuré pour la vie, je n'aurois plus rien à desirer dans ce monde ni aucune inquiétude à le quitter : il ne tient qu'à vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-vous à l'aise si vous étiez en doute que j'eusse du pain dans mes vieux jours? Mettez-vous à ma place, faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fît. Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée et souvent chimérique? moi je le sens bien. »

« Je n'ai plus personne de ma famille ;

une terre que j'ai de près de 30,000 liv. de rente, avec une bonne maison toute meublée, va à un parent fort éloigné qui a déjà à lui une terre de près de 40,000 liv. de rente. J'ai encore une petite terre à moi, et de l'argent comptant considérablement. *Je voudrois sur ma terre vous assurer cinquante livres sterling; rien n'est sûr que sur les terres. Soyez bon, indulgent, généreux; rendez votre ami heureux. Adieu.* »

Je croirois, monsieur, faire injure à votre intelligence si j'entreprendois le rapprochement de ces extraits et des passages de l'éloge qu'ils démentent. Il suffit de vous mettre à portée de juger par vous-même quel est le degré de confiance qui est dû à M. d'Alembert sur l'article de la *rente*. En mérite-t-il davantage sur celui des *injures*? C'est sur quoi les extraits suivans vont vous décider.

Extraits de lettres adressées à M. du Peyrou par milord maréchal.

Postdam, fin de juillet 1766.

« Notre ami Jean-Jacques est résolu de

se retirer encore plus du commerce des hommes : il se plaint de David Hume , et David de lui. *J'ai peur que l'un et l'autre n'ait quelque tort ; David d'avoir écouté avec trop de complaisance les ennemis de notre ami ; et lui peut-être a pris cette indolence de David à ne pas prendre assez vivement son parti comme une association contre lui avec ses ennemis.* J'en suis affligé ; car David est si bon homme , et notre ami a tant d'ennemis déjà *que bien des gens seront portés à lui donner tort.* Mais comme il est dans la plus grande retraite et qu'il se borne à une correspondance de deux ou trois personnes , le mieux est de ne plus parler de cette nouvelle tracasserie , etc. »

Du 19 septembre 1766.

« La malheureuse querelle de notre ami contre M. Hume me donne tous les jours plus de peine : tout le monde en parle. Je ne puis justifier son procédé ; tout ce que je puis faire est de justifier son cœur , et de le séparer d'une erreur de son jugement qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'Alembert là-dessus ,
qui

qui se plaint aussi : il dit qu'il avoit parlé très favorablement de M. Rousseau ici à la table du roi, ce qui est vrai ; *mais je n'assurerois pas qu'il n'avoit pas changé d'avis même avant cette dernière affaire, etc.* »

Du 28 novembre 1766.

« J'ai une lettre de M. Rousseau ; *des plaintes contre moi, avec bien de la douceur*, d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre est sur ce que je vous ai écrit. Comme j'écris de mémoire et que la mienne me manque beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ai dit dans cette lettre dont il est question ; bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention et dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre M. Hume, qui, je voyois, seroient trouvés injustes de tout le monde : j'avois tâché de les lui ôter longtemps avant que la querelle n'éclatât ; et vous pouvez vous même juger si ce que je disois étoit d'un ami ou ennemi. *Je le regarde toujours comme un homme vertueux*, mais aigri par ses malheurs, em-

porté par sa passion , et qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paroisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des preuves que M. Hume est un noir scélérat , certainement je ne lui donnerai pas raison ; mais jusqu'à cette heure je ne vois pas apparence de preuves *solides.* »

« Il est bien affligeant , pour moi sur-tout qui aime la tranquillité et point les tracasseries , d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre *deux amis que j'estime.* Je crois que je prendrai le parti nécessaire à mon repos de ne plus parler ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur. »

« Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit , que je n'ai pas copie de mes lettres , examinez-les. M. Rousseau ne me dit ni vos paroles ni celles de ma lettre à vous , que pour bien juger je devois savoir. Voici comme il finit : *Mais si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez , souvenez-vous de grace que le seul ami sur lequel je compte après vous me regarde , sur la foi de votre lettre , comme un extravagant au moins.* »

« Je vous envoie copie de ce que je lui écris par ce courier. Bon soir. »

Lord maréchal à M. Rousseau.

Après avoir discuté quelques articles relatifs à des écrits précédens, le lord ajoute :

« Je suis vieux , infirme , trop peu de mémoire. Je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou , mais je sais très positivement que je desirois vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paroissoient mal fondés , et non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises : pour les éviter à l'avenir , ne trouvez pas mauvais que j'abrege la correspondance , comme j'ai déjà fait avec tout le monde , même avec mes plus proches parens et amis , pour finir mes jours dans la tranquillité. Bon soir. »

« Je dis *abrégé* , car je desirerai toujours savoir de temps en temps des nouvelles de votre santé et qu'elle soit bonne. »

Eh bien ! monsieur , le ton de milord , en parlant de Jean-Jacques et à Jean-Jacques , est-il celui que prend un bienfaiteur vis-à-

vis d'un ingrat à qui il a *des injures à pardonner*? *Estime-t-on un ingrat? le regardè-t-on comme un homme vertueux? s'y intéresse-t-on assez pour désirer toujours de savoir de temps en temps de ses nouvelles?* ou plutôt n'y a-t-il pas une noirceur abominable dans les louanges que M. d'Alembert donne au libéral Ecossois, quand il s'agit d'un désintéressé Genevois, sur l'*indulgence qui ne lui permet jamais la médisance ni même la plainte*? Hélas! ce fut le protecteur qui en eut besoin d'*indulgence*; et le protégé s'acquitta envers lui, en lui *pardonnant*, en faveur de la *justice qu'il n'avoit cessé de rendre à son cœur*, l'injustice qu'il lui faisoit en accusant son *jugement d'erreur* et son esprit de prévention. Oui, monsieur, je l'avouerai sans détour (1) (les amis de Jean-Jacques ne combattent jamais une vérité, quelque affligeante qu'elle puisse être,) la gravité des torts de M. Hume lui en sauva la punition: le digne lord le crut innocent; aveuglé par la longue

(1) J'ai plus fait, j'en ai fourni la preuve en produisant les trois derniers extraits.

habitude de l'estimer, il ne s'aperçut point que les circonstances ne permettoient pas que les torts fussent du côté de Jean-Jacques (1). Si George Keith avoit eu autant

(1) C'est ce qu'il rend palpable dans une lettre datée de Wootton le 2 août 1766, dont j'ai vu l'original. Voici ce qu'il y dit : « Je me bornerai à vous
« présenter une seule réflexion. Il s'agit de deux
« hommes, dont l'un a été amené par l'autre en An-
« gleterre presque malgré lui. L'étranger, ignorant
« la langue du pays, ne pouvant ni parler ni en-
« tendre, seul, sans amis, sans appui, sans con-
« noissances, sans savoir même à qui confier une
« lettre en sureté, livré sans réserve à l'autre et aux
« siens, malade, retiré, ne voyant personne, écri-
« vant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une
« retraite, où il herborise pour toute occupation. Le
« Breton, homme actif, liant, intrigant, au mi-
« lieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de
« ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à
« la cour, à la ville, répandu dans le plus grand
« monde, à la tête des gens de lettres, disposant des
« papiers publics, en grande relation chez l'étran-
« ger, sur-tout avec les plus mortels ennemis du
« premier. Dans cette position il se trouve que
« l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Bre-
« ton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat
« d'étranger, qui lui en tend. L'étranger, seul, ma-

de sagacité que de bonté et de franchise, la seule publication de l'*Exposé succinct* lui auroit décillé les yeux..... Mais on doit l'excuser sur la foiblesse attachée à son grand âge, sur l'intérêt personnel qui le portoit à éloigner la cruelle idée d'avoir consommé le malheur de son *fiis chéri* en le liant avec son compatriote; enfin sur ce qu'il en devoit moins coûter à son cœur de plaindre l'*erreur* du sensible Rousseau que de détester la perfidie de l'adroit Hume. D'ailleurs si milord n'a pas eu assez de lumières et d'énergie pour sacrifier David à Jean-Jacques, il n'a pas eu non plus assez d'aveu-

« lade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-
 « dessus le voilà jugé. Il demeure clair qu'il s'est
 « laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est
 « mis à sa merci tout exprès pour lui faire pièce
 « et pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de
 « ce jugement? Si j'avois été capable de former un
 « projet aussi monstrueusement extravagant, où est
 « l'homme, ayant quelque sens, quelque huma-
 « nité, qui ne devoit pas dire, Vous faites tort à
 « ce pauvre misérable; il est trop fou pour pou-
 « voir être un scélérat. Plaignez-le, saignez-le, mais
 « ne l'injuriez pas. »

glement et de mollesse pour sacrifier Jean-Jacques à David , comme on pourroit le croire d'après les insidieuses assertions de M. d'Alembert : c'est ce dont les extraits rapportés n'ont pu manquer , monsieur , de vous convaincre. Ils constatent tous ce que j'avois le plus à cœur d'établir , c'est-à-dire que Jean-Jacques n'a jamais mérité de reproches de la part de milord ; et que milord , en ne lui en adressant point , en ne se plaignant point de lui , n'a jamais cru lui faire grace. Mais s'il vous falloit une preuve de plus des tendres égards , de l'estime respectueuse , de l'affectueuse reconnoissance que Jean-Jacques a toujours conservées pour l'homme vertueux qu'il appeloit son pere , j'oserai le dire , monsieur , vous la trouveriez dans la vénération dont nous sommes pénétrés , M. du Peyrou et moi , pour la mémoire de George Keith ; nous qui avons nourri pour J. J. Rousseau un attachement unique comme son objet ; un attachement que sa mort n'a pu affoiblir , et qui prolongera nos regrets jusqu'au moment de la nôtre.

Le 20 mai 1779.

K 4

E X T R A I T

Du n°. 21 de l'Année Littéraire 1779.

A M. FRÉRON.

J'AI lu, monsieur, avec beaucoup de satisfaction dans le n°. 18 de l'*Année Littéraire* le compte que vous rendez du *nouveau Dictionnaire historique*. L'extrait que vous en faites justifie bien la préférence que vous lui adjugez sur tous les ouvrages de ce genre. Mais il contient un article que votre honnêteté reconnue me porte à croire que vous auriez relevé vous-même, si vous aviez eu des liaisons particulières avec J. J. Rousseau. Le portrait, ressemblant à beaucoup d'égards, que les estimables auteurs du *nouveau Dictionnaire historique* font de ce vertueux philosophe est défiguré par un trait peu digne de leur pinceau, et sur lequel ils ne trouveront pas mauvais que l'amitié s'empresse de passer l'éponge. Ce

n'est pas assez pour dire la vérité d'être *équitable, impartial*, bien intentionné, il faut la savoir; et pour ne rien dire qui lui soit opposé, il faut savoir qu'on ne la sait pas. Ces messieurs en ont cru des gens qui sans doute méritoient leur confiance, mais qui, n'ayant pas été à portée d'observer eux-mêmes les nuances du caractère de J. J. Rousseau, s'en sont rapportés à des bruits publics, toujours suspects quand ils ont pour objet des hommes que des mœurs régulières et un mérite éclatant tirent de la classe générale, et certainement faux quand ils portent sur celui dont il s'agit. Tant de beaux esprits à vilaines âmes, fervens adorateurs du favori des muses, et sur-tout de la *fortune*, ont senti qu'à l'odorat de leur dieu le sacrifice de J. J. Rousseau valoit une hécatombe!..... (1)

(1) Malgré la dépravation du goût et des mœurs, quelques gens à réputation se sont pourtant abstenus de fournir leur grain d'encens aux dépens du vraiment éloquent, mais isolé, mais inutile Genevois. Il y a à-peu-près quinze ans qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui probablement ne prétendoit pas alors au fauteuil académique qu'il occupe aujour-

Les auteurs du *Dictionnaire*, dont avec raison, monsieur, vous faites tant de cas, n'auroient pas dit, s'ils eussent parlé d'après eux-mêmes, *Le caractere de Jean-Jacques étoit certainement original; mais la nature ne lui en avoit donné que le germe, et l'art avoit beaucoup contribué à le rendre encore plus singulier.*

L'art n'a point fortifié la teinte de singularité que Jean-Jacques tenoit de la nature :

L'art le plus innocent tient de la perfidie.

Ce que Voltaire a dit comme poëte, Rous-

d'hui, dit à Paris, en plein spectacle, *Toutes les vertus de Voltaire sont dans sa tête, et toutes celles de Rousseau sont dans son cœur.* Je ne nommerai point cet académicien, dans la crainte que ce propos, qui n'étoit peut-être que de circonstance, ne lui fasse des ennemis que, dans cette supposition, il n'auroit pas assez mérités. Depuis quinze ans rien n'a dû le faire changer d'opinion sur le compte de deux hommes qu'une maniere d'être si opposée et des moyens si différens ont rendus également célèbres. S'il pensoit ce qu'il disoit, il doit le penser encore, se reconnoître et se nommer.

seau le croyoit, le sentoit comme honnête homme. L'*art* n'est jamais entré pour rien dans sa conduite : ce qui le prouve c'est qu'il n'avoit pas le talent de le démêler dans celle des autres ; personne n'étoit si aisé à duper que lui ; entraîné par la pente qu'on a généralement à juger du cœur d'autrui d'après le sien propre , il croyoit à la bonne foi de tous ceux qui lui en montroient , de même qu'il soutenoit que les hommes naissent bons, quoiqu'il n'éprouvât que trop combien ils sont méchans.

Ces messieurs n'auroient pas dit : *Il tâchoit sur-tout de se rendre intéressant par la peinture de ses malheurs et de sa pauvreté, quoique ses infortunes fussent moins grandes qu'il ne le disoit et ne le sentoit, et quoiqu'il eût des ressources assurées contre l'indigence.*

Jean-Jacques n'a jamais rien *tâché*, monsieur ; il ne faisoit point tout ce qu'il n'auroit fait qu'avec peine ; sa paresse naturelle et l'indépendance de son caractère étoient incompatibles avec la contrainte qu'il faut s'imposer pour s'assujettir à un plan, tendre à un but : il n'en avoit point d'autres

que de suivre ses inclinations : s'il en avoit eu de moins heureuses, se seroit-il fait violence pour les combattre? c'est ce que je n'oserois affirmer. Tant il est vrai que *ses vertus n'étoient pas dans sa tête*. Sa répugnance pour les bienfaits, son goût dominant pour la solitude, le préservoient de la manie de vouloir se rendre *intéressant*. On ne cherche point à *intéresser* les hommes quand on n'en attend rien, pas même la douceur d'être plaint, et on ne desire de la société ni pitié ni secours quand on la fuit.

A quelque point, que son imagination fût forte, que sa sensibilité fût exquise, elles ne pouvoient exagérer ni l'idée, ni le sentiment, ni *la peinture de ses malheurs et de sa pauvreté*. Sans compter les persécutions que ses opinions lui attirèrent, les perfidies auxquelles sa franchise l'exposa, les outrages que ses succès lui valurent, personne n'a jamais été plus cruellement traité de la nature et de la fortune. Il a passé presque toute sa vie dans des douleurs cuisantes, encore irritées par la certitude de n'en pouvoir être délivré que par la mort; et il les a souffertes avec une résignation.

étonnante dans un homme sûr qui la délicatesse de son organisation leur donnoit tant de prise.

Loin qu'il eût , lorsqu'il parloit de sa *pauvreté*, des *ressources assurées contre l'indigence*, il atteignit sa 53^{me} année sans avoir d'autres moyens de subsister que ceux qu'il tiroit de son travail et de la plus rigoureuse économie ; moyens qui d'un instant à l'autre pouvoient lui échapper , et dont le dépérissement de sa santé lui présageoit journellement la perte. A 53 ans il trouva dans la personne de George Keith , maréchal héritaire d'Ecosse , un ami vis-à-vis duquel la reconnoissance ne devoit rien coûter à sa fierté : il consentit à en accepter 600 liv. de rente viagere. Par une suite d'arrangemens concernant la vente de ses ouvrages , de ses estampes et de sa bibliothèque, il parvint à se faire , y compris les 600 liv. de milord , 1140 livres de rente viagere , auxquelles il ajouta en se mariant les 300 liv. que mademoiselle le Vasseur tenoit d'un des libraires avec qui il avoit traité. Ces différentes sommes composent les 1440 livres à quoi M. le Begue de Presle évalué sa for-

tune ; si toutefois un si mince revenu , partagé entre deux personnes âgées , dont l'infirmité multiplie les besoins de l'une et menace l'autre , ne mérite pas mieux le nom d'*indigence*.

Non , monsieur , la destinée de J. J. Rousseau n'a rien laissé à faire à son imagination pour le tourmenter ; injures sanglantes , interprétations odieuses , imputations déshonorantes , calomnies atroces , services offensans , abandon de ses amis , proscription de sa patrie , indigence , maux physiques , tout ce qui peut porter le désespoir dans une ame sensible s'est réuni pour accabler la sienne , et il a tout enduré avec la plus héroïque modération. J'espère que vous n'en exigerez pas de preuves plus incontes- tables et plus touchantes que les *notes* qu'il a mises à l'infâme libelle (si généralement et sans doute si justement attribué à Voltaire) (1) , intitulé , *Sentimens des citoyens de Geneve* : production que cette ré-

(1) Depuis que j'ai écrit cette lettre j'ai acquis la preuve que ce libelle est effectivement du seigneur de Ferney.

publique, malgré ses préventions, a fait brûler sous la qualification qui lui convenoit, et dont il seroit à souhaiter pour la réputation de son auteur que le feu eût pu effacer la mémoire. Enfin, monsieur, le bonheur de pouvoir s'estimer est le seul dont Jean-Jacques ait joui, et le malheur de haïr le seul qu'il n'ait pas éprouvé.

Je ne défendrai point la *Nouvelle Héloïse* contre la critique qu'en fait le *nouveau Dictionnaire historique* : ce n'est pas que je croie qu'on n'y puisse répondre à certains égards avec quelque avantage ; c'est que le mérite de ce roman est indifférent à la gloire de Jean-Jacques ; ou du moins qu'il en jugeoit ainsi, puisqu'il ne daigna pas en faire mention dans une note de ses ouvrages imprimés qu'il envoya à Paris pendant son séjour en Suisse. Mais, monsieur, je n'ai pu garder le même silence sur ce que j'ai relevé. Tout ce que disent des auteurs aussi recommandables que ceux du *nouveau Dictionnaire historique* tire à conséquence ; leurs talens, l'utilité de l'objet auquel ils les consacrent, doivent leur donner trop d'influence sur l'opinion publique pour que leurs méprises soient sans danger. Plus ils

annoncent de candeur, d'équité, d'impartialité, moins je dois craindre de les blesser en démontrant qu'ils ont été mal informés sur le caractère d'un homme aux vertus de qui il est aisé de voir qu'ils se plaisent à rendre justice. Peut-être dans une autre édition (et leur ouvrage est fait pour en avoir beaucoup) rectifieront-ils une erreur qui ne déprise point leurs lumières, et dont l'aveu peut faire tant d'honneur à leurs sentimens. Les détails où je me suis permis d'entrer ne dérogent point à la déférence que je crois due à leurs décisions quand ils les prononcent avec connoissance de cause. Ils ne sont point coupables d'avoir dit ce qu'ils croyoient être vrai; je le serois de ne point relever ce que je sais qui ne l'est pas, puisqu'en pareil cas se taire c'est acquiescer. Enfin, quand je n'aurois pas eu pour J. J. Rousseau un attachement dont je m'honore, je n'en regarderois pas moins comme un devoir de lui acquérir de ces messieurs, en le leur faisant mieux connoître, une portion d'estime encore plus considérable que celle qu'il en obtient.

17 juillet 1779.

Réflexions

*Réflexions servant de réponse à la Lettre
précédente.*

Quelques personnes d'un zèle peut-être trop ardent m'ont blâmé de prendre trop souvent la défense de Rousseau. Je ne prétends point encenser ses erreurs, pas même les excuser ; mais, puisque lui-même a paru les reconnoître et en cessant d'écrire contre la religion et en rompant tout commerce avec les vrais ennemis de toute religion , je crois qu'on ne doit pas user à son égard de la même sévérité qu'avec les *Salmonées* modernes. Au reste ses erreurs ne doivent pas empêcher de rendre justice à ses grandes et bonnes qualités ; et c'est uniquement ce que je me suis permis.

Cependant je prie les personnes respectables qui m'adressent continuellement (1) des apologies de Jean-Jacques de considérer que le public, qui sait à quoi s'en tenir

(1) Cela est bon à remarquer.

sur son caractère, se lasserait à la fin de tant d'apologies, quand elles seroient toutes aussi bien faites que celle que je viens de publier.

Je suis, etc.

Paris, ce 25 juillet 1779^m

LETTRE

A M. D'ALEMBERT.

JUSQU'À présent, monsieur, je n'ai osé franchir l'intervalle immense que les titres éclatans dont vous êtes revêtu mettoient entre vous et moi; mais il me paroît si prodigieusement raccourci par la lettre que vous avez fait insérer dans le *Mercur*e du 25 septembre dernier; le style de M. Muzell Stosch est si rassurant; il prouve si invinciblement combien vous êtes de bonne composition sur le mérite littéraire de vos correspondans, que je me sens le courage d'examiner avec vous quelques articles de la lettre de M. Stosch, et de vous demander des éclaircissemens, dont le public a surement autant de besoin que moi pour concilier les contradictions qui se trouvent entre ce que vous faites et ce que vous dites, supposé qu'il vous observe et vous lise avec assez d'attention pour qu'elles ne lui aient pas échappé. Je serai forcée, monsieur, de vous copier souvent: je vous promets de le faire

plus exactement que vous n'avez copié M. Stosch , dans les charitables *notes* dont votre bénignité a jugé à propos de grossir l'*Éloge de milord maréchal*; si toutefois on peut croire que vous ayez copié *en entier* ce qui vous a été écrit de Berlin au sujet de J. J. Rousseau : car il y a entre les deux copies de la même lettre des différences qui tirent à de sérieuses conséquences. C'est ce que je vous supplie de trouver bon que j'essaie de vous démontrer. Il est possible , je l'avoue , qu'on omette par pure inadvertence tout aussi bien que par mauvaise volonté un mot , une phrase même , d'une lettre que l'on rapporte : mais on n'y ajoute pas sans dessein ; et quand l'addition qu'on se permet tend à nuire à quelqu'un contre qui on a une animosité reconnue , et qui n'est plus en état de se défendre , ce procédé réunit les caractères de la bassesse à ceux de l'infidélité. Voilà pourtant , monsieur , de quoi vous vous êtes rendu *coupable*. *C'est avec regret que je suis obligée* de vous le reprocher , et , pour me dédommager de ce qu'il m'en coûte pour remplir ce pénible devoir , convaincue que

vous offrir une nouvelle occasion de développer vos sentimens et vos idées c'est concourir à votre gloire, je veux, en dépit de toute méthode, avant de m'occuper de l'éloquent Prussien, vous adresser humblement les questions dont votre lettre me fournit le sujet. Aussi bien celui qui porte avec tant d'honneur le sceptre de la philosophie encyclopédique doit-il avoir le pas sur tout le monde, même sur MONSIEUR LE BARON STOSCH.

On dit, messieurs, dites-vous, monsieur, aux rédacteurs du Mercure, que plusieurs amis de feu M. Rousseau (qui méritent qu'on leur réponde) révoquent en doute, etc. On dit!... Cela est bien vague. Quoi! ce ne seroit qu'un bruit passager que vous auriez saisi à la volée?... Personne ne vous auroit parlé directement et à fond du foudroyant écrit qui a paru sous le titre de Procès du cœur et de l'esprit de M. d'Alembert?.... En effet il faut bien que vous n'en ayez aucune connoissance. Ne pouvant espérer de le persuader au public, vous ne diriez pas que les amis de M. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde révoquent

en doute la vérité de ce que vous avez dit...
 Mon amour-propre, qui ne manque pas de me placer dans la classe des gens qui *mérite t qu'on leur réponde*, vous remercie, monsieur, de la petite caresse que contient votre délicate parenthèse : mais, quelque touchée que j'en sois, elle ne me séduira point jusqu'à m'empêcher de vous dire que la distinction que vous accordez à *plusieurs amis de feu M. Rousseau* est révoltante pour eux-mêmes en ce qu'elle suppose que les autres ne la *méritent* pas. Touts ceux qui élèvent la voix en faveur du respectable objet de vos outrages *méritent* qu'on les écoute, *qu'on leur réponde*, que l'on prouve en se justifiant, si cela étoit possible, et, puisque cela ne l'est pas, en se rétractant, le cas que l'on fait de leur estime. Oui, monsieur, ils le *méritent*, puisque l'intérêt de la vérité, l'amour de la justice et l'enthousiasme de la vertu peuvent seuls les animer.

Voudriez-vous bien, monsieur, avoir la bonté de déterminer ce que vous avez prétendu nous faire entendre en vous exprimant ainsi :

Cette lettre dont je conserve l'original (que vous ne vous engagez cependant point à produire) *m'a été écrite par M. Muzell Stosch , que je dois nommer ici pour sa justification et pour la mienne.* Quant à la vôtre, il est facile de concevoir qu'en nommant l'auteur de cette lettre vous vous lavez du soupçon de l'avoir supposée ; pourvu toutefois que cet auteur vive encore et qu'il ait la bonne foi de confesser cette iniquité. Mais que l'on puisse opérer la *justification* d'un homme en publiant que c'est lui qui a écrit une lettre également opposée à la vérité, au bon sens et à l'honnêteté, c'est ce que nous ne comprendrons jamais si vous ne daignez venir à notre aide. Certainement il faut être géometre pour résoudre ce problème-là..... En ce moment, monsieur, je reçois un petit écrit (1) intitulé, *Commentaire sur la lettre de M. d'Alembert, du 18 septembre ; adressée aux rédacteurs du Mercure de France, insérée dans celui du 25.* Cet écrit

(1) Ceci n'est point une singerie, rien n'est plus vrai que cet envoi.

m'est envoyé par *une personne très estimable*. Oh! pour celle-là qui que ce soit n'en disconvientra, si jamais vous me soumettez de la nommer. Quant à moi, je la trouve de plus très aimable, car en m'envoyant sur un texte qu'il n'est pas aisé de commenter de sang froid, un *commentaire* exempt d'amertume, de partialité, de prévention, d'inconséquence, en un mot tout-à-fait digne de vous être communiqué, elle favorise à la fois ma paresse naturelle et le desir que j'ai de trouver dans tous les amis de l'immortel Jean-Jacques autant de zèle et plus de talens que je ne puis lui en consacrer. Voici, monsieur, ce *commentaire*. Graces, je vous supplie, pour les redites que la circonstance rend inévitables.

« *On dit, messieurs, que plusieurs amis de feu M. Rousseau (qui méritent qu'on leur réponde) révoquent en doute la vérité de ce que j'ai dit dans l'éloge de milord maréchal sur les sujets de plaintes que le philosophe genevois lui avoit donnés.* »

« Cela plaît à dire à monsieur le secrétaire perpétuel de l'académie françoise : il est ou veut paroître mal informé. Les amis

de Rousseau , ceux qui , selon M. d'Alembert , *méritent qu'on leur réponde*, ne s'en sont pas tenus à révoquer en doute ses assertions; ils en ont démontré la fausseté, et cela en invoquant le témoignage de milord maréchal lui-même. M. d'Alembert l'ignore-t-il? ou ce témoignage lui paroît-il plus suspect que celui de M. Stosch? ou enfin lui auroit-il paru trop accablant pour qu'il ait voulu en reconnoître l'existence?»

« *Ceux qui me connoissent savent que je suis incapable d'avancer légèrement un pareil fait.* »

« Il est bien malheureux pour M. d'Alembert d'avoir enfin détrompé ceux qui le connoissoient, ou plutôt qui le croyoient *incapable d'avancer légèrement un pareil fait*. Car enfin quelle vocation l'obligeoit à affirmer à toute l'Europe que Rousseau n'avoit été qu'un monstre également vil et ingrat? Dans la supposition même d'une semblable obligation, devoit-il donner pour *preuves authentiques* une lettre pleine de contradictions qui n'ont pas pu lui échapper, et que d'ailleurs tout démontre avoir été mendicée? Il y a plus; quand, au lieu

d'avoir calomnié Rousseau, il n'auroit fait qu'en médire, il devoit être regardé comme le plus cruel ennemi de la société. On ne pense pas que personne puisse *révoquer en doute* cette assertion. »

« *Je crois pourtant devoir me défendre en imprimant en entier ce qui m'a été écrit de Berlin sur ce sujet.* »

« Il eût été plus sage à M. d'Alembert de ne pas se mettre dans le cas de cette défense, et, après s'y être mis, moins déshonorant de se taire que d'en présenter une pareille au public. »

« *C'est avec regret que je suis obligé (M. d'Alembert a du foible pour cette phrase) de rendre publics plusieurs traits de cette lettre, que j'avois supprimés par ménagement pour celui qui en est l'objet : tant j'étois éloigné de vouloir aggraver ses torts !* »

« On est stupéfait en lisant cette tirade. Quels sont donc les *traits de cette lettre* supprimés par *ménagement* pour Rousseau? Les hautes spéculations du savant académicien auroient-elles dérangé son cerveau? ou prend-il ses lecteurs pour des animaux

stupides? Que l'on compare la lettre de M. Stosch avec les extraits qu'en a faits l'honnête M. d'Alembert, qu'on examine le parti qu'il en a su tirer, et que l'on dise en quoi consistent les *ménagemens* qu'il a gardés pour la mémoire de Rousseau. Il faut pourtant convenir qu'en morcelant cette lettre, le PERPÉTUEL SECRÉTAIRE a usé de *ménagemens*, et même de *ménagemens* fort prudents. Il a bien senti que la lettre *en entier* auroit porté l'antidote avec le poison; et c'étoit déjà trop pour un homme aussi adroit que lui d'avoir été obligé de s'y prendre à deux fois pour assener un coup mortel à la réputation de Jean-Jacques. »

« Mais, avant de passer à l'examen de cette lumineuse lettre, il convient de la mettre sous les yeux du lecteur à côté des extraits qu'en a faits M. d'Alembert dans toute la simplicité de son esprit et la droiture de son cœur. Ce coup-d'œil est assez intéressant. »

Lettre de M. Muzell Stosch à M. d'Alembert du 21 novembre 1778.

Feu M. Rousseau écrivit un jour à milord maréchal qu'il étoit content de son sort, mais qu'il gémissoit sur celui de sa femme, qui, s'il venoit à mourir, seroit dans la misere; qu'il seroit content si, par son *industrie*, il pouvoit seulement lui acquérir une rente de 600 livres de France. Milord maréchal, dont le cœur étoit toujours ouvert à la bienfaisance, étant fort atta-

Extraits de cette lettre faits par M. d'Alembert dans son Eloge de milord maréchal.

Pages 49 et 50. Le philosophe genevois lui écrivit un jour qu'il étoit content de son sort, mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée en cas qu'elle vint à le perdre; qu'il voudroit seulement lui procurer *par son travail* 600 livres de rente. Milord maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroient l'élévation et la bonté de son ame; il assura au mari et à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.

La vérité nous oblige de dire (et ce n'est pas sans un regret bien sincere) que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement et si promptement obligé. Mais *la moit du couable* et les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes nous obligent à tirer le

ché à Rousseau, prit *cette plainte pour une insinuation*, et assura à Jean-Jacques et à sa femme une rente de trente louis d'or. Rousseau n'y répondit pas avec gratitude: quelque temps après il fit une querelle au bon lord maréchal, lui dit des injures, et garda la pension. Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume, que milord aimoit beaucoup et qu'il appelloit toujours le bon David. Milord maréchal avoit joué un rôle dans cette fameuse querelle. J'en possède toutes les lettres en propre original.

rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de milord maréchal; car il gardoit toujours le silence sur les torts qu'on avoit avec lui; et son cœur indulgent ne lui permit jamais la médisance, ni même la plainte.

Page 87. Il est triste qu'après tant de marques d'estime et d'intérêt données à M. Rousseau, le bienfaisant et paisible milord, qui auroit pu s'attacher à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnaissance.

Pages 87 et 88. Milord maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante et trop connue faite à M. Hume par M. Rousseau. Le respect que nous devons à la vérité et à la mémoire de M. Hume nous oblige de dire que l'équitable milord donnoit à M. Rousseau le tort qu'il avoit si évidemment et aux yeux même de ses

Il blâmoit beaucoup Rousseau, disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui. Feu milord maréchal m'avoit donné cette correspondance, avec ordre de ne pas ouvrir le paquet de son vivant. De fréquens voyages m'ont empêché d'y penser après sa mort. Je dois rendre la justice à la mémoire de lord maréchal que, malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jacques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage. Il me montra seulement la der-

partisans les plus zélés. Milord maréchal conserva soigneusement toute la correspondance qu'il avoit eue avec ces deux illustres écrivains, et que peut-être il faudroit supprimer pour l'honneur du philosophe genevois, si celui du philosophe écossais n'y étoit intéressé. Une personne très estimable, que milord honoroit avec justice de son amitié et de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles : « Milord m'a-
« voit donné sa corres-
« pondance avec Rous-
« sean en me recom-
« mandant de ne l'ou-
« vrir qu'après sa mort...
« Je dois rendre cette
« justice à sa mémoire
« que, malgré les justes
« sujets de plaintes qu'il
« avoit contre Jean-Jac-
« ques, jamais je ne lui
« ai entendu dire un mot
« qui fût à son désavan-
« tage : il me montra
« seulement la dernière
« lettre qu'il en reçut,
« et me conta historique-
« ment l'affaire de la
« pension ». Cette lettre,
ajoute la même personne,

niere lettre qu'il en reçut, et me raconta historiquement l'affaire de la pension. Aussi par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours, et qui a été envoyée à sa veuve.

(1) étoit remplie d'injures. Il faut, dit le bon milord en la recevant, pardonner ces écarts à un homme que le malheur rend injuste, et qu'on doit regarder et traiter comme un malade. Aussi pardonnoit-ilsibien à M. Rousseau, que par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours ; elle a été envoyée à sa veuve.

« On vient de lire cette lettre de M. Stosch, que M. d'Alembert assure avoir publiée *entier*. Ce M. Stosch, il faut l'avouer, commence assez singulièrement ses lettres. »

« *Feu M. Rousseau écrivit un jour, etc. etc.* Quoi ! cet homme qui n'a rien eu à démêler avec Rousseau, que l'on ne peut soupçonner d'avoir voulu lui imputer des torts qu'il n'auroit point eus ; cet homme qu'on nous peint si désintéressé dans cette affaire ; cet homme d'honneur et de probité,

(1) J'ai beau chercher cette addition dans la lettre de M. Stosch, je ne l'y trouve point. Cependant M. d'Alembert nous dit qu'il l'imprime *entier*.

en prenant la plume pour écrire à M. d'Alembert, homme aussi *d'honneur et de probité*, désintéressé comme lui dans cette affaire, n'a pourtant rien de plus pressé que de parler des crimes de Rousseau, et ne parle à M. d'Alembert que de cela, comme si M. d'Alembert lui eût demandé des mémoires sur ce sujet !..... Certes voilà pour deux correspondans désintéressés, *hommes d'honneur et de probité*, et dans des dispositions pour Rousseau non suspectes, une correspondance bien surprenante. Pour moi, je soupçonne que le vrai début de cette lettre est resté entre ces messieurs, et que, pour de très bonnes raisons, le public n'est pas appelé à cette confidence. En effet où étoit la nécessité de lui apprendre que cette lettre n'étoit au fond qu'une réponse amicale de M. Stosch aux demandes amicales de M. d'Alembert ? Poursuivons. M. Stosch fait dire à Rousseau *qu'il seroit content si par son industrie*, etc. Ce terme, qui indique si visiblement le ton et le caractère du philosophe genevois, a paru trop outrageant au bon M. d'Alembert ; il s'est souvenu à propos que *qui veut trop prouver ne prouve*

prouve rien ; et il a substitué le mot de *travail* à celui d'*industrie*. Excellente correction ! On y reconnoît la finesse académique ; car il est vrai que *travail* est plus doux , plus propre à surprendre la confiance du lecteur, qu'*industrie* , qui l'eût vraisemblablement étonné dans la bouche de Rousseau , mais qu'il n'est pas étonnant que M. Stosch ait employé. »

« *Milord prit cette plainte pour une insinuation*, dit M. Stosch. De quelle *plainte*, parle-t-il donc ? auroit pu dire un lecteur bienveillant , qui n'auroit vu dans ce qui précède qu'un épanchement de confiance dans le sein d'un ami à qui on rend compte de ses projets. Le secrétaire perpétuel de l'académie françoise , toujours par bonté d'ame, a encore corrigé le style de son correspondant, et si heureusement, qu'il sauve tout à-la-fois au complaisant M. Stosch un contresens et une erreur de 120 liv. sur la pension, que M. Stosch, informé par milord, portoit à trente louis , et que M. d'Alembert sait bien n'être que de 600 liv. Mais. . . . voici bien un autre sujet de scandale ! Comment ! M. le baron , qui jouissoit depuis vingt ans

de toute la confiance de milord maréchal, ne sait pas ce que ce seigneur a fait il y en quatorze ! Ah ! milord, combien cela déroge à l'opinion qu'on avoit de vous ! Quoi ! vous étiez un trompeur ! vous promettiez votre confiance, et vous ne la donniez pas ! Cela est encore pire que de la mal placer, comme vous en auriez couru les risques : car enfin, se tromper soi-même n'est qu'un malheur, et tromper les autres est un tort. »

« *Rousseau n'y répondit pas avec gratitude.* Quelle dureté dans cette expression ! Mais aussi quelle aménité dans celle de M. d'Alembert, *Il est triste qu'après, etc.* Non content de cette élégante version, l'académicien (toujours par *ménagement* pour Rousseau) a commenté le texte de son correspondant dans le paragraphe qui commence ainsi, page 49 : *La vérité nous oblige, etc.* »

« *Quelque temps après, il fit une querelle au bon lord maréchal, lui dit des injures, et garda la pension.* Ah ! pour le coup M. d'Alembert a usé de *ménagement* ; car il a supprimé la *querelle faite et la pen-*

sion gardée : mais pour *les injures dites*, il a préféré d'en remplir une lettre. Cela est plus fort, mieux constaté, et dès-là plus favorable à Jean-Jacques. »

« *Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume, etc.* Je ne vois pas pourquoi M. d'Alembert n'a pas fait usage de cette phrase. Est-ce encore par *ménagement*? a-t-il imaginé que la *querelle* faite à milord par Rousseau, ayant une tout autre cause que l'affaire du *bon David*, en devenoit plus impardonnable? ou bien a-t-il jugé convenable de sauver à M. le baron l'embarras d'indiquer cette autre cause postérieure? Il semble que M. d'Alembert ne compte pas tellement sur les mémoires du *très estimable* M. Stosch, qu'il n'ait la précaution d'en faire un usage fort discret. Mais ne seroit-ce pas cette phrase, *Ceci est bien postérieur, etc.* supprimée par M. d'Alembert, qui l'auroit engagé à faire *écrire des injures* à milord par Jean-Jacques, au lieu de lui en faire *dire*? Si je ne me trompe, Jean-Jacques n'a pas revu milord depuis *l'affaire de M. Hume*; et, dans ce cas-là, il n'a pas pu lui *dire des injures* : mais il auroit pu lui

en *écrire* : on peut donc le supposer sans choquer la vraisemblance. En voilà assez pour mettre à l'aise M. d'Alembert, bien moins attaché, quoi qu'il en dise, à la vérité qu'à la vraisemblance, que la fureur de nuire à Jean-Jacques lui fait cependant par fois négliger. »

« *J'en possède toutes les lettres en propre original. Posséder en propre original toutes les lettres* d'une querelle ! Quel jargon ! Un Allemand obligé d'écrire en françois à un savant, qui ne l'entendrait pas s'il lui écrivoit en allemand, a bien des droits à notre indulgence. Mais le bon sens est de tous les pays ; et M. le baron qui a TANT VOYAGÉ devrait bien, INTELLIGENT comme il l'est, connoître un peu mieux la langue françoise, adoptée dans presque toutes les cours de l'Europe. »

« *Il (milord) blâmoit beaucoup Rousseau, disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui. L'excellent ami que ce bon lord ! . . . Cependant, malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jacques, (avoir des plaintes contre quelqu'un ! . . . Mais passons)* M. Stosch assure ne lui avoir

jamais entendu dire un mot qui fût au désavantage de Jean-Jacques. Pourroit-on demander à M. Stosch ce que c'est que parler au *désavantage* de quelqu'un, si la jolie phrase qu'il prête à milord maréchal n'est pas au *désavantage* de Jean-Jacques? M. Stosch voudroit-il bien nous expliquer comment, milord ne lui ayant jamais dit *un mot au désavantage de Jean-Jacques*, lui, M. Stosch, en a tant à dire? Pourroit-on demander à M. d'Alembert par quelle espece de *ménagement* il n'a rapporté qu'une partie de ce que dit ici M. Stosch? N'auroit-il pas aperçu une contradiction qu'il falloit escamoter par *ménagement* pour Jean-Jacques?..... L'indignation me gagne: il faut finir; il faut passer sous silence et ce dépôt de la correspondance, négligé par M. Stosch jusqu'à l'époque où il écrit à M. d'Alembert, et les *fréquens voyages* de M. Stosch, qui *l'ont empêché de penser* aux preuves de confiance que lui a données un ami de vingt ans jusqu'au moment où M. d'Alembert lui a rappelé leur existence, et tant d'autres articles de cette incroyable lettre, que tout lecteur raisonnable saura

bien remarquer. C'est pourtant sur cette lettre, en pleine contradiction avec elle-même et avec le témoignage PAR ÉCRIT de milord maréchal, que M. d'Alembert nous assure n'avoir *pas le moindre doute sur la vérité des faits* que M. Stosch, l'honnête M. Stosch, *lui a mandés*: et, pour se retirer d'affaire; il renvoie à son digne correspondant ceux qui pourroient encore douter de la vérité de ces faits. Et voilà ce que M. d'Alembert appelle sa défense. »

Ce que le *très estimable* auteur de ce *commentaire* dit de vous, monsieur, tout le monde le pense, même ceux qui, n'ayant pas connu les qualités attachantes du philosophe genevois, ne peuvent avoir pour lui que les sentimens qu'imprime à tous les cœurs honnêtes l'heureux assemblage des plus sublimes talens et des plus héroïques vertus. Malheureusement l'indulgence qu'inspire la bonté de ce grand homme est à pure perte pour vous; on ne peut vous trouver d'excuse: vous méditez si long-temps les petites méchancetés que vous faites! Votre tête et votre cœur sont si froids!... Malgré cela, votre compas vous trompe;

vous mesurez mal jusqu'où vous pouvez vous avancer sans vous compromettre : aussi votre crédit baisse-t-il tous les jours. Croyez-moi , monsieur , tombez de bonne grace , puisque vous ne pouvez plus vous soutenir , c'est le seul moyen de terminer votre rôle avec quelque décence : du moins on vous saura gré de quelque chose. Mais vous n'avez pas un seul moment à perdre ; à peine vous reste-t-il d'autres partisans que vos complices ; et eux seuls peuvent voir sans un mélange de mépris et d'horreur tout ce que la rage , également timide et cruelle , que les malheurs et la mort de Jean-Jacques Rousseau n'ont pu assouvir , suppose de foiblesse et de férocité dans votre caractère. Quant à moi , qui aime Jean-Jacques , jusqu'à désirer la haine de tout ce qui le hait , je regrette de ne pas pouvoir la provoquer en me nommant. Ce n'est pas la crainte qui m'en empêche : quiconque n'emploie ses armes qu'à repousser les efforts de la calomnie ne doit rien redouter de l'autorité légitime ; et si la ténébreuse intrigue dont Jean-Jacques est depuis si long-temps le fléau et la victime , travailloit à me punir de l'avoir dé-

concertée, les gens en place à qui j'ai l'honneur de tenir sauroient bien détruire son ouvrage. L'anonyme n'est donc point un masque dont la pusillanimité me couvre, c'est un voile que la modestie étend sur mes traits. En le gardant je rends un nouvel hommage à la mémoire de l'illustre Rousseau, de qui je ne fus pas moins disciple qu'amie, et qui n'approuvoit pas qu'une femme, par quelque moyen que ce pût être, attirât sur elle les regards du public. Cherchez à me connoître, monsieur, parvenez-y, et vous verrez si je vous trompe.

Le 16 octobre 1779.

P. S. Cette lettre, monsieur, est de bien vieille date : c'est plus votre faute que la mienne. Je pense que vous devinerez le mot de cette énigme-là.

Le 29 novembre 1779.

R É P O N S E

A N O N Y M E

A L'AUTEUR ANONYME

De la réponse à la réponse faite aussi par un anonyme à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la voie du Mercure aux amis de J. J. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde.

CERTES, monsieur, vous êtes bien honnête! vous ne faites pas languir les amis de J. J. Rousseau qui peuvent prendre quelque plaisir à trouver ses ennemis en défaut. Pour commencer à goûter cette satisfaction, ils n'ont pas besoin de lire la réponse que vous avez fait insérer dans le *Mercure* du 27 novembre; son titre même est une bétise: car ce n'est pas à M. d'Alembert que vous répondez, c'est à l'anonyme qui lui a répondu; et cependant vous intitulez votre écrit, *Réponse à la lettre que M. d'Alembert a insérée dans le Mercure pour jus-*

tifier l'article qui regarde J. J. Rousseau dans l'Eloge de milord maréchal. Ce bon procédé vous donne déjà des droits sur notre reconnoissance ; droits bien multipliés par la maniere dont vous raisonnez et par la bonté que vous avez de ne vous point nommer : ce qui nous met on ne peut pas plus à notre aise pour vous répondre ; car les gens délicats ont une certaine pudeur , qu'il leur en coûte toujours de vaincre , quand l'intérêt de la justice les oblige à dire des vérités dures à quelqu'un qui se montre à visage découvert. Quelques personnes de beaucoup d'esprit croient , il est vrai , que l'anonyme que vous gardez cache M. d'Alembert lui-même , qui , pour éviter d'avoir l'air de l'acharnement en continuant de poursuivre Jean - Jacques , a d'autant plus volontiers pris cette tournure , que les petits moyens sont tout-à-fait de son goût. Pour moi , je ne le crois pas : il ne me paroît pas physiquement impossible qu'il se trouve quelqu'un qui veuille bien faire semblant de penser que M. d'Alembert a raison , ne fût-ce qu'un aspirant à l'académie. Quoiqu'il en soit , si vous n'êtes pas M. d'Alem-

bert, qui que vous soyez, vous avez fort bien fait de ne vous pas nommer, notre franchise en sera moins gênée : si vous l'êtes, la précaution est absolument superflue. Si je dis *notre reconnaissance, notre franchise*, ce n'est pas, monsieur, pour m'exprimer comme vous en style royal, c'est parce-qu'étant unie de sentimens et d'opinions avec les amis de Jean-Jacques, je me charge de vous répondre en leur nom, et d'acquitter envers vous toutes leurs dettes. Tant pis pour eux peut-être ; mais ils me le pardonneront pourvu que ce ne soit pas tant mieux pour vous.

Votre but, bien louable assurément, est d'établir que Jean-Jacques étoit un *ingrat* ; et vous en apportez pour preuve la lettre *pleine d'injures* qu'il a écrite à milord maréchal ; lettre *vue et lue* par M. Muzell Stosch *qui est connu à Berlin pour un très honnête homme*. Cela peut être : mais c'est A PARIS qu'on nous le dit.... Vous savez donc, monsieur, à n'en pouvoir douter, vous êtes sûr, au point d'être autorisé à l'affirmer au public, que M. Stosch a *vu et lu* cette lettre *pleine d'injures*, adressée par

Jean Jacques à milord maréchal? . . . Eh bien ! monsieur , vous en saurez bientôt davantage. Milord maréchal ayant confié à M. Stosch toute sa correspondance avec Jean-Jacques , si cette lettre *pleine d'injures* a existé , elle existe encore , elle est dans les mains de M. Stosch , et sera bientôt dans les nôtres : car un homme qui a passé la plus grande partie de sa vie HORS DE BERLIN , et qui est *connu pour très honnête à Berlin* , ne peut négliger le soin de son honneur jusqu'à refuser la preuve d'un fait qui , même *attesté* par lui , a besoin d'être prouvé pour être cru. Nous verrons donc cette lettre. En l'attendant examinons un peu la vôtre : voyons si la justesse de vos raisonnemens , de vos expressions , est inattaquable : car pour vos intentions elles sont jugées ; et s'il n'est personne d'honnête à qui elles ne donnent la meilleure opinion de vous , imaginez quel effet elles doivent produire sur nous qui sommes amis de Jean-Jacques , mais bien plus amis de la vérité... Je me lasse de parler au pluriel ; cela embarrasse mon style ; et il est trop simple pour pouvoir se passer de facilité. C'est donc en moi

propre et privé nom que je vais tâcher de relever les traits les plus saillans de votre lettre.

Vous dites, monsieur, « L'apologiste répond » (à l'accusation d'ingratitude intentée contre J. J. Rousseau par M. d'Alembert), « 1°. qu'il est impossible que M. Rousseau ait été ingrat envers milord maréchal, puisqu'il n'est jamais plus *éloquent* que lorsqu'il parle dans ses ouvrages de ses bienfaiteurs. Il seroit à souhaiter que sa conduite à cet égard eût été conforme à ses écrits : or, en mettant à part ses procédés à l'égard de milord maréchal, *tout le monde sait, par malheur*, à quel point le philosophe genevois a manqué de reconnoissance pour le sage et vertueux M. Hume. »

Oh! que non, monsieur; *tout le monde ne sait pas* que M. Rousseau ait *manqué de reconnoissance pour M. Hume*, ni que M. Hume ait été *sage et vertueux* : beaucoup de gens peuvent le *savoir*, ou du moins le croire à Paris, où M. d'Alembert s'est enroué à le dire; mais à Londres, où sa maligne influence domine un peu moins, *tout le monde ne le sait pas*. Je vais, pour

vous consoler du *malheur* que vous déplorez, vous raconter une petite anecdote qui vous convaincra qu'il n'est qu'imaginaire. Un homme de beaucoup de mérite, actuellement attaché à M. le chevalier de Luxembourg, fut à Spa au moment où la querelle *suscitée* à M. Hume par M. Rousseau faisoit la plus forte sensation. Cet homme, qui, sans vouloir prendre parti, étoit pourtant bien aise de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de deux personnages si célèbres, accosta deux Anglois qu'il trouva dans un lieu public, et, après s'être assuré qu'ils faisoient leur résidence ordinaire à Londres, il leur demanda ce qu'ils pensoient de M. Hume et de J. J. Rousseau dont la rupture étoit le sujet de l'entretien de tous les cercles. L'un des Anglois ôta sa pipe de sa bouche (car il fumoit), et répondit gravement, HUME? IL EST UN..... (1) et Jean-Jacques un honnête homme. L'autre Anglois confirma froidement par un

(1) La délicatesse françoise ne me permet pas de rapporter l'énergique épithète que l'Anglois se permit d'employer.

signe de tête la réponse de celui qui avoit parlé, et qui, malgré l'humeur silencieuse qu'ils annonçoient tous deux, reprit la parole pour dire que M. Hume étoit un homme sans mœurs, sans principes, et de qui les talens ne pouvoient racheter les vices. Je ne sais, monsieur, qui étoient ces Anglois; le François qui les interrogeoit ne le savoit pas davantage. Si vous voulez les supposer de bas aloi, il en faudra d'autant plus conclure que la mauvaise renommée de M. Hume avoit percé dans tous les états. Voyez si cette conclusion vous accommode.

Il seroit à souhaiter, etc. etc. Ce charitable vœu est digne de M. d'Alembert, et me feroit croire au rideau qu'il tire encore plus souvent sur sa conduite que sur celle d'autrui. Qui ne sait de quelle affectueuse commisération il a toujours été pénétré pour Jean-Jacques? Qui ne sait avec quelle abondance de cœur il le plaignoit en 1766 *de ne pas croire à la vertu, et sur-tout à la vertu de M. Hume?* Hélas! il n'y crut que trop, puisqu'il lui confia le repos de sa vie. Mais M. d'Alembert applique aussi mal sa pitié que sa haine, que son estime, que tous ses

sentimens. M. Hume vertueux !... Je sais bien que milord maréchal (dit M. Stosch) *l'appeloit toujours le bon David*. Si cela est vrai, c'est bien là le cas de dire, *Le bon George !...*

Vous dites encore , monsieur, « L'apologiste ajoute que M. Rousseau a exprimé sa reconnoissance pour milord maréchal en plusieurs endroits de ses ouvrages. Il seroit à souhaiter encore que les expressions de ce sentiment se fussent soutenues jusqu'à la fin, et n'eussent pas été *terminées* par une lettre d'injures. Le défenseur de M. Rousseau ne nie pas l'existence de cette lettre attestée par un témoin oculaire et digne de foi ; mais voici comment il essaie de la justifier. »

Monsieur, travaillez à perfectionner votre style si vous voulez pénétrer dans le sanctuaire du goût. Il y a apparence que l'éloquente compagnie qui en ouvre l'entrée, honteuse des fautes de langage qu'on reproche journellement à ses membres, ne voudra plus admettre dans son sein que des gens qui sachent le françois. C'étoit *démenties* qu'il falloit dire, et non pas *terminées*.

minées. Il s'est écoulé trop de temps entre l'époque où parurent les *Lettres de la montagne*, dans lesquelles sont consignées les expressions de la reconnoissance de Jean-Jacques pour milord maréchal citées par l'*apologiste*, et l'époque où l'on prétend que Jean-Jacques écrivit à milord maréchal *une lettre pleine d'injures*, pour que *terminées* soit l'expression *propre*. M. Stosch ne vous dit-il pas lui-même, en parlant de cette lettre, *Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume?* affaire bien *postérieure* elle-même à la publication des *Lettres de la montagne*. Ici, monsieur, vous rapportez de la réponse de l'*apologiste* un passage que voici :

« Si, dans la dispute avec M. Hume, milord maréchal, qui avoit *des raisons de ménager le philosophe anglois*, se hâte de condamner la conduite de J. J. Rousseau, est-il étonnant que le cœur de ce philosophe se *souleve*, et que, dans ce premier mouvement de douleur et d'indignation, il lui écrive une lettre qui en peint tout l'emportement? »

Je ne goûte pas plus que vous, monsieur,
Tome 28.

cette partie de l'apologie. L'auteur a eü tort d'*essayer de justifier* la prétendue *lettre d'injures* ; il falloit qu'il en niât formellement l'existence ; il falloit au moins qu'il dît qu'il n'y croyoit pas. Tant pis pour ceux qui la supposent : l'obligation d'être poli disparoît devant celle d'être sincere : on s'expose à un démenti quand on avance des choses incroyables. Plus ferme que l'*apologiste* , je nie l'existence de cette lettre ; et je la nierai jusqu'à ce qu'elle me soit *attestée* par des gens dont le témoignage puisse faire autorité. *Eh !* me direz-vous peut-être, *qui êtes-vous pour oser nier ce que M. le secrétaire perpétuel de l'académie françoise et M. le baron Stosch affirment ?* Qui je suis ? Je suis moi. Ne savez-vous pas que les encyclopédico-égoïstes ont donné à ce pronom la valeur des noms les plus respectables ?

Vous dites encore , monsieur : « Mais les torts de M. Rousseau à l'égard de M. Hume étoient si grands et si notoires, que milord maréchal , sans avoir aucune raison de ménager le philosophe anglois , a pu et dû les représenter au philosophe *de Geneve* :

si ce dernier a répondu par des injures à de si justes représentations ; et n'en a pas fait à son bienfaiteur une réparation *authentique*, il me semble qu'on peut bien dire qu'il a été *coupable d'ingratitude* envers lui comme il l'avoit été envers M. Hume. Nous sommes fâchés que ces mots *coupable d'ingratitude* blessent tant l'ami de M. Rousseau ; mais nous croyons que c'est l'expression propre en pareille circonstance. »

Le philosophe de Genève ! L'expression, sans doute très propre, est neuve et tout-à-fait ingénieuse. Elle signifie apparemment que la république de Genève a une philosophie qui lui est particulière, comme un territoire qui lui est particulier, puisqu'elle a des philosophes comme des citoyens. En tout cas cette philosophie est de la meilleure espèce : Rousseau n'est pas le seul qui l'ait prouvé. Mais avançons. Où prenez-vous, monsieur, qu'une injure ignorée de tout autre que de celui qui la reçoit ; ou divulguée par lui ; exige une réparation *authentique* ? Si dans un accès de délire Jean Jacques avoit écrit à milord maréchal une lettre qui eût dérogé à la reconnoissance, à

l'attachement, au respect qu'il lui portoit, et que, revenu de son état naturel, il eût cru devoir à milord une *réparation*, elle auroit consisté à désavouer, de lui à milord, la lettre dont ce seigneur auroit eu à se plaindre. Des moralistes plus sévères que vous, monsieur, n'en demanderoient pas davantage; et je ne vois point là d'*authenticité*. Cependant, faute d'une *réparation authentique*, il vous semble qu'on peut bien dire que *Jean-Jacques a été coupable d'ingratitude envers milord maréchal comme il l'avoit été envers M. Hume.* Ce comme est heureux: je n'aurois jamais rien pu imaginer de mieux pour disculper Jean-Jacques. On m'assure qu'on a victorieusement prouvé, dans une brochure dont l'*apologiste* fait mention, que le philosophe de *Geneve* n'a eu aucun trait d'ingratitude à se reprocher vis-à-vis du maréchal d'Écosse; et je le crois d'autant plus que cela étoit bien facile. Ce seroit donc rabâcher que revenir sur cet article. Passons à celui de M. Hume. *M. Rousseau ingrat envers M. Hume ! . . .* Si l'on pouvoit mettre sous presse un long éclat de rire empreint de

tous les caractères du dédain, ce seroit bien la meilleure réponse que l'on pût faire à cette ineptie. *M. Rousseau ingrat envers M. Hume!*..... Et de quoi, s'il vous plaît? Est-ce de ce qu'il a dit dans un cercle brillant et nombreux qu'il trouvoit *Jean-Jacques gentil tout-à-fait*? Est-ce de ce qu'il a demandé l'aumône pour lui malgré lui? Est-ce de ce qu'il s'est emparé de lui pour en faire à-peu-près l'usage qu'un bateleur fait d'un singe ou d'un ours? Est-ce de ce qu'il a prévenu contre lui tous les Anglois dont la société auroit pu lui être de quelque ressource? Est-ce de ce qu'il a été le confident de l'insolente plaisanterie de M. Walpole? Est-ce de ce qu'il s'est avili jusqu'à se rendre, en persécutant Jean-Jacques, l'instrument de la *clique* encyclopédique? (Je sais, monsieur, que ce terme n'est ni noble ni bon; mais il faut bien entrer un peu dans l'esprit de son sujet.) Est-ce de ce qu'il a intercepté les lettres que Jean-Jacques écrivoit, et ouvert celles qu'il devoit recevoir? Est-ce de ce qu'il a employé son crédit sur les libraires à faire courir des libelles contre Jean-Jacques? Est-ce de ce que s'é-

tant chargé de faire paroître plusieurs écrits intéressans pour l'infortuné Genevois, au lieu de remplir cet engagement, il les a supprimés? Est-ce de ce qu'il a falsifié, pour la donner au public (1), la lettre que M. Rousseau écrivit à M. Clairaut quelques semaines avant la mort de ce dernier? Est-ce enfin (car cette énumération me lasse) de ce qu'il a indignement trahi la confiance de Jean-Jacques, en donnant, par le ministère de M. d'Alembert et *consorts*, la plus indécente publicité à une correspondance qui n'auroit jamais dû sortir de ses mains, et cela non pas dans la nécessité de se justifier, puisque sa victime ne se plaignoit de lui qu'à lui-même, mais dans le dessein de la couvrir d'un ridicule ineffaçable; dessein dont la Providence (riez monsieur) a empêché le succès, et dont l'exécution n'a pas enlevé un seul ami à Jean-Jacques, du moins de ceux qu'il eût dû craindre de per-

(1) Voyez un petit ouvrage, plus solide qu'élégant, intitulé, *Observations sur l'Exposé succinct, etc. etc.*, imprimé en novembre 1766, chez la veuve Duchesne.

dre? Si vous me demandez à votre tour où j'ai pris tout cela, je vous répondrai, dans l'*Exposé succinct* même, tant la méchanceté entend quelquefois mal ses intérêts. Or vous conviendrez qu'il est impossible que M. Rousseau se soit trompé sur tous ces faits; et que s'il a eu la preuve d'un seul, il a été fondé à croire qu'il ne se trompoit pas sur les autres, et à ne se croire tenu à aucune reconnaissance envers un homme si coupable à son égard. Vous conviendrez, ai-je dit: non, vous ne conviendrez de rien que de ce qui favorisera vos vues; vous ne me paroissez pas de meilleure foi que les autres détracteurs de Jean-Jacques, puisque vous êtes aussi peu scrupuleux sur la fidélité des citations que ceux qui ont voulu le réfuter. Infamie dont on pourra encore l'accuser (car de quoi ne l'accuse-t-on pas?) mais dont il faudra encore désespérer de le convaincre.

Nous sommes fâchés, dites-vous, que ces mots COUPABLE D'INGRATITUDE blessent tant l'ami de M. Rousseau. Eh! monsieur, soyez fâché de blesser la vérité en copiant comme vous, le faites, et sur-tout

que votre chagrin vous corrige. Votre oracle n'a point dit, M. Rousseau a été *coupable d'ingratitude*; il a dit, *La mort du coupable*, etc. Si vous ne distinguez pas l'énorme différence qu'il y a entre ces deux façons de s'exprimer, vous ne devez jamais écrire : si vous la distinguez, vous le devez bien moins encore.

« Selon l'apologiste »; c'est toujours vous qui parlez, monsieur; « c'est manquer d'égards pour la mémoire de milord maréchal, que d'accuser d'ingratitude à son égard feu M. Rousseau, à qui il a légué sa montre par testament. Il nous semble, au contraire; que c'est honorer la mémoire de ce vertueux bienfaiteur que d'*apprendre au public* jusqu'à quel point il a porté l'*indulgence* pour celui qui l'avoit outragé, et dont M. d'Alembert a d'ailleurs raconté les torts sans haine et sans amertume. »

Il ne falloit à cet égard rien *apprendre au public*. Milord maréchal étoit sans doute un homme très recommandable par sa naissance, ses qualités personnelles et la faveur du roi de Prusse : mais ce n'étoit ni un saint, ni un prince, ni un académicien; il

ne falloit faire ni son panégyrique , ni son oraison funebre , ni son *éloge*. Sa mémoire doit être plus chere à ses amis qu'elle ne paroît l'être à M. Stosch ; mais les détails de sa vie privée et ses dispositions testamentaires importent peu à l'Europe, dont, pour cette fois M. d'Alembert n'a pas été le REPRÉSENTANT. Ce sont les grands talens qui font les grandes réputations , monsieur ! Si FRÉDÉRIC pouvoit n'être que roi , pensez-vous qu'il ne perdît rien de la sienne?.... J'admire combien de notions fausses sont rassemblées dans votre tête. Dans l'hypothese que vous soutenez , le legs de la montre n'honore point *la mémoire* de milord maréchal. Il y a de la libéralité , de la générosité même à secourir un *ingrat* : mais lui donner une marque d'amitié , ce n'est pas avoir de *l'indulgence* qui pardonne les défauts , c'est avoir de la foiblesse qui caresse les vices ; foiblesse qui naît toujours d'un intérêt qui ne se trouve point dans les belles ames. Il est donc vrai , quoi qu'il vous *en* semble , que c'est *manquer d'égards pour la mémoire de milord maréchal que d'accuser d'ingratitude à son égard feu*

M. Rousseau , à qui il a légué sa montre.
 Et voilà comment traite ses meilleurs amis
 ce bon M. d'*Alembert* , qui a pourtant ra-
 conté les torts de M. Rousseau sans haine
 et sans amertume !

Enfin vous dites, monsieur, « On assure
 que dans ses mémoires il s'accuse lui-même
 de fautes très graves en différens genres ». Quoi ! cet homme si hautement, si obsti-
 nément taxé d'hypocrisie, destiné à la pos-
 térité des *mémoires* où il s'accuse lui-même
 de fautes très graves en différens genres ,
 et cede au desir qu'ont d'entendre ces *Mé-
 moires* des personnes assez distinguées par
 leur rang, leur mérite, leur fortune, (puis-
 qu'il faut la compter), pour que leur opi-
 nion entraîne le public, et auxquelles, par
 conséquent, il a le plus grand intérêt d'en
 imposer sur son caractère ! . . . Voilà sans
 contredit un hypocrite d'une espèce toute
 nouvelle. . . Pardon, monsieur, de vous
 avoir interrompu ; je n'ai pu me refuser de
 faire cette observation. Vous reprenez ; « et
 que, dans une lettre très connue, écrite à un
 homme très respectable, il convient qu'il
 est *né ingrat*. De tels aveux, appuyés comme

ils le sont par des faits, peuvent balancer (au moins en partie) l'éloge donné par l'apologiste aux vertus de cet illustre écrivain. Telle est à son sujet notre manière de penser, que nous croyons *pouvoir* avouer avec *franchise*, etc., etc ». Je supprime le verbiage.

Un honnête homme ne *croit pouvoir* que ce qu'il doit. Certainement, monsieur, vous ne devez pas diffamer Jean-Jacques; non, pas même pour complaire à vos amis, puisque vous ne pouvez y parvenir qu'à la faveur de la calomnie; moyen infâme, plus honteux encore pour celui qui l'emploie, que cruel pour celui qui en est l'objet. Or, vous ne devez à personne le sacrifice de vos lumières et de votre honneur. Il y a plus: un honnête homme qui seroit assez malheureux pour qu'il lui fût incontestablement prouvé que Jean-Jacques ne valoit pas mieux que les encyclopédistes, et qu'il n'a feint de leur être opposé que pour surprendre l'estime générale, s'imposeroit le plus profond silence sur cette affreuse vérité, non pour favoriser un scélérat, mais pour ne pas rendre inutiles les sublimes leçons de

morale que l'intérêt de ce scélérat l'auroit porté à nous donner, et qui n'en seroient pas moins bonnes à suivre. Les adversaires de Jean-Jacques, en supposant qu'il fût un monstre, ne sont donc que des hommes dangereux, des hommes pour le moins indifférens à la propagation des bons principes et des bonnes mœurs, des hommes dans la bouche desquels les mots d'honnêteté, de sagesse, de bienfaisance, d'humanité, de vertu, ne sont que le langage du charlatanisme. Mais que sont-ils, si ce Jean-Jacques, l'éternel but de leurs traits empoisonnés, étoit le plus vrai, le plus sensible, le plus reconnoissant, le plus désintéressé, enfin le meilleur des hommes? Notre idiome ne fournit point d'expression qui puisse rendre toute leur atrocité. Mais, monsieur, en parcourant les époques les plus remarquables de la vie de Jean-Jacques, peut-être trouverons-nous ces *faits* qui appuient ses *aveux* : voyons, livrons-nous à cette recherche.

A-t-il été *ingrat* envers madame la baronne de Warens, lorsqu'après avoir reçu d'elle des bienfaits qu'il restreignit avec une délicatesse encore plus rare que la générosité

qui les lui adressoit , il a fait le sacrifice de sa propre fierté pour procurer à madame de Warens des secours qui n'humiliassent point la sienne ?

A-t-il été *ingrat* envers l'*homme très respectable* dont vous parlez , quand il lui a écrit (le 4 janvier 1762) : « Les moindres devoirs de la vie civile sont insupportables à ma paresse ; un mot à dire , une lettre à écrire , une visite à faire , dès qu'il le faut , sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi , quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux , l'intime amitié m'est si chère , parcequ'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur , et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car *tout bienfait exige reconnoissance ; et je me sens le cœur ingrat par cela seul que la reconnoissance est un devoir* ». Et quand il lui dit dans une autre lettre (le 28 du même mois) : « Je ne puis vous le dissimuler , monsieur , j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres : j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler , car je n'ai nulle peine à vous l'avouer , à vous , né d'un sang

illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine. Oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. »

Un *ingrat* avoue-t-il des bienfaits reçus, quand il n'en attend, quand il n'en desire pas d'autres? Peut-on ne pas reconnoître, dans la première de ces citations, la noble franchise d'une ame qui sent qu'elle peut se montrer sans risques, la fière indépendance qui ne sait pas mettre le sentiment à prix; et dans la seconde, la plus ingénieuse expression de la reconnoissance?

A-t-il été *ingrat* envers madame * * * (de qui il a reçu; non pas des bienfaits qui exigent reconnoissance, mais des prévenances qui doivent en inspirer), quand il a écrit (le 20 août 1762) à quelqu'un qu'il aimoit beaucoup, et dont, par cette raison même, la longueur de son silence avoit changé les inquiétudes en soupçons, « J'ai reçu vos trois lettres en leur temps; j'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez envoyée

à madame *** , et sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang (1). J'avois cru que ma situation vous feroit excuser mes retards, et que vous m'accuseriez plutôt de négligence, que madame *** d'infidélité. Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé ». On voit dans la sécheresse de cette réponse, non seulement la délicatesse d'un honnête homme, qui se reproche d'avoir, quoiqu'involontairement, donné lieu à une injustice, mais encore la sensibilité d'un ami, qui s'indigne de ce qu'on a osé concevoir une idée injurieuse à madame *** (2).

A-t-il été *ingrat* envers M. le maréchal de Luxembourg? Voyez de quel ton il en parle dans une lettre, datée de Motier-Travers le 28 mai 1764, adressée à M. Guy,

(1) On est fondé à croire que depuis il s'en est souvenu.... Mais quel admirable accord on trouve entre tout ce qu'il dit, en quelque temps, dans quelques circonstances, à quelques personnes qu'il parle!

(2) Je ne nomme point cette dame, parceque Jean-Jacques ne la nommeroit pas, et qu'en le défendant je m'impose la loi de l'imiter.

et imprimée chez la veuve Duchesne: « Vous savez (dit-il) la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg me le comble à toutes les autres ; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon *consolateur* durant sa vie , il sera mon *protecteur* après sa mort. Sa chere et honorable mémoire défendra la mienne des outrages de mes ennemis ; et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies , on leur dira : *Comment cela pourroit-il être ? le plus honnête homme de France fut son ami* ». Cela est fort bien dit assurément : mais il n'y a que d'honnêtes gens que cette réponse pût convaincre.

A-t-il été *ingrat* envers le feu prince de Conti ? Tant que ce prince vécut il honora Rousseau d'une bienveillance particulière qui décide la question.

A-t-il été *ingrat* envers le roi de Prusse ? Voyez ce qu'il en dit dans ses ouvrages destinés au public (1), et dans ses lettres particulières (2). Avec quelle délicatesse il le

(1) Troisième Lettre de la montagne , page 121 , tome premier , édition d'Amsterdam.

(2) A milord maréchal et à d'autres.

loue ! Comme d'un trait de plume il indique aux générations les plus reculées la place que tient ce monarque entre ses augustes égaux ! Vous me direz peut-être qu'il ne fait que lui rendre justice : cela est vrai ; mais J. J. Rousseau lui-même ne pouvoit pas faire plus..... Passons à présent à un ordre bien différent de bienfaiteurs et de bienfaits.

Rousseau fut-il *ingrat* quand il se déroba aux perfides empressemens de David Hume ?

Fut-il *ingrat*, quand... ? Mais il n'est pas encore temps de dire par quel détestable manège on l'a puni d'avoir porté la reconnoissance à l'excès. Que ceux que je ménage par respect, par attachement pour la mémoire d'un homme dont les vertus et la personne me furent si chères, tremblent de me provoquer à parler ! qu'ils y prennent garde ! si leur conduite m'autorise à rompre le silence, ce sera pour les dévouer à l'exécration publique : je n'ai que trop de peine à me contenir, malgré l'importance des motifs qui m'engagent à me taire. Monsieur, quoi que vous ayez pu faire pour nuire à Jean-Jacques, ce n'est pas à vous que j'a-

dresse cette menace ; mais je vous dis à vous et à vos pareils que si ses *Mémoires*, cette pierre d'achoppement, contre laquelle vous venez vous briser tous, dévoient un *ingrat*, M. Dorat (peut-être aussi *digne de foi* que MM. d'Alembert et Muzell Stosch) n'auroit pas dit, au moment où il venoit d'en entendre la lecture, *On n'a pas fait le moindre bien à l'auteur qui ne soit consacré dans son livre.* (1)

(1) *Extrait du Journal de Paris du 9 août 1778,*
n°. 221.

Il y a sept ou huit ans, messieurs, qu'après avoir entendu les *Mémoires de J. J. Rousseau*, j'écrivis la lettre que je vous envoie à une femme digne d'apprécier ce grand homme. Je ne sais par quel hasard je l'ai retrouvée imprimée dans un papier public. Je vous la fais passer telle que je l'ai écrite, et je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le *Journal de Paris*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé DORAT.

A trois heures après minuit,

Je rentre chez moi, madame, ivre de plaisir et

Jean-Jacques n'étoit point *ingrat*, il étoit impossible qu'il le fût : les vices ne sont pas moins freres que les vertus ne sont sœurs. On peut avoir une seule qualité,

d'admiration. Je comptois sur une séance de 8 heures, elle en a duré 14 ou 15; nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, et nous nous séparons à l'instant, sans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture que ceux du repas, dont les instans, quoique rapides, nous ont encore paru trop longs. Ce sont les Mémoires de sa vie que Rousseau nous a lus. Quel ouvrage! comme il s'y peint, et comme on aime à l'y reconnoître! Il y avoit ses bonnes qualités avec un orgueil bien noble, et ses défauts avec une franchise plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ses maux et de ses foiblesses, de sa confiance payée d'ingratitude, de tous les orages de son cœur sensible, tant de fois blessé par la main caressante de l'hypocrisie, sur-tout de ces passions si douces qui plaisent encore à l'ame qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon cœur; je me faisois une volupté secrète de vous offrir ces larmes d'attendrissement, auxquelles ma situation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon Jean-Jacques, dans ces Mémoires divins, fait d'une femme qu'il a adorée un portrait si enchanteur, si aimable, d'un coloris si frais et si tendre, que j'ai cru vous

un seul défaut, mais on n'a pas plus un seul vice qu'une seule vertu. Les *ingrats* sont durs, cupides, méchans, fourbes,

y-reconnoître : je jouissois de cette délicieuse ressemblance, et ce plaisir étoit pour moi seul. Quand on aime, on a mille jouissances que les indifférens ne soupçonnent même pas et pour lesquelles les témoins disparaissent.

Mais ne mêlons rien de moi à tout cela afin de vous intéresser davantage. L'écrit dont je vous parle est vraiment un chef-d'œuvre de génie, de simplicité, de candeur et de courage. Que de géans changés en nains ! Que d'hommes obscurs et vertueux rétablis dans tous leurs droits, et vengés à jamais des méchans par le seul suffrage d'un honnête homme ! Tout le monde y est nommé. *On n'a pas fait le moindre bien à l'auteur qui ne soit consacré dans son livre* ; mais aussi démasque-t-il avec la même vérité tous les chariatans dont ce siècle abonde.

Je m'étends sur tout cela, madame, parceque j'ai lu dans votre ame bienfaisante, délicate et noble, parceque vous aimez Rousseau, parceque vous êtes digne de l'admirer, enfin parceque je me reprocherois de vous cacher une seule des impressions douces et honnêtes que mon cœur éprouve. Trois heures sonnent, et je ne m'arrache qu'avec peine au plaisir de m'entretenir avec vous : mais je vous ai offert ma première et ma dernière pensée, j'ai

vains, lâches, personnels, flatteurs, intrigans, perfides; envieux, vindicatifs, calomniateurs. . . encyclopédistes, ou dignes de l'être; et Jean-Jacques avoit, au plus éminent degré, toutes les vertus opposées à ces vices. Je voudrois, monsieur, avoir toujours vécu auprès de lui, savoir tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit: je l'apprendrois à tout le monde; et cette douce énumération, la plus triomphante de toutes les apologies, seroit seule capable de me consoler de ne pouvoir à mon gré dérouter la vile astuce de l'un de ses deux plus implacables ennemis (1), et réprimer la licence effrénée de l'autre. (2)

entendu la confession d'un sage; ma journée n'est point perdue.

Je suis, etc.

(1) M. d'Alembert.

(2) M. Diderot.



J. J. ROUSSEAU

J U S T I F I É

E N V E R S S A P A T R I E .

J. J. ROUSSEAU

THE

EMERSON

J. J. R O U S S E A U

J U S T I F I É

E N V E R S . S A P A T R I E .

UN homme ignoré, qui n'a de talens que la sensibilité de son cœur, ose prendre la défense d'un homme célèbre et malheureux, haï et persécuté des grands, odieux aux faux dévots, aux tyrans, à quelques auteurs qui semblent craindre que sa réputation ne s'étende en resserrant la leur, mais estimé, chéri des hommes vertueux et libres. D'autres sans doute l'auroient fait que moi : Rousseau a des amis encore qui l'auroient défendu d'une manière plus digne de lui. Peut-être l'ont-ils jugé peu nécessaire : pour moi, j'ai cru qu'il importoit aux hommes de connoître la vérité ; j'ai cru qu'il leur importoit de croire que la vertu n'est point une chimere, et que celui qui la connut si bien, qui nous la fit aimer dans ses écrits, ne la fit jamais rougir par ses actions.

Je le sens, je n'ai pas cette froide indif-

férence qu'on croit nécessaire pour l'exacte discussion des faits, et je m'en applaudis; je crois en être plus digne de l'estime des gens de bien: ce sont les écrits dictés par un vil intérêt qu'ils méprisent; le mien l'est par un zèle pur et désintéressé; je ne vis jamais celui qui m'inspire ce zèle, je ne le verrai jamais, peut-être: je ne puis en attendre que des éloges; je ne puis les désirer que comme ceux d'un ami de la vertu, et ce n'est qu'en me renfermant toujours dans les bornes sévères de la vérité que je puis les mériter.

Un ami de l'humanité s'intéresse à celui dont elle échauffa le génie, dont elle dicta les écrits: ceux à qui la vertu est chère peuvent-ils ne pas aimer celui qui la leur rendit plus chère encore, qui la peignit avec force, avec ces traits qui partent du cœur? Rousseau me fit éprouver ce sentiment; j'admirai ses talens, mais un charme plus puissant m'entraîna; je jouissois de ses succès, ses malheurs m'attendrirent, les cris de ses ennemis me pénétrèrent d'effroi: proscrit par des hommes puissans, errant en divers lieux, ils triomphoient de ses peines, et un ris

cruel se montrait sur leurs levres à chaque larme qu'ils croyoient lui faire répandre. Il souffroit, il méritoit de souffrir davantage ; c'étoit un ennemi de Dieu , c'étoit un ennemi des hommes ; il vouloit , par ses écrits , renverser la religion , détruire la société ; il avoit violé les lois ; il avoit semé le trouble , attisé les divisions dans sa patrie. Ces accusations effrayantes toboient en lisant ses écrits : la dernière restoit encore , elle pesoit à mon cœur. Je repousois en frémissant l'image qu'elle m'offroit de Rousseau , citoyen barbare , sacrifiant à sa vengeance ses devoirs les plus saints. Non , disois-je , non , celui qui aima tant sa patrie , qui m'apprit à l'aimer , n'a pu vouloir la détruire ; il n'a pu donner des conseils de sang à ses concitoyens ; un homme si sensible aux malheurs des autres hommes pouvoit-il desirer , pouvoit-il faire celui de ses amis ? Comment le croire hypocrite , lui qui , s'il eût voulu l'être , auroit fini ses jours en paix ? Cependant on l'assuroit ; selon ses ennemis , il falloit être stupide ou méchant pour en douter ; un grand nombre de ses partisans n'osoit le défendre. J'ai voulu dis-

siper ce doute cruel, j'ai examiné les preuves, j'ai visité ceux à qui il confioit les secrets de son cœur, j'ai lu ses lettres, je les ai comparées entre elles : dans celles qui devoient être secretes, dans celles qui ont été publiques, par-tout j'ai reconnu le ton le plus soutenu de la candeur et de la bonne foi; par-tout j'ai vu des traits qui annoncent un homme sensible, quelquefois foible, presque toujours généreux, et aucun de ceux qui caractérisent un homme méchant. Le succès de mes recherches m'inspire une joie pure, et je veux la répandre : ceux que le même doute déchiroit doivent la partager. Heureux si je pouvois calmer la haine de ses ennemis ! je croirois avoir rendu service plus à eux qu'à lui.

Les possesseurs de ces lettres ont bien voulu m'en confier quelques unes : j'aurois voulu pouvoir placer ici leurs noms; ce seroit une nouvelle preuve de la pureté des intentions de celui qui les écrivit, et ce petit ouvrage en auroit plus de force : mais des circonstances particulieres ne leur permettent pas d'y consentir; l'effet de ces circonstances n'aura qu'un temps, et ces lettres

pourront cesser d'être anonymes quant au nom de ceux à qui elles furent adressées. Que ceux qui pensent que l'auteur d'*Emile* est coupable envers sa patrie le prouvent, comme nous prouvons qu'il ne l'est pas ; qu'ils le prouvent par des pièces plus authentiques encore : on doit moins en croire celui qui accuse que celui qui défend.

Rousseau éloigné de Geneve dès sa jeunesse y revint en 1754, pour se faire réintégrer dans ses droits de cité : ce n'est pas qu'il désirât en jouir, d'autres lieux l'appeloient ; mais le nom de citoyen étoit doux à son cœur, il s'en sentoit digne. En s'honorant de sa patrie, il vouloit lui être utile ; il le fut, et l'honora par ses talens et ses vertus : ses concitoyens, les magistrats, les pasteurs, le reçurent avec politesse, avec intérêt ; sa reconnoissance le prouve : cependant c'est dans ce même temps que se jetèrent ces semences de haine qui se sont développées dans la suite avec tant d'éclat. Passionné pour tout ce qui est beau et honnête, il ne voyoit que d'un œil d'indifférence et de mépris les grandeurs, les richesses et le faste qui les suit ; il ne pouvoit

regarder les propagateurs du luxe comme de bons citoyens ; ami du vrai , il ne savoit pas plier ses sentimens au gré de quelques personnes qui croyoient lui devoir être utiles , et dont la bonté , l'amitié même , ne se développe guere sans laisser appercevoir combien on doit s'estimer heureux d'en être l'objet. Les partisans de l'aristocratie connurent ses principes républicains et ses liaisons avec des citoyens qui avoient été d'un parti contraire dans les troubles précédens ; ils redouterent son génie. Un citoyen qui ne vouloit reconnoître que des égaux devoit être craint de ceux qui rougissoient d'être obligés d'en reconnoître encore ; et de la crainte à la haine le passage est facile. Son discours *sur l'origine et les fondemens de l'Inégalité parmi les hommes* alloit paroître ; quelques personnes desiroient qu'il le dédiât au conseil : il avoit alors quitté Genève ; un pasteur fut chargé de la négociation : elle ne réussit pas ; Rousseau dédia son livre à la république , et ce refus ne fut pas oublié. On admira dans sa dédicace l'étendue de son génie et la sensibilité de son ame. Il sut plaire à ses concitoyens sans les

flatter, en leur donnant des conseils utiles et des éloges mérités, en se montrant lui-même patriote sage et zélé, aimant le peuple et respectant ses chefs, ami de l'ordre, de la paix, de la liberté, dévoué à ses devoirs, plein d'amour pour les lois, qu'il avoit étudiées en philosophe et respectoit en citoyen. Il justifia l'attachement que ses compatriotes avoient pour lui; il l'accrut encore par son discours sur *l'Économie politique*, et par sa *Lettre à M. d'Alembert*, qui *conserva nos mœurs*, dit un bon citoyen, *et recula au moins de cent ans notre perte*. Dans un état libre, il y a nécessairement deux partis; et se faire chérir de l'un, c'est se faire détester de l'autre. Rousseau l'éprouva; il parut l'ennemi du parti aristocratique; et aux yeux de celui-ci, il le fut bientôt de l'état. C'est une illusion qui égare souvent les politiques, ou dont ils se servent pour égayer les autres; leur cœur s'ouvrit à la haine, elle se nourrit dans le secret; la réputation de Rousseau, l'Europe entière applaudissant à ses écrits, lui imposèrent silence: elle sentoit que ses cris seroient impuissans contre l'opinion publique; qu'en

éclatant elle se dévoiloit et se rendoit ridicule : elle attendit des circonstances plus favorables ; d'obscures, de petites passions les préparèrent et les firent naître ; on recherchoit avec malignité tout ce qui pouvoit rendre sa religion suspecte, tout ce qui pouvoit avilir ses mœurs ; ses maximes de conduite furent revêtues d'un vernis de ridicule ; on recueillit ces bruits populaires, calomnies nées dans l'obscurité et que l'honnête homme doit y laisser mourir ; on les répandit avec cet air d'indifférence qui annonce le désintéressement de celui qui parle et donne de l'autorité à ses discours (1) ; on ne lui refusoit pas des éloges, mais on les lui donnoit toujours avec des restrictions qui les détruisoient.

La *Nouvelle Héloïse* parut ; on en abusa pour donner quelque crédit à ces vagues insinuations. Le livre même fut sur le point d'être proscrit ; il ne pouvoit plaire aux rigo-

(1) On vit même des bourgeois de Geneve penser, comme le bourgeois de Bourdeaux, qu'il eût mieux fait de s'en tenir au *Devin du village* ; qu'il eût rendu un plus grand service à la société en ne faisant que de pareilles piéces.

ristes; il peignoit un athée honnête homme, une femme foible et sensible qui osoit dépouiller la religion du vain appareil dont on la défigura. Et cinq ou six lettres que l'homme de bien ne peut lire sans être ému, sans devenir meilleur encore, ces lettres consolantes, dictées par la raison et l'humanité, combien n'auroient-elles pas fourni de raisons pour proscrire le roman à des hommes nourris dans la morgue théologique ! Cependant il ne le fut pas ; il y avoit à Geneve dans le consistoire des hommes dont l'ame étoit plus honnête qu'ils n'avoient l'esprit théologien. Julie n'avoit pas assez dogmatisé pour alarmer ces ecclésiastiques simples et timorés dont lezeles'allume encore contre tout ce qui attaque leurs opinions, leurs préjugés, ou leur intérêt. Julie avoit respecté son pasteur même en se montrant supérieure à ses consolations ; elle en avoit été admirée ; et le chrétien le plus rigide, en s'attendrissant sur son sort, auroit voulu mourir comme elle ; pour ceux qui n'étoient qu'ecclésiastiques, Rousseau combattant pour eux, éloignant de nos murs le théâtre et les comédiens, rivaux toujours

trop méprisés et trop redoutables , leur paroissoit avoir quelque droit à leur indulgence : le citoyen avoit craint pour ses mœurs : l'homme d'église pour l'honneur de son corps ; il ne pouvoit se dissimuler que s'il avoit perdu de son crédit , s'il étoit moins respecté qu'il ne fut jadis , il l'auroit été moins encore. Déjà des hommes qui n'avoient pas d'autres spectacles respiroient l'ennui dans l'assemblée des fideles : qu'auroit-ce été si le spectacle le plus enchanteur les eût sans cesse appelés à lui ? Enfin l'approbation que Paris catholique avoit donnée à un ouvrage où les seuls protestans étoient ménagés , suspendit l'arrêt ; une politique passionnée le préparoit , la crainte du ridicule l'arrêta.

⊕ Cependant *Emile* avançoit. Rousseau communiqua en manuscrit la profession de foi du Vicaire Savoyard à un de ses amis de Geneve. Celui-ci vit d'abord les persécutions qu'il se préparoit s'il publioit cet écrit ; il savoit que les jansénistes pouvoient tout à Paris , et que ces hommes ardens et sévères ne pouvoient être tolérans ; il jugea que Rousseau, qui ne les flatta pas dans *Julie*,

qui refusa de les servir, n'en seroit pas épargné; qu'il leur offroit un moyen de vengeance convenable à leurs intérêts, et que ses ennemis à Geneve, qui épioient les circonstances pour l'accabler, ne laisseroient pas échapper celle-ci : appuyés de l'autorité du parlement de Paris, ils étoient censés céder au cri universel plutôt qu'à l'esprit de parti. Il lui exposa ses craintes, et Rousseau les dédaigna; il connoissoit les hommes. Mais ce fut ici une illusion de son cœur; il crut qu'en ne leur parlant que de vérité, de vertu, de raison, d'humanité, il n'en avoit rien à craindre: il se trompa. Le livre parut: on sait son sort à Paris; la nouvelle en vint aussitôt à Geneve; la sensation qu'elle y fit est incroyable; ce fut un coup de foudre pour les citoyens, un triomphe pour les ennemis de Rousseau. Le requisitoire de Joli de Fleuri à la main, ils alloient répandre l'alarme par-tout; l'ami de la liberté, l'ami des hommes fut peint comme un hypocrite, comme un impie; il jetoit enfin le masque qu'il s'étoit lassé de porter; il n'étoit venu à Geneve que pour se jouer de la religion de son pays en feignant de la re-

prendre. Déjà on entendoit le bruit des chaînes qu'on lui préparoit ; et un de ces hommes chargés d'annoncer un Dieu clément et bon crut être doux encore en déclarant que la main qui avoit écrit *Emile* méritoit d'être réduite en cendres. Il est des instans de terreur et d'étourdissement pour le peuple le plus éclairé. Le Genevois est sage , il est instruit ; mais quand il s'agit des intérêts de Dieu, il est comme tous les autres facile à tromper : les hommes les plus froids et les plus tolérans , dans de certaines circonstances , entraînés par le torrent , deviennent enthousiastes et persécuteurs. Dans ces premiers momens donc le zèle l'emporta sur le patriotisme : les autorités , les déclamations de quelques dévots séduits et de ceux qui avoient intérêt à se couvrir du masque de la religion , en imposèrent : on n'avoit point encore *Emile* , et l'on craignoit de confondre sa cause avec celle d'un homme que tant de *gens en place* traitoient d'impie et de perturbateur de la société. On se tut , et Rousseau parut d'abord avoir tous ses concitoyens contre lui : quelques sages cependant lui restoient ; mais

les sages sont foibles quand il faut lutter contre les préventions populaires et les décisions des tribunaux. Un seul osa d'abord se montrer ; il osa défendre son ami et la vérité ; il essaya d'arracher des mains des magistrats la sentence injuste qu'ils alloient rendre ; il exhorta les citoyens à modérer leur zèle, et à attendre que le livre qu'ils condamnoient fût connu : il fut peu écouté. Dans le conseil un seul magistrat parla pour Rousseau ; quelques autres desiroient suspendre ou modérer l'arrêt ; ils vouloient s'instruire , mais ils résitoient avec foiblesse : ils furent entraînés, et l'on prononça une sentence qu'on n'auroit pas dû attendre du sénat d'un peuple libre. Le livre fut brûlé, l'auteur décrété sur de simples lambeaux que les scholarques en avoient extraits, et sur le requisitoire d'un magistrat qui avouoit avoir à peine parcouru *Emile* et le *Contrat Social*.

A dieu ne plaise que je goûte un plaisir funeste à retracer un moment d'erreur qui coûta si cher à ma patrie ! Pardonne, citoyen vertueux, pardonne si le desir de détruire des accusations qui te firent méconnoître, dont on calomnia ta vie, et qui ver-

serent sur elle un poison amer, me fait rappeler des temps que ton amour pour la paix voudroit pouvoir faire oublier ! Le dessein affreux de réveiller dans les cœurs une haine expirante ne peut naître dans le mien : je te ferois rougir d'avoir un tel défenseur, ce seroit te servir en ennemi ; je me souviendrai toujours que je dois également et la vérité et la modération (1), que je dois supprimer tout ce qui peut l'être.

Je ne réunirai donc pas ici toutes les raisons qui devoient empêcher le conseil de Geneve de prononcer cette sentence : mais je dirai qu'elle fut précipitée ; je dirai que les peres de la patrie n'en doivent punir les enfans que lorsqu'ils ne peuvent ne le pas faire ; qu'une loi parloit pour Rousseau, ou pouvoit parler pour lui ; qu'il est plus digne d'un magistrat citoyen d'étendre le sens d'une loi pour sauver un de ses freres, que de le resserrer pour le punir. Je dirai que Rousseau méritoit des égards de tous les

(1) Je devois ajouter, pour rendre mieux ma pensée, *Je me souviendrai que je peux supprimer tout ce qui doit l'être.*

hommes, et plus encore de ses concitoyens; que si l'on vouloit se croire dans la nécessité d'imiter la France, il ne falloit pas être plus sévère ou plus injuste qu'elle.

Cependant Rousseau fuyoit de sa retraite; il abandonnoit des amis; il espéroit en retrouver dans ses concitoyens : l'intolérance et ses suppôts le poursuivoient; et lui, dont les écrits respiroient l'humanité, lui qui avoit cru par eux contribuer au bonheur des hommes, n'avoit à en attendre que des chaînes, et peut-être des bourreaux. L'indignation déchiroit son cœur, le souvenir de sa patrie le calmoit; il se flattoit d'y pouvoir finir ses jours sous la protection de ces lois qu'il trouva autrefois si sages, au milieu de ces hommes éclairés et justes dont il traça le tableau, dans le sein de la paix et de l'amitié; l'estime de ses compatriotes le consolait de l'injustice des autres hommes; son ame s'ouvroit à la joie : et c'est dans ces momens qu'il reçoit la nouvelle accablante que ses livres y ont été brûlés comme infâmes, qu'il y a été décrété, qu'on y est plus injuste encore que dans les lieux dont il fuyoit. Je ne peindrai pas sa douleur; que

tout homme sensible se place dans les mêmes circonstances, qu'il consulte son cœur; l'é-motion, le saisissement qu'il éprouvera lui donnera une image de celui de Rousseau. Un autre asyle s'ouvre, et cet asyle même le pénètre d'un sentiment amer: il n'est pas dans sa patrie; c'est un étranger qui le lui offre. Il l'accepte cependant, et c'est de là qu'il écrit à un ami:

« Ce que vous me marquez est à peine croyable. Quoi! décrété sans être oui! Et où est le délit? où sont les preuves? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir; au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien; je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire, car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au conseil le temps de revenir sur lui-même et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs il seroit à craindre que, dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas

sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourroit réveiller des aigreurs qui doivent rester pour jamais éteintes : mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de faire mon devoir. »

« Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé plus utilement pour moi en des temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble; elle diminuera, quand, ayant depuis long-temps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, et on ne craindra plus de moi la vérité: alors, si je suis encore, vous me servirez, et l'on vous écoutera. Maintenant taisez-vous, respectez la décision des magistrats et l'opinion publique : ne m'abandonnez pas ouvertement, ce seroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rare-

ment, et sur-tout gardez-vous de me venir voir, je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié. Enfin, si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode : je sais mieux que vous ce qui me convient. »

Yverdon, le 22 juin 1762.

Deux jours après il écrivit ce billet : « Encore un mot, et nous ne nous écrivons plus qu'au besoin : ne cherchez point à parler de moi, mais dans les occasions dites à tous nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes. Je sens dans mes malheurs que je n'ai pas l'ame haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. Adieu : si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous. »

C'est ainsi que dans le sein de l'amitié il déployoit son ame citoyenne. Si la vengeance étoit si douce à son cœur, s'il ne respiroit qu'elle, pourquoi n'en laisse-t-il pas au moins échapper le desir? Dans ces momens où l'offense est récente, où la douleur est le plus vive, l'homme ne sait point feindre; et quelle en auroit été la nécessité? il

parloit à un ami, et un ennemi même lui eût pardonné de verser dans le secret des larmes de ressentiment. S'il l'avoit ce ressentiment atroce qu'on lui suppose, s'il vouloit qu'on le servît, il falloit qu'il l'inspirât; et à qui pouvoit-il mieux l'inspirer, qu'à un ami qui s'intéressoit à son sort avec tant de tendresse et de chaleur? Cependant son livre étoit arrivé à Geneve, il étoit lu; le peuple se calmoit, il commençoit à rougir d'avoir jugé avec tant de précipitation un homme jusqu'alors irréprochable; plus on le lui peignit criminel, et moins il le trouvoit coupable: il vit qu'une très petite partie du livre l'avoit fait condamner; que dans cette partie il n'y avoit que des doutes présentés comme des doutes; et on l'avoit accoutumé à tolérer plus que cela: il soupçonna que le plus grand crime de Rousseau pourroit bien être d'avoir aimé le peuple; il s'indigna de voir gémir sous l'infamie d'un décret un homme qui devoit être si cher aux vrais patriotes. Mais plus la faveur des citoyens se déclaroit, et plus le conseil s'obstinoit à soutenir un jugement dont il commençoit à prévoir les suites funestes.

Quelques citoyens allèrent demander à M. le premier syndic s'il étoit vrai qu'il y eût un décret contre Rousseau. Il le nia. Cependant on disoit qu'il étoit décrété, quelques personnes avoient entendu la sentence : sa famille en demanda par requête la communication, elle lui fut refusée. Cette maniere ténébreuse de procéder étoit effrayante, on en voyoit peu d'exemples dans les tribunaux de l'Europe, et l'on ne pensoit pas qu'un peuple libre pût le donner.

L'ami de Rousseau lui apprit ce qui venoit de se faire ; il lui parla de ce magistrat qui l'avoit défendu dans le conseil ; il reçut cette réponse :

« Je vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux vous ne pourrez vous taire ; et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans toute cette affaire ne vous fasse pas tant de tort qu'elle vous fera d'honneur ! Il ne falloit pas moins avec votre estime que celle de quelques vrais peres de la patrie pour tempérer le sentiment de la misere dans un cours de calami-

tés que je n'ai jamais dû prévoir. La noble fermeté de M. Jallabert ne me surprend point ; j'ose croire que son sentiment étoit le plus honorable au conseil ainsi que le plus équitable : et c'est pour cela même que je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent que l'on peut dire que , s'ils gouvernoient l'état , les peuples seroient heureux. »

« Je suis aussi fâché que touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez : ils ont cru dans cette affaire avoir leurs propres droits à défendre , sans voir qu'ils me faisoient beaucoup de mal. Toutefois si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables , je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de sûr , c'est que je ne l'ai ni sue ni approuvée , non plus que la requête de ma famille , quoiqu'à dire vrai le refus qu'elle a produit soit surprenant et peut-être inoui. »

« Plus je pese toutes ces considérations , plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence : car enfin que pourrai-je dire sans renouveler le crime de

Cham? Je me tairai, mais mon livre parlera pour moi; chacun y doit voir avec évidence qu'on m'a jugé sans m'avoir lu. »

« Non seulement j'attendrai la fin de septembre pour aller à Geneve, mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guere en état de faire une pareille corvée. Il faut être fou dans ma situation pour courir à de nouveaux désagrémens quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en puis plus revoir le séjour avec plaisir. »

Yverdon, 7 juillet 1762.

On voit par cette lettre quels avoient été jusqu'alors ses projets: il vouloit purger son décret, et ne vouloit s'y soumettre que parcequ'il attaquoit son honneur. On voit combien il eût été facile de le satisfaire, à quel prix léger il eût mis l'oubli d'une offense qui avoit ajouté le poids le plus accablant à ses malheurs. Mais si le conseil connut ses dispositions, s'il les crut sinceres, il ne crut pas nécessaire de sacrifier l'honneur de son corps au repos de la patrie, et

il mettoit l'honneur de son corps à soutenir sa sentence dans toute sa force : peut-être croyoit-il n'avoir pas été injuste, ou l'avoir été moins ; peut-être ne prévoyoit-il pas toutes les suites de cette injustice. Les malheurs de Rousseau n'avoient pas éteint la haine de ses ennemis ; il avoit trouvé un asyle, et cet asyle les affligeoit. Réfugié en Suisse, il y avoit été reçu avec une hospitalité digne des premiers temps : M. de Moiry, bailli d'Yverdon, homme de lettres et philosophe, l'accueillit comme son frere, et en fit bientôt son ami ; à son exemple, sa nombreuse et respectable famille l'accabloit de caresses. Il lui sembloit qu'il n'étoit plus malheureux, le calme renaissoit dans son cœur, il s'ouvroit aux douceurs de l'amitié et de la reconnoissance. Un arrêt de Berne vint le tirer de cette sécurité. Quelques sénateurs ne l'avoient pas vu avec plaisir dans le sein de l'état dont ils étoient les chefs ; des Genevois dont il faut taire les noms apprirent ses dispositions ; ils les seconderent, ils sollicitèrent un arrêt d'expulsion ; on choisit, pour le faire passer avec moins d'opposition, un jour de va-

cances où le sénat étoit presque désert. Rousseau s'arracha en gémissant d'un asyle qui lui étoit devenu cher par les vertus de ceux qui l'habitoient ; il fuit à Neuchatel : un ami généreux , un protecteur puissant l'y accueillit encore. Il n'ignora pas longtemps d'où partoît le dernier trait qui l'avoit percé ; son ressentiment fut aigri , celui des citoyens le fut davantage : bientôt ils le manifesterent. Le temps approchoit où ils devoient confirmer M. T. dans sa charge de procureur-général. D'une famille puissante, nourri dans des principes aristocrates, ses talens, ses richesses, ses vertus même, le rendoient redoutable ; il étoit l'ami de M. de Voltaire, et M. de Voltaire n'étoit pas aimé ; il étoit partisan du théâtre, et on craignoit le théâtre ; il étoit l'ennemi que Rousseau sembloit devoir craindre le plus ; et Rousseau étoit chéri. On essaya de lui ôter sa charge ; la pluralité des voix fut pour lui, mais il lui manqua quatre cents suffrages. Peut-être on eut tort, au moins les effets montrèrent qu'il est dangereux de montrer à un citoyen puissant une haine impuissante,

Cependant cette première marque de l'indignation

dignation du peuple imprima quelques légers mouvemens d'inquiétude et de terreur dans ceux qui pouvoient craindre d'en être les objets : les amis de Rousseau essayèrent d'en profiter. Un citoyen, sur-tout celui qui dans la suite a été accusé d'être depuis trente ans un *précepteur de sédition* ; de créer des sujets de plaintes ; afin d'avoir à faire des représentations , quoique jusqu'alors il se fût opposé à celle que quelques personnes proposoient de faire ; l'auteur des Observations sur les savans incrédules ; visita les principaux magistrats, les pressa ; les conjura, et le fit en vain : il sembloit qu'une main invisible s'opposât à tous ses efforts ; les avis les plus sages furent également rejetés. Ce fut en vain encore qu'on espéra que la Réponse à M. l'archevêque de Paris, en développant les sentimens répandus dans *Emile* , appaiseroit les clameurs qu'ils avoient fait élever : en ajoutant à la gloire de l'auteur ; il accrut la haine de ses ennemis, et ne servit guère qu'à faire des partisans zélés de l'archevêque dans nos ministres, et dans ceux qui avoient résolu d'être ce que Rousseau n'étoit pas.

Les amis de la paix, en travaillant à concilier les esprits, à trouver des tempéramens pour calmer les dissensions naissantes, se conformerent aux vœux de leur concitoyen; lui même avoit fait des démarches particulieres et secretes; il avoit employé des personnes respectables, et n'avoit pas réussi. Indigné de l'injuste dureté des déclamations offensantes qui se multiplioient, des accusations outrageantes dont on le chargeoit, il se résolut à faire une abdication, qu'il méditoit depuis quelque temps, et qu'un ami qui ne l'avoit pas ignorée avoit suspendue, parcequ'elle rompoit ses mesures pour amener le conseil à une espece d'accommodement. Il écrivit donc à M. le P. syndic Fabre:

MONSIEUR,

« Revenu du long étonnement où m'a jeté de la part du magnifique conseil le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur. Je vous déclare donc

et je vous prie de déclarer au magnifique conseil que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'état en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom genevois, j'ai tendrement aimé mes compatriotes, je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sauroit plus mal réussir. Je veux leur complaire jusques dans leur haine; le dernier sacrifice qui me reste à faire est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, monsieur, ma patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que ses ouvrages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, et sur-tout plus heureux que moi! Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect. »

J. J. ROUSSEAU.

Cette abdication devoit tout finir; elle

anima tout : ceux qui l'avoient réduit à cette extrémité en recueillirent les fruits en insultant à sa disgrâce ; et le peuple qui le perdoit sans retour , dans sa douleur , l'accusa de manquer à sa patrie. M. Chapuis , ami de Rousseau , homme sage et instruit , le lui reprocha durement , comme on le voit par la réponse qu'il reçut. Il prétendit qu'il n'avoit pas le droit de renoncer à sa qualité de citoyen , ni celui de se plaindre de sa patrie. « Que parlez-vous des outrages qu'elle vous a faits ? Vous n'en avez reçu que de 25 de ses membres , qui même n'ont pas tous consenti à l'arrêt qui vous a proscrit ». Rousseau répondit avec aigreur , et prit à son tour le ton de reproche. Cette lettre , dont ses ennemis ont fait un si grand usage pour le rendre responsable des malheurs de la république et justifier la haine qui les animoit contre lui , mérite d'être placée ici : nous ne voulons rien dissimuler.

« Je vois , monsieur , par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois , que vous me jugez bien légèrement dans mes disgrâces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux , qu'on est presque toujours

disposé à leur faire un crime de leur malheur. »

« Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche ; elle est pourtant aussi claire que la nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie , sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure , après dix mois d'attente , j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé ; mais que pouvois-je faire ? En demeurer volontairement membre après ce qui s'étoit passé , n'étoit-ce pas consentir à mon déshonneur ? »

« Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie : un homme aussi éclairé que vous ignore-t-il que toute démarche publique faite par le magistrat est censée faite par tout l'état , lorsqu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer ne la désavoue ? »

« Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois , je le dois encore à moi-même , au public dont j'ai le malheur d'être connu , à la postérité de qui je le serai peut-être.

Si j'étois assez sot que de vouloir persuader le reste de l'Europe que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leur magistrat, ne s'y moqueroit-on pas de moi? Ne savons-nous pas, me diroit-on, que la bourgeoisie a droit de faire des représentations dans toutes les occasions où elle voit les lois lésées, et où elle improuve la conduite des magistrats? Qu'a-t-elle fait depuis près d'un an que vous avez attendu? Si cinq ou six bourgeois seulement eussent protesté, on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile et légitime, elle ne troubloit point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, monsieur, ce qu'on me diroit et qu'on auroit raison de me dire. On ne juge pas les hommes sur leurs pensées, on les juge sur leurs actions. »

« Il y avoit peut-être divers moyens pour me venger de l'outrage; mais il n'y en avoit qu'un pour le repousser sans vengeance, et c'est celui que j'ai pris : ce moyen, qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des

reproches, au lieu des consolations que je devois espérer? »

« Vous me dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie: mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte; car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner: j'ai assez étudié mes droits pour les connoître: quoiqu'il ne les aie exercés qu'une fois seulement. Ayant pour moi l'usage de tous les peuples, l'autorité de la raison le droit naturel de Grotius, de tous les jurisconsultes, et même l'aveu du conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions est nul pour l'autre. Quand je devois tout à ma patrie, ne me devoit-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne? On n'a jamais droit de la désertir, je l'avoue; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter: on le peut dans les cas que j'ai spécifiés, et même on le doit dans le mien: le serment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi: en violant ses engagements, elle m'affranchit des miens; et en me les rendant

ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer. »

« Vous dites que si des citoyens se présentent au conseil pour demander pareille chose, vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât : ni moi non plus je n'en serois pas surpris, parceque rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi, qu'on n'observera jamais, défende au citoyen qui veut demeurer tel de sortir sans congé du territoire ; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter sa patrie pour aller s'établir dans un pays étranger, personne ne songe à lui en faire un crime, et l'on ne l'incarcérera point pour cela. Il est vrai ordinairement que cette renonciation n'est pas solennelle ; mais c'est qu'ordinairement ceux qui la font, n'ayant pas besoin des affronts publics, n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits. »

« J'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-temps s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré : je vous

avois confié mon honneur , ô Genevois ! et j'étois tranquille ; mais vous avez si mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter. »

« Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude , de grace ne me forcez pas par vos propos durs et malhonnêtes de faire publiquement mon apologie ; épargnez-moi dans ma misere la douleur de me défendre à vos dépens. »

« Souvenez-vous , monsieur , que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton ; la vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins rudement , je ne chercherois qu'à verser des larmes dans votre sein : votre amitié me sera toujours chere , je me ferai toujours un devoir de la cultiver ; mais je vous conjure , en m'écrivant , de ne me pas la rendre si cruelle , et de mieux consulter votre cœur : je vous embrasse de tout le mien. »

Il y a sans doute trop d'aigreur dans cette lettre , l'amour-propre ofiencé paroît l'avoir dictée ; mais y voit-on que son auteur *soupirât après les dissensions* ? voit-on qu'il en attise le feu ? Pour l'interpréter dans ce sens il faut desirer d'y trouver celui qu'on y trouve

enfin. Quand il auroit écrit à cinq ou six de ses amis les plus ardens, qu'il les eût exhortés, pressés de faire une représentation, qu'il leur eût dit que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il pouvoit demeurer leur concitoyen, un homme impartial et sage ne verroit point encore en lui un perturbateur du repos public; et on l'y voit, lorsque, blâmé d'avoir abdiqué, il répond qu'il s'est cru dans la triste nécessité de le faire, qu'il en avoit le droit, lorsqu'il fait entendre que cette démarche coûtoit tant à son cœur, qu'une protestation publique de cinq ou six bourgeois, telle qu'ils pouvoient et devoient la faire, sans troubler l'ordre ni la paix publique, l'auroit empêchée! Et on veut que cela signifie: « Il faut que cinq à six cents de mes concitoyens fassent des représentations, afin que mon abdication soit nulle; il faut qu'ils les réitérent, qu'ils sacrifient toute autre considération à celle de me venger »! Quel est l'homme juste et saint dont la gloire pût échapper à de telles interprétations?

Mais à qui écrit-il cette lettre? à M. Châpuis; à un honnête homme, excellent citoyen, qui long-temps avoit été son ami; à

un homme qu'il devoit juger par sa lettre, et par les soupçons qu'on lui avoit inspirés, n'être en aucune manière disposé à faire des représentations. On assuroit qu'il étoit devenu un partisan du conseil; et Rousseau, trop facile à en croire ses soupçons, devoit penser que M. Chapuis cacheroit avec soin ce qui pourroit déplaire à ceux par qui on prétendoit qu'il avoit été gagné. Lui-même ne la publioit pas; il ne l'avoit pas faite pour la rendre publique: elle le fut cependant, et voici comment: on lui écrit que son ancien ami abuse de sa lettre, qu'il s'en sert comme un ennemi pourroit s'en servir, qu'il en fait courir des extraits falsifiés qui le chargent, qui le font passer pour un mauvais patriote, pour un perturbateur du repos public; que la lettre seule peut détruire ces calomnies: on le presse d'en envoyer une copie; il l'envoie. Ceux qui le blâment avec tant de hauteur en auroient peut-être fait autant.

Et quels effets pouvoit-ils attendre de cette lettre? Le reproche aigrit et ne persuade pas. Elle étoit toute sur le ton du reproche, elle étoit écrite avec dureté, avec amer-

tume : prend-on ce ton pour exciter , pour séduire un peuple éclairé ? Il y avoit même une espede de menaces ; et il savoit que le Genevois s'irrite par elles , et ne s'y rend pas. Il n'étoit plus citoyen de Geneve ; son abdication (1) étoit dans ses principes , elle étoit volontaire et légitime ; que pouvoit-il espérer des représentations ? Si M. Chapuis ne lui avoit point écrit , en auroit-il parlé ? On l'accuse de manquer à sa patrie , et il prouve qu'il n'y manque point ; on prétend qu'il n'a point à se plaindre de sa patrie , et il montre comment il a à s'en plaindre. Pourquoi l'auroit-il caché à son ami ? Pourquoi ne paroît-il désirer des représentations , qu'en écrivant à un ami dont il a lieu de n'en point attendre ? Pourquoi ni avant ni après son abdication ne sollicite-t-il pas ses amis à en faire , pas même celui qu'il connoît être le plus ardent et le plus disposé à le servir ? Pourquoi au contraire arrête-t-il un citoyen (2) résolu d'en porter au conseil ? Parceque son abdication et les représentations se suivirent , qu'elles ont quel-

(1) Voyez le Contrat Soc. liv. III , chap. 18.

(2) M. Marcel de Mezieres.

que analogie entre elles, on décide que l'une fut la cause des autres; ou plutôt qu'il ne fit celle-là que pour produire celles-ci: on juge des sentimens qu'il eut, qu'il a encore; par ceux qu'il exprime quand on le met durement dans la nécessité de se défendre, quand des reproches offensans lui donnent un moment d'humeur. On prouveroit bien des choses avec cette manière commune de raisonner. Quoi! dans le jour qui succede à celui où on l'outrage, il ne veut pas qu'on le venge; et, lorsqu'il a repoussé l'insulte, qu'il a satisfait à ce que l'honneur demandoit de lui, il auroit voulu qu'on le vengeât; même aux dépens de sa patrie! Il ne demande point de représentations lorsqu'elles pouvoient lui être utiles, et on veut qu'il en ait demandé lorsqu'elles ne pouvoient plus l'être! Cherchoit-il à soulever les citoyens contre des magistrats qu'il croyoit injustes; lui qui cachoit même à ses amis ce qui les auroit irrités contre le conseil? Il répondoit simplement à ceux qui lui reprochoient son abdication, qu'il avoit été nécessité à la faire, qu'il ne s'y étoit déterminé qu'avec la plus vive douleur et après avoir

balancé long-temps ; qu'entre divers moyens de repousser l'affront, il avoit pris celui qui le repoussoit sans vengeance et ne faisoit du mal qu'à lui seul ; qu'en restant membre de sa patrie , il consentoit à ses outrages , et ne lui laissoit qu'un citoyen sans honneur , etc. Il auroit pu leur dire : « Vous m'accusez de manquer à ma patrie ! et que n'ai-je point fait pour en conserver la paix ? Milord Keith pourroit vous le dire , lui qui vit à quel prix je mettois le repos des miens. Il fut au milieu de vous , et porta de ma part à vos chefs des paroles de paix qui ne furent point écoutées : il vouloit me rendre leur confiance , il ne put les ramener à des sentimens plus humains. Cependant que leur demandois-je ? de révoquer un jugement injuste ? non mais d'ôter l'opprobre que ce jugement imprimoit sur vous. Je desirois que vos magistrats me permissent encore une fois de revoir ma patrie , et que ma présence tranquille à Genève anéantît seule l'arrêt qui m'avoit pros crit : de mon côté je m'engageois à ne rester qu'un petit nombre de jours avec mes amis et mes proches , et après avoir déposé en silence entre les mains de votre conseil l'ab-

dication de tous mes droits de citoyen et signé devant eux mon exil éternel de Geneve, je quittois en pleurant cette terre chérie : trop heureux que mes sacrifices, inconnus de l'univers entier et connus de vos seuls magistrats, eussent effacé leur injustice, eussent rendu à ceux qui m'opprimoient alors sans crime votre confiance qu'ils n'avoient plus ! »

Voilà ce qu'il eût ajouté, s'il eût voulu augmenter la fermentation qui régnoit alors dans les esprits ; et il ne le fit pas. Une représentation se préparoit cependant dans le silence, il en étoit un des objets, il l'ignora ; elle fut portée au conseil par quarante citoyens respectables, et appuyée par un grand nombre d'autres les jours suivans. La réponse du conseil fut modérée et foible, mais négative ; les déclamations de ceux qui avoient adopté ses principes n'en furent que plus violentes. Selon eux, le peuple n'étoit qu'un être imbécille qui se mouvoit au gré de quelques séditiens ; Rousseau étoit un monstre qui, pour se venger, vouloit faire de Geneve un monceau de cendres ; ils répandoient ces bruits par toute l'Europe. Les représentations alloient se réitérer ; il y avoit plus de

chaleur que dans la première. Quelques sages n'en prévirent pas moins qu'elles seroient inutiles : un citoyen qui pensoit comme eux et voyoit avec douleur que les suites funestes qu'elles pourroient avoir seroient rejetées sur Rousseau, qu'on pourroit enfin l'accuser, dans l'étranger comme à Geneve, de fomenter les divisions, voulut sauver la réputation de son ami : il lui conseilla d'écrire pour calmer le peuple, et rendre à l'état sa première tranquillité. Il reçut cette réponse :

« Votre avis est honnête et sage. J'y reconnois la voix d'un ami ; je vous remercie, et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Geneve que puis-je faire pour m'en faire écouter ; sur-tout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne, qu'elle ne soit aussi celle de tous ? renoncer au moins pour ma part à l'intérêt que j'y puis avoir ; en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie ; et que je ne rentrerai jamais dans Geneve. J'ai fait serment de l'un et l'autre ; ainsi me voilà lié sans retour, et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler est

est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à D. L. une lettre très forte pour l'engager à se retirer; j'en écris autant à mon cousin Rousseau : voilà tout ce que je puis faire, et je le fais de très bon cœur; rien ne dépend plus de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chapuis est aussi raisonnable que si, lorsque j'ai dit *non*, on en concluoit que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes ou des stupides? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est, ce me semble, uniforme et claire : pour l'interpréter, il ne faut que du bon sens et un cœur droit. . . . O ce respectable Abauzit ! je suis donc condamné à ne le revoir jamais ! Ah ! je me trompe, j'espère le revoir dans le séjour des justes. En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami. Motier, 7 juillet 1763. »

Dans le même temps il écrivit à M. de G. la lettre qui suit :

« J'apprends, mon cher. . . , que vous êtes à Geneve, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme

je comptois faire après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéri revoir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie, pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurois passé comme étranger; et avec quel plaisir j'eusse cublié dans les bras de mon cher G. tous les maux que la nature et les hommes rassemblent sur ma tête! Mais la démarche tardive et déplacée de la bourgeoisie et l'étrange réponse du conseil me forcent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abstenir d'un voyage que je voulois faire en paix. Après s'être tâ quand il falloit parler, on parle quand il faut se taire, ou que ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien. L'affection que j'aurai toujours pour ma partie me fait desirer sincèrement que tout ce qui s'est fait en ma faveur, mais sans mon aveu, n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mes malheurs ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes représentations, qu'ils n'en eurent pour mes intérêts lorsqu'ils n'étoient que ceux des lois et les leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit,

j'ai pris le dernier parti que je devois prendre en leur déclarant le serment que j'ai fait de ne jamais reprendre le titre de leur concitoyen, quoi qu'il arrive, et de ne jamais rentrer dans leurs murs. C'est le seul moyen qui me restoit d'assoupir cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce seroit, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendue nécessaire, et dont je ne saurois d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi rien ne manque à mes sacrifices : puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon cœur, quoique j'en sois déchiré ! »

« Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution c'est l'impossibilité où elle me met d'embrasser jamais mes amis à Geneve, etc. »

Ces lettres, dans lesquelles on reconnoît l'honnête homme, le vrai citoyen, dans lesquelles on reconnoît Rousseau, ne produisirent aucun effet. Dans le temps qu'il signoit son exil volontaire pour pacifier sa patrie, ses ennemis redoublaient leurs déclamations ; et le peuple, qui le voyoit mieux mériter le nom de citoyen dans le temps

qu'il y renonçoit pour toujours, n'en fut que plus affligé de l'avoir perdu, et plus disposé à regarder ses ennemis comme les siens et ceux de sa patrie. D'ailleurs un objet inquiéta bientôt les citoyens : le conseil manifesta sa prétention sur le *droit négatif* absolu ; et, tel qu'il l'expliqua, il menaçoit plus la liberté publique, que les objets particuliers des représentations. Peu de temps après parurent les Lettres écrites de la campagne. Cet ouvrage étoit écrit avec toute la modération et tout l'art possible. Il y avoit beaucoup de raisons, et peut-être autant de sophismes : par les premières, on pouvoit penser que si l'auteur se trompoit, c'étoit sans le vouloir, et par le desir même de faire le bien de sa patrie ; et par les autres, on soupçonnoit qu'il y avoit un but qu'il s'efforçoit d'atteindre ; qu'il vouloit éblouir ; que là où la connoissance des hommes et des choses ne lui fournissoit pas assez de moyens, il savoit joindre les secours d'une imagination brillante. L'éloquence ne se cachoit dans cet écrit, que pour produire des effets plus sûrs. Il devoit convaincre les étrangers ; car, pour sentir ses défauts, il ne suffisoit pas de con-

notre notre constitution, il falloit encore en avoir vu le jeu de bien près : il devoit étonner et presque séduire les Genevois mêmes, qui retrouvoient dans un gouvernement qui n'étoit pas le leur toutes les parties de leur gouvernement, et qui voyoient dans le système de l'auteur la liberté germer chez eux du seul principe qui devoit la détruire. Mais Hume auroit dit que dans un tel gouvernement il n'y a pas de liberté, quand la négative du sénat précède celle du peuple, où la volonté d'un corps particulier qui interprete la loi peut anéantir en quelque maniere le législateur même, et soumet ainsi la volonté de tous à la sienne. Montesquieu auroit pensé que l'auteur détruisoit Byzance pour rebâtir Chalcédoine avec ses ruines. Divers citoyens prièrent Rousseau de répondre à cet écrit ; il le refusa : ils ne se rebuterent pas, leurs sollicitations devinrent plus vives, leurs raisons plus pressantes ; ils le conjurèrent de ne pas les abandonner : « Vous seul, lui disoit-on, vous seul pouvez y répondre : nous en démentons les erreurs, mais nous ne saurions les détruire avec la même force et la même

éloquence qui les a établies : nous ne nous ferions entendre, qu'à nos citoyens ; et cet ouvrage se répand dans l'Europe : écrit avec la modération la plus imposante , ses sophismes sont étayés de réflexions profondes et de raisons séduisantes : il combat nos droits d'une main d'autant plus sûre qu'elle ne semble s'élever que pour les soutenir. En cessant d'être notre concitoyen , avez-vous cessé d'être Genevois ? La patrie en vous devenant étrangere ne vous est pas devenue indifférente ; et sa liberté peut-elle l'être pour vous ? Verrez-vous d'un œil tranquille un écrit qui en sape les fondemens ? Si jamais nos troubles civils aménoient la médiation au milieu de nous , quel effet ne feroit-il pas sur des ministres étrangers , puisqu'il en fait sur le Genevois même » ? Ces considérations n'étoient pas sans force : il en est une encore qui aide à le déterminer ; il étoit attaqué dans ces lettres ; son *Emile* y étoit déclaré antichrétien ; son *Contrat Social* destructif de tout gouvernement ; enfin son décret y étant avoué et soutenu légal , on le mettoit dans la nécessité ou de venir purger le décret , ce qu'il ne pouvoit

faire sans mettre la ville en feu, ou de répondre, ce qu'il fit.

Les ministres de Geneve ne furent point ménagés dans son ouvrage, et il avoit en effet des raisons de se plaindre d'eux. Ils paroissoient souvent oublier, en combattant ses opinions, que ce n'est point de leur chaire qu'on doit répandre l'aigreur et le fiel; qu'elle doit être le trône de l'humanité, de l'équité, de la modération, ou du moins de la décence. Rousseau le savoit, et n'ignoroit pas que les ministres l'oublioient. Il apprit que le professeur Vernet devoit le réfuter; il le prévint par une lettre: il lui déclaroit « qu'il étoit prêt à convenir de ses erreurs, dès qu'il les lui auroit fait connoître; que, s'il n'étoit pas convaincu, il lui sauroit toujours gré de l'honneur qu'il lui auroit fait en le réfutant, et qu'il seroit reconnoissant des bontés de son pasteur; mais qu'il le conjuroit de ne pas lui refuser le titre de chrétien dont il croyoit qu'on ne pouvoit le dépouiller sans injustice ». Le professeur répondit que si Rousseau vouloit déclarer qu'il croyoit la résurrection de Jésus telle qu'on l'enseignoit, et par-là tous les faits miraculeux,

il lui donneroît le nom de chrétien. Rousseau fut indigné qu'on lui proposât de se rétracter avant d'avoir daigné le convaincre, avant d'avoir écrit pour le ramener. Il attendit l'ouvrage de M. Vernet : celui-ci ne le fit pas, d'autres occupations l'appeloient, ou il craignit de compromettre sa réputation avec un adversaire si redoutable ; il donna ses matériaux à un de ses collègues ; il le fiatta, en fit une colonne de l'église ; et l'on vit un honnête homme, un ministre qui devoit prêcher la charité, consacrer ses veilles à prouver que Rousseau, l'ami de l'humanité et long-temps le sien, que Rousseau, persécuté, décrété, n'étoit pas chrétien. Un autre de ces ministres, conduit sans doute par un zèle doux, par cet esprit de support qu'il peignoit quelquefois si bien, blâma son ami (le pasteur Montmollin) d'avoir donné la cène à un homme qui ne croyoit guere qu'à la morale de Christ. Rousseau étoit trop sensible pour ne pas être affecté vivement de ces tracasseries ecclésiastiques. « N'ai-je pas assez des affaires, disoit-il dans une lettre imprimée où il désavoue la réponse à l'archevêque d'Auch ; n'ai-je

pas assez des affaires qu'on me suscite, sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quelqu'un me connoît-il assez lâche pour insulter aux malheureux? Et si j'oubliois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre»? Enfin il avoit su que, sans en être requise, l'assemblée des pasteurs avoit déclaré que la procédure du conseil à son égard, que le jugement de ses écrits avoit été légal. On voit l'idée qu'il avoit de ces messieurs dans une lettre à M. « Les ecclésiastiques sont bien moins mes ennemis que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avoit qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parcequ'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisoient agir contre tous ses vrais intérêts. »

On doit reconnoître que Rousseau dans sa réponse n'eut pas toute la modération dont son adversaire lui avoit donné l'exemple : il oublia que ceux contre qui il écrivoit

étoient les concitoyens de ceux qu'il vouloit servir. Il paroît l'avoir senti lui-même : il répond à un ami le 5 janvier 1765 : « Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance et vivement sollicité ; c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire : mais je n'ai qu'un ton ; tant pis pour ceux qui me forcent à le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste, ne craignez rien de l'effet de mon livre, il ne fera de mal qu'à moi. Je connois mieux que vous la bourgeoisie de Geneve ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds. »

*Hi motus animorum atque certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.*

Il écrivoit à un citoyen : « Il ne faut jamais dans vos écrits passer au-delà d'un ton respectueux, mais ferme et noble. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis, vis-à-vis d'eux, prendre un ton qui ne vous conviendrait pas ». 7 janvier 1765.

Mais parcequ'il ne fut pas toujours im-

partial , parceque ses malheurs lui peignirent les objets sous des couleurs plus sombres, doit-on en conclure que c'est un homme affreux qui vouloit se venger à tout prix ? doit-on croire qu'il desirât que Geneve cessât d'être , ou du moins que le sang de ses ennemis baignât les pavés ? Ces imputations atroces ne prouvent que la haine qui les dicta à des ames foibles. J'en appellerois sur ce point à ses ennemis mêmes , mais à ceux qui sont doués d'un esprit juste et d'une ame ferme. Ce qui précède le justifie ; tout ce qui suit le justifie encore : je ne me permettrai que d'ajouter ici une preuve. S'il n'eût pas cru ses intentions droites et pures , comment eût-il fait présenter son livre à un homme respectable dont il connoissoit la droiture , la modération et les lumieres ? Sa main tremblante ne se seroit-elle pas refusée à tracer ces mots au sage Abauzit : « Vous connoissez les raisons de mes adversaires ; voilà les miennes ; jugez-les , jugez-moi : ils ont pu me punir si j'étois coupable ; mais si Caton m'absout , ils m'ont opprimé ». Eût-il pu écrire à un de ses amis lorsqu'il travailloit à son ouvrage : « Je suis charmé

mais non surpris de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, et trop vertueux pour ne pas les approuver. 15 septembre 1764 ». Et, dans une lettre à M. R. : « Saluez tendrement et respectueusement M. Abauzit; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement sa vertu en soit dépourvu lui-même. Assurez le que quoi que puissent faire et dire et M. . . . ; et les gazetiers, et. . . ., et toutes les puissances de la terre, mon ame restera toujours la même : elle a passé par toutes les épreuves et les a soutenues; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. »

Dans aucun temps il ne cessa de desirer la paix; on le voit par ses lettres, où il déployoit son ame dans le sein de l'amitié. Lorsque la fermentation étoit le plus violente, il écrivoit à un des chefs des représentans : « Tout ce qu'on me marque de M. le premier syndic est d'un magistrat bien sage: si les autres l'étoient autant, tout seroit bientôt pacifié, et les choses rentreroient dans l'état douteux où peut-être il

seroit à desirer qu'elles fussent encore. 31 décembre 1764 ». Il lui écrivoit encore : « Si les Genevois sont sages , ils se réuniront , mais paisiblement ; ils ne se livreront à aucune impétuosité , et ne feront aucune démarche brusque. La combinaison des droits, des préjugés , des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des momens qui ne reviennent plus quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connoître que d'adresse à les saisir. 5 janvier 1765 ». Consulté par le même citoyen , il répond : L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs est excellente ; mais il faut éviter de la faire d'une manière trop dure , qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué , c'est demander une chose insupportable pour eux. Mais demander si l'article de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive voix , c'est exiger une décision très raisonnable , qui dans le droit aura la même force , en supposant l'affirmative , que si la procédure étoit annullée, mais

qui sauve le conseil de l'affront de l'annuller ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes , et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points sur lesquels on doit exiger des déclarations expresses ; tels sont les tribunaux sans syndic , tels sont les emprisonnemens d'office. Laissez là le petit point d'honneur , et allez au solide ; voilà mon avis. 17 janvier 1765. »

Le 7 février les représentans porterent au conseil une déclaration telle que la desiroit Rousseau. Elle parut être bien reçue ; on ne parloit que de paix , et pendant quelques jours on espéra la voir renaître. Rousseau , en se défiant des apparences , se livra cependant à la joie qu'elles inspiroient aux bons patriotes. Il écrivit alors à M. de G. : « Il paroît à Geneve une espèce de desir de se rapprocher de part et d'autre. Plût à Dieu que ce desir fût sincère , que j'eusse la joie de voir finir ces divisions dont je suis la cause innocente ! et plût à Dieu que je puisse contribuer moi-même à cette bonne œuvre par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre ! Je n'aurois

rien fait dans ma vie de si bon cœur ; et dès ce moment je me tairois pour toujours. »

Mais ces espérances se dissipèrent bientôt : le conseil fit publier un placard qui annonçoit sa persévérance dans tous ses refus, et deux mois après il les confirma encore. Rousseau fut pénétré de douleur, comme s'il se fût reposé sur ces apparences. « Ce qui arrive ne me surprend point, écrivait-il à un ami ; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas il falloit s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit, et cela est fait. On ne sauroit aller plus loin sans exposer sa patrie et le repos public ; ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reste une ressource, c'est de cultiver la liberté particulière, c'est-à-dire la vertu. L'homme vertueux est toujours libre ; car en faisant son devoir il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Geneve savoit remonter à ses principes, épurer ses goûts, prendre des mœurs plus sévères en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur deviendroit encore si respectable, qu'avec leur mor-

gue apparente ils trembleroient devant elle».

Les conseils que Rousseau donnoit à ses amis , il les suivit lui-même : dès lors il ne se mêla plus des affaires publiques que par ses vœux pour la paix , pour le bonheur de ses concitoyens. « Je vous prie, disoit il à son ami , de vouloir saluer messieurs* * * (c'étoit quelques uns des principaux représentans) et leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'est plus nécessaire ni utile , il n'est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande , et je crois l'avoir assez payé ». Quand des tracasseries qui ne sont pas de mon sujet l'eurent déterminé à passer en Angleterre , non seulement il ne conseilla aucune démarche aux citoyens , mais il voulut ignorer celles qu'ils faisoient ; ne se formant que des images sinistres des suites que pourroit avoir l'appel de la médiation , il refusa ceux qui vouloient l'en instruire. « Je ne connois plus d'autres biens que la paix de l'ame , écrivoit-il à M. , et des jours achevés en repos loin du tumulte et des hommes. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de tout ce qui se passe , mais je ne l'accepte pas.

pas. Je ne prévois que trop ce qui arrivera , comme j'ai prévu tout ce qui arrive : la bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avois d'elle ; sa conduite, toujours sage, toujours modérée et ferme dans d'aussi cruelles circonstances , offre un exemple peut-être unique et bien digne d'être célébré ». De retour en France, il apprit qu'une aurore de paix s'élevoit sur sa patrie : il vit un extrait du plan de pacification que proposoit le conseil ; il l'examina avec impartialité , il y fit quelques changemens et des additions ; « les unes , dit-il , favorables , les autres contraires aux représentans , selon qu'il m'avoit paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré ». Il proposoit encore de faire un règlement provisionnel pour vingt ans , au bout desquels on pourroit l'annuller ou le confirmer , selon qu'on l'auroit reconnu bon ou mauvais par l'usage. « On doit tout faire , disoit-il , pour appaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes ». Et il ajoute , en s'adressant à son ami : « Vous devez le savoir , monsieur ; si j'en avois été

cru, non seulement (1) on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait; car naturellement je sentois qu'elles ne pouvoient avoir ni succès ni suite, que tout étoit contre les représentans, et qu'ils seroient infailliblement les victimes de leur zele patriotique. J'étois bien éloigné de prévoir ce grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devoit bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclai-

(1) A cette preuve qu'il n'eut point de part aux représentations, on peut ajouter celle-ci. Dans une lettre à un des principaux représentans il dit: « La réponse du conseil aux dernières représentations ne m'étonne point; mais ce qui m'étonne c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations. 6 juillet 1764 ». Et quant aux conseils modérés qu'il donna toujours, on en peut attester la conférence qu'il eut à Thonon avec quelques chefs populaires: il ne cessa d'insister sur le danger qu'il y avoit d'aller au-delà de ce qu'on avoit fait; il vouloit qu'on attendît du temps la justice que le conseil refusoit alors. On peut voir le récit qu'en fait un des témoins dans une lettre qui fut assez publique dans son temps.

rés et si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées ; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très mal entendu. Je reviens à moi. Le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles m'a fait un devoir dont je ne me suis départi de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché de purger le décret ; c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie ; c'est ce qui m'a fait faire le serment de ne rentrer jamais dans Genève ; c'est ce qui m'a fait parler et écrire à tous mes amis comme j'ai toujours fait : et j'ai encore renouvelé en dernier lieu à M. *** les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article, ajoutant même que, s'il ne tenoit qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour appaiser le conseil, j'étois prêt à la faire hautement, de tout mon cœur. Pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur ; je vous le proteste, et cela sans

espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais; mais elles seront grandes et sinceres: j'y consens, et cela me suffit. Malheureusement je ne peux rien, je n'ai nulle espece de crédit dans Geneve, pas même parmi les représentans: si j'en avois eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne se seroit point fait. D'ailleurs, je ne puis qu'exhorter, et ne veux point tromper. 7 mars 1768 ». La lettre qu'il écrivit à un des chefs du peuple, quand il apprit que Geneve enfin étoit en paix, a été assez connue. Il y exhorte ses compatriotes à effacer tout ce qui reste des dissensions passées, à jouir du bonheur présent, à croire les intentions des magistrats pures et sinceres. Cette lettre, qui fait honneur aux magistrats, aux citoyens, à lui-même, est le dernier écrit qu'on ait de lui-même.

Tel est cet homme dont on calomnia la vie, après l'avoir semée d'amertumes. Il aima la paix, il voulut toujours le bien; sa sensibilité extrême ajouta à ses malheurs, elle les accrut, elle lui fit partager ceux des autres.

Je n'espere pas détruire tous les préjugés, il en est d'incurables ; mais, si j'ai pu les détruire dans quelques ames honnêtes, si j'ai pu les intéresser à celui que j'ai voulu faire connoître, je suis satisfait. Amis de l'humanité, c'est pour vous que j'ai fait cet écrit, c'est de vous que j'en attends le prix. Rousseau honora l'humanité par son génie ; et si ses ennemis en étoient crus, il l'avilissoit par ses sentimens. J'ai prouvé qu'ils se trompoient ; j'ai offert un nouvel exemple de l'injustice des jugemens humains ; j'ai montré que des yeux fascinés par la haine jugent mal des hommes. Si l'homme vertueux m'approuve, tous mes vœux sont remplis.

C O P I E

D'une Lettre de M. J. J. Rousseau à Jean Foulquer.

Motier, le 18 octobre 1764.

Voici, monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait : il dit assez, et ne dit rien de trop. Il y auroit seulement quelques petites fautes de langue à corriger si l'on vouloit le donner au public : mais ce n'est rien ; l'ouvrage est bon, et ne sent pas trop son *théologien*.

Il me paroît que depuis quelque temps le *gouvernement de France*, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance *tacite* en faveur des *protestans*. Mais je pense aussi que le moment des *jesuites* le force à plus de circonspection que dans un autre temps, de peur que ces peres et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence pour confondre leur cause avec celle de la *religion*. Cela étant, ce moment ne seroit pas le plus favorable pour agir à la

cour : mais, en attendant qu'il vînt, on pourroit continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état claires et précises, et dépouillées de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique : il faut dire les faits sans les charger de réflexions offensantes. Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décens et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseroient désavouer, on interpelleroit leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme. Ce mémoire, je le sais bien, ne leur ôteroit pas leur mauvaise volonté; mais il leur feroit honte de la montrer, et les empêcheroit peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux freres. Je puis me tromper; voilà ce que je pense. Pour moi, je n'écrirai point, cela ne m'est pas possible : mais par-tout où mes soins et mes conseils pourront être utiles aux opprimés, ils trouveront toujours en moi dans leur malheur l'in-

térêt et le zèle que dans le mien je n'ai trouvé chez personne.

Recevez, monsieur, mes très humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

Signé à l'original.

L E T T R E

De J. J. Rousseau à un pasteur des Cévenes.

Motier, le 21 février 1765.

JE ne vois rien de vous, monsieur, qui ne me confirme dans les sentimens d'estime et de respect que je vous ai voués ; et la lettre dont vous m'avez honoré le 16 janvier y ajoute ceux de la reconnoissance : vos bontés me sont une consolation très précieuse, et j'ai bien des raisons de vous savoir gré de parler si bien en carême de la tolérance dont nos contemporains et même nos freres sont si éloignés. Mon seul crime est de l'avoir prêchée, et vous voyez com-

ment je suis traité. Puissiez-vous, digne pasteur, être plus heureux que moi ! Joignez, monsieur, l'exemple au précepte. Tolérez mes erreurs ; plaignez mes malheurs : accordez-moi votre bienveillance, je tâcherai de la mériter.

J. J. ROUSSEAU.

Signé à l'original.

A N E C D O T E S.

PENDANT le séjour que J. J. Rousseau fit à Bourgoin en Dauphiné, il écrivit sur la porte de sa chambre quelques lignes, qui n'ont jamais été imprimées, et que liront avec plaisir les nombreux admirateurs de cet homme vraiment original. M. de Champagneux, qui a bien voulu nous les communiquer, les a transcrites lui-même avec la plus exacte fidélité. Il n'y a que les mots tracés en caractères italiques qu'il ne garantit pas ; ils étoient mal écrits et indéchiffrables.

*Jugement du public sur mon compte dans
Les différens états qui le composent.*

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent ; mais ils me traiteront toujours honorablement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connois, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre ; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépité.

Des femmes, dupes de deux pisse-froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les magistrats ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Geneve sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les répareroit s'il l'osoit.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudroient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment; les frippons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort; et moi, je les bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossieres injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

Dernieres paroles de Jean-Jacques à l'article de la mort, rapportées par M. de Gérardin et extraites d'une de ses lettres.

« Je meurs, a-t-il dit à sa femme lorsqu'il a senti ce coup fatal se porter à sa tête; mais je meurs tranquille. Je n'ai jamais voulu de mal à personne, et je dois compter sur la miséricorde de Dieu. Et

un instant après, voyant qu'elle se désoloit : Hé quoi ! lui dit-il, vous ne m'aimez donc pas, si vous pleurez mon bonheur, bonheur éternel que les hommes ne troubleront plus : voyez comme le ciel est pur ; la porte m'en est ouverte, et je vois Dieu qui m'attend. »

Il prononça ces derniers mots avec un transport vraiment céleste, et il expira en les prononçant.

R É F L E X I O N S
P H I L O S O P H I Q U E S

E T

I M P A R T I A L E S

S U R

J. J. ROUSSEAU ET MADAME DE
W A R E N S.



R É F L É X I O N S

PHILOSOPHIQUES

ET

I M P A R T I A L E S

SUR

J. J. ROUSSEAU ET MADAME DE
WARENS.

C'EST un spectacle bien affligeant de voir la médiocrité et l'envie s'unir pour insulter aux mânes d'un philosophe législateur qui a instruit les siècles et les nations, et que la postérité regardera toujours, malgré ses erreurs et ses foiblesses, comme l'ami de la vertu et le bienfaiteur de l'humanité.

Rousseau a été persécuté pendant sa vie et outragé après sa mort. Sa carrière publique a été une chaîne de tribulations et de malheurs : il fut proscrit dans sa patrie, banni de la France et de la Suisse, injurié

et méprisé en Angleterre , liyré à la fureur d'un prédicant fanatique , et exposé à la rage d'une populace effrénée. Ses opinions et ses principes furent attaqués avec autant de malice que de fureur : on lui attribua un libelle infâme : des écrits calomnieux le représenterent comme un hypocrite qui vouloit tromper les hommes en jouant la vertu ; comme un cynique épuisé de débauches qui portoit dans son sein un poison mortel. Il fut déclaré l'ennemi des souverains , dont il vouloit détruire l'autorité ; et le fauteur de la rebellion, qu'il conseilloit aux peuples. Il fut dénommé comme un perfide et un ingrat qui oublioit les bienfaits et outrageoit ses bienfaiteurs et ses amis. Un ministre éclairé , vertueux , mais égaré par l'esprit de système , le regarda comme un charlatan en morale , un auteur athée qui a voulu pervertir et corrompre la nation ; le désigna comme un scélérat. Un écrivain méchant et hardi osa l'exposer sur la scene comme un roi de théâtre. Qu'on me montre un seul auteur qui ait reçu plus d'outrages et souffert plus d'humiliations !

Voltaire fut sans doute persécuté , mais
il

il étoit riche ; les fêtes et les plaisirs se succédoient dans un séjour enchanteur ; une société brillante étoit sans cesse occupée à amuser ce philosophe délicat et sensible ; une foule de parasites et d'adulateurs s'empressoient à lui offrir leurs vœux et leurs hommages : la divinité sourioit à ses adorateurs , qui venoient poser leurs offrandes sur ses autels pour prix de leur dépendance et de leur soumission ; elle les environnoit un instant de sa gloire ; et ces imbécilles mortels sortoient du temple en célébrant le dieu qui avoit jeté sur eux un regard de complaisance et de protection. Les princes et les grands lui rendoient des hommages ; les auteurs lui offroient les prémices de leurs talens ; il dispoit des réputations littéraires , dictoit des lois à l'aréopage ; et tous , servilement prosternés , confirmoient et adoroient jusqu'à ses caprices. Dans ses actions morales il n'aspiroit qu'à la célébrité ; dans ses écrits il ne recherchoit que les éloges et les louanges ; pour les obtenir il flattoit les grands , et assignoit à tous les écrivains médiocres des places honorables dans la littérature. Voltaire reçut des hon-

neurs publics, et la nation lui consacra des monumens pour attester à tous les siècles son génie et perpétuer sa gloire. Quelques foibles écrivains voulurent lui arracher la palme littéraire qui lui avoit été décernée; mais une plaisanterie ou une épigramme les déconcertoit. Des hommes savans, sages, eurent le noble courage d'attaquer ses principes, sa doctrine, sa morale, et de combattre l'idole jusques dans son sanctuaire; mais des invectives grossières, un libelle diffamatoire, une diatribe sanglante, furent les armes ordinaires avec lesquelles ce nouvel Hercule les combattoit; et, ne pouvant les vaincre, il les maudissoit dans sa rage et dans sa fureur: toujours dans l'agitation, il étoit malheureux même au milieu de sa gloire et des succès, parcequ'il vouloit régner en despote: tourmenté par les remords de sa conscience, il mourut en impie et en blasphémateur. L'homme est un mélange de grandeur et de petitesse; il imite quelquefois la majesté de l'aigle qui plane au haut des cieux, il a quelquefois la bassesse de l'insecte qui rampe sur la terre.

Mais la destinée de Rousseau fut diffé-

rente. Proscrit, fugitif, errant, poursuivi par l'autorité et la cohorte philosophique, il n'emporta avec lui que le témoignage de sa conscience et le regret de quelques hommes sensibles et vertueux. Ce nouveau Socrate auroit peut-être expiré sous les coups de l'envie et de la superstition sans la protection d'un grand prince; mais malgré cette protection, la rage de ses persécuteurs secrets fut toujours active : en vain se plaignit-il de la rigueur de son sort, ses plaintes, ses gémissemens augmentèrent la haine des uns et la jalousie des autres; ses écrits devinrent le signal de l'audace et de la rebellion : et celui qui s'occupoit du bonheur des hommes en développant les vérités les plus précieuses de la morale, en invitant à l'amour de l'humanité, à l'étude de la nature et à l'exercice des vertus sociales, fut déclaré l'ennemi du genre humain.

Cependant le même siècle qui l'avoit proscrit avoit vu naître un nombre de libelles infâmes : des écrivains licencieux, des philosophes abominables, en renouvelant les imprécations et les blasphêmes de Lucrece et de Porphyre, avoient attaqué les mœurs, le

gouvernement, la religion, les rois, les pontifes : ils combattoient l'existence de l'Être suprême, dégradoient l'homme en lui ôtant l'espoir et la consolation de l'immortalité, ébranloient les fondemens de la société, substituoient aux regles immuables de la justice des systèmes arbitraires et des maximes corrompues, conseilloyent la rébellion aux peuples et la tyrannie aux souverains. Ces philosophes hardis et sanguinaires jouissoient paisiblement de leurs héritages, des éloges et des honneurs publics, tandis que l'opinion et les lois devoient les dévouer à l'opprobre et à la malédiction.

L'arbre planté par Rousseau étoit embelli par les fleurs et les fruits dont il étoit surchargé : si quelques branches renfermoient un poison subtil, eh bien ! il falloit émonder l'arbre, arracher ces prétendues branches empoisonnées, et venir ensuite sous cet ombrage fortuné respirer un air pur, et respecter le philosophe bienfaisant qui avoit consacré ses veilles et ses travaux à la félicité publique. Il falloit donc plaindre la destinée de Rousseau en rendant hommage à son génie et à son éloquence ; il falloit

gémir sur ses foiblesses et ses erreurs, en admirant ses grandes vertus qui l'ont rendu le législateur des nations et l'ami de l'humanité; il falloit démontrer et combattre les principes faux et dangereux qu'on croit appercevoir quelquefois dans ses écrits, et prouver que la plupart de ses projets étoient impraticables dans l'état actuel de la société: mais il falloit aussi respecter ses mœurs, applaudir à son amour pour la vérité, et annoncer aux hommes que c'est dans ses ouvrages où brillent la pureté de la morale, les charmes et les consolations de la vertu, les devoirs de l'humanité et les préceptes de la nature; que c'est dans ce code où ils apprendront à être justes et bons; il falloit donc discuter, raisonner, approfondir, et non point diffamer, et joindre les sophismes aux déclamations et aux injures. C'est ainsi que de vils détracteurs n'ont pas craint, par cette bassesse, de violer les principes de la justice, et de trahir leurs consciences pour satisfaire leur jalousie ou leur vengeance.

C'est une perfidie de diffamer un homme vivant; mais au moins il a le droit de se défendre, il peut confondre ses calomniateurs

en présentant lui-même les titres qui établiraient son innocence et en portant le flambeau de la vérité jusques dans ces repaires affreux où ses ennemis ont médité sa ruine et sa destruction. Mais c'est un crime de calomnier un homme qui n'existe plus, puisqu'il a emporté sa justification avec lui : ses amis se contentent de gémir et de verser quelques pleurs sur sa tombe. Les morts n'intéressent presque plus : l'ami pleure quelque temps son ami ; mais le temps affoiblit bientôt sa douleur, et détruit le souvenir de ce commerce intéressant dans lequel l'amitié et la confiance trouvoient un charme délicieux. Cette indifférence et cet oubli sont une preuve de notre ingratitude et de notre insensibilité.

Le tombeau est un asyle sacré, la lumière ne doit plus y pénétrer ; celui qui ose y fouiller est un audacieux digne de l'horreur publique : l'homme a perdu le droit de juger, et là finit son ministère ; ce droit n'appartient qu'à la Divinité. Un Dieu bon et clément a peut-être pardonné au mortel qui est appelé à son tribunal ses erreurs, ses foiblesses ; c'est un pere tendre qui embrasse

son fils et qui le bénit : mais , tandis qu'il est placé au rang des enfans chéris et qu'il participe à l'héritage sacré , l'homme cruel et impitoyable le flétrit et le dévoue à l'indignation des siècles. L'homme n'imitera-t-il jamais la clémence du Dieu de la nature ? C'est donc une lâcheté aussi odieuse que détestable de pénétrer dans le tombeau de l'auteur d'*Emile* , pour insulter à ses cendres.

Je ne m'attacherai point à combattre et à détruire les fades plaisanteries , les calomnies atroces de ces écrivains méchans et hardis qui ont prostitué leurs talens à diffamer un homme foible sans doute , mais qui mérite l'admiration des siècles par son génie , ses vertus , et qui est digne de commisération et de respect par ses infortunes et ses persécutions : je me bornerai à le justifier de quelques accusations qui lui ont été faites par des hommes vertueux , sages , mais qui se sont laissé égarer par l'esprit de système. Les préjugés , et la prévention sur-tout approche quelquefois du fanatisme , elle aveugle l'homme , et , dans cet aveuglement , elle l'attache avec force à ses opinions , et les

lui fait chérir, en lui persuadant qu'il défend les droits sacrés de la vérité : c'est ainsi que par cette séduction funeste il devient, malgré la bonté de son ame, injuste et méchant.

Rousseau a été accusé d'orgueil et de misanthropie, d'avoir porté et nourri dans son sein un germe de folie, qui est devenu à la fin de ses jours une véritable démence, et d'avoir outragé la nature, en envoyant ses enfans à cet hospice destiné à recevoir les malheureuses victimes du libertinage, et ces êtres intéressans que la misere et la barbarie d'un pere abandonnent au hasard.

Examinons, avec cet esprit d'impartialité qui doit caractériser le philosophe observateur, ces différentes accusations qui ont fait dans les esprits des impressions vives et profondes, alarmé ses amis, séduit les ames foibles, et réjoui ses détracteurs.

Rousseau, entouré de pieges et de séductions, souffrant et persécuté, se crut une victime dévouée à l'indignation publique : cependant il avoit consacré ses travaux à instruire et à éclairer son siecle ; il voyoit la société dégradée et malheureuse, il vouloit détruire ses erreurs et ses préjugés ; et, par

une nouvelle législation , il s'occupoit à rendre les hommes bons , justes et heureux : mais, poursuivi par les lois , outragé dans les libelles , trahi par les philosophes , il crut qu'il s'étoit formé contre lui une confédération générale , et que l'univers entier avoit mérité de le livrer à l'opprobre et à l'ignominie ; la vue de l'éclair sembloit lui annoncer que la foudre alloit crever la nue pour le frapper. Rousseau eut tort sans doute de croire que la société entière fût conjurée contre lui : s'il avoit des ennemis et des détracteurs puissans , il avoit aussi de véritables amis et de sincères admirateurs , parcequ'il étoit malheureux , homme de génie et vertueux. Mais on interroge ici toute une vraie et impartiale : Rousseau trahi et persécuté avoit-il la force et la liberté de réfléchir ? ce volcan toujours embrasé ne cessoit de vomir des flammes , les efforts que l'on faisoit pour les arrêter ne servoient qu'à leur donner une nouvelle activité : dans ce moment de crise et de violence , il rejetoit les soins de l'ami consolateur , parcequ'il le confondoit avec l'hypocrite qui affectoit la douleur et offroit de guérir ses blessures.

L'ingratitude porte dans l'ame un sentiment de tristesse qui l'abat ; l'infortune la consterne et lui ôte son énergie. Le sage se déconcerte et se décourage ; il voit que les méchans prospèrent et triomphent , qu' la justice et la vertu sont immolées au crédit et à l'intrigue : alors il déchire le contrat social, emportant avec lui le témoignage de sa conscience et l'innocence de son cœur. S'il est consolant de souffrir pour la vérité, il est bien cruel de voir que ceux qui sont préposés par état à la chérir , à la publier , à la défendre , deviennent les organes et les instrumens du mensonge et de la calomnie. Rousseau n'a pas eu de plus cruels ennemis que les philosophes.

Le citoyen de Geneve devint sombre , méfiant et soupçonneux ; il perdit toute confiance en la vertu ; ses malheurs changerent son caractere primitif. Une douce aurore avoit embelli les jours de sa jeunesse ; il étoit aimable , doux , sociable ; la sensibilité de son ame répandoit sur ses affections un charme attendrissant : s'il n'avoit pas été persécuté et trahi , il auroit fait briller dans la société ces dons précieux de la nature. Le

goût pour les femmes, lorsqu'il n'est pas joint à la frivolité ou à la débauche, polit les mœurs, attendrit l'ame, et la prépare à l'exercice des vertus sociales.

Le philosophe sensible, l'homme vertueux, se sentent par un charme impérieux entraînés vers la société; l'amour et l'enthousiasme de l'humanité les invitent à y fixer leur séjour pour travailler à la félicité commune: s'ils s'en détachent, s'ils brisent le contrat social, c'est à l'injustice et à la persécution des hommes qu'il faut attribuer cette triste et déplorable révolution. Qu'est-il besoin d'habiter une terre qui ne produit que des poisons malgré l'ordre et la sagesse du cultivateur? et pourquoi faut-il vivre avec des hommes qui, après avoir été dégradés par les vices, deviennent des hypocrites en voyant le tableau de la vertu?

Rousseau parut dans la carrière des sciences: il étonna l'Europe par la sublimité de ses pensées, la magie de son style, par ses grandes vérités, et par ses erreurs même. Les philosophes frémissent contre ce nouveau législateur qui venoit attaquer leurs passions et leurs foiblesses; il

les effaçoit tous par son génie , et sur-tout par la pureté de sa morale et par son amour pour la justice et la vérité. Rousseau les avoit appelés des sophistes. La confédération se forme : Allez porter , lui dirent les différens membres de la société, dans des contrées étrangères le poison de votre doctrine. L'auteur d'*Emile* obéit à l'arrêt de son exil, mais il n'a pas la force de braver la rigueur de sa destinée. L'injustice et la persécution de quelques ennemis ne devoient point produire cette haine et ce mépris général contre la société. Cette cruelle prévention le rendit quelquefois singulier et bizarre , sans affoiblir cependant ces grands principes de justice et de morale si profondément gravés dans son cœur. La connoissance des hommes est bien propre à nous les faire détester. Le philosophe observateur ne voit que des brigands et des hypocrites : s'il apperçoit quelquefois l'homme vertueux, il le considère en gémissant, puisqu'il le voit pauvre, sans crédit, sans considération, exposé à l'humiliation et à la calomnie, ou prêt à devenir la victime de la séduction.

Chaque homme a ses affections particu-

lières ; la nature présente autant de variétés dans le moral que dans le physique. Nos opinions different comme nos visages ; notre organisation est notre ouvrage ; nous ne sommes pas maîtres de régler nos sensations ; le moule qui nous a formés est invariable et ne peut se fondre à notre gré : nous sommes libres , il est vrai , mais c'est dans nos actions ; nous pouvons réprimer nos passions , nous pouvons être vertueux sans efforts : le crime est notre ouvrage ; avant de tomber dans l'abyme nous pouvons en considérer la profondeur et le danger. L'homme est assez fort pour résister ; s'il succombe , c'est que le vice , en enchainant ses forces , le rend foible et méchant ; mais les affections du crime sont formées par la nature , nous ne pouvons ni les changer ni les modifier. L'expérience et les faits sont propres à nous rendre sensibles ces vérités communes qui tombent sous nos sens ; mais , dans les objets de calcul , d'analyse , d'examen , de discussion , il est permis d'avoir une opinion particulière et contraire à l'opinion générale. Je ne suis ni méchant , ni calomniateur , parceque je crois que tous les hommes sont

méchans, frippons et hypocrites : je ne suis point un visionnaire , parceque je vois la terre habitée par des tyrans et des esclaves ; et pouvez-vous me faire un crime , *si je goûte l'absinthe où tout autre goûte le nectar ?* (M. Servan).

L'homme heureux voit différemment les objets que celui qui gémit dans l'infortune. Tout est pour le premier plaisir et jouissance ; la nature lui paroît toujours riante , parcequ'elle lui offre ses dons et ses bienfaits ; il coule ses jours dans un cercle perpétuel de plaisirs et de frivolités. Un chemin parsemé de fleurs est bien agréable à parcourir ; il regarde sans horreur les vices , parcequ'il est toujours content : que lui importent les malheurs et les crimes de la société ? assis sur les bords fortunés d'un fleuve paisible , il n'entend point le bruit de la tempête qui agite la mer ; il croit que les hommes sont bons et heureux , parcequ'il n'a point éprouvé leurs injustices ni visité la chaumière du pauvre. Le malheureux au contraire est toujours occupé de ses maux , tout lui en rappelle le souvenir ; ce détail affligeant desseche son ame ; il voit avec

horreurs les passions des hommes , parcequ'il en a été la victime : il faut être bien cruel pour livrer cet infortuné à la risée publique.

L'homme social , qui se plaît dans le commerce de ses semblables , qui trouve son goût et ses plaisirs dans le tumulte des affaires et la dissipation des grandes villes , est sans doute un mortel estimable , s'il sait conserver la pureté de ses mœurs dans le centre même de la corruption ; mais celui qui dédaigne et méprise les hommes , parcequ'ils ont voulu le flétrir , n'est point criminel en brisant le contrat social. La misanthropie n'est point un vice : elle peut être quelquefois une singularité ; mais l'homme singulier n'est point vicieux. Celui qui fuit la société par orgueil , ou par caprice , est un être qu'il faut plaindre et dédaigner quelquefois ; mais le philosophe qui observe le génie de la nation , qui voit que ses préceptes , sa doctrine , son exemple , sa morale , ne sauroient changer son caractère ni détruire ses erreurs et ses préjugés , doit rompre tout commerce avec les membres de l'ordre social. Il ne faut point être témoin

des malheurs et des crimes de la société ; lorsque la censure , les lumières et l'instruction ne peuvent en arrêter le cours ni en suspendre les effets.

Eh ! qu'on ne dise point que l'homme en naissant a contracté l'obligation de travailler à l'édifice commun , que les institutions civiles ont enchaîné sa liberté en lui imposant des devoirs aussi justes qu'utiles , et que la société ne pourroit subsister s'il étoit permis de s'en séparer ! Oui sans doute, il faut travailler à l'édifice commun , mais cette obligation ne concerne que le citoyen qui jouit paisiblement de son héritage et des droits de la société. Tant que la loi respecte sa propriété , qu'elle réprime ou répare les injustices qu'on lui fait , il ne peut point se détacher de la société , et en devient , pour ainsi dire , l'esclave ; son acte de séparation est illusoire ; il est coupable de vouloir s'affranchir d'un engagement sacré ; et il mérite d'être puni , puisqu'il méconnoît et viole ses devoirs : mais celui qui est flétri par l'autorité , qui est dépouillé ignominieusement de ces mêmes droits de la société , qui éprouve toutes les horreurs de la persécution ,

cution, qui a travaillé sans succès à corriger et à instruire les hommes, ne doit rien à la société, puisque c'est elle-même qui a détruit ce rapport qui l'unissoit à l'ordre social : il ne doit ni obéir, ni respecter la loi, parcequ'elle a refusé de veiller à la conservation de son patrimoine et de son honneur, et qu'elle a frappé l'innocent dans le temps qu'elle a protégé et récompensé les crimes des méchans. La communication est alors interceptée ; le citoyen persécuté est rentré dans l'état primitif ; il a acquis un bien précieux, la liberté et l'indépendance : qu'il quitte donc une patrie ingrate, qu'il abandonne une terre qui dévore ses habitans, qu'il se retire dans la solitude ; il trouvera dans ce séjour de l'innocence le repos et le bonheur. La retraite purifie l'âme en lui inspirant l'amour de la vertu : là, dans un calme heureux, l'homme se contemple avec un respect religieux ; il voit la noblesse de son origine et la grandeur de sa destinée ; il sent qu'il est fait pour l'immortalité ; cette pensée sublime et consolante échauffe et agrandit son âme : cet homme privilégié est sur la hauteur, il s'approche du séjour de

la Divinité et admire les merveilles de la création : s'il abaisse ses regards sur la terre, il s'humilie et s'anéantit ; un sentiment profond de pitié et de malheurs déchire son ame sensible, puisqu'il la voit inondée des crimes : s'il est ensuite forcé de paroître parmi les hommes, qu'il forme dans sa maison un sanctuaire secret, inaccessible à la multitude envieuse et aux savans hypocrites qui viendroient pour le flatter ou le surprendre, qu'il brave les menaces des tyrans et la fureur des philosophes, que lui importe la haine de son siècle s'il a le témoignage de sa conscience et les regards de l'Être suprême ?

La misanthropie, c'est-à-dire ce desir qui nous porte à nous éloigner de la société, est peut-être un prodige de sagesse et de prudence. Nous vivons dans un temps malheureux où les vices les plus honteux et les plus grossiers sont dans les cœurs comme sur les fronts de tous les hommes ; le germe de corruption s'est développé et a infecté tous les états ; on commet le crime avec impunité comme sans remords ; le pauvre est méprisé, le riche est honoré, l'hypocrite

accueilli ; les succès couronnent les intrigans et les ambitieux ; les femmes fieres et orgueilleuses disposent des réputations littéraires , distribuent les dignités et les emplois , sacrifient l'honnêteté et la pudeur pour satisfaire leur luxe et leur vanité , et font des graces de la nature et des charmes de la beauté un trafic infâme de séduction et de libertinage. On prostitue le sentiment de l'amour , on ne connoît point celui de l'amitié ; on ne recherche que les plaisirs des sens , la richesse seule les procure ; celui-ci devient un brigand public pour les augmenter , celui-là se livre à l'infamie pour les acquérir ; l'égoïsme , ce vice exécrable qui flétrit l'ame dans toutes ses parties , est devenu la passion de tous les âges ; de tous les sexes , de toutes les conditions : si l'on voit quelquefois des hommes généreux et bienfaisans , c'est qu'ils sont riches ; les sacrifices qu'ils font ne leur coûtent rien ; ils répandent les bienfaits par orgueil , par caprice , ou par ostentation :

Rousseau proscrit pouvoit vivre tranquille et heureux dans une aimable solitude ; mais , enflammé par l'amour de l'hu-

manité, il parut dans la société, rentra dans l'exercice de ses droits de citoyen, oublia les injustices et les persécutions des hommes pour ne s'occuper que de leur bonheur. Il devint alors un objet de curiosité; la multitude, toujours avide de nouveautés, suivoit cet homme extraordinaire et le regardoit comme un *sauvage*. Les savans ne cessoient de le tourmenter par leurs importunités : cependant ils connoissoient son goût pour la vie douce et paisible; n'importe, ils fatiguoient le citoyen de Geneve par leurs visites et leurs écrits; les uns vouloient lui donner des conseils, les autres se proposoient de changer son caractere; celui-ci se presentoit pour être son patron et son guide, celui-là pour être son élève et son disciple; plusieurs vouloient être instruits, et plusieurs vouloient l'instruire. L'auteur d'*Emile* n'étoit point fait pour satisfaire la curiosité et les caprices des premiers, et encore moins pour souffrir la hardiesse et l'imprudence des seconds. Cette contradiction perpétuelle aigrit son caractere et le jeta dans une mélancolie profonde. On recherchoit la société de Rousseau par orgueil

et par intérêt. L'amour-propre exige des sacrifices , la vanité des éloges : l'homme sincere qui refuse les uns et les autres devient un objet de mépris et de haine : le complaisant et le flatteur se plient à tous les caractères ; ils trompent également ce mortel fier et hantain qui exige la soumission, et l'homme crédule et imbécille qui croit que les hommages qu'il reçoit sont un tribut qu'on rend à son mérite et à ses talens. Celui qui est libre et indépendant ne s'abusera point à flatter les vices des uns , à applaudir aux ridicules des autres : c'est alors qu'il reconnoît sa supériorité ; au lieu d'obéir , il sent qu'il est fait pour commander à des esclaves.

Rousseau , en éclairant les hommes et en les invitant à l'exercice et à l'amour de la vertu , recherchoit sans doute l'estime de son siècle et l'admiration de la postérité : les talens et le génie méritent cette gloire et cet hommage. Rousseau en étoit digne : cet athlete vigoureux étoit descendu dans l'arene et avoit combattu vaillamment ; il avoit demandé le prix de ses travaux et de ses victoires : mais il fut proscrit ; et dès lors il chercha dans la paix de sa conscience cette

récompense que les hommes ne pouvoient lui arracher : il vouloit être seul dans les grandes villes ; les visites l'importunoient ; les questions l'aigrissoient ; l'empressement du public, vrai ou faux, le fatiguoit ; les éloges l'irritoient. Pouvoit-il changer son caractère et ses affections ? étoit-il en son pouvoir de suivre les modes et les usages de la société, et de vendre sa liberté et son indépendance pour recevoir un encens qu'il dédaignoit ? Ce n'étoient point des admirateurs et des enthousiastes que Rousseau cherchoit, c'étoit des amis et des défenseurs de son innocence.

On a blâmé Rousseau d'avoir dédaigné les grands et fui les honneurs. Mais les grands de la terre n'ont aucun droit à notre estime et à notre admiration s'ils n'observent point les règles de la justice. Le laboureur qui fertilise la terre est plus utile et plus respectable qu'un roi qui néglige les grands devoirs qui lui sont imposés. Le philosophe doit refuser les honneurs et les dignités, parcequ'ils ne servent qu'à le rendre dépendant de l'autorité, à corrompre le cœur et à affoiblir le génie. Après cela

comment doit-on regarder ces auteurs qui prostituent lâchement leurs talens à flatter les vices et les erreurs des hommes puissans , qui recherchent avec bassesse les emplois et les richesses , qui fomentent avec autant de hardiesse que d'infamie ces cabales destinées à prôner leurs productions, qui vont dans des contrées éloignées mendier des pensions et des louanges , et qui ne forment des établissemens littéraires que par calcul et par intérêt, ou par orgueil? Rousseau a-t-il dégradé l'homme en lui ôtant l'espérance de l'immortalité? a-t-il flatté les rois de la terre en érigeant en vertu le meurtre et le carnage? a-t-il outragé les mœurs par des peintures lascives et scandaleuses? a-t-il attaqué la religion par des plaisanteries ou des blasphêmes? S'il avoit été dévoré par l'ambition et par l'amour de la célébrité, il n'auroit pas vécu si long-temps dans la solitude pour y enchaîner son génie. Il n'étoit pas épuisé ce génie , il a conservé jusqu'à la mort cette énergie et cette noblesse capables d'enfanter des choses sublimes : il a laissé pendant long-temps ce terrain si riche et si fertile sans culture , tandis qu'il

ne falloit qu'un mouvement rapide pour y faire produire des fleurs et des fruits qui avoient excité la curiosité et l'admiration publiques. Que ce soit par singularité ou orgueil, peu importe; il n'a point dégradé son ame par l'hypocrisie, la bassesse et le mensonge.

Rousseau a eu des démêlés avec Voltaire, Hume, Tronchin, le prédicant Montmollin, Diderot, et quelques autres philosophes; on lui a reproché des singularités et des bizarreries. Je ne veux point entrer dans le détail de ces diverses querelles: l'illusion a cessé, la vérité et le temps ont détruit l'erreur et le mensonge. Si Rousseau a été bizarre et singulier, ses ennemis ont été jaloux, méchans et injustes. J'observerai seulement que dans tous ces différens démêlés il faut considérer les mœurs, le caractère, les principes et les actions de Rousseau et de ses détracteurs: cet examen, qu'on n'a pas assez approfondi, jetteroit une grande lumière qui éclaireroit et dissiperoit les doutes et les incertitudes. Si je voulois entrer dans cette discussion, l'on verroit la distance immense qu'il y a de l'un aux au-

tres. Ici c'est un homme malheureux qui a expié les égaremens de sa jeunesse par un repentir sincère, par l'aveu qu'il en a fait, et par de grandes actions; un homme religieux qui a chéri et annoncé la vertu; un philosophe bienfaisant qui a instruit les siècles et les nations, qui a souffert avec résignation et avec constance les opprobres dont on a voulu le couvrir; un homme doux, sensible, pauvre, malade, sans crédit: là ce sont des hommes puissans et riches; incertains dans leur morale comme dans leurs principes; des philosophes qui ont corrompu la nation; des écrivains recherchant avec avidité les éloges, les honneurs, les richesses; des auteurs protégés et pensionnés par le gouvernement, maîtrisant impérieusement l'opinion publique et distribuant despotiquement les places littéraires. L'auteur d'*Emile* a dévoré dans son cœur les humiliations que ses ennemis lui ont fait éprouver. Si quelquefois il a élevé la voix, c'est lorsqu'il a été outragé publiquement. Mais a-t-il flétri sa mémoire et les mœurs de ses persécuteurs par des invectives ou des saillies épigrammatiques? a-t-

il publié des libelles diffamatoires? a-t-il mis au jour ces trames odieuses concertées par quelques philosophes? a-t-il révélé ces mystères d'iniquité, ces complots exécrationnels formés dans le sein des ténèbres? Non; il a préféré de gémir sur ses infortunes plutôt que d'abandonner ses ennemis à l'indignation publique. Il n'étoit ni méchant ni vindicatif; il abandonna son ouvrage contre Helvétius lorsqu'il fut instruit que ce philosophe étoit poursuivi par l'autorité; il pardonna sincèrement à Palissot son audace et son ingratitude en se rendant auprès d'un grand roi son patron et son médiateur. Voilà des actions qui attestent la bonté du caractère, la grandeur et la générosité de l'ame.

Un homme couvert d'opprobres et victime de la persécution est sensible à ses maux: malheur à lui s'il ne l'étoit point! cette insensibilité prouveroit la férocité de son cœur. Il raconte ses infortunes, ce récit le soulage et le console; il s'attendrit, et veut porter l'attendrissement dans tous les cœurs; il verse des larmes, il voudroit en faire verser à ses amis et à ses confidens: voilà la situation de Rousseau; mais jamais la haine

et la vengeance n'ont flétri son ame, et jamais il n'a été l'esclave de ces passions terribles, quoiqu'il en ait été la victime. Détracteurs injustes et impitoyables, venez, si vous l'osez, contester des faits dont je ne suis que le simple historien.

Rousseau quitta la maison paternelle âgé de seize ans ; c'est à cette époque heureuse de la vie qu'un jeune homme qui a reçu une heureuse éducation se nourrit d'agréables chimères et médite mille projets : il voyage dans l'espérance de parcourir avec succès la route de la fortune, pour paroître ensuite avec éclat dans sa patrie : sentiment noble et précieux lorsqu'il est fondé sur les principes de l'honneur et de la probité. Rousseau est recommandé à une femme qui, par un privilege rare et précieux, joignoit les charmes de l'esprit aux graces de la beauté et à la sublimité des vertus sociales : il s'enflamme, et bientôt un feu violent le consume. Madame de Warens, aussi tendre, aussi sensible, mais moins passionnée, éprouve ce sentiment paisible de l'amour qui conserve sa pureté et ses plaisirs en s'éloignant de la corruption des sens ; Rous-

seau crut que son sort étoit lié avec celui de madame de Warens ; il vit dans sa bienfaitrice une divinité tutélaire qui alloit l'arracher à la misere et l'affermir dans l'exercice de la vertu.

Rousseau , sans cesse occupé de cette idée consolante , remit ses destinées aux soins et à la tendresse de madame de Warens ; il se fit son esclave pour être son amant ; il lui consacra sa volonté et toutes les affections de son ame. Il partit pour abjurer la religion de ses peres : cette abjuration fut plutôt l'ouvrage de l'amour et de l'obéissance que de la conviction et du sentiment ; dans le même instant que ce prosélyte amoureux et passionné prononçoit à Turin les paroles de la liturgie sacrée , son esprit , transporté à Annecy , s'occupoit des plaisirs de l'amour. Cette abjuration faite par un jeune homme esclave et indigent doit-elle être regardée comme un acte de folie ? Non ; des passions vives et impétueuses , le desir de vivre avec l'amante que son cœur chérissoit , la consolation et l'espérance de voir terminer sa misere , les foiblesses et les égaremens d'une jeunesse ar-

dente, forcerent Rousseau à embrasser la religion de son amante.

La jeunesse de Rousseau fut une chaîne d'aventures bizarres, romanesques, et quelquefois charmantes : mais son cœur ne fut point corrompu : son sang enflammé portoit l'ivresse dans tous ses sens ; il soupiroit après le plaisir, ce besoin le dévorait dans le sein même des jouissances, et l'excitoit à faire des choses extraordinaires : mais, au milieu de cette agitation violente et perpétuelle, il étoit bon, religieux ; la surface de son ame étoit bien troublée par les passions ; mais la profondeur étoit paisible. C'est ainsi que du sein même des orages on voit briller les rayons de cet astre bienfaisant qui embellit et fertilise les campagnes. L'imagination de Rousseau étoit exaltée ; c'étoit le travail du génie qui commençoit à s'agiter : cette crainte de l'enfer qui le tourmentoit, et dont il se guérit, annonce, j'ose le dire, une ame fortement religieuse. Il reconnut bientôt ses erreurs et ses illusions ; et son esprit observateur travailla dans le silence. C'est dans la retraite que mûrissoit cet homme extraordinaire qui devoit frapper

l'Europe d'admiration par son génie et son éloquence. Il s'élançe avec fierté dans la carrière littéraire, parcourt toutes les branches de cet arbre majestueux dont les rameaux salutaires ombragent l'univers, annonce une morale nouvelle, et puise dans la nature ses instructions et ses préceptes. Après l'apparition d'*Emile*, cet ouvrage immortel qui humilia la secte philosophique et la fit frémir de rage, Rousseau, persécuté, changea son caractère et ses affections primitives : ses souffrances et ses humiliations affoiblirent son corps. Forcé de mépriser ses persécuteurs, il mit un frein à leur fureur en se retirant dans une aimable solitude : loin du tumulte de Paris, les vices des hommes n'infectoient plus ses regards ; il n'entendoit plus le bruit des sifflemens de ces insectes obscurs qui avoient répandu leur venin sur ses mœurs ; la contemplation des merveilles et des bienfaits de la création portoit dans son ame la joie, l'espoir, l'attendrissement, la consolation. Il mourut sans foiblesse comme sans remords en adorant le Dieu de la nature. Voilà cet homme foible dans sa jeunesse,

grand dans l'âge mûr et dans la vieillesse ; voilà cet écrivain sublime , ce philosophe vertueux , ce législateur des nations , dénoncé à la postérité comme un *fou* , un *insensé* , un *maniaque*. Plaignons ce magistrat qui a outragé si cruellement la mémoire de Rousseau en l'accusant de folie et de démence. La prévention a égaré ce philosophe , l'erreur a produit le mensonge et le faux jugement : il a diffamé l'auteur d'*Emile*, sans croire être un calomniateur. L'on devient injuste et méchant dans le fait , a dit Rousseau , sans avoir cessé d'être bon et juste dans l'ame.

Examinons rapidement les ouvrages de Rousseau , le seul philosophe peut-être dont les principes particuliers étoient conformes à sa doctrine publique : jugeons ensuite si son cœur nourrissoit ce germe de folie dont son détracteur parle avec tant de complaisance.

Une académie célèbre propose une question utile et intéressante : Rousseau développe dans un discours toute la sublimité de l'éloquence et la force de la persuasion pour prouver que les sciences ont servi à

corrompre les mœurs : les vices de son siècle, cette dégradation qui flétrit tous les états, cette fausse philosophie qui rend l'homme méchant, hypocrite, et lui ôte même l'espoir de devenir vertueux puisqu'elle fait le mal par réflexion, justifient ses opinions et ses principes.

Son discours sur l'*Inégalité des conditions*, malgré les difficultés d'adopter le système qu'il renferme, contient de grandes vérités. Il nous fait connoître l'homme tel qu'il est sorti des mains du créateur : avec quelle majesté il le représente, dans l'état primitif, libre, heureux et indépendant, ne connoissant que deux besoins physiques qu'il pouvoit satisfaire sans contrainte comme sans remords ! Il examine ses forces, ses facultés, son industrie : que de profondeur dans cet examen ! avec quelle énergie il peint les malheurs et les crimes qui dégradent l'homme social ! ce tableau est un chef-d'œuvre de génie. Si les législateurs ont été forcés d'établir une inégalité politique parmi les hommes, si la civilisation actuelle exige qu'on la maintienne, s'il est impossible de rétablir cet état de

nature

nature dont quelques philosophes froids et languissans osent contester l'existence, il n'est pas moins vrai que l'homme ne sera véritablement heureux que lorsqu'il suivra ces principes sacrés et invariables gravés par la nature et dictés par la conscience. C'est au milieu de la société que naissent les passions et les vices; c'est-là où l'homme, perdant sa bonté originaire, se dégrade et se corrompt. Le sauvage de la nature est bien différent, il ne desire que le repos et une femme, et il est heureux.

Les spectacles corrompent les mœurs et entraînent au crime; de ce lieu infernal se répand un poison mortel qui infecte l'innocence et fortifie dans le libertinage les âmes déjà dégradées. Rousseau prouve cette vérité dans un discours éloquent, où il développe avec autant de grace que d'énergie ces dégradations sensibles par lesquelles le vice, en séduisant les sens, attaque un cœur tendre et sensible, et le rend une triste victime de l'opprobre et de la séduction. Avec quelle douceur et quelle force il invite les femmes à pratiquer les devoirs de leur état, et leur apprend que c'est par la pu-

reté de leurs mœurs , leur modestie et leur soumission , qu'elles parviendront à obtenir notre estime et notre admiration !

Le roman de la *Nouvelle Héloïse* est un ouvrage agréable et instructif. Qu'il est consolant de voir une famille vertueuse et des amis bienfaisans , loin de la dissipation des grandes villes , au milieu d'une campagne riante et dans le sein même de la nature , goûter la paix et la félicité ! Julie , par la force de son amour et la sublimité de son enthousiasme , nous attendrit et nous fait verser des larmes : si ses sens l'égarèrent quelquefois , son ame conserva toujours sa pureté ; sa chûte la rendit plus chere et plus respectable , puisqu'elle fit éclore ces vertus rares et précieuses qui l'embellirent. Elle remplit avec constance et avec fidélité ses devoirs d'épouse et de mere ; elle consolait les affligés , soulagea les malheureux , consacra sa vie à faire le bonheur de son pere , de son époux et de ses amis , et , après avoir exercé l'héroïsme de la bienfaisance et de la charité , mourut victime de la tendresse maternelle. Saint-Preux nous intéresse par son amour et ses malheurs ; ses

discours, ses transports, son délire même, tout nous attache et nous ravit. Cet amant malheureux est bon, sensible, honnête et généreux; malgré les murmures et les agitations de son cœur, qui lui rappellent ces momens fortunés où dans les bras d'une amante chérie il goûtoit la suprême félicité, il ne cessa de respecter madame de Wolmar. Cette femme adorable n'avoit pas besoin de l'ascendant de sa vertu pour inspirer à son ami l'horreur pour l'adultère; la pensée seule de ce crime le fait frémir. M. de Wolmar est un sage qu'on est forcé d'aimer et d'admirer malgré ses erreurs et son aveuglement. Quelle noblesse dans ses sentimens! quelle onction dans ses discours! avec quel art il sut pénétrer dans le cœur humain! Les anciens égaremens de son épouse deviennent pour lui de nouveaux motifs pour la chérir et l'estimer: l'exemple perpétuel de la vertu le rendit chrétien, et la connoissance du Dieu de la nature affermit sur une base inébranlable la moralité de sa conduite. Le baron d'Etange est un vieux gentilhomme jaloux des prérogatives de la noblesse; il regarda comme un oppro-

bre son alliance dans une famille obscure, et consulta plutôt l'honneur attaché à la naissance que la voix de la nature ; mais il fut fidele à sa parole et observa les principes de la probité. Claire remplit avec zele les devoirs de l'amitié et de la confiance ; elle trouva le plaisir et le bonheur dans cette aimable et vive coquetterie qui occupe le cœur sans le corrompre. Edouard défendit avec fermeté son ami contre des préjugés injustes et bizarres ; il réunit les vertus douces et paisibles du citoyen avec la valeur du guerrier et le génie du philosophe. Mais pourquoi faut-il que tout cela ne soit qu'une agréable fiction ? Triste et déplorable destinée de l'humanité ! tandis que la société ne nous présente que des crimes et des malheurs, nous sommes forcés d'admirer et de contempler dans des fables et des romans le tableau de la vertu et du bonheur !

Rousseau étoit né pour opérer une heureuse révolution dans l'éducation, c'est-à-dire dans cet objet d'où dépend notre existence physique et morale. *Emile* paroît ; dès lors une réforme salutaire supprime les anciens abus et substitue de nouveaux prin-

cipes ; la voix de la nature pénètre dans tous les cœurs ; on admire son pouvoir, ses merveilles et ses bienfaits ; on reconnoît que c'est en suivant ses lois et ses inspirations que l'homme peut être constamment heureux. La mere ne veut plus confier son enfant chéri à une nourrice mercenaire , sa tendresse en est alarmée ; elle surmonte les délicatesses de son sexe , ose braver ces préjugés funestes qui font notre opprobre et notre tourment , et méprise les clameurs de ces hommes froids et malheureux qui n'ont jamais goûté les plaisirs purs de la nature. Cette mere respectable distribue à son fils avec alégresse et avec un doux sourire ces sources fécondes d'un lait bien-faisant qui lui donne la vie et la santé ; il n'est plus enveloppé dans ces langes meurtriers qui affoiblissent et défigurent le corps ; ses membres tendres et flexibles ne sont plus comprimés , et jouissent d'une heureuse liberté : l'enfance lui doit son bonheur. Avec quelle grace et quelle force Rousseau recommande aux peres et aux précepteurs d'être bons , justes , compatissans envers leurs élèves et leurs enfans , de répan-

dre des fleurs sur cet âge fortuné, et de ne point immoler sa félicité présente au sort d'un avenir incertain !

Rousseau instruit tous les siècles et toutes les générations : il prend l'homme dans son berceau , et ce nouveau Mentor le conduit dans tous les divers degrés de la vie ; il lui offre les charmes et les consolations de la vertu , la beauté de la nature , la pureté de la morale , en les ornant des plus brillantes et aimables couleurs ; prouve l'existence du Dieu de la nature ; enseigne cette religion sainte et sublime , seule digne de l'Être bon qui nous a créés ; combat les erreurs de la superstition et les fureurs du fanatisme ; prend le vol de l'aigle pour pénétrer dans le sanctuaire de la Divinité ; et , prosterné humblement , il lui rend un hommage pur et un culte sincère : convaincu de l'immortalité de l'âme , il attend avec confiance ce jour où la sienne , détachée de son enveloppe grossière , ira recevoir la récompense de ses vertus et de ses travaux. Quand on médite sur cette vérité consolante et qu'on joint la conviction au sentiment , il n'est pas possible d'être méchant ni hy-

pocrite; cette douce espérance nous attache à la vertu et nous la fait chérir. Ah! que de livres que le siècle a vus naître périront! toutes ces productions infâmes, tous ces écrits frivoles que nous admirons aujourd'hui, deviendront la proie du temps : mais *Emile* est marqué du sceau de l'immortalité, il survivra aux ruines et aux révolutions, et ira instruire la dernière génération; dans un siècle de vertu et de lumière il deviendra le code civil et religieux de la nation; le nom de Rousseau sera inscrit dans les archives immortelles, et la postérité bénira sa mémoire.

Le *Contrat Social* réunit la majesté de l'éloquence à la profondeur des pensées. Il annonce un génie sublime et de vastes connoissances : ses principes ont paru faux et dangereux, parcequ'ils combattoient les maximes actuelles du gouvernement. Il faut des siècles pour détruire les abus de la politique et les vices de nos institutions sociales. Rousseau voulut construire un édifice nouveau, en créant une législation nouvelle et en perfectionnant les grandes sociétés : il se trompa sans doute, parceque la monarchie

est le plus utile et le plus beau de tous les gouvernemens. Le prince, en obéissant aux lois et en distribuant les dignités et les récompenses, concilie les droits de la souveraineté avec les privilèges du peuple. L'état, sous un roi juste, ne sera point agité par des convulsions intestines, et ses sujets seront heureux. L'aristocratie foment l'orgueil et l'ambition des grands : la démocratie entretient cet esprit de discorde et de sédition inséparable d'un état républicain. Le despotisme des grands et les factions des peuples préparent la chute des empires. Qu'il nous soit ici permis d'observer qu'il est bien étonnant que dans un siècle éclairé, malgré les réclamations des sages et des savans, nos lois continuent à présenter un chaos de contradictions, d'absurdités et de barbarie. Le législateur qui doit opérer une heureuse révolution dans cet objet aussi intéressant que précieux tarde bien à paroître : la génération présente seroit-elle donc destinée à gémir sur les vices de notre législation et à être la victime des malheurs qu'elle enfante !

Les *Lettres de la montagne* sont un mo-

dele de patriotisme et de morale. Rousseau développe les défauts et les imperfections de son ancienne patrie pour la forcer à réformer une administration vicieuse : il nous montre la sublimité et la sagesse de cette religion que les erreurs et les innovations de quelques hommes ardents et superstitieux ont défigurée en substituant à la sainteté de l'évangile , à la pureté et à la simplicité de sa morale , des maximes arbitraires , des systèmes intolérans , une doctrine féroce et sanguinaire qui outragent également la bonté et la justice de la Divinité , et rendent l'homme fourbe , hypocrite , cruel et méchant.

Le *Projet de Rousseau sur la paix perpétuelle*, ses *Réflexions sur la Pologne*, et le desir de donner un code de législation à la Corse, prouvent que ce philosophe s'occupoit de la félicité publique. Ses productions en fait de musique attestent qu'il connoissoit les principes et les regles de cet art divin qui influe plus qu'on ne pense sur les affections de l'ame. Après cela l'on rit de la bonhomie de cet écrivain qui , dans une mauvaise compilation , assure que Rousseau n'étoit

ni poëte ni compositeur. Ses *Confessions* et ses *Promenades solitaires* démontrent qu'il étoit bon, sincere, sensible. Avec quelle candeur il raconte ses foiblesses ! avec quel repentir il publie ses erreurs et ses passions ! Dans ses *Dialogues*, il s'entretient avec lui-même , et rappelle ses persécutions sans flétrir ses persécuteurs. Quoique les derniers ouvrages de Rousseau ne soient point animés par la fraîcheur du coloris et la majesté du style de ses premiers écrits , ils portent cependant l'empreinte de son génie et de son éloquence.

Si les ouvrages de Rousseau respirent l'amour de la vertu , si l'on y voit la magie du style , la sublimité de l'éloquence , la force du génie , la profondeur du raisonnement , sa raison a donc conservé son éclat et sa liberté ; cette flamme vive n'a point été obscurcie par le délire, les passions et les vices. Ainsi publier que l'auteur d'*Emile*, du *Contrat Social*, de l'*Héloïse*, portoit et nourrissoit dans son sein un germe de folie qui le rendoit extravagant et maniaque , c'est tromper la foi publique , c'est insulter aux mânes d'un philosophe que son détracteur

doit respecter et chérir, puisqu'il l'a pris pour modèle, et que c'est aux ouvrages de Rousseau que l'ancien magistrat est redevable de ces beautés mâles et énergiques que nous voyons quelquefois dans ses écrits. Cette imputation hardie et calomnieuse fera un jour le désespoir de celui qui a eu la faiblesse de publier un mensonge aussi odieux, s'il n'a pas le courage de se rétracter.

Rousseau a écrit ses *Confessions* : ce phénomène singulier a frappé les esprits : l'homme sincère et vrai qui a révélé les mystères de son cœur pour l'instruction publique a été regardé comme un mortel insensé qui vouloit introduire un usage contraire aux bonnes mœurs et funeste à la société. Il seroit sans doute imprudent et dangereux que chaque écrivain voulût imiter le citoyen de Genève : le gouvernement devroit sans doute arrêter un abus qui pourroit entretenir les haines, fomenter les méfiances et les délations, porter le scandale et le désordre dans les familles, et outrager la sainteté des mœurs et de la vertu. Mais que nos alarmes cessent, Rousseau n'aura point d'imitateur ; l'hypocrite ni le méchant ne seront jamais tentés de donner

l'histoire de leur vie ; ils n'oseroient point descendre et interroger leur conscience ; ils ont l'art de cacher dans l'obscurité des ténèbres leurs intrigues , et ils ont trop d'intérêt de tromper la crédulité publique , pour exposer au grand jour leurs pensées secretes , leurs démarches et leurs actions : s'ils étoient sinceres , le tableau inspireroit le mépris et l'horreur : s'ils ne l'étoient point , leur hypocrisie et leur imprudence briseroient bientôt ce voile mystérieux qui cache leurs difformités ; bientôt ils seroient dévoués à l'opprobre et à l'indignation publiques. Mais qu'un écrivain enflammé comme Rousseau par l'amour de la vertu , desirant comme lui d'instruire ses contemporains et les générations futures , forme le projet , au commencement de sa carrière publique , d'écrire ses confessions , cette idée sublime échaufferoit son ame , lui donneroit une nouvelle énergie ; l'espoir de jouir de l'estime publique , de la paix de sa conscience , des hommages de la postérité , l'exciteroit à observer les principes de la justice ; son testament seroit un dépôt toujours subsistant , où l'homme viendroit étudier ses devoirs , et se former à l'école de la vertu.

Rousseau a été accusé d'avoir outragé la nature, en envoyant ses enfans à cet hospice sacré, établi par cet homme chéri de Dieu, la gloire de la religion et le bienfaiteur de l'humanité. L'auteur d'*Emile* étoit pauvre; il craignoit de laisser ses enfans dans l'indigence; il redouta de les confier à une mere dont il connoissoit les foiblesses et les caprices; il frémit en voyant que, par l'effet d'une mauvaise éducation, ses enfans, témoins de la dissolution publique, pourroient devenir des scélérats: cette crainte, profondément gravée dans son cœur, l'a forcé à faire un acte qu'on a regardé comme un attentat, mais qui, dans son opinion et ses principes, est peut-être un acte de sagesse et de prudence. Un pere pauvre n'est point dénaturé, lorsqu'il abandonne ses enfans à la bienfaisance publique; il vaut mieux qu'ils vivent obscurs et ignorés dans ces hospices créés pour recevoir et consoler l'humanité souffrante, que de les voir traîner dans une société corrompue une existence douloureuse et pénible par un travail forcé et humiliant. On s'accoutume aisément aux lieux qui ont présidé à notre éducation: les enfans trouvés ne connoissent point les plai-

sirs dangereux de la ville, ils se plaisent dans l'exercice de leurs travaux journaliers; et tel qui y coule ses jours dans l'innocence et la paix, auroit été dans la société un ma'fateur qui auroit peut être expié sur un échafaud ses attentats. C'est dans la jeunesse où se forme le caractere; notre destinée dépend de nos premieres inclinations: la vieillesse est l'image du printemps de la vie; si l'enfant a été vicieux, le vieillard le sera aussi. Il est vrai que l'âge et la réflexion peuvent le corriger; mais il est difficile de détruire ce germe de corruption qui a pris des accroissemens si considérables et que le temps et l'habitude ont fortifiés. L'enfant qui ignore son origine, accoutumé à la fatigue et au travail, conserve ses affections douces et paisibles; il semble que l'ignorance de sa naissance et l'exercice de ses occupations l'invitent à aimer son état et à pratiquer la vertu. Voilà quels étoient sans doute les principes de Rousseau; ils lui ont servi de regle dans sa conduite. Il étoit peut-être dans l'erreur, mais cette erreur ne prouve point la férocité de son cœur. L'homme flétri par la persécution, victime de l'injustice, devient faci-

lement sombre et inquiet; il adopte des maximes fausses et de fausses opinions, et s'éloigne de la vérité en croyant combattre les préjugés, les erreurs et les prestiges: mais l'ame n'est pas moins sensible, tendre, fidèle aux devoirs de la nature et de l'humanité: on peut faire une mauvaise action que l'on croit bonne; le cœur est alors justifié, il ne reste plus qu'à plaindre les égaremens de l'esprit.

Brutus immolant ses enfans pour le salut de l'état, Manlius ordonnant le supplice de son fils pour la conservation de la discipline militaire, ont-ils été dévoués à l'indignation des siècles? Non; on a admiré et on a été saisi d'un respect religieux en voyant la grandeur d'ame de ces républicains austères qui ont sacrifié les sentimens de la nature à l'amour de la patrie. Pourquoi donc voulez-vous couvrir d'opprobres un homme qui, malgré les murmures et les gémissemens de son cœur, a conduit ses enfans dans un endroit paisible, pour les sauver du naufrage général, en les arrachant à la misère et au crime? Rousseau a su inspirer à tous les hommes un sentiment de tendresse et d'at-

tendrissement pour les enfans ; il leur a recommandé d'aimer et de consoler cet âge vraiment intéressant ; il a dédaigné l'éclat d'une éloquence factice ; il a puisé ses principes dans la nature et dans son cœur. Il est impossible que cet homme soit méchant , et qu'il ait voulu outrager ce sentiment intérieur qui nous conduit et qui ne peut nous égarer. Le méchant n'a pas intérêt de recommander la pratique de la vertu , parce qu'il a besoin de complices ; il n'en auroit point si l'on adoptoit sa doctrine et ses maximes. Rousseau , en laissant ignorer à ses enfans leur naissance et leur origine , a cru sincèrement qu'ils seroient plus heureux : or , s'il a été dans cette persuasion , plaignons son erreur , mais n'outrageons point son cœur.

Qu'est-il besoin après tout d'examiner la vie privée de Rousseau ? c'est dans ses ouvrages qu'il faut aller chercher nos instructions et nos lumières. Si ces dépôts précieux renferment les principes de la sagesse et de la morale , nous devons les consulter et les adopter pour règle de nos actions et de notre conduite. Le génie a imprimé sur ces écrits immortels

mortels sa force et sa sublimité, en y développant ces grandes vérités destinées à instruire les nations et à affermir les fondemens de la félicité publique. Peu importe de connoître le caractère, les mœurs, la physionomie de ces philosophes qui honorent les siècles en les éclairant. Quand on fixe ses regards sur un édifice majestueux, on bénit et on admire le génie de l'architecte, sans le voir ni le connoître; l'ouvrier se cache et disparaît, mais l'ouvrage subsiste pour exciter notre estime et notre reconnaissance.

L'homme de génie doit obtenir notre hommage et notre admiration s'il a honoré l'humanité, instruit les siècles et les nations: il faut lui pardonner ses erreurs pour ne considérer que les grandes vertus qui ont orné son ame; il faut le plaindre, si la foiblesse, l'inquiétude, la méfiance, ont troublé quelquefois la sérénité de ses jours. Les imperfections du caractère sont des taches bien légères lorsque la bonté et la bienfaisance embellissent le cœur, et qu'on a réparé dans un âge mûr les illusions et les foiblesses de la jeunesse. Pourquoi lui reprocher éternellement ses égaremens? Eh! soyons compa-

tissans pour les maux de l'humanité ; recevons dans notre sein , consolons avec douceur ces infortunés qui expient par leurs gémissemens et leur repentir leurs anciennes erreurs. Dieu a créé l'homme à son image ; qu'il imite sa bonté et sa clémence , qu'il inspire l'amour de la vertu par son exemple et ses préceptes ; qu'il recommande à tous les hommes la vérité , la justice et la bienfaisance. Voilà cette doctrine sublime et consolante qu'il faudroit graver sur des monumens publics et dans le cœur de tous les mortels. Philosophes modernes , annoncez ces grandes vérités ; voilà la tâche honorable qui vous est imposée : si vous remplissez ce ministère de consolation et de paix , vous aurez pour récompense l'estime de vos contemporains , l'amour et le respect des générations futures. Cette gloire vaut bien sans doute ces éloges et ces palmes littéraires que vous recherchez avec avidité , et que vous obtenez à force de bassesse et d'adulation.

Rousseau n'a point flétri la mémoire de madame de Warens par le récit de ses faiblesses et par ses éloges. Qu'il m'en coûtera peu pour le justifier de cette odieuse accu-

sation, en prouvant que madame de Warens, dans ce temps d'avilissement et de corruption, est peut-être un modèle à proposer à nos femmes de Paris ! Pour remplir cette tâche, il faut nécessairement rapprocher les mœurs, les actions, le caractère et les principes de madame de Warens, avec les mœurs, le caractère et les principes des femmes de ce siècle, les comparer, les juger, et prouver, jusqu'au dernier degré de la démonstration, que l'une, malgré les égaremens de ses sens et le prestige de sa raison, peut inspirer l'amour et la pratique des vertus sociales; que les autres ne sont propres qu'à corrompre les hommes, en les forçant au crime, et que les malheurs qui affilient la société sont l'ouvrage de leur infâme séduction. Si je parviens, comme je m'en flatte, à prouver cette proposition, Rousseau et madame de Warens sont justifiés. Je n'écris que pour les hommes honnêtes et vrais; je serai satisfait si j'obtiens leur suffrage, voilà la seule récompense qui sera chère à mon cœur.

Madame de Warens reçut de la nature un cœur sensible; ce sentiment, qui égara quel-

quefois sa raison , embellit son ame , et répandit sur toutes ses affections ce charme consolateur , ces émotions délicieuses , ces transports attendrissans qui touchent et enchaînent le cœur , sans le corrompre. Madame de Warens fut bonne , douce , bienfaisante , généreuse ; elle consola les affligés , soulagea les infortunés , protégea le foible et le pauvre contre la violence et le crédit de l'intrigant et de l'oppresseur , créa des établissemens pour exciter l'émulation et arracher à la misere des malheureux trahis par la fortune et victimes de l'injustice : elle ne connut point cet art perfide de tromper et de séduire par de fausses démonstrations d'amitié ; elle ignora ce manège artificieux de la coquetterie qui annonce presque toujours un penchant secret au libertinage. Une femme qui réunit l'amour de la bienfaisance et de l'humanité à la tendresse du sentiment est bien propre à faire une heureuse révolution dans les mœurs ; elle peut changer le caractère des hommes , les rendre bons , sensibles , heureux , et les attacher par goût et par principes à la pratique de leurs devoirs.

Nous sommes nés pour être heureux ; c'est en nous écartant des lois de la nature que les préjugés nous avilissent. La société renferme dans son sein un poison qui infecte tous les états : c'est donc dans notre propre cœur que nous devons chercher la paix et le bonheur. Le témoignage de notre conscience, cette conviction intérieure qui nous éclaire et nous instruit , sont des guides plus sûrs que l'opinion publique : elle peut nous égärer, parcequ'elle produit les erreurs et les faux jugemens ; mais la nature, invariable dans son essence, vraie dans ses principes, consolante et pure dans sa morale, ne nous trompe jamais.

Madame de Warens avoit toujours besoin d'un ami et d'un consolateur, il lui falloit un confident et un dépositaire de ses secrets ; mais son ame, sans cesse agitée, n'éprouvoit point des remords , parceque son cœur étoit fait pour aimer, et que dans le sein du plaisir elle cherchoit moins à satisfaire le desir et les transports de ses sens , qu'à faire le bonheur de ses adorateurs. Si madame de Warens n'avoit pas aimé, elle auroit été peut-être une femme ordinaire. L'amour , qui

prend sa source dans la tendresse du cœur, répand sur nos affections cette sensibilité qui entraîne et qui subjugue ; il fait plus , il purifie les imperfections de notre ame , lui donne une nouvelle énergie , et produit ces sentimens sublimes de bienfaisance et d'humanité qui operent de si grandes choses.

Madame de Warens prodiguoit ses faveurs à plusieurs amans ; mais elle faisoit des heureux ; ce souvenir consolateur attendrissoit son ame ; cette volupté , qui se perpétue long-temps après la jouissance , lui faisoit éprouver ces douces sensations inconnues aux ames froides et passionnées. Elle fut inconstante il est vrai ; mais elle avoit besoin de changer d'objet pour conserver cette sensibilité et cette tendresse de sentiment qui la rendirent généreuse et bienfaisante : la perte de sa liberté auroit peut-être entraîné celle de ses grandes vertus qui ornoient son ame. Qui sait même si un attachement constant ne nous rend pas indifférens à la commisération ? Fixés sans cesse sur l'objet de nos desirs , nous oublions qu'il existe des malheureux qu'il faut secourir et consoler.

La femme qui ne vend point ses faveurs est maîtresse de son cœur ; elle peut le donner et le reprendre à son gré. L'inconstance n'est point un crime, puisqu'elle n'outrage point la nature. On ne doit point exiger qu'une femme aime toujours la même personne ; et l'ainant qui a cessé de plaire n'a pas le droit de s'en plaindre : elle ne doit ni constance , ni reconnoissance : si son choix a été libre et désintéressé , si elle a promis une fidélité inviolable , son serment est illusoire , et ses promesses ne la lient point , parcequ'elles sont l'ouvrage des illusions des sens. Nos goûts et nos affections varient , nous ne pouvons point les diriger vers le but qu'on nous propose. Une femme bonne et bienfaisante le sera toujours ; mais mille circonstances , des évènements qu'elle n'a pu prévoir , et mille situations , operent son inconstance : elle a aimé , et elle est surprise d'aimer ; son attachement diminue sans qu'elle puisse en assigner la cause et le motif , et par des gradations sensibles elle devient froide et indifférente. Peut-être est-il un temps marqué où l'illusion se dissipe , où le cœur épuisé est forcé de changer d'objet

pour empêcher son dépérissement total; le dégoût s'empare de son ame; elle pleure; elle ne voit dans son ancien amant qu'un importun ou un indiscret; le souvenir même des plaisirs déchire son ame, et ses sens éprouvent une émotion douloureuse: la séparation est donc forcée. La femme que son amant ne rappelle plus aux charmes de l'amour doit nécessairement rompre des nœuds qui feroient le tourment de ses jours: il a beau pousser des cris et des gémissemens, elle doit être inflexible et fuir son aspect. L'amour est un feu qui s'épure et s'ennoblit, tandis qu'il conserve son activité; s'il ne nous éclaire plus, il nous aveugle et nous égare. Il n'appartient qu'à nos femmes de Paris de prostituer ce sentiment sublime par leur froideur et leur insensibilité: la débauche les a tellement flétries, qu'elles ne sentent ni les douceurs ni les consolations de l'amour: les bienfaits qu'elles reçoivent contentent bien leur avidité, mais n'ouvrent jamais leurs cœurs à la reconnoissance: l'opprobre les a dégradées à un point qu'elles acceptent le bien avec indifférence et souffrent sans murmure les insultes et les humiliations.

La demoiselle de la Tour du Pil étoit née protestante ; elle avoit épousé fort jeune M. de Warens : ce mariage , qui ne produisit point d'enfans , ne fut pas heureux : elle abjura le culte de ses ancêtres ; et , suivant sa nouvelle doctrine , elle crut pouvoir rompre des nœuds formés sous des auspices malheureux. En adoptant la religion catholique , madame de Warens n'en adopta pas toutes les maximes ; elle eut sur la liberté de l'homme et sur l'institution du sacrement de mariage une doctrine que la religion qu'elle venoit d'embrasser proscrivoit. (Mais il ne s'agit pas ici de juger sa foi). Elle crut que , maîtresse de ses affections , elle pouvoit disposer de son cœur , en s'affranchissant de ces formalités que l'église prescrit ; elle ne consulta point l'opinion publique , elle fut assez grande pour s'élever au-dessus des préjugés ; elle chercha la paix et le bonheur , et les trouva dans la tendresse de ses sentimens , dans la sensibilité de son ame et dans l'exercice de toutes les vertus sociales.

Une femme engagée par les lois du mariage a tort sans doute de quitter la société de son mari ; elle doit souffrir ses injustices ; l'infidélité et les vices mêmes de son époux

ne l'autorisent point à rompre le contrat d'union ; c'est par ses alarmes , sa douceur et sa patience qu'elle doit l'attendrir : qu'elle attende avec confiance et sans murmurer cet heureux temps qui le ramenera à la pratique de ses devoirs. Une femme douce peut amollir le cœur le plus féroce ; son pouvoir est non seulement dans ses charmes , mais dans la douceur de son caractère et de ses sentimens. Si les maris forment aujourd'hui dans leurs propres maisons des barrières domestiques qui les éloignent de celles que des nœuds fortunés devroient unir , si l'hymen répand la froideur et le dégoût , si les époux vont chercher dans une société étrangère la paix et le bonheur qu'ils ne trouvent point dans le sein de leur famille , cette horrible corruption des mœurs est l'ouvrage de la contradiction et de la bizarrerie du caractère des femmes plutôt que de leurs infidélités.

On doit plaindre une jeune femme que la barbarie d'un père , l'intérêt , les conventions , ont traînée à l'autel pour s'unir à un époux que son cœur abhorroit : peut-elle aujourd'hui chérir celui qui est devenu son

maître ? Les affections du cœur sont libres : on doit gémir sur le sort de cette infortunée qui trouve des tourmens et des supplices auprès d'un époux qui ne cherchoit qu'à lui inspirer l'amour le plus tendre et le plus vif. Vains efforts ! il trouve la froideur et l'indifférence sur le lit même nuptial ; et tout près de la source du plaisir ; il ne peut en goûter ni les douceurs ni les consolations ; au lieu d'une femme sensible , il ne voit qu'un objet froid , inanimé : le dégoût , la haine , l'antipathie succèdent à cette cruelle indifférence ; les mysteres de l'hymen sont profanés , la dépravation dégrade les sens ; il faut éviter des malheurs et des crimes par une séparation volontaire. Mais si cette femme a un cœur sensible , si elle est tourmentée par le desir et le besoin d'aimer , si dans la solitude même le cri puissant de la nature se fait entendre , si une imagination ardente vient enflammer ses sens , si elle brûle de goûter le plaisir , si enfin , trop foible pour résister , elle se jette dans les bras d'un amant chéri , on doit peut-être verser des larmes sur son erreur , gémir sur sa destinée , plaindre un cœur foible et sensible , qui ,

après des efforts pénibles et des combats violens , se livre aux douceurs de l'amour. Elle offense sans doute nos institutions ridicules et atroces ; mais elle ne mérite point l'indignation publique , puisqu'elle obéit aux mouvemens de son cœur et aux inspirations de la nature. Ses foiblesses ne prennent point leur source dans le vice ; l'intérêt ni la débauche ne sont pas le principe de sa tendresse ; si ses sens sont souillés , son cœur n'est point complice de cette dégradation : mais si cette femme est généreuse , bienfaisante , si elle consacre ses biens à soulager les malheureux , si elle console les affligés , si elle devient la protectrice des foibles contre le riche puissant ; ah ! que le cortège de ces grandes vertus est bien propre à faire oublier ses erreurs ! on se sent entraîné à l'admiration , au respect même , et on perd le souvenir de ses égaremens pour contempler cette femme respectable dans l'exercice constant de la bienfaisance et de la charité.

Madame de Warens fut foible sans doute , mais elle ne pervertit personne ; ses adorateurs , au contraire , étoient témoins tous les jours de ces aimables vertus qui ornoient

son ame , et contemploient avec admiration ce modele précieux , pour en être les imitateurs. Un amant prend bientôt les inclinations de sa maitresse , ou il n'aime pas. « Madame de Warens , dit Rousseau , étoit juste , équitable , humaine , désintéressée , fidele à sa parole , à ses amis et à ses devoirs , incapable de haine et de vengeance , et ne concevant pas même qu'il y eût le moindre mérite à pardonner. Elle prodiguoit ses faveurs , mais elle ne les vendoit point , quoiqu'elle vécût dans la médiocrité. »

Dépouillons-nous de cette prévention qui égare , et fixons-nous sur les faits qui instruisent plus que les raisonnemens. Les tableaux et les peintures plaisent à l'imagination , mais l'histoire des faits nous éclaire ; c'est un guide fidele qui ne sauroit nous tromper : en nous montrant les effets sensibles des évènemens et des révolutions , il nous en fait connoître les causes ; c'est lui qui va nous conduire dans l'examen rapide que nous allons faire de l'influence des femmes sur les actions et les principes des hommes.

Le desir de plaire a enfanté le luxe , et le luxe produit la corruption des mœurs.

Les femmes ont employé les séductions de l'art, les bizarreries des modes, pour enflammer et séduire les hommes : ceux-ci, maîtres et distributeurs des richesses, occupés de leurs plaisirs et jaloux de faire de brillantes conquêtes, autant par amour que par orgueil, sont forcés de fournir au luxe et aux dépenses des femmes ; elles dictent des lois, il faut exécuter sans délai leurs ordres impérieux, adorer leurs caprices et satisfaire leur insatiable avidité. O homme, il faut bien qu'on te regarde comme un être bien vil et bien misérable, pour te promettre à ce prix la félicité ! Mais ignores-tu que le sentiment de l'amour ne se vend pas comme un meuble à l'encan ? Si tu achètes le plaisir, va, tu n'es qu'un Sybarite ou un satyre usé de débauche.

Les desirs d'une jeunesse sans expérience s'enflamment à la vue de la beauté ; le trait fatal est parti, le poison circule dans les veines, le sang est dans la fermentation, tous les sens sont dans une agitation continue : comment faire pour satisfaire cette passion terrible et arrêter les flammes qui sortent de ce volcan toujours embrasé ? Il

faut de l'or ; et , pour en avoir , on se livre au crime ; de là les concussions , les monopoles , les vols , les brigandages , les meurtres : celui-ci se nourrit de la substance du peuple ; celui-là s'empare des revenus publics et les dissipe : l'un épuise son génie fiscal pour augmenter les impôts et opprimer le peuple ; l'autre vend la justice. Le négociant ne travaille que pour grossir ses trésors , et devient usurier ; l'artisan donne un prix arbitraire à ses denrées , et devient un monopoleur : la société n'est qu'un amas de brigands et de bandits qui jouissent impunément de leurs rapines.

Mais quel spectacle affreux se présente à mes yeux ! je ne suis pas assez fort pour en faire le tableau ; une douleur profonde ôte mon énergie , et je ne puis qu'exprimer foiblement mes pensées. On voit un époux et un pere de famille enchaîné comme un esclave au char d'une femme sans pudeur , lui immoler sa liberté , son honneur , le patrimoine de ses enfans ; il livre une épouse vertueuse et une famille infortunée à la misere et au désespoir , pour enrichir son idole d'infamie , qui par ses artifices est

parvenue à le subjuguier ignominieusement. Ce malheureux captif se réjouit dans l'esclavage ; il ne sent point le poids de ses fers, ni les remords de cette conscience qui tourmente quelquefois les scélérats : les cris et les gémissemens d'une épouse éplorée , les caresses et les larmes de ses enfans , les exhortations et les plaintes de ses amis , l'indignation publique , rien ne peut attendrir cet homme féroce ; cette ame cadavéreuse est plongée dans une ivresse perpétuelle : s'il en sort , c'est pour se voir dans toute sa difformité ; cet aspect le fait frémir d'horreur ; les alarmes et les tourmens le suivent jusqu'en sa tombe , et il meurt dans la rage. Voilà cette source impure d'où sortent les malheurs et les crimes qui affligent l'humanité : nous n'en sommes pas toujours les témoins , nous les attribuons à des causes étrangères , un voile mystérieux nous les dérobe. Nous vivons dans un cercle de plaisir et de dissipation , nous sommes trop frivoles pour nous occuper d'un objet aussi intéressant , nous n'avons ni la force ni le talent de porter la lumière dans ces mystères d'iniquité ; mais l'œil-observateur du philosophe

philosophe remonte à l'origine des choses ; il examine , discute , et voit le principe de cette corruption qui infecte tous les âges et tous les états. Si plusieurs gémissent dans l'infortune , si le poids de l'indigence et de la détresse les accable , si des maladies cruelles les défigurent , s'ils traînent une vie languissante et pénible , s'ils sont les esclaves et les victimes de leurs passions ; s'ils meurent dans l'âge du printemps , s'ils expient leurs attentats sur des échafauds , c'est ; n'en doutons point , l'ouvrage de la séduction des femmes :

Une belle femme attire les regards des hommes et enflamme leurs desirs : voyez avec quel art elle s'étudie à plaire à tous ; elle fixe celui-ci avec complaisance ; elle jette des regards tendres à celui-là ; elle pousse des soupirs , le doux sourire est sur sa bouche , et son visage paroît l'image de la candeur. Par ce manège séducteur elle irrite les feux de la jeunesse , et ranime les glaces de la vieillesse : le poison caché sous les fleurs a produit son effet , on voit les uns et les autres s'empresser autour de l'idole pour l'encenser ; celui-ci sacrifie son

honneur, celui là son patrimoine ; le jeune homme étale sa figure et ses charmes ; le vieillard son or ; et tous, servilement prosternés, attendent avec soumission qu'elle leur montre le signe de prédilection. L'homme aime avec transport ; son amour le rend sans force, puisqu'il enchaîne sa liberté : la femme habile profite de sa foiblesse pour lui imposer des lois ; elle ne craint point après cela ni son dégoût, ni son inconstance, ni ses reproches, ni ses fureurs. L'homme a donc perdu sa dignité. Comment peut-il méconnoître sa noblesse primitive ? A-t-il donc oublié que Dieu l'a créé et que la nature le destine pour commander à la femme, et à lui apprendre qu'elle lui doit l'obéissance, la crainte et le respect ?

Nous nous sommes écartés des lois de la nature ; les vices et les passions détruisent ses douces inspirations. L'amour est devenu un commerce de trafic, on ne le vend plus qu'au poids de l'or. Ce sentiment qu'on a profané a changé le caractère et les affections primitives de l'homme : auparavant c'étoit un être bon, bienfaisant et heureux ; une douce aurore embellissoit ses jours ; la

nature avoit imprimé sur son front innocent l'image de la candeur et de cette aimable simplicité qui le rendoit si intéressant ; la naïveté et les graces réunies avec les vertus sociales donnoient un nouveau prix à ses charmes : depuis qu'une femme l'a subjugué, il est devenu sombre et étranger à lui-même ; il s'agite au moindre bruit ; ses traits altérés annoncent la tristesse et l'effroi ; la triste jalousie , les soupçons et les soucis dévorans y ont gravé un caractere de méfiance et de férocité ; il oublie ses parens, ses amis ; sans cesse occupé à parer l'idole, il est sans entrailles pour les infortunés, il est insensible aux calamités publiques ; les remords de la conscience le tourmentent, et ce vautour sans cesse renaissant lui ôte l'espérance et la consolation de pouvoir devenir vertueux. *Amour, tu perdis Troie* : tes ravages sont aujourd'hui plus cruels et plus étendus ; tu humilies l'homme en le rendant esclave et malheureux par cet abaissement honteux ; tu le forces à tromper la destination de la nature, qui l'avoit créé grand et fort pour exercer la domination et le pouvoir.

Il est facile de connoître la source de cette étrange dépravation. Les femmes n'aiment point sincèrement ; leur amour est l'ouvrage de la débauche , des séductions des sens , de l'intérêt , de l'orgueil , du caprice elles ne savent point goûter le plaisir de l'amour ; ce sentiment pur ne sauroit échauffer leurs ames ; elles sont passionnées , mais elles ne sont jamais tendres et délicates ; elles ne connoissent point cette espérance de la jouissance qui , en répandant une douce langueur , prépare les cœurs à se livrer aux charmes du plaisir ; elles sont insensibles à ce présent précieux de la nature ; sans cesse occupées de leurs attraits séducteurs , elles comptent avec complaisance le nombre de leurs adorateurs ; ce triomphe flatte leur amour-propre et leur fierté ; parcequ'il déconcerte leurs rivales , et qu'elles savent que les hommes ont mis un grand prix à la beauté : elles cherchent à irriter les passions et non à toucher les cœurs. L'indécence de leur parure et de leur maintien , la légèreté de leurs propos , cette audace à écarter ce voile de la modestie et de la pudeur mis par les mains de la nature , cette adresse

ou pluiôt cette impudence à faire briller leurs charmes pour émonvoir et enflammer les sens, prouvent que ce ne sont point les affections pures et sinceres qu'elles desirent : elles veulent la soumission et la bassesse des esclaves pour en faire ensuite des victimes, ou pour satisfaire leurs passions, leur avidité et leur orgueil. L'amour n'échauffa jamais de ses divines flammes des cœurs épuisés de débauches ou prêts à être corrompus. La femme qui aime sincèrement ne cherche point à étaler dans les cercles et les spectacles ce luxe scandaleux, ni à paroître avec cette coquetterie qui annonce un penchant secret au libertinage : c'est un spectacle bien odieux de voir les femmes, écrasées sous le poids de la richesse et des métaux les plus précieux, venir insollement montrer le fruit de leur débauche et de leur séduction, annoncer qu'elles se présentent pour corrompre de nouveaux cœurs, et demander un nouveau salaire pour prix de leur infamie. L'homme vertueux, l'habitant de la campagne, gémissent dans l'indigence; ils supportent la fatigue du jour pour procurer à leur famille une foible nour-

riture; et une femme sans mérite et sans pudeur a l'art de forcer l'homme à lui prodiguer des richesses qui soulageroient mille malheureux. Le nombre de pauvres augmente à proportion du luxe des femmes; en exigeant que leurs amans ou leurs maris contentent leur vanité, elles leur ôtent le pouvoir et le plaisir d'exercer la bienfaisance. Les femmes pourroient sur cet objet opérer une heureuse révolution, en invitant les hommes à donner aux infortunés les richesses qu'elles leur arrachent pour fournir à leurs dépenses fastueuses; elles auroient pour récompense les bénédictions des pauvres, le respect et l'estime de leurs adorateurs: mais on ne doit point espérer de voir ce prodige; ce n'est point à des cœurs corrompus ou à des ames frivoles à exercer l'héroïsme de la grandeur et de la bienfaisance.

Que le tableau que présente la société des femmes de Paris est effrayant! l'homme de bien ne peut le considérer qu'avec horreur. Sans parler ici de cette prostitution publique qui outrage également la nature et les lois, et qui jouit du pouvoir sacrilège d'insulter à la décence et à la sainteté des mœurs, on

voit cette femme sans cesse occupée à séduire, trahir ouvertement la foi conjugale; elle devient le scandale public; elle brave audacieusement l'opinion, et va se consoler dans les bras de ses infâmes séducteurs de l'opprobre que lui imprime son crime d'adultère. Celle-ci, sous le voile de la décence et de la modestie, entretient des intrigues frivoles, et a l'art de cacher dans l'ombre du mystère la perversité de ses mœurs et de sa conduite. Il y en a sans doute quelques unes qui, séparées de cette masse de corruption, honorent leurs maris par leur fidélité; mais cette vertu, qui est le fruit du tempérament et le produit de l'organisation, ou que la perte des charmes et le retour de l'âge rendent forcée, fait le tourment et le supplice de leur époux: elles font payer bien cher cette fidélité dont elles préconisent avec tant d'emphase l'excellence et la sublimité.

Cette femme ne cesse de troubler le bonheur de son époux par son esprit de contradiction, par la bizarrerie de son caractère et par ses inquiétudes mortelles; tout lui fait ombrage; la jalousie la dévore, l'envie

la déchire, une sombre mélancolie regne dans la maison, la gaieté et les ris en sont exclus, tout respire la tristesse et l'ennui. Celle-ci dissipe le patrimoine de son mari, et dévore la substance de ses enfans par un luxe scandaleux, par un jeu et des dépenses fastueuses; celle-là néglige l'éducation de sa famille pour s'attacher à des pratiques extérieures de dévotion. L'une afflige son mari par la grossièreté de ses maximes: l'autre, plus coupable, établit dans sa propre maison un tribunal de littérature; les savans et les philosophes y sont appelés; on y parle de bienfaisance et d'humanité dans le même instant qu'on y révèle les anecdotes scandaleuses de la cité, et qu'on y déchire impitoyablement l'homme sincère et vrai qui attaque leurs vices et leurs ridicules; au lieu de dissiper les illusions de cette femme en la ramenant à la pratique de ses devoirs, on flatte son orgueil et son amour-propre; ces hypocrites encensent l'idole qu'ils méprisent et dédaignent en secret.

La nature a établi pour les deux sexes des préceptes et des règles de conduite; leurs devoirs respectifs sont écrits dans ce code

immortel ; c'est sur cette base que doit reposer la félicité publique. La femme a été créée pour veiller à l'éducation de sa famille, et pour observer que la sagesse, l'ordre et l'économie regnent dans sa maison. Ce n'est point dans les livres des philosophes ni dans leur société qu'elle apprendra ses obligations. Si elle consacre son temps à cultiver les sciences et les arts, elle intervertit l'ordre naturel des choses et trahit les devoirs qui lui sont prescrits ; ses ouvrages n'ont aucun sujet moral. Tout écrivain doit éclairer, instruire, persuader, convaincre ; voilà la tâche glorieuse qui lui est imposée : or pour remplir tous ces objets il faut la profondeur du raisonnement, la beauté du style, la majesté de l'éloquence, l'énergie de l'imagination, la force du génie. La nature n'a point voulu donner aux femmes ces talens sublimes ; aucun siècle n'a enfanté ce miracle, et il ne faut point attendre qu'elle montre à la terre un pareil prodige. Les femmes ne produiront jamais que des écrits jolis et légers, qui amuseront la curiosité des uns, l'oisiveté des autres, et la frivolité de tous ; quelques vers agréables et faciles, un ro-

man où l'amour sera peint avec graces , quelques lettres familières où l'on parlera le langage du sentiment et de la douceur : voilà les ouvrages que l'esprit des femmes peut créer ; semblables à des fleurs qui attirent les regards par la vivacité de leurs couleurs , mais qui se fanent et se dessechent bientôt , parcequ'elles ne sont pas échauffées par les rayons du soleil. Lorsqu'il paroît un traité de morale , de philosophie , d'éducation , de commerce , de finance , de législation , sous le nom d'une femme , l'ouvrage est mauvais , ou il a été dicté par un savant ; cet hommage flatteur a été offert comme un tribut d'amour ou de reconnoissance. Il est un point où les femmes ne peuvent atteindre , il n'appartient qu'au génie créateur d'éclairer les siècles et les nations. La tendre fauvette , en fredonnant quelques chansons , voltige parmi les arbrisseaux , parcourt les bocages fleuris , et va se reposer sur la fougère ou sur l'ormeau : l'aigle prend un vol plus rapide , il plane au haut des cieux et parcourt toutes les régions. Si les femmes usurpent le droit d'entrer dans le temple littéraire et d'y briguer des places honora-

bles, tout est perdu. Le mauvais goût qui s'introduit par les déclamations de nos rhéteurs et par l'institution des lycées fera des progrès immenses, un siècle d'ignorance et de barbarie succédera à un siècle de lumière et d'urbanité. Les femmes, après avoir corrompu les hommes, seroient-elles donc destinées à forcer les arts et les sciences à fuir notre patrie pour éclairer des nations sauvages ? On voit avec douleur qu'elles renouvellent aujourd'hui le jargon des anciennes précieuses, et que les Jodelets et les Mascarilles s'empressent d'applaudir à leurs ridicules, pour obtenir des louanges et arracher des pensions. Cette conduite semble annoncer que cette terrible révolution n'est pas éloignée.

Mais l'être le plus odieux et le plus méprisable est cette femme qui, fière de sa naissance et de ses richesses, croit pouvoir imposer des lois à son époux, le traiter en esclave, et veut prendre les rênes de l'administration domestique. La femme doit non seulement à son mari la fidélité, mais encore le respect et la soumission : en trahissant le premier de ces devoirs, elle est coupable

d'un grand crime ; mais cette infamie ne rejaillit point sur son mari, parceque son honneur ne dépend ni des mœurs ni de la conduite de sa femme : en violant le second , elle s'avilit elle-même, et flétrit son époux en imprimant sur lui un caractère ineffaçable de honte et de ridicule. L'homme honore la femme ; le droit de commander lui a été confié : s'il cede ce privilège glorieux qui lui a été transmis par la nature, il oublie sa dignité ; c'est un esclave qu'il faut mépriser , ou un insensé qu'il faut plaindre.

Le Créateur a donné à l'homme l'empire de l'univers , un décret auguste et solennel l'a déclaré roi et pontife, en lui communiquant le génie , la force, le courage et l'industrie. Les hommes réunis en société ont très bien fait de confier à un seul la puissance législative pour la conservation de la propriété commune ; mais cette même société n'a pu transmettre ce pouvoir à une femme. Les traités , les conquêtes , les siècles, ne sauroient consacrer cette usurpation odieuse ; il n'appartient qu'à des esclaves de souffrir une pareille domination. Toute ré-

volution qui tend à arracher à cette femme le sceptre est juste , légitime ; nécessaire : elle n'est point faite pour s'asseoir sur un trône , ni pour dicter des lois ; l'homme seul peut exercer les droits de la souveraineté. La loi salique doit nous être une loi sacrée et précieuse, puisqu'elle est conforme à l'ordre établi par Dieu même.

Jesais qu'il existe dans la capitale et parmi la noblesse des femmes respectables par la pureté de leurs mœurs ; elles vont dans les prisons consoler les captifs , versent des pleurs dans le sein de l'indigence , soulagent les infortunés , honorent leurs maris par leur sagesse , font leur bonheur par la douceur de leur caractère , veillent à l'éducation de leurs enfans , leurs inspirent l'amour de la vertu par leur principes et leurs exemples. Femmes respectables , recevez ici l'hommage pur et sincère d'un ami de la vérité qui gémit sur les maux qui affligent la société et qui brûle du desir de voir l'empire de la vertu s'étendre et les actes de bienfaisance se multiplier : mais , hélas ! qu'importe que dans un coin d'un terrain immense brillent

quelques fleurs parmi une quantité innombrable de plantes venimeuses ? la contagion n'en est pas moins générale.

Madame de Warens avoit des systèmes et des principes différens de ceux de nos femmes de Paris ; elle aimoit sincèrement , puisqu'elle vouloit rendre ses amans heureux ; son amour étoit le prix de sa tendresse et l'hommage pur de son cœur : elle ne traînoit point après elle un luxe scandaleux , puisqu'elle consacroit ses biens et ses travaux à soulager les infortunés. La nature lui avoit donné les qualités de l'esprit , mais elle ne cherchoit point les éloges et les applaudissemens : elle aimoit les sciences et les lettres , mais elle connoissoit trop l'importance de ses devoirs et le prix du temps , pour le sacrifier à établir dans sa maison un sénat littéraire , et à recevoir l'encens de l'adulation : elle répandoit la joie et l'agrément dans ces entretiens familiers , mais décens , où le cœur se livre aux charmes de l'amitié et aux douceurs de la confiance : elle ne parloit jamais que le langage de la raison et de la vérité , qu'elle savoit embellir des graces de la beauté et de l'esprit. L'aménité

de son caractere la rendoit chere et précieuse; on ne l'approchoit qu'avec respect, on l'admiroit même parmi les égaremens et les illusions de ses sens, parcequ'elle savoit conserver la noblesse de son ame et la bonté de son cœur. Femmes de Paris, voilà le modele que vous devez imiter. Dans des temps plus heureux et plus rigides, je ne vous aurois pas tenu ce langage; mais dans ce siecle que vous avez corrompu par votre luxe et votre libertinage, dans ces jours où la prostitution publique est tolérée, je vous dis, dans la sincérité de mon cœur, imitez madame de Warens, adoptez sa doctrine, ses mœurs et ses principes : il se fera alors une heureuse révolution; vous ne prostituerez plus le sentiment de l'amour, vous n'en ferez plus un objet de calcul et de débauche, vous inviterez les hommes et vous les forcerez, par votre douceur et votre sensibilité, à pratiquer les vertus sociales; la paix viendra habiter sur la terre, la bienfaisance et l'humanité produiront la justice et la concorde, et de la réunion de toutes ces vertus naîtra la félicité publique.

Un philosophe ami de Rousseau, qui est devenu son détracteur après sa mort, a publié que les éloges que Rousseau a prodigués à madame de Warens ne servent qu'à la diffamer. Mais j'ose lui demander : Est-ce une diffamation de la représenter sans cesse à soulager les infortunés ? Est-ce une diffamation de transmettre à la postérité les grandes vertus de cette femme foible, mais digne de respect ? Ne falloit-il pas, en rappelant ses égaremens, peindre l'excellence de son caractère, et entrer dans le détail de ces qualités rares et précieuses qui embellirent son âme ? Rousseau auroit été injuste et méchant, s'il avoit gardé le silence sur tous ces objets intéressans ; c'est alors que ses détracteurs auroient empoisonné leurs traits, pour le dévouer à l'indignation publique. Quel triomphe pour eux, s'ils avoient pu le convaincre de mensonge et d'ingratitude !

Un amant embellit l'objet que son cœur adore, l'amour lui prête un pinceau tendre et flatteur ; dans son enthousiasme il ne voit que les vertus ornées des graces de la nature ; il contemple son ouvrage avec complaisance

plaisance et avec attendrissement. Rousseau plus sincère , mais moins prévenu , a publié les défauts et les foiblesses de son amante : il devoit , par le même principe de justice , publier ses grandes qualités. Il ne s'agit point ici de considérer l'écrivain : que ce soit un homme de génie ou un auteur médiocre , peu importe ; la vérité , voilà ce qu'il faut annoncer : il n'est pas question de persuader des paradoxes , d'établir des systèmes , de créer de nouveaux principes ; ne songeons ni à son *éloquence* ni aux *charmes impérieux de ses discours*. Rousseau est un simple historien , il raconte des faits , il faut donc qu'ils soient vrais. Dans un traité de morale on demande la pureté des principes ; dans l'histoire on exige la vérité des faits. Rousseau a mis dans la même balance les défauts et les qualités de sa bienfaitrice : il falloit donc développer les causes de ses foiblesses ainsi que les effets de ses vertus. L'auteur d'*Emile* ne pouvoit point prévoir que ses ennemis l'accuseroient un jour d'avoir voulu diffamer madame de Warens : son amour et ses bienfaits étoient

encore présens à sa mémoire, il se rappeloit avec attendrissement ce temps fortuné de sa jeunesse. Périsset le malheureux qui ose outrager sa maîtresse ! Il est permis de mépriser cette femme prostituée qui vous a vendu ses faveurs, ou qui a cherché dans vos bras à calmer un feu dévorant qui la consumoit ; mais respectez cette jeune et tendre beauté qui, dans les transports du plaisir, n'a consulté que la voix de son cœur et le sentiment de la nature. Madame de Warens a chéri sincèrement Rousseau ; elle le consola dans ses disgrâces et le soulagea dans sa misère. Cette femme généreuse et respectable auroit-elle reçu dans son sein un serpent pour le déchirer ? Hommes honnêtes et vrais, dites-nous si l'auteur d'*Émile* s'est rendu coupable de ce crime d'ingratitude.

Comment après cela un détracteur injuste a-t-il voulu nous représenter madame de Warens *comme une femme sans amour, et même sans plaisir, se prostituant froidement et par pure dépravation des principes, s'exposant à tous les périls de la*

débauche , à la honte du dégoût , à l'infamie d'une grossesse ? L'héroïsme de sa bienfaisance , ajoute-t-il , ne semble qu'hypocrisie ou foiblesse ; et , par une juste méprise , on prend alors en elle l'ardeur d'obliger pour la facilité de tout accorder ou l'impuissance de rien refuser. La haine est injuste et la passion ne raisonne point , a dit Rousseau. Ce détracteur a voulu flétrir lui-même la mémoire de madame de Warens ; il a ouvert son tombeau pour insulter à ses mânes. On doit laisser ces affreuses peintures à un Grécourt ou à un Piron ; elles sont indignes d'un ancien magistrat philosophe qui , pendant qu'il exerçoit les fonctions augustes du ministère public , a toujours parlé , dans le sanctuaire de la justice , le langage de la décence et des mœurs. Un auteur , justement célèbre , malgré la persécution de la secte philosophique , écrivoit à une femme respectable : « Le bon Jean-Jacques , dans ses mémoires divers , fait d'une femme qu'il a adorée un portrait si enchanteur , si aimable , d'un coloris si frais et si tendre , que j'ai cru vous y

reconnoître : je jouissois de cette douce ressemblance , et ce plaisir étoit pour moi seul. Quand on aime , on a mille jouissances que les indifférens ne soupçonnent même pas , et pour lesquels les témoins disparaissent. »

La prostitution est ce commerce public de libertinage et de dissolution qui outrage la nature , afflige l'humanité , porte le scandale et le désordre dans la société , et prépare la chute des empires. L'ame familiarisée avec le vice ne connoît ni les plaisirs de l'amour , ni les sentimens de la tendresse , ni les consolations de l'amitié ; elle dort sans cesse dans le crime. Peut-on sur ce modele exécrable examiner et juger madame de Warens ? Une femme sensible qui , dans les bras de l'amour , a reconnu les séductions de ses sens ; qui a pratiqué avec constance et avec fidélité les devoirs de la charité et de la bienfaisance , qui , par un charme inconnu , a possédé le talent rare et précieux d'engager ses amans à s'aimer et à s'estimer entre eux , qui a su leur inspirer l'amour des vertus sociales par ses préceptes et son exemple , mérite-t-elle d'être ainsi dégradée ?

Les ames honnêtes et sensibles ne cesseront de s'élever contre l'injustice de cette accusation , et de plaindre l'auteur de cette infâme calomnie.

La bienfaisance de madame de Warens n'étoit ni hypocrisie, ni foiblesse ; son ame sensible et douce éprouvoit une émotion profonde à la vue des miseres publiques. On exerce quelquefois cette vertu pour calmer une imagination troublée, ou pour appaiser les alarmes d'un esprit agité lorsqu'il est témoin des pleurs et des gémissemens des malheureux ; la vue de l'humanité souffrante attendrit les ames les plus foibles : mais ôtez ce tableau visible de l'indigence, le calme succede bientôt , et on ne cherche plus à s'affliger. La bienfaisance qui n'a pas sa source dans le cœur est une vertu de parade qui annonce quelquefois la foiblesse de l'ame. L'homme foible deviendra le jouet ou la victime de l'intrigant et de l'hypocrite ; il sera bon ou méchant selon les circonstances ou le hasard ; il marchera d'un pas incertain dans le chemin de la vertu , et il s'égarera parcequ'il n'aura pas la force d'arriver au terme qui devoit couronner ses

travaux. L'homme incertain fait le bien par caprice ; sans caractère et sans énergie, il sera froid et indifférent, et finira par fermer son cœur au sentiment de la pitié et de la commisération. La bienfaisance de madame de Warens n'étoit pas une hypocrisie ; l'hypocrite ne pratique pas long-temps une vertu qui gêne ses inclinations et fait violence à son cœur. Madame de Warens a exercé jusqu'à sa mort la bienfaisance dans sa pauvreté même : elle desiroit de faire des heureux, c'étoit un besoin de son cœur. Faire le bien par goût et par principe, voilà l'héroïsme de la vertu.

Rousseau, en faisant le récit des vertus et des foiblesses de madame de Warens, a peut-être voulu instruire et corriger ses contemporains. Dans un siècle d'innocence et de mœurs il faudroit sans doute présenter sans cesse le tableau de la vertu pour inviter les hommes à vivre toujours sous son empire ; mais dans ce temps de calamité où le libertinage, les vices, la séduction, immolent tant de victimes ; dans ces jours de luxe, d'égoïsme, de calcul, de caprice, où l'esprit d'intrigue et d'agiotage agit, boule-

verse la société, où l'or dispose des honneurs et des réputations, on est forcé de proposer pour modele une femme sensible, qui a expié ses erreurs par de grandes actions, et dont il faut oublier les foiblesses pour ne s'occuper que de ces vertus sublimes que l'homme de bien ne cessera jamais de recommander au respect et à l'imitation.

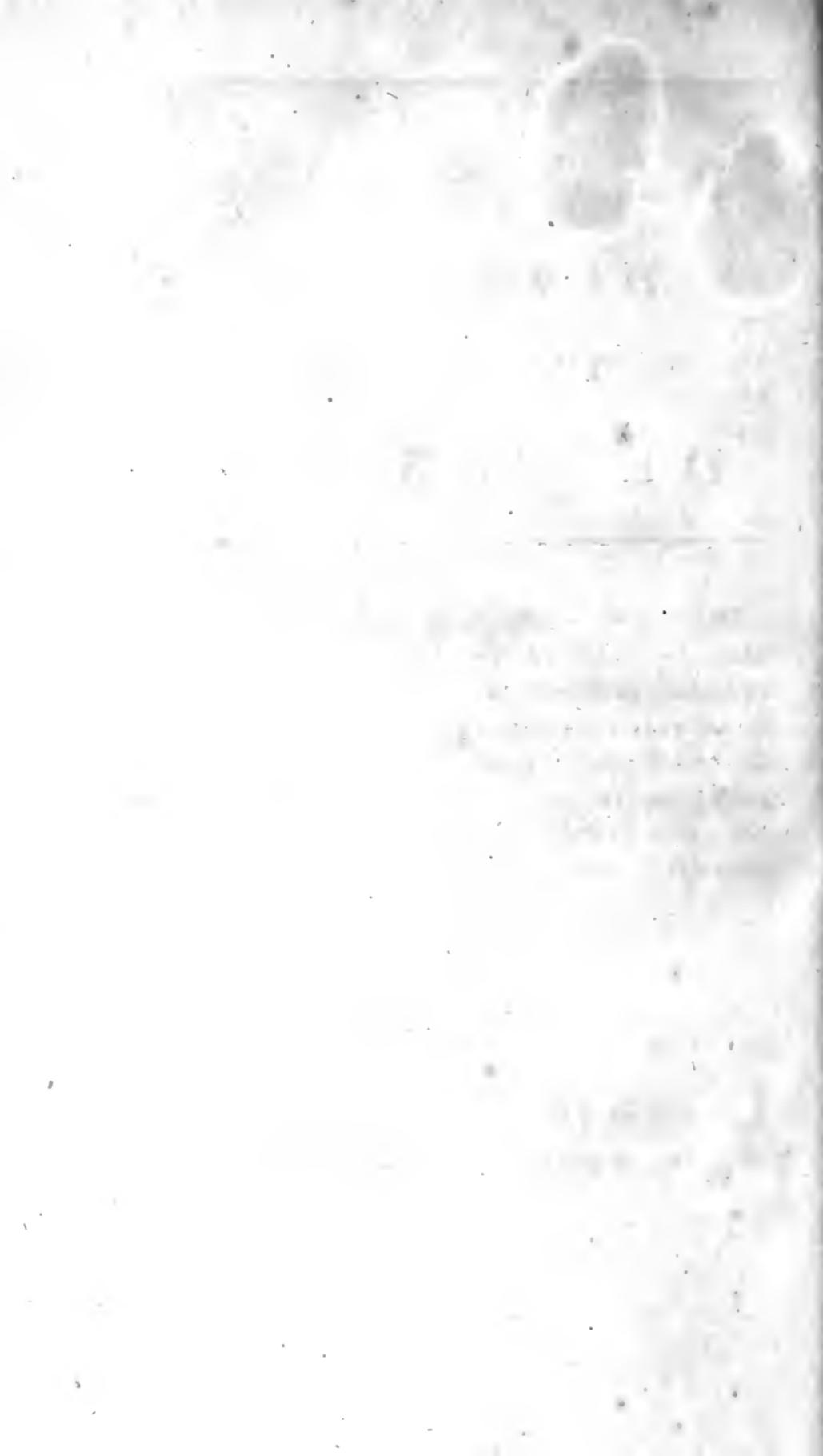


P E N S É E S

D I V E R S E S

DE MADAME

D E W A R E N S.



P E N S É E S

D I V E R S E S

D E M A D A M E

D E W A R E N S .

Dans un monument élevé à la gloire de Rousseau nous n'avons pas cru devoir insérer les pseudonymes et impudens Mémoires de madame de Warens et du prétendu Claude Anet : mais les Pensées diverses de cette femme devenue célèbre par ses relations avec Rousseau peuvent trouver place ici. Au reste nous n'en garantissons pas plus l'authenticité que celle des Mémoires qu'on lui attribue.

§. I.

De l'éducation.

LE but de l'éducation est de donner à la société un membre qui lui soit utile : on

doit donc commencer par l'éducation physique avant que d'entreprendre l'éducation morale : il faut d'abord faire un homme ; on en fait ensuite un savant ou un ouvrier.

Veut-on dégoûter un enfant des sciences ? on n'a qu'à le forcer de bonne heure à apprendre par cœur du grec ou du latin. Notre sexe , par bonheur , n'est point exposé à cette méthode scientifique destinée à former les hommes : cependant comparez un latiniste de douze ans à une fille de même âge , vous verrez si le garçon est le plus spirituel.

Comme les tempéramens sont différens chez tous les hommes , de même les caracteres ne doivent pas être semblables ; par la même raison l'éducation doit varier chez tous les sujets.

Il faut d'abord étudier les penchans de son élève ; beaucoup de soins peuvent dans la suite le rendre propre à l'état qu'on lui destine.

On enseigne tout aux enfans , excepté ce qu'ils doivent savoir.

Avilir son élève par le châtiment , c'est le disposer à être un mauvais sujet. Les pé-

dans regardent la correction comme un devoir; qu'ils se désabusent : ils peuvent tout au plus par-là faire des élèves aussi sots qu'eux.

O hommes , apprenez à respecter la nature; ne mutilez pas ces tendres rejetons qui doivent un jour vous remplacer dans la société; faites-leur voir la vertu , et votre exemple les encouragera dans la suite à la mettre en pratique.

§. I I.

Des mœurs.

Une société quelconque ne sauroit subsister sans mœurs; la religion ne peut servir de frein à l'homme qui ne les respecte pas; il échappe même à la juste rigueur des lois.

Mais que sont les mœurs? Elles ne sont pas ce que le cagotisme appelle dévotion , ce que l'hypocrisie nomme vertu , ce que la femme prude prend pour la décence. Avoir des mœurs c'est faire le bien pour la seule satisfaction de le faire; c'est par elles que

L'homme vertueux , toujours utile à la société , fait le charme de tous ceux qui partagent avec lui les devoirs du contrat social. Avec des mœurs l'ordre est établi , la paix des familles n'est jamais troublée , l'oppression n'exerce aucun empire , et l'innocence respectée n'a pas besoin de faire retentir les tribunaux des justes plaintes que lui arrache la séduction.

L'homme est naturellement bon , il naît avec toutes les qualités sociales : tout le monde trouve la vertu belle , et , quels que soient les égaremens du vice , celui qui y est plongé se plaît encore à se masquer des charmes de la vertu.

Pour ne pas s'écarter des bonnes mœurs chacun a en lui son propre guide. La conscience dicte à chaque individu ses devoirs : heureux celui qui veut l'écouter ! Juge sévère de nos actions , elle nous punit ou nous récompense toujours de celle que nous venons de faire. Si le besoin d'être vertueux peut paroître un radotage philosophique à quelqu'un , ce ne peut être qu'à un homme très corrompu. Malheur à lui , hélas ! toute la subtilité de son raisonnement n'arrachera

pas dans un temps son âme aux remords ; ces vautours rongeurs punissent tôt ou tard le méchant.

§. III.

De la raison.

La raison doit être le sentiment et l'expression de la vertu ; c'est une conséquence de se conduire de telle ou telle manière, tirée d'après des réflexions faites sur ce qu'on doit à la Divinité, à ses proches et à soi-même.

La raison ne semble pas la même chez tous les peuples ; cependant l'homme raisonnable fait par-tout le bien : le sauvage qui tue son pere ne commet cet acte qui nous répugne que pour le préserver de tomber dans les mains des autres barbares, à qui sa foiblesse ne le laisseroit pas échapper : ce meurtre a la raison pour cause. L'homme social qui ne respecteroit pas la vieillesse des auteurs de ses jours, celui qui les abandonneroit, seroit cent fois plus cruel que le sauvage.

Les fous raisonnent aussi ; mais leur con-

séquence est toujours fausse , parcequ'elle part de principes chimériques.

Quelquefois la sagesse est outrée au point qu'elle n'est plus la raison. Quelquefois aussi le monde regarde le vrai sage comme un être qui ne devrait habiter que les *petites-maisons*.

La raison suit les impressions bonnes ou mauvaises de l'éducation. Comme on ne peut exercer les fonctions de la raison que quand on a beaucoup vu , l'exemple doit donc dans la suite faire naître dans l'esprit d'un enfant la *vertueuse* ou la *vicieuse* raison.

C'est par la raison que l'homme est au-dessus des autres êtres créés ; c'est par elle qu'il a appris à mettre le joug sur la tête de ces fiers animaux qui le soulagent dans ses travaux.

L'envie d'acquérir plus de raison que les autres en fait souvent franchir les limites. On ne se contente pas de raisonner selon ses forces ; oubliant quelquefois sa faiblesse, on veut porter la tête au-dessus de sa sphere : l'origine des mondes paroît possible à deviner ; un système supplée aux connoissances,

et

et la punition de celui qui veut tout voir est de finir par déraisonner.

§. I V.

De l'homme.

L'homme reçoit une éducation bien différente de celle qu'on donne à la femme : l'un apprend à commander, on élève l'autre à obéir. Tout iroit à merveille si chaque sexe remplissoit sa tâche.

On ne cache aucune science à l'homme; on lui montre tout ce qu'il desire savoir, parceque les grandes places sont faites pour lui. Il arrive cependant que la nature venge plus d'une fois l'autre sexe : l'homme apprend tout, et finit quelquefois par ne rien savoir; il est alors trop heureux d'arracher sa moitié à son rouet pour lui aider à conduire ses affaires.

Il y a des pays où l'on renferme les femmes, il y en a d'autres où elles font quelquefois renfermer les hommes; mais il n'y en a point où l'homme soit réellement libre. Les graces sont au-dessus de la force.

§. V.

De la femme.

L'envie de plaire aux femmes inventa tous les arts agréables. Le courage lui dut plus d'une fois son triomphe.

O femmes ! si l'empire de vos charmes étoit toujours soutenu par la vertu, vous feriez le bonheur de l'univers.

Une personne du sexe ne doit pas dédaigner de s'instruire : les charmes passent, l'esprit reste. De vraies connoissances rendent une femme plus intéressante. Mais il y a des limites à garder, car les prétentions à l'esprit rendent une femme insupportable. Il n'y a rien de plus ridicule qu'une mere qui oublie les soins de son ménage par la sottise manie de feuilleter des brochures. Une ignorante est préférable à celle qu'une blâmable prétention jette dans l'enthousiasme philosophique : la fausse savante, dédaignant de plaire par les charmes de la belle nature, n'est plus d'aucun sexe ; elle déplaît à l'un et ennuie l'autre.

§. VI.

Des arts agréables.

Ils adoucissent les mœurs, chassent l'oisiveté, et dissipent les chagrins de la vieillesse.

La poésie amuse, corrige; et les leçons qu'elle donne sont d'autant plus sûres que le plaisir force à les écouter. La musique a un empire sur tous les hommes: ses charmes peuvent, il est vrai, faire naître des desirs; mais elle peut souvent faire trouver le bonheur dans les desirs mêmes.

Les arts agréables devroient être la seule étude des femmes; plus sensibles aux traits des passions, ce seroit pour elles un moyen de s'en distraire; et comme l'art de plaire est un besoin pour leur cœur, je pense qu'elles trouveroient dans la pratique des arts agréables les moyens les plus sûrs de l'acquérir.

§. VII.

Des voyages.

Celui qui ne voyage que pour courir revient ensuite dans ses foyers aussi instruit qu'il l'étoit avant son départ. Cette façon de voyager ne doit être que celle d'un homme qui veut s'arracher aux effets d'une maladie chronique.

Etudier les mœurs des peuples qu'on visite, leur dérober des connoissances utiles, voilà le vrai voyageur : sa patrie le voit revenir avec joie ; la reconnoissance de ses concitoyens le paie toujours de ses fatigues.

Les voyages devroient entrer dans l'éducation d'un homme riche ; mais il faudroit trouver quelqu'un qui sût rendre utiles les courses de son élève : il est à plaindre s'il n'a qu'un pédant pour le diriger ; car il faut observer sans prévention.

§. VIII.

De la lecture.

Beaucoup de personnes lisent, mais il y en a fort peu qui sachent lire.

Il en est de la lecture comme des voyages : si l'on est prévenu en ouvrant le livre, tout ce qu'il contient est inutile ; on fait penser l'auteur soi-même, ou on ne lit que pour se moquer de lui.

Il y a de bons et de mauvais livres. Ceux qui renferment des obscénités sont les seuls qu'on doive proscrire ; ils n'ont d'autre but que de faire goûter le libertinage. Malheureux celui à qui on est forcé de les défendre ! car, s'il étoit vertueux, il les auroit toujours méprisés.

Les romans sont dangereux pour certaines personnes, d'autres y trouvent un agréable délassement. Chacun peut les lire pour apprendre la langue.

Une mauvaise lecture peut donner de mauvaises mœurs : mais celui qui en eut toujours de bonnes n'a rien à craindre ; il

sait choisir celle qui lui convient. L'abeille ne puise-t-elle pas souvent ses trésors dans le sein d'une plante dangereuse ?

Beaucoup de livres sont défendus par la seule raison qu'ils amusent : je n'approuve pas les *mortifications* de ce genre. Le meilleur moyen de dégoûter des livres à la mode seroit de changer le style des autres : ceux qui défendent la lecture des ouvrages de goût écrivent quelquefois si mal, qu'on ne va jamais jusqu'à la fin de leurs insipides remontrances.

Un livre n'a souvent de vogue que parcequ'il est défendu ; c'est prêter du talent à un auteur que de le persécuter. S'il a dit des sottises , il faut le laisser lire parcequ'il sera bientôt méprisé. En brûlant le livre , on fait croire au public qu'on n'étouffe les propositions qu'il contient que parcequ'on ne sait pas y répondre.

§. IX.

De la botanique.

On trouve non seulement une bonne

nourriture dans le regne végétal, les plantes offrent encore à l'homme des remèdes contre une partie de ses infirmités : la botanique est donc une étude très intéressante.

Mais à quoi sert-elle à celui qui ne s'y livre que par curiosité, et qui, sans autre but, court les plaines et les montagnes pour voir des plantes ? C'est une manie à laquelle on se livre facilement par l'envie de paroître observateur. C'est courir après le nom de philosophe, le *soin* à la main, quand on devroit s'en tenir à le mettre bonnement dans sa bouche.

Lorsque l'immortel Linnée rassemble sous ses savantes mains et classe tout le regne végétal, n'est-ce pas dans l'espoir que la chymie pourra profiter un jour de ses pénibles et célèbres travaux ? Imitons-le, travaillons, mais toujours pour le bien des hommes.

§. X.

De l'agriculture.

L'art de cultiver la terre est sans doute le plus utile ; ce sont les cultivateurs qui nour-

rissent l'état. Cependant les campagnes se dépeuplent : le peuple, las de défricher, de peur de mourir de faim, déserte sa chaudière; il accourt dans les villes avec d'autant plus de confiance, qu'il a remarqué depuis long-temps que le fruit de ses sueurs y est emporté.

Pourquoi faut-il que celui dont les bras demandent à la terre la nourriture des autres hommes soit le plus misérable? n'est-il pas du devoir de l'homme d'état de l'encourager? Au lieu d'aller chercher au loin des trésors incertains et inutiles, je pense qu'il vaudroit mieux porter ses vues du côté de l'amélioration des terres. En faisant quelques avances à un pauvre paysan, on verroit bientôt que l'agriculture est un des plus sûrs et des meilleurs commerces.

Le laboureur qui est sans avances est forcé de se faire mendiant dès qu'il essuie une mauvaise saison; n'ayant pas le moyen d'attendre une heureuse récolte, il laisse tout : et voilà des bras de moins.

C'est donc aux riches à tourner leurs regards sur l'habitant de la campagne : qu'ils n'oublient pas que si le paysan jeûne quel-

quefois, c'est que notre luxe engloutit tout. Chaque fois qu'une petite maîtresse se poudre, ne consomme-t-elle pas au moins une livre de pain ?

§. XI.

De la philosophie.

Qu'est-ce qu'un philosophe ? est-ce un homme qui met sa gloire à combattre les principes reçus ; qui , par sa subtilité , vient attaquer et détruire l'espoir des infortunés ; qui , par un habit singulier et grotesque , se plaît à tourner sur lui tous les regards ? Non.

Le philosophe est celui qui trouve dans sa morale les principes d'honneur , de probité et d'humanité ; qui s'accommode avec décence à tous les usages ; qui cherche dans sa religion des motifs de consolation pour l'avenir ; qui tend une main charitable à l'infortune ; qui n'élève une forte voix que contre l'injustice et l'oppression. Voilà la vraie philosophie. Le fanatisme qui la persécute est horrible ; il fait sans doute le malheur du genre humain.

§. XII.

Du bonheur.

Le plus heureux est celui qui souffre le moins.

(1) Peu de gens sont contents de leur sort : le militaire voudroit être homme de robe ; ce dernier envie le sort du laboureur ; et le paysan se croit le plus à plaindre. L'avare entasse en cherchant le bonheur ; l'homme de lettres l'entrevoit dans les siècles à venir... Hélas ! sommes-nous ici-bas pour être heureux ? Réfléchissons , regardons autour de nous ; n'oublions pas que nous ne sommes que des hommes ; après cela pleurons , si nous l'osons , sur notre sort.

§. XIII.

Des grandeurs.

Je voudrois être en place , parcequ'il est aisé de faire le bien.

(1) Horace , satire I , à Mécène.

Je ne refuserois pas les grandeurs si elles m'étoient offertes ; mais je saurois les perdre sans les regretter.

Les grandeurs n'accompagnent pas toujours le mérite : c'est là le mal. La fortune est aveugle. Le plus vertueux est celui qui laisse tourner la roue sans inquiétude.

L'homme qui vit dans les grandeurs est rarement jugé sans prévention ; vu de tout le monde, il a plus d'ennemis qu'un autre : mais qu'il continue à faire le bien, c'est une douceur de faire des ingrats.

§. XIV.

Des richesses.

N'être riche que pour insulter à la misère est sans contredit le comble de la cruauté. Heureux celui qui sait user des faveurs de la fortune pour soulager ceux qu'oublie cette mère aveugle !

Les richesses sont le mobile de toutes les actions. La vertu ne se vend pas, il est vrai ; mais la bonne réputation s'achète. Un homme riche a bientôt des honneurs ; son

coffre-fort parle pour lui ; et, ne fût-il dans le fond qu'un sot, la dépense qu'il fait a plus d'éloquence que la raison.

Tout le monde veut de l'argent, et personne n'a tort. L'usage seul peut ridiculiser celui dont les efforts et les sueurs accumulent de grosses rentes.

Le prodigue est coupable, l'avare ne l'est pas moins. La sagesse consiste à n'être ni l'un ni l'autre.

O riches, que vous êtes fortunés ! vous pouvez tous les jours faire des heureux ; le débris de vos tables peut étouffer les gémissemens du pauvre ; l'or qui vous couvre peut se tourner en bienfaits.

§. X V.

De l'aumône.

Le sage doit savoir s'imposer des privations pour faire la charité. Celui qui donne l'aumône paie sa dette à la nature.

On ne doit pas autoriser la mendicité ; le paresseux abuseroit bientôt de la compassion ; qui sait même si le fourbe n'en feroit

pas un état pour bien vivre aux dépens des autres ?

Celui qui ne peut pas travailler a des droits à la commisération publique. On doit des bienfaits à ces malheureux qui n'ont pas le courage de venir publiquement exposer leur infortune.

Il ne suffit pas de faire l'aumône , le ton qu'on y met n'est pas moins une vertu : le malheureux est déjà assez humilié de tendre la main , sans l'insulter encore par le bienfait.

O mortels , vous serez toujours humains si vous savez ne pas oublier que vous êtes des hommes.

§. XVI.

De la médecine.

Chaque être tend à sa conservation ; voilà l'origine de l'art médical.

On tourne en ridicule les médecins lorsqu'on est en état de santé : est-on malade , on les consulte comme des oracles , on les invoque comme des divinités.

Les remèdes sont presque aussi à craindre

que les maladies : la médecine ne s'en tient pas toujours à ne faire point de bien.

La partie de la médecine qui apprend à se conserver en état de santé n'est pas à dédaigner ; l'*hygiène* devrait entrer dans l'éducation. Savoir vivre intéresse tous les hommes.

§. XVII.

Des somnambules.

Un somnambule est une personne qui dort et qui ne dort pas, c'est-à-dire qui marche en dormant, qui ouvre, ferme des portes, se promène, travaille, écrit, toujours en dormant.

La physique et la médecine sont un peu embarrassées pour trouver l'explication de ce phénomène. Elles l'auroient bien nié ; mais les somnambules sont trop communs : il a fallu avouer qu'on n'y entendoit *goutte*.

A propos de somnambule, il me revient une aventure à laquelle cette espèce de maladie a donné lieu. Une jeune femme mariée à un vieux mari se levoit toutes les nuits et sortoit de la chambre où ils couchoient

tous deux. Après quelques jours, l'époux demanda à sa femme ce qui l'obligeoit à se lever la nuit : « Je suis somnambule, dit-elle, j'ai le malheur de courir en dormant ; et je crains même de vous incommoder, car il m'est arrivé, pendant que j'étois fille, de battre cruellement ma sœur : je n'ai pas osé vous prévenir ; si cependant je venois à vous faire du mal, n'en soyez pas fâché, parceque c'est une maladie. Parbleu ! reprit le bon mari, maladie tant que vous voudrez, peu m'importe : je ne veux pas me faire assommer ; vous coucherez seule ». Il donna dès lors à sa femme une chambre éloignée de la sienne, et il se barricadoit tous les soirs de crainte qu'elle ne vint encore le visiter dans ses accès.

§. XVIII.

Des augures.

L'art des augures est si ancien qu'il tombe presque dans l'oubli. Il y a encore de bonnes gens qui y croient et des frippons qui en profitent.

On ajoute foi, même de nos jours, aux hurlemens d'un chien, aux cris d'une chouette; comme si ces animaux avoient quelque rapport avec ce qui peut nous arriver!

On se fait dire sa *bonne-fortune* par des mendiens, qui, malgré la faculté qu'ils ont de lire dans l'avenir, se laissent souvent tomber dans les mains de la justice qui les punit toujours comme ils le méritent.

Il y a des *tireurs de cartes* qui promettent de voir dans le jeu ce qu'on a fait et ce qu'on fera. Ces drôles trouvent des imbécilles qui les paient.

La *baguette divinatoire*, le *verre d'eau*, le *marc de café*, le *plomb fondu*, la *salier renversée*, le *vin tombé sur la nappe*, un *moine vu d'abord en se levant*, sont des affaires de conséquence pour certains pauvres croyans: parceque le hasard les aura fait trouver dans une fâcheuse circonstance un moment après une telle prédiction ou une telle rencontre, ils ne peuvent plus être désabusés.

Hélas! l'avenir est si caché, que les *devins* n'ont pour tout bien que ce qu'ils voient.

§. XIX.

De la religion.

Les bienfaits que les hommes reçoivent chaque jour d'un Être au-dessus d'eux leur inspirent un juste sentiment de reconnoissance ; ce sentiment s'exprime par le culte divin. Le but de toutes les religions est de rendre hommage au Créateur.

On compte différens cultes dans l'univers : tous annoncent la soumission qu'on doit au Tout-puissant. Il y a beaucoup d'especes de religion : elles prêchent toutes la vertu ; elles tendent au bon ordre. Le *fanatisme* seul est un monstre dangereux.

§. XX.

Des adversités.

Apprendre de bonne heure à savoir se passer du superflu , sans cesse réfléchir à l'inconstance de tout ce qui nous environne, c'est certainement le moyen de braver toutes les adversités. La maladie est la plus grande de toutes , sur-tout lorsqu'elle est une suite

de nos déréglemens ; car alors le remords se joint à la peine. Cependant le sage sait se consoler ; il respecte la main cachée qui le frappe ; et la paix est toujours dans son cœur.

La vie est courte : les heureux du siècle passé ne sont plus : que leur reste-t-il de leur grandeur , de cette aisance où se délectoit leur être ?

Les adversités sont un bien : l'homme égaré par une fougueuse jeunesse apprend enfin par elles à tourner un regard sur lui : elles lui font sentir la foiblesse humaine ; et, s'il sait soumettre son cœur au mal qui lui arrive , ce temps de douleur n'est pas perdu , ses égaremens passés lui sont pardonnés.

§. XXI.

De la solitude.

Vivre dans la solitude n'est pas se soustraire à ses devoirs , ce n'est pas refuser des secours aux malheureux. On n'a pas besoin pour être dans la solitude d'aller s'enterrer dans des grottes pour y rire des folies humaines et vivre au sein de la paresse et de l'indolence.

Celui qui peut s'arracher au luxe des villes est sans doute plus heureux que celui qui y est attaché par ses besoins ; mais suivre son devoir est au-dessus de toutes les jouissances. Que vous êtes fortunés , vous que l'harmonie des oiseaux arrache des bras du sommeil , vous qui voyez en vous levant l'astre du jour colorer les campagnes ! Chérissez d'autant plus votre bonheur qu'il ne dépend pas du caprice des hommes de vous en priver.

Quels que soient les devoirs d'un homme , il lui reste toujours quelque temps pour converser avec lui même : le méchant seul fuit la solitude ; ne tremble-t-il pas de se connoître ?

Celui qui sait se suffire à lui-même supportera facilement les revers de la fortune ; il ne pleurera pas les grandeurs ; la privation des honneurs le touchera peu ; sage , il s'applaudira d'être libre.

§. XXII.

Des retraites monastiques.

Ce sont de grands endroits clos (1) de

(1) On n'envisage ici les couvens que sous l'as-

grands murs , dans lesquels la première institution défend l'entrée d'un sexe différent de celui qui y est renfermé.

Les retraites monastiques seroient en effet des retraites s'il étoit défendu aux passions de s'y introduire : mais cela ne dépend pas absolument de nous. Prononcer des vœux et les tenir sont deux choses : le mortel qui compte trop sur lui est tôt ou tard puni de sa témérité.

Les femmes , quoique d'un sexe foible et léger , font aussi des vœux : quelquefois elles les font si jeunes qu'elles les oublient : d'autres jurent si légèrement , qu'elles s'en repentent.

Voici un des plus forts argumens en faveur de ces célibataires fermés sous clef : *C'est une ressource , dit-on , pour un pere de famille qui a beaucoup d'enfans.* Belle raison ! Je suis étonnée que les peuples qui n'ont point de couvens ne demandent pas la permission d'assommer les leurs.

Celui qui vient au monde avec ses deux

pect politique ; on ne peut que penser le contraire de ceux qui sont l'asyle du travail et de la piété.

bras apporte en naissant les moyens de prévenir ses besoins quand il sera homme ; le malheureux qui naît estropié trouvera des ressources dans la générosité.

§. XXIII.

De la mort.

L'homme qui a bien vécu sait toujours mourir.

La mort n'est qu'un passage : il doit être terrible pour le méchant ; mais il est l'espoir du sage.

Le trépas est inévitable ; tout le monde le sait ; cependant peu de gens y songent. Le moment arrive ; on se lamente, on invoque les secours de la médecine, qui prolongent quelquefois la vie, mais n'assurent jamais la tranquillité.

La mort effraie, quelque misérable qu'on soit. Si l'on trouve des suicides, c'est que le furieux qui commet ce crime ne voit alors dans le coup qu'il se porte que la fin de sa peine. Le suicide se tue pour ne plus souffrir ; trop lâche pour supporter sa misère, il cherche le néant ; mais croit-il le

trouver? comment se justifiera-t-il devant l'Être qui lui demandera compte de sa vie? comment s'acquittera-t-il envers la société qu'il aura quittée?

Laissons s'approcher le moment qui doit opérer la destruction de notre machine : faisons le bien ; vivons pour nous et pour la société ; essuyons les pleurs de l'infortune et ne fermons jamais les oreilles aux cris de la douleur. En songeant à la mort ressouvenons-nous qu'une autre vie nous attend.

§. XXIV.

De l'immortalité de l'ame.

« Oúi, Platon, tu dis vrai, notre ame est immortelle ;
 « C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
 « Eh ! d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
 « Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?
 « Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes :
 « Du monde et de mes sens je vois briser les chaînes,
 « Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
 « Les portes de la vie et de l'éternité. »

L'homme qui ne voit rien au-delà de lui doit être bien à plaindre. Quel est son espoir dans l'infortune?

J'aime à promener d'avance mon ame dans l'espace de l'éternité : cette idée consolante flatte mon cœur ; et , quelles que soient mes adversités , mon ame vole au loin vers le bonheur qui l'attend.

Celui qui ne voit dans notre ame qu'un résultat d'organisation , qui n'est plus rien dès que le corps a perdu le mouvement , déshonore l'humanité. Ce système impie ne laisse à l'infortuné que le désespoir pour ressource : il autoriseroit le vicieux à murmurer contre les lois ; et l'idée du néant feroit le malheur de la société.

Tout ce qui existe dans la nature nous annonce un être au-dessus de nous. Jugeons par les biens qu'il nous fait de ceux que nous prépare sa bonté.

§. XXV.

De l'éternité

« Eternité ! quel mot consolant et terrible !

« O lumière ! ô nuage ! ô profondeur horrible !

« Quisuis-je ? où suis-je ? où vais-je ? et d'où suis-je tiré ? »

Eternité ! ce mot s'entend , mais ne se

comprend pas. L'idée d'une chose qui ne peut avoir de fin est au-dessus de la conception des mortels.

Le flambeau de la religion nous éclaire : c'est par elle que nous pouvons d'ici-bas jeter nos regards sur l'espace immense de l'éternité. Elle nous y montre une main céleste qui récompense l'homme vertueux par un bonheur qui ne finira jamais. Peut-il y avoir sur la terre de situation plus délicieuse que celle d'un homme qui , trouvant dans l'exercice de la vertu un bonheur parfait , voit encore au-delà de la mort la perspective d'une félicité parfaite ? Mais si l'espérance est pour le sage le sentiment le plus agréable , elle empoisonne les jours de l'homme injuste : le méchant voudroit que la mort pût le plonger dans l'abyme du néant , parcequ'il craint de tomber sous les coups d'un bras vengeur.

Fin du vingt-huitième volume.







